00030256

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

OEUVRES
COMPLETTÈS
DE
LOUIS *DE* SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de *l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs* ses contemporains.

30256 ae

TOME CINQIEME.

Vol. 5 -

A STRASBOURG
chez J. G. TREUTTEL, Libraire
et se trouve A PARIS
chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.

00030256

MÉMOIRES

D'ÉTAT

ET

MILITAIRES

DU REGNE DE LOUIS XIV.

LIVRE DIXIEME.

SOMMAIRE.

Suite des intrigues dans les cours de France et d'Espagne, en 1709. *I. Récapitulation des services du duc d'Orléans. II. Sources de la haine de madame des Ursins et de madame de Maintenon, pour le duc d'Orléans. III. Anecdote particuliere. IV. Exhortation du duc de Saint-Simon au duc d'Orléans, et histoire des projets du duc d'Orléans sur l'Espagne, en cas d'abandon de cette couronne de la part du roi Philippe. V. Les Grands d'Espagne persuadent le duc d'Orléans de la prochaine chute du parti du Roi, et de la nécessité de le remplacer, en accélérant sa chute. Horreur de ce prince pour ce parti : il consent de se laisser porter sur le trône après la chute du Roi : ses aveux au duc de Saint-Simon. VI. Anecdote de la cour de France, en* 1708. *VII. Madame de Maintenon, plaçant et*

déplaçant les ministres, précipite Chamillart et élève Voisin. VIII. Portrait de Chamillart et de Voisin; son histoire. IX. Partis de la Cour en 1709, et anecdotes relatives à ces trois partis, nommés parti des seigneurs, parti des ministres, et parti de Meudon.

I.

Récapitulation des services du duc d'Orléans.

On a vu combien de services le duc d'Orléans rendit au Roi en Italie. En Espagne, il avoit réduit Valence à l'obéissance du Roi, soumis Sarragosse, assiégé et pris Lérida et son château, de même que la ville de Tortose, se distinguant par-tout par sa valeur : il en avoit assez fait pour s'attirer la jalousie des princes et des grands des deux cours de Madrid et de Versailles.

II.

Sources de la haine de madame des Ursins et de madame de Maintenon, pour le duc d'Orléans.

Mais quand on soupçonna, et puis quand on découvrit qu'il pensoit à s'assurer du trône d'Espagne, la jalousie se changea en haine et en fureur : ce projet, plus innocent qu'on ne pouvoit le croire alors, fut chargé des plus noires couleurs. C'étoit l'effet du courage d'un prince bien capable de porter le sceptre, qui avoit des droits sur la couronne d'Espagne, et on l'avoit même proposé, pour la succession, à cause de ses droits; et d'ailleurs Philippe V, réduit aux abois, alloit abandonner le trône : les malheurs de la France et de l'Espagne sembloient le forcer bientôt à renoncer à la couronne. Cependant, quelque innocente que fût cette affaire, elle a été, pour ce prince, la source de tout ce qui a depuis accompagné sa vie d'amertumes et de détresses, qui se sont de là répandues, même sur les temps

les plus affranchis et les plus libres de sa vie, et dans lesquels il a été revêtu seul de tout le pouvoir souverain. Sans s'étendre ici sur son caractere avant ce temps, il suffira de remarquer, que son oisiveté continuellement trompée par des voyages de Paris, amusée par des curiosités de chimie fort déplacées, et des recherches sur l'avenir qui l'étoient bien davantage; livré à madame d'Argenton, sa maîtresse, à la débauche et à la mauvaise compagnie, avec un air de licence, de peu de compte de la Cour, et de beaucoup moins de madame sa femme: tout cela lui avoit fait grand tort dans l'esprit du monde, et surtout dans celui du Roi, lorsque la nécessité des affaires le força de l'envoyer relever le duc de Vendôme en Italie; et après, le malheur de Turin, arrivé de tout point malgré sa prévoyance, et tout ce qu'il fit pour faire entendre raison à Marchin, et depuis, sa blessure pour rentrer avec l'armée en Italie, porta le Roi à l'en consoler par le commandement des armées en Espagne.

Le Roi lui avoit témoigné qu'il désiroit qu'il vécût bien avec madame des Ursins, qu'il ne se

mêlât que des choses qui concernoient la guerre, et qu'il n'entrât en rien dans toutes les autres affaires. M. le duc d'Orléans avoit exactement suivi cet ordre. Madame des Ursins n'avoit cherché qu'à lui plaire; elle avoit affecté de m'en écrire de ces sortes de louanges que l'on compte bien qui reviendront. Je savois les ordres du Roi sur elle; j'étois ami des deux au dernier point; je désirois leur union qui feroit leur bien réciproque, et plus encore celui de M. le duc d'Orléans qui y étoit plus attaché, et j'avois eu soin de lui faire passer tout ce qui pouvoit y contribuer. J'avois cimenté ces dispositions pendant le court séjour de M. le duc d'Orléans ici, entre ses deux voyages d'Espagne, et je n'avois rien oublié pour lui en faire sentir toute l'importance pour lui, par l'unité de madame des Ursins et de la reine d'Espagne, et de la même ici avec madame de Maintenon.

Tout alla bien entre eux jusqu'à son retour en Espagne, que, mal content du peu de disposition pour la campagne, malgré les soins qu'il en avoit pris avant son retour, et les promesses qui lui avoient été faites; et outre

de ce que les mêmes manquements lui avoient fait perdre des occasions glorieuses l'autre campagne, qu'il prévoyoit lui être aussi nuisibles pour celle qu'il alloit commencer; ce mot d'autant plus cruel qu'il étoit incomparable, lui échappa *en plein souper*, qui lui rendit madame des Ursins et madame de Maintenon sourdement irréconciliables.

L'intelligence sembla continuer entre lui et madame des Ursins, nonobstant les altercations fréquentes auxquelles les vivres et les autres fournitures de l'armée donnerent lieu. Il ne laissa pas de sentir à plusieurs autres petites *choses, qu'on lui* cherchoit noise, et qu'il étoit *bon d'y prendre garde de près; et je l'en* avertis fortement sur ce bruit répandu ici de son amour prétendu pour la reine d'Espagne, avec des circonstances ajustées, sur lequel il me rassura, dont il ne fut pas fait la moindre mention en Espagne, et qui en effet n'avoit pas eu le moindre fondement, dès la fin de la premiere campagne en ce pays-là, et plus encore dans son séjour après à Madrid;

I I I.

Anecdote particuliere.

QUANT au bon mot qui valut au duc d'Orléans les premieres haines des favorites des deux Cours, je ne pourrois ici le passer sous silence. Un soir, à table avec plusieurs François et Espagnols de sa suite, occupé de son dépit contre madame des Ursins qui gouvernoit tout, le souper s'égaya un peu trop ; M. le duc d'Orléans, un peu gai de vin, prit un verre et, regardant sa compagnie (je fais excuse d'être si littéral, mais le mot ne peut se masquer), *Messieurs*, dit-il, *je vous porte la santé du Con capitaine, et du Con lieutenant.* Personne ni le Prince lui-même n'osa faire des commentaires, mais le rire gagna chacun et l'emporta sur la politique. Le scandale fut étrange. Demi-heure après au plus, madame des Ursins, qui se reconnut lieutenant, en fut avertie, et transportée de colere elle manda le fait à madame de Maintenon : *indè iræ.*

Jamais elles ne l'ont pardonné à M. d'Orléans. Madame des Ursins, qui n'avoit rien oublié pour lui plaire, fut piquée jusqu'au vif de se voir surtout ravalée par un seul mot, par un mot ridicule qui ne pouvoit s'oublier : toutes les deux se jurerent la perte du Prince, qui l'échappa belle; et pour ce mot il sentit jusqu'à la mort même du Roi, combien madame de Maintenon lui fut implacable et cruelle. M. d'Orléans fit son chemin à l'ordinaire sans chercher à rien réparer. Il m'a depuis impatienté fort souvent de l'anecdote qu'il se plaisoit à me raconter, sans qu'il pût s'en repentir, tant il en étoit encore aise.

I V.

Exhortation du duc de Saint-Simon au duc d'Orléans, et histoire des projets du duc d'Orléans sur l'Espagne, en cas d'abandon de cette couronne de la part du roi Philippe.

CEPENDANT j'étois toujours attaché à ce prince, et un jour je lui dis qu'en quittant une vie qui scandalisoit depuis si long-temps ceux

même qui, peu attentifs à leur conscience, ne l'étoient qu'à l'honneur du monde, il se déchargeroit du blâme qu'il avoit encouru en la menant, et de tout celui encore qui lui avoit été imputé pendant sa durée. Je lui observai qu'une violente passion ne réfléchit à rien, et se laisse entraîner à tout ce qui en est la suite. Je lui dis, que ses curiosités sur l'avenir, qu'il avoit cru avoir peu frappé et être depuis long-temps effacées, s'étoient renouvelées et grossies depuis quelque temps à tel point, qu'elles étoient regardées comme un crime du premier ordre, comme une impiété détestable, et par les yeux les plus favorables, comme une foiblesse qui feroit un tort extrême à tout ce qu'on avoit pensé de lui de grand et de solide. Je l'assurai qu'il étoit considéré comme un homme tourmenté d'une soif ardente de régner, non à la vérité par son ambition personnelle, mais inspiré par les choses qui lui avoient été montrées dans les exercices de ces curiosités, reçues avec terreur des uns, avec dédain des autres; mais de tous, comme ce qui lui avoit fait monter dans l'esprit ces superbes pensées qui ne pouvoient s'accorder

avec l'homme sage, moins encore avec le bon sujet.

J'ajoutai que de là se tiroient les sources de son affaire d'Espagne, avec les raisonnemens et les conséquences les plus sinistres, et bien d'autres choses encore que je ne pourrois prendre sur moi de lui déployer.

Il m'en pressa, et c'étoit ce que je voulois: après m'en être défendu assez long-temps pour exciter sa curiosité davantage et pour le préparer à entendre d'affreuses énormités, je lui dis que puisqu'il me le commandoit et puisqu'il *étoit encore en tel état*, qu'il étoit besoin qu'il sût tout, et ce que personne *n'osoit* lui dire; qu'il apprît donc qu'il s'étoit débité, et trop bien reçu par les fripons, et par ceux qui, trop éloignés, n'avoient aucunes connoissances de lui, qu'il avoit un concert avec la cour de Vienne pour épouser la reine douairiere d'Espagne, dont le grand amas d'argent et de pierreries lui serviroient à se frayer un chemin au trône d'Espagne, sans trop fouler les alliés; que pour y par-

venir, il répudieroit sa femme; que par l'autorité de l'Empereur, tout-puissant à Rome, par la terreur qu'il avoit inspirée au Pape, il feroit casser son mariage comme étant honteux et fait par oppression violente, conséquemment déclarer ses enfans bâtards; que n'en pouvant espérer de la reine douairière d'Espagne, il attendroit sa mort du bénéfice du temps et de l'âge pour épouser madame d'Argenton, à qui les génies avoient promis une couronne; que pour ne lui rien céler, il étoit doublement heureux d'avoir conservé madame la duchesse d'Orléans à travers les infirmités et les dangers de la grossesse et de la couche dont elle venoit de se tirer, parce qu'outre sa conservation, le recouvrement de sa santé faisoit honteusement taire les scélérats qui n'avoient pas craint de répandre qu'elle étoit empoisonnée, qu'il n'étoit pas fils de Monsieur pour rien, et qu'il alloit épouser sa maîtresse.

A ce terrible récit M. le duc d'Orléans fut saisi d'une horreur qui ne se peut décrire, et au même temps d'une douleur qui ne se peut exprimer, d'être déchiré d'une manière

si âprement et si singulièrement cruelle, et il s'écria plusieurs fois; et moi qui voulois avaler ce calice tout d'un trait, sans être obligé d'y replonger mes levres, j'avois toujours étouffé sa voix dans sa naissance, pour avoir le temps de tout dire de suite. Quand j'eus fini je me tus, et M. le duc d'Orléans aussi, qui étoit hors de lui-même.

Revenons à l'état de M. le duc d'Orléans en Espagne.

Ce prince comprit bientôt quelle faute il avoit faite de se brouiller avec madame de *Maintenon, et fut obligé dès-lors d'observer* son ennemie pour s'en *défendre : il sentit les* fautes que l'ambition et l'avarice fesoient commettre à la princesse des Ursins, et n'eut pas de peine à démêler qu'elle étoit extrêmement redoutée et haïe. Peut-être la simple curiosité le porta-t-elle à écouter quelques mécontents principaux. Les princes, sur tous les hommes, veulent être aimés. Tout rétentit en Espagne, et d'Espagne ici, de ses louanges en toutes façons : travail, détail, capacité, valeur, cou-

rage, esprit, industrie, ressource, affabilité, douceur; et je ne sais s'il ne prit point les hommages des devoirs rendus au rang et au pouvoir pour les hommages des cœurs, ni jusqu'à quel point il en fut flatté et séduit.

Après s'être aperçu par des effets, quoiqu'assez peu perceptibles, mais qu'il ne put méconnoître, de l'imprudence de ce bon mot fatal, il n'en fut que plus curieux pendant la seconde campagne, et son séjour après à Madrid, sur les déportemens de la princesse des Ursins; il n'en fut aussi que d'un accès plus ouvert aux plaintes des mécontents, sans toutefois en faire d'usage.

Stanhope, cousin de celui qui de mon temps fut ambassadeur en Espagne et depuis secrétaire d'état en Angleterre, commandoit les Anglois et étoit la seconde personne de l'armée du comte de Staremberg, opposée à celle que M. le duc d'Orléans commandoit. Ce général anglois avoit été fort débauché. Il avoit passé du temps à Paris; alors assez jeune, il y avoit connu l'abbé Dubois, comme on dit, *entre*

la

la poire et le fromage, et de là M. le duc d'Orléans, qui avoit fait avec lui, tout un hiver et un été, force parties, et toutes des plus libres.

Le Prince et le Général, devenus personnages en Espagne, vis-à-vis l'un de l'autre, se souvinrent du bon temps, et se le témoignerent autant qu'ils le purent réciproquement: ils saisirent également, pour s'écrire, par des trompettes, des occasions de passeport, d'échanges de prisonniers et autres semblables. Les mécontents du gouvernement de madame des Ursins se rassemblerent autour de lui, qui en fit si peu de mystere, que, de retour de l'armée à Madrid, il parla pour plusieurs, en remit quelques uns en grâce, obtint pour d'autres ce qu'ils désiroient, et répondit aux plaintes que lui en fit madame des Ursins en présence du Roi et de la Reine, qu'il avoit cru les servir en se conduisant de la sorte, pour jeter à ces gens-là un milieu entre Madrid et Barcelone, où ils se seroient précipités, s'ils n'avoient eu recours à lui, et s'il ne les eût retenus par paroles. Pas un des trois n'eut le mot à répondre; et sur ce qu'il offrit de

n'en plus écouter, ils le prierent de continuer à le faire; ils le presserent de hâter son retour en Espagne et se séparerent, à ce qu'il en parut, fort contents.

Il laissa, dans le dessein d'une fort courte absence, tous ses équipages, avec un nommé Renaut, que le duc de Noailles lui avoit donné, et qui lui servoit souvent de secrétaire, pour presser de sa part et en son absence les préparatifs convenus pour la campagne suivante, pour lui en rendre compte, et pour être au courant des choses dont il désiroit d'être instruit.

Le *comte de Châtillon*, premier gentilhomme de sa chambre, seigneur *pâuvreteux* et pere du duc de Châtillon qui, sans y penser, a si rapidement fait la plus grande fortune, demeura aussi en Espagne sous prétexte de s'épargner six cents lieues en si peu de temps; mais en effet pour courtiser madame des Ursins et tâcher d'attraper une grandesse.

Ce Renaut, que je n'ai jamais vu, étoit,

par ouï-dire, un drôle d'esprit et d'entreprise; actif, hardi, intelligent: mais on verra bientôt que le jugement n'étoit pas de la partie. Vers la fin de l'hiver, le Roi demanda à son neveu ce que c'étoit que Renaut, et pourquoi il ne l'avoit pas ramené? il ajouta qu'il feroit fort bien de le rappeler parce que c'étoit un intriguant qui se fourroit indiscrétement parmi les ennemis de madame des Ursins, à qui cela faisoit de la peine. M. le duc d'Orléans répondit aux questions du Roi et dit qu'il alloit mander à Renaut de revenir, et il le lui ordonna en effet. Renaut répondit qu'il s'alloit préparer au retour, et M. le duc d'Orléans n'y songea pas davantage.

Quelque temps après, le Roi lui demanda s'il avoit bien envie de retourner en Espagne, et il répondit d'une maniere qui, témoignant bien son désir de servir, ne marquoit aucun empressement, et ne fit nulle attention qu'il pût y avoir rien d'important caché sous cette question: il me la conta. Je blâmai la mollesse de sa réponse, je lui représentai combien il importoit que la paix seule mît fin à ses cam-

pagnes; que cessant de servir pendant la guerre, il se trouveroit au niveau des autres généraux d'armées remerciés, et tout ce qu'il avoit fait, oublié, sans qu'il lui restât d'autre considération que celle de sa naissance, au lieu qu'achevant cette guerre et continuant d'y bien faire, il étoit difficile qu'il ne demeurât pas de quelque chose à la paix. D'ailleurs (car on comptoit encore alors que Monseigneur et M. le duc de Bourgogne serviroient), nul autre pays ne lui convenoit comme l'Espagne, où, éloigné de concurrence et d'envie, comme de courriers de cabinet, il étoit en liberté. De servir en Flandres, sous Monseigneur, ou en Allemagne, sous monseigneur le duc de Bourgogne, ce n'étoit plus commander une armée. En Flandres c'étoit figurer péniblement dans une Cour qui auroit ses épines, risquer sa réputation, si la politique l'emportoit, sinon s'exposer à des contradictions fâcheuses, dont le poids de l'envie et des mauvais offices retomberoit sur lui, selon que les événemens seroient bons ou mauvais, lorsqu'ils auroient paru les suites de son opinion.

En Allemagne c'étoit un voyage et non une campagne, où le duc d'Harcourt et le duc d'Hanover ne chercheroient qu'à subsister.

Ne servir plus, outre ce qui a été remarqué, ce seroit, en cas de malheur, s'exposer à être saisi, comme une ressource, pour aller réparer des fautes peut-être peu réparables et peut-être également dangereuses à réparer pour la politique, et à ne pas réparer pour l'Etat et sa propre réputation; enfin c'étoit se perdre aisément en acceptant, le plus surement encore en refusant.

Ces raisons parurent déterminer M. le duc d'Orléans à un désir plus effectif de retourner en Espagne; et à peu de jours de là le Roi lui demandant comment il se croyoit être avec la princesse des Ursins, il lui répondit qu'il avoit lieu de se persuader d'être bien avec elle, parce qu'il n'avoit rien fait pour y être mal: à quoi le Roi répartit qu'elle craignoit pourtant fort son retour en Espagne, qu'elle demandoit qu'on ne l'y renvoyât pas; qu'elle se plaignoit, qu'encore qu'elle eût tout fait pour lui plaire,

il s'étoit lié avec tous ses ennemis ; que son secrétaire Renaut entretenoit avec eux un commerce secret, qui l'avoit obligée à demander son rappel, dans la crainte qu'il ne lui fît de la peine par le nom de son maître. M. le duc d'Orléans répondit qu'il étoit infiniment surpris de ces plaintes de madame des Ursins ; qu'il avoit toujours eu grand soin, comme Sa Majesté le lui avoit recommandé, de ne se mêler d'aucunes affaires que de celles de la guerre ; qu'il n'avoit rien oublié pour ôter à madame des Ursins tout ombrage ; qu'il n'avoit voulu entrer en rien, pour lui témoigner qu'il vouloit vivre en union et en amitié avec elle.

Il y avoit en effet vécu, et il conta au Roi l'éclaircissement qu'il avoit eu avec elle, dont elle avoit été très-satisfaite, ainsi que leurs Majestés catholiques, qui y étoient présentes, et qui tous trois l'avoient prié de continuer à écouter et à ramener les mécontents, et à presser son retour en Espagne, dont il étoit alors prés de partir. Il ajouta qu'il étoit vrai qu'il savoit beaucoup de malversations et de dangereux maneges de la princesse des Ursins, qui

ne pouvoient tourner qu'à la ruine de L. M. C. et de leur couronne; que madame des Ursins, qui s'en doutoit peut-être, craignoit en lui ces connoissances, et pour cela ne vouloit pas qu'il retournât; mais qu'il avoit si bien retenu ce que Sa Majesté lui avoit prescrit, qu'il osoit la prendre elle-même à témoin, que c'étoit là la premiere fois qu'il prenoit la liberté de lui en parler; que quelque nécessité qu'il vît à lui en rendre compte, il l'eût toujours laissé dans le silence, s'il n'eût été obligé de le rompre là-dessus en lui parlant de l'éloignement de madame des Ursins pour lui, également ignoré et non mérité par lui.

Le Roi pensa un moment, et lui dit que les choses étant en cet état il croyoit plus à propos qu'il s'abstînt de le renvoyer en Espagne; que les affaires se trouvoient en une crise où l'on doutoit à qui elle demeureroit; que si son petit-fils en sortoit, ce n'étoit pas la peine d'entrer en rien sur l'administration de madame des Ursins; que s'il conservoit cette couronne, il seroit à propos alors de parler à fond de cette démonstration, et qu'il seroit

en ce temps-là bien aise de consulter son neveu. M. le duc d'Orléans s'en tint là, et me le conta, médiocrement fâché, à ce qu'il me parut, et moi plus que lui, par les raisons qui ont été rapportées. Il me dit que toute cette intrigue s'étoit conduite, de madame des Ursins à madame de Maintenon immédiatement, et que c'étoit du Roi qu'il l'avoit appris, c'est-à-dire, que madame des Ursins s'étoit adressée là-dessus à elle, sans aucun autre canal intermédiaire; aussi n'en avoit-elle pas besoin, surtout sur une vengeance commune.

Peu après il devint public, que M. le duc d'Orléans ne retourneroit point en Espagne, parce que, ne s'y agissant guère que d'en ramener les troupes françoises, cet emploi ne lui convenoit pas. Alors le Roi dit à M. d'Orléans d'en faire revenir ses équipages, et lui ajouta, à l'oreille, de les envoyer chercher par quelqu'un des siens, qui, dans la conjoncture présente, pût être le porteur de ses protestations à tout événement; si par un traité Philippe V quittoit le trône d'Espagne, son neveu par là conservoit ses droits, en faisant doucement recevoir ses protestations.

Au moins ce fut ce que m'en dit M. le duc d'Orléans, et ce que peu de gens voulurent croire dans la suite, car il faut parler avec exactitude. Ce prince choisit pour cet effet un nommé Flotte, que je n'ai jamais vu, non plus que Renaut, parce que je n'ai jamais eu d'habitude dans sa maison, et n'y ai connu personne. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'adresse, de hardiesse, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lausun qui en faisoit cas, qui avoit été à lui au temps de ses plus importantes affaires avec Mademoiselle, qui s'en étoit beaucoup mêlé, et à laquelle il étoit passé ensuite, mais comme l'instrument principal de tout entre eux dans les temps les plus fâcheux et dans ceux de la prison de M. de Lausun jusqu'à son retour et jusqu'à ses brouilleries depuis avec Mademoiselle, à la mort de laquelle il étoit entré chez Monsieur; à la mort de Monsieur il étoit demeuré à M. le duc d'Orléans, qui s'en étoit servi, à la guerre, d'aide-de-camp de confiance, en Italie et en Espagne.

Cet homme, comme on voit, nourri dans l'intrigue, s'en alla droit à Madrid. En chemin

il reçut des nouvelles de Renaut, qui y étoit toujours demeuré, et qui lui donnoit avis de son départ et du lieu où il le rencontreroit. Flotte ne le trouva point au rendez-vous ; il crut qu'il avoit différé son départ, et qu'il le rencontreroit plus loin : avançant toujours sans le voir, il ne douta pas qu'il ne se trouvât encore à Madrid et qu'il l'y attendoit. Il y arriva, il y séjourna quelque temps, y chercha Renaut inutilement; il y vit quelques personnes, et même quelques Grands en commerce avec Renaut, qui ne purent lui en donner de nouvelles. Je n'ai point su ce que Flotte en pensa; mais il séjourna assez à Madrid, puis s'en alla à l'armée, qui étoit encore répandue dans ses quartiers d'assemblée. Il y salua le maréchal de Besons pour lequel il n'avoit point de lettre, et demeura trois semaines à rôder de quartier en quartier, sans rien répondre de précis ni de juste à Besons qui ne voyoit point de fondement à ce long séjour, dont il étoit surpris, et qui le pressoit de retourner en France. Enfin Flotte fut prendre congé du Maréchal, et lui demanda une escorte pour s'en aller de compagnie avec un commissaire des vivres qui

vouloit aussi repasser les Pyrénées. Lui et ce commissaire partirent au matin de chez Besons tous deux dans une chaise à deux, avec vingt dragons d'escorte.

Comme ils s'éloignoient du quartier du Maréchal, le Commissaire vit de loin deux gros escadrons qui s'approchoient d'eux peu à peu, qu'il reconnut être de la cavalerie du roi d'Espagne. Le soupçon qu'il en prit lui fit bientôt passer la tête par la portiere, d'où il vit que ces escadrons les suivoient. Il le dit à Flotte, qui d'abord n'en prit point d'ombrage, mais qui à demi-lieue de là commença aussi à s'en inquiéter. Ils raisonnerent ensemble dans la chaise, et firent encore deux lieues, au bout desquelles ils remercierent leur escorte, comme n'en ayant plus besoin, pour voir alors ce que deviendroient ces deux escadrons.

Les dragons, qui étoient françois, insisterent un peu à les suivre par civilité, puis voulurent les quitter; mais aussitôt que les escadrons s'en apperçurent, ils vinrent au trot, et empêcherent les dragons de se retirer. Ce bruit si proche

obligea le Commissaire à regarder ce que ce pouvoit être; et voyant alors qu'il y avoit du dessein sur eux, il le dit à Flotte et lui demanda s'il n'avoit point de papiers sur lui. Flotte fit bonne contenance, mais un moment après, remarquant quelques cavaliers détachés qui les côtoyoient, il pria le Commissaire de se charger d'un porte-lettre qu'il lui fit doucement couler. Il n'en étoit plus temps, car un des cavaliers le remarqua, et arrêta la chaise que les escadrons envelopperent. Les dragons là-dessus firent mine de la vouloir défendre; mais celui qui commandoit les escadrons s'approcha du lieutenant des dragons, lui dit civilement qu'il avoit ses ordres, que l'*inégalité du nombre* le devoit retenir, puisqu'il s'opposeroit vainement à ce qu'il devoit faire, et qu'enfin il seroit fâché d'être obligé de le désarmer.

A cela il n'y avoit, et n'y eut point de réplique. Un exempt des gardes-du-corps du roi d'Espagne, jusques-là mêlé parmi les cavaliers, s'avança à la chaise, et se fit connoître par un ordre par écrit qu'il montra; fit mettre pied à terre à Flotte et au Commissaire, fouilla

entierement la chaise, puis Flotte partout, et averti qu'il fut, il commanda au Commissaire de lui remettre ce que Flotte lui avoit fait couler, et l'avertit de ne pas s'exposer au mauvais traitement qui l'attendoit s'il lui donnoit la peine de le fouiller. Le Commissaire ne se le fit pas dire deux fois, et donna le porte-lettre, après quoi l'exempt lui dit *qu'il étoit libre*, et lui permit de remonter en chaise et de continuer son voyage.

En même temps Flotte fut mis sur un cheval, environné d'officiers qui s'assurerent de sa personne, et il fut conduit chez le marquis d'Aguilar au même quartier d'où il venoit de partir. Le marquis d'Aguilar, grand d'Espagne, fils du vieux Trigilliana, est le même qui vint à Paris persuader le malheureux siége de Barcelonne. Il commandoit alors les troupes d'Espagne en chef sous le maréchal de Besons, et il étoit vendu à madame des Ursins. Dès qu'il fut averti de la capture, il alla trouver Besons, à qui il dit tout ce qu'il put de plus soumis, pour excuser ce qu'il venoit de faire exécuter, sans sa permission ni sans sa parti-

cipation, dans son armée, fondé sur un ordre par écrit de la main du roi d'Espagne, qu'il lui fit lire.

Besons tout irrité qu'il étoit l'écouta sans l'interrompre, et lut l'ordre du roi d'Espagne, qui étoit positif pour cette exécution, et pour ne lui en rien communiquer. En le rendant au marquis d'Aguilar, il lui dit que Flotte, qu'il avoit connu et cru un garçon fort sage, étoit bien coupable, puisqu'appartenant à monseigneur le duc d'Orléans, le roi d'Espagne se portoit à cette extrémité. Il congédia d'Aguilar, étonné au dernier point; mais sans perdre le jugement, il manda l'aventure à monseigneur le duc d'Orléans, l'avertit qu'il n'en rendroit compte au Roi que par l'ordinaire qui ne pourroit arriver que six jours après un courier qu'il venoit de dépêcher, le fit rattraper avec ce billet, avec ordre de le rendre à monseigneur le duc d'Orléans, à l'insu de qui que ce fût, de maniere que ce prince en fut averti six jours avant le Roi et avant personne.

Il tint le cas si secret qu'il m'en fit un à

moi-même; et cependant je ne sais quel usage il fit de l'avis reçu si fort à propos. Il vint au Roi par l'ordinaire qui arriva le douze juillet de l'armée de Madrid, et le Roi le dit à son neveu, qui fit le surpris et qui avoit eu le loisir de se préparer. Il répondit au Roi qu'il étoit étrange qu'on arrêtat ainsi un de ses gens; qu'ayant l'honneur de lui appartenir de si près, c'étoit à Sa Majesté à en demander raison, et à lui, à l'attendre de sa justice et de sa protection.

Le Roi répartit que l'injure le regardoit plus en effet lui-même que son neveu, et qu'il *alloit* donner ordre à Torcy d'écrire là-dessus, comme *il falloit*, en Espagne.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'un tel éclat fit grand bruit en Espagne et en France; mais quel qu'il fût d'abord, ce ne fut rien en comparaison des suites. J'en parlai alors à monseigneur le duc d'Orléans qui me parut tout attendre de l'effet des lettres du Roi. Je lui demandai à cette occasion des nouvelles de Renaut, et j'appris qu'il n'en avoit eu aucune

depuis la réponse qu'il lui avoit faite à l'ordre de revenir; que Flotte ne l'avoit trouvé ni sur la route, ni à Madrid, et qu'on ne savoit ce qu'il étoit devenu.

Tout cela me fit entrer en soupçon qu'il y avoit du plus en cette affaire; que Renaut avoit été arrêté, et que ces choses ne s'étoient point exécutées sans la participation du Roi.

Je dis à monseigneur d'Orléans que cela seul, de n'avoir point eu de nouvelles de Renaut depuis le départ de Flotte, lui auroit dû donner de l'inquiétude de l'un, et des précautions pour l'autre. Il en convint, puis me dit que Flotte n'étant allé que pour ce que le Roi lui avoit dit de ses protestations, il n'avoit pu prendre de défiance; qu'à la façon dont le Roi lui avoit parlé, il ne pouvoit croire qu'il y fût entré; mais un coup de hardiesse et de curiosité de madame des Ursins (qui donnoit en cela un second tome des dépêches de l'abbé d'Estrées), pour découvrir à quels ennemis elle avoit à faire, et cacher la sienne sous prétexte d'une affaire d'Etat, dont les moindres soupçons excusent tous les éclats.

Le raisonnement que la connoissance des artifices, et de la hardiesse de la princesse des Ursins m'avoit déjà fourni à moi-même, me persuada encore plus de la bouche de monseigneur le duc d'Orléans, et je crus qu'il falloit suspendre tout raisonnement jusqu'à l'arrivée de la réponse d'Espagne. Cependant on ne l'attendoit pas pour exciter le déchaînement contre monseigneur le duc d'Orléans.

Alors la cabale de Meudon avoit manqué à demi son coup sur monseigneur le duc de Bourgogne; mais elle l'avoit détruit auprès de Monseigneur. L'occasion étoit trop belle contre le seul prince du sang royal qui pût figurer, pour n'en pas profiter dans toute son étendue et se faire place nette.

Cette politique se trouvoit aiguisée de la haine personnelle de madame la Duchesse, fondée sur les distinctions de rang auxquelles les Princes du sang ne pouvoient s'accoutumer; plus vivement encore sur ces choses de galanteries qui, pour avoir vieilli, ne se pardonnent point; enfin sur la jalousie du commandement

des armées, quoiqu'elle fût fort éloignée d'aimer monseigneur le Duc, lequel ne se contraignit point de dire et de faire le pis qu'il put.

Il se publia dans ces circonstances que monseigneur le duc d'Orléans avoit essayé de se faire un parti qui le portât sur le trône d'Espagne, en chassant Philippe V, sous prétexte de son incapacité, de la domination de madame des Ursins, et de l'abandon de la France, retirant ses troupes. On dit que le duc d'Orléans avoit traité avec Stanhope pour être protégé par l'Archiduc, dans l'idée qu'il importoit peu à l'Angleterre et à la Hollande qui régnât en Espagne, pourvu que l'Archiduc demeurât maître de tout ce qui étoit hors de son continent, et que celui qui auroit la seule Espagne, fût à eux, placé de leur main, dans leur dépendance et, de quelque naissance qu'il fût, ennemi ou du moins séparé de la France : voilà ce qui eut le plus de cours.

Il y en avoit qui alloient plus loin. Ceux-là ne parloient de rien moins que de la condition de faire casser à Rome le mariage de madame

la duchesse d'Orléans comme indigne, fait par force, et conséquemment qu'on feroit déclarer ses enfans bâtards, à la sollicitation de l'Empereur, afin d'épouser la Reine sœur de l'Impératrice et veuve de Charles II, qui avoit encore alors des trésors, pour monter avec elle sur le trône, quoiqu'il fût sûr qu'elle n'auroit pas d'enfants, dans l'intention d'épouser après elle la d'Argenton. Enfin, pour abréger les formes longues et difficiles, on vouloit que le Prince eût conçu le projet d'empoisonner madame la duchesse d'Orléans; grâce aux alembics, aux laboratoires, aux amusements de physique et de chimie, et à la gueule ferrée et soutenue des imposteurs.

Monseigneur le duc d'Orléans ne laissa pas d'être heureux que madame sa femme, qui étoit grosse et qui eut en ce même temps une très-violente colique (qui redoubla ces horreurs), s'en tira heureusement et bientôt après accoucha de même, dont le rétablissement ne servoit pas peu à les faire tomber.

Cependant la réponse d'Espagne n'arrivoit

point, et la plus saine partie de la Cour commençoit à se hérisser. Monseigneur le duc d'Orléans l'attendoit toujours. Le Roi et plus encore Monseigneur le traitoient avec une froideur qui le mettoit fort mal à l'aise, et à cet exemple la plupart de la Cour se retiroit ouvertement de lui.

J'étois alors dans une espece de disgrace. Je n'allois plus à Marly, et cette situation désagréable étoit visible à la Cour. Ma liaison si étroite avec monseigneur le duc d'Orléans inquiéta mes amis qui me presserent de m'en écarter un peu. L'expérience que j'avois de ce que savoient faire ceux qui me haïssoient ou me craignoient, surtout la cabale de Meudon qui étoit celle de Vendôme, en particulier monseigneur le Duc et madame la Duchesse, me fit bien faire réflexion à moi-même, que dans l'état où je me trouvois avec le Roi, cette liaison si grande leur donnoit beau jeu. Mais tout considéré je crus qu'à la Cour comme à la guerre, il falloit de l'honneur et du courage, et savoir avec discernement affronter les périls; je ne crus donc pas en devoir témoigner la

moindre crainte ni marquer la moindre différence dans ma liaison ancienne et si intime avec monseigneur le duc d'Orléans, au temps de son besoin, par l'étrange abandon qu'il éprouvoit.

V.

Les Grands d'Espagne persuadent le duc d'Orléans de la prochaine chute du parti du Roi, et de la nécessité de le remplacer, en accélérant sa chute. Horreur de ce prince pour ce parti : il consent de se laisser porter sur le trône après la chute du Roi : ses aveux au duc de Saint-Simon.

ENFIN les réponses de l'Espagne étant venues depuis assez long-temps, sans qu'on en eût parlé, ce prince m'avoua que plusieurs gens considérables, Grands d'Espagne et autres, lui avoient persuadé qu'il n'étoit pas possible que le roi d'Espagne s'y pût soutenir, et de là lui avoient proposé de hâter sa chute et de se mettre à sa place; qu'il avoit rejeté cette proposition avec l'indignation qu'elle méritoit,

mais qu'il étoit vrai qu'il s'étoit laissé aller à celle de s'y laisser porter, si Philippe V tomboit de lui-même sans aucune espérance de retour, parce qu'en ce cas, il ne lui causeroit aucun tort, et feroit un bien au Roi et à la France de conserver l'Espagne dans sa maison, ce qui ne lui seroit pas moins avantageux qu'à lui-même; que, cela se faisant sans la participation du Roi, il ne se trouveroit point embarrassé de renoncer par la paix, ni les ennemis en peine d'un prince porté sur le trône par le pays même, séparément de la France, avec qui l'apparence d'union et de liaison ne pouvoit pas être telle qu'avec Philippe V.

Cet aveu ne me donna pas opinion du projet, ni le désir de presser pour en savoir davantage, supposé qu'il y eût du plus. Je me rabattis dans cette crainte, à remontrer à ce prince l'absurdité d'un projet si vide de sens, que ce seroit perdre le temps que de s'amuser à raconter ici tout ce que je lui en dis et démontrai bien aisément. Je lui conseillai ensuite de faire l'impossible pour pénétrer jusqu'où le Roi en savoit, pour éviter de lui en donner

soupçon de plus, en matieres si jalouses et si fâcheuses, au mieux qu'elles se tournassent: et je lui conseillai d'avouer au Roi ce qu'il en apprendroit, ou si le Roi étoit déjà informé, de lui raconter ce qu'il venoit de me dire, surtout lui en faisant bien remarquer les *bornes et l'intention*; de lui demander pardon de ne lui avoir pas fait la confidence plutôt et reçu ses ordres; de s'en excuser sur ce qu'il n'y avoit rien de mauvais dans le projet contre son service ni contre le roi d'Espagne; et sur ce que l'ayant su, la conscience de sa Majesté auroit pu être embarrassée sur les renonciations à faire à la paix, si alors elles lui étoient demandées. J'ajoutai à ce prince qu'avec tout cela je ne voyois pas une plus mauvaise, plus triste ni en même temps si folle ni plus impossible entreprise; ni un plus grand malheur pour lui, que de s'y être laissé entraîner, dont toutefois à force d'esprit, de conduite, de naissance, il falloit qu'il tâchât de sortir au moins mal qu'il se pourroit, et qu'il ne s'abandonnât pas soi-même dans l'état d'abandon général où il étoit, et dans une situation des plus cruelles, où déjà il se trouvoit réduit. Il goûta fort mon

conseil ; il convint à demi de la faute et de la folie; il m'avoua qu'il avoit laissé Renaut en Espagne pour la suivre, que Flotte devoit aussi s'y concerter avec lui.

Madame des Ursins avoit trop d'espions de tous les genres; elle étoit trop occupée de sa haine contre monseigneur le duc d'Orléans; elle avoit conçu trop de défiance de la protection qu'il avoit donnée aux mécontents; elle avoit trop de soupçons de la conduite de Renaut laissé en Espagne depuis qu'elle avoit demandé qu'il en fût rappelé; elle y fut trop confirmée par l'arrivée de Flotte sous un prétexte aussi frivole que celui de venir chercher des équipages, tandis qu'il ne manquoit pas de gens pour les ramener; enfin elle avoit un trop vif intérêt à pénétrer et à faire des affaires à monseigneur le duc d'Orléans, pour n'être pas instruite.

Renaut se conduisit, à ce que j'ai ouï dire depuis, avec la derniere imprudence; il ne ménagea ni ses allées, ni ses venues, ni ses commerces, très-justement suspects à madame

des Ursins, parce qu'il n'étoit lié qu'avec ses ennemis. La tête de cet homme tourna; il ne put porter le poids d'une confiance si importante à l'entremise de choses si hautes; il se crut l'arbitre des récompenses de tout ce qui entreroit dans le parti, et jusqu'à ses discours le trahirent et le firent arrêter secrétement, un peu avant l'arrivée de Flotte, qui, moins indiscret, mais marchant à tâtons, sans Renaut, donna dans des piéges qui le perdirent.

L'intervalle de ce rappel, en tout, puis, en partie, des troupes françoises, leur parut une conjoncture d'ébranlement à en profiter. Ceux qui en Espagne avoient séduit monseigneur le duc d'Orléans, de l'extravagance de ce projet impossible, saisirent la même conjoncture pour grossir le parti, et tous, avec si peu de précaution, que leur conduite aussi insensée que leur projet même le fit aisément découvrir, et causa tout cet affreux scandale.

Telle fut l'origine, si féconde en événements dans la suite des temps, de la haine de la cour d'Espagne pour M. le duc d'Orléans, à qui elle ne

le put jamais pardonner, jusque-là qu'elle ne voulut pas même s'instruire à fond de l'entreprise. Revenons aux anecdotes relatives au ministere de la cour de Louis XIV.

V I.

Anecdote de la cour de France, *en* 1708.

CHAMILLART étoit en danger, et je ne pouvois douter de l'extrême mauvaise volonté pour lui de madame de Maintenon et de madame la duchesse de Bourgogne, et il étoit sans cesse coiffé par deux rudes lévriers. Le maréchal de Boufflers ne l'avoit jamais aimé et se plaignoit nouvellement et avec amertume de tout ce dont il avoit manqué à Lille : il lui étoit revenu qu'il avoit tu quelques-unes des blessures qu'il y avoit reçues, et que le Roi avoit apprises d'ailleurs avec surprise. Impuissance peut-être pour l'un, et pour l'autre, ne vouloir pas alarmer, n'étoient pas des crimes; mais le Maréchal, sensible et littéral, les trouvoit tels. Il m'en avoit souvent fait des plaintes sans

que j'eusse pu lui remettre l'esprit là-dessus. Il étoit persuadé de plus que le poids étoit trop fort pour Chamillart ; et encouragé par madame de Maintenon qui étoit toute pour lui et entraînée par Harcourt, le Maréchal se contraignoit peu sur le Ministre ; il s'en faisoit comme un point d'honneur et de bon citoyen ; et le maréchal d'Harcourt le mettoit savamment en piece dans les entretiens particuliers qu'il avoit.

Un jour, entre autres, qu'il déclamoit rudement contre lui chez madame de Maintenon, à qui il ne pouvoit douter que cela ne déplaisoit pas, elle lui demanda qui donc il mettoit à sa place. *M. Fagon*, lui répondit-il froidement. Elle se mit à rire et à lui remontrer qu'il n'étoit pas occasion de plaisanter.

Je ne plaisante point aussi, Madame, répliqua-t-il. *M. Fagon est bon médecin, point homme de guerre, non plus ; M. Fagon est homme de beaucoup d'esprit et de sens, et M. Chamillart n'a ni l'un, ni l'autre : M. Fagon d'entrée et faute d'expérience pourra faire des fautes, mais il les corrigera bientôt à force de réflexion*

et d'esprit ; M. Chamillart en fait aussi et ne cesse d'en faire qui perdront l'Etat, et avec cela, il n'y a en lui aucune ressource : ainsi je vous répete très-sérieusement que M. Fagon y vaudroit beaucoup mieux.

Il n'est pas concevable le mal que ce sarcasme fit à Chamillart et le ridicule qu'il lui imprima. Le fin normand comptoit bien sur les plaies profondes que feroit à Chamillart ce bizarre parallelle si cruellement soutenu : il parvint jusques au Roi et à bien des gens qui en jugerent de même.

VII.

Madame de Maintenon, plaçant et déplaçant les ministres, précipite Chamillart et éleve Voisin.

CHAMILLART étoit doux, simple, obligeant, et vrai ; droit, grand travailleur, aimant l'Etat et le Roi comme sa maîtresse; attaché à ses amis ; mais s'y méprenant beaucoup ; nullement haineux; allant son grand chemin, à ce qu'il

croyoit le meilleur; avec peu de lumieres, opiniâtre à l'excès, et ne croyant jamais se tromper; confiant sur tout chapitre, et surtout infatué que, marchant droit, et ayant le Roi pour lui, comme il n'en doutoit jamais, tout autre ménagement, excepté madame de Maintenon, étoit inutile.

Avec cette opinion, trop ignorant de la Cour au milieu d'elle, il se l'aliéna par le mariage de son fils; il augmenta son aversion par son entêtement en faveur de M. de Vendôme contre M. le duc de Bourgogne, comme un aveugle qui ne voit que par autrui; enfin il se la déchaîna sciemment par amour de l'Etat, et par sa passion pour la personne du Roi et pour sa gloire, par le projet de le mener reprendre Lille.

Cette cabale si puissante, qui lui fit voir et croire et faire tout ce qu'elle vouloit sans aucun ménagement sur les choses d'Italie, mais surtout sur celles de Flandres, ne lui fut après d'aucun usage. M. de Vendôme étoit perdu; M. de Vaudemont sur le côté pour avoir trop

prétendu: quant à mademoiselle de Lillebonne, on sait comme elle en usa contre mademoiselle Choin et lui; conséquemment sa sœur, qui n'étoit qu'un avec elle et M. du Maine, avoit trop besoin de madame de Maintenon pour ne pas lui sacrifier Chamillart, après lui avoir sacrifié sa propre mere.

Chamillart eut un autre malheur, qui est extrême pour un ministre: il n'étoit environné que de gens qui n'avoient pas le sens commun et qui n'avoient pu acquérir, à la Cour et dans le monde, les connoissances les plus communes, et, ce qui n'est pas moins fâcheux que le défaut du *solide*, qui tous les deux avoient un *maintien*, des façons et des propos ridicules. Tels étoient ses deux freres; tels, et très-impertinents, de plus, étoient Le Rebours son cousin-germain, et Gayet beau-pere de son frere, qu'il avoit fait intendant des finances.

Ses deux cadets, les meilleures créatures du monde, et la duchesse de Lorges, avec de l'esprit, mais des folies, dont l'ivresse de la for-

tune et des plaisirs a même céssé à peine à sa disgrace. L'aînée étoit la seule qui avoit de l'esprit, du sens et de la conduite : elle s'est fait aimer, estimer, plaindre et recueillir de tout le monde ; mais outre qu'elle ne voyoit et ne savoit pas tout, elle n'étoit pas *bastante* pour arrêter et gouverner les autres, ni être le conseil de son pere qui n'aimoit ni ne croyoit avoir besoin d'aucun avis.

Madame Chamillart passoit ses matinées entre son tapissier et sa couturiere, et son après-dîner au jeu ; elle ne savoit pas dire deux mots ; elle ignoroit tout, et, comme son mari, ne se doutoit de rien. Voulant être polie elle se faisoit moquer d'elle, quoique ce fût la meilleure femme du monde, sans avoir en elle, ni de quoi tenir ses filles, ni leur donner la moindre éducation. Incapable de tous soins de ménage, de dépenses, de biens et d'économie, elle fut abandonnée en total à l'abbé de la Proustiere, leur parent, qui y entendoit aussi peu qu'elle, et qui mit leurs affaires en désaroi.

Le lundi matin on sut que le triomphe de

madame de Maintenon étoit entier, et qu'à la place de Chamillart, chassé la veille, Voisin, sa créature, tenoit cette fortune de sa main. Il figurera maintenant jusqu'à la mort du Roi, si grandement et si principalement, qu'il faut faire connoître ce personnage et sa femme qui lui fit sa fortune.

VIII.

Portrait de Chamillart et de Voisin; son histoire.

VOISIN avoit parfaitement la plus essentielle qualité, sans laquelle nul ne pouvoit entrer et n'est jamais entré dans le conseil de Louis XIV en tout son regne, qui est celui de la pleine et parfaite roture, si on en excepte le seul duc de Beauvilliers; car M. de Chevreuse, quoiqu'il en fût, n'y entra et n'y parut jamais; le premier maréchal de Villeroy ne fut point ministre, et l'autre ne le fut pas un an.

Voisin étoit petit-fils d'un premier commis au greffe criminel du parlement, qui le devint

après en chef, et qui mourut dans cette charge. On juge bien qu'il ne faut pas monter plus haut. Le frere aîné du pere de Voisin dont je parle, passa, avec grande réputation d'intégrité et de capacité, par les intendances ; il fut prévôt des marchands et devint conseiller d'Etat très-distingué. C'étoit un de ces modestes et sages magistrats de l'ancienne robe, qui étoit fort ami de mon pere, et que j'ai vu souvent chez lui. Il maria sa fille, unique héritiere, à Lamoignon, mort président-à-mortier, fils du premier Président et frere aîné du trop célebre Bâville. Le pere de notre Voisin fut maître des requêtes et eut diverses intendances, dans lesquelles il mourut.

Son heureux fils fut le seul de trois freres, qui parut dans le monde, et une fille mariée à Vaubourg, mort conseiller d'Etat, après beaucoup d'intendances, frere aîné de Desmarets, contrôleur-général.

Voisin épousa en 1683 la fille de Trudaine, maître des comptes, et 5 ans après, étant maître des requêtes, il fut, je ne sai par quel crédit,

envoyé intendant en Hainault, dont il ne sortit que conseiller d'Etat en 1694.

Sa femme avoit un visage fort agréable, sans rien d'emprunté ni de paré : l'air en étoit doux, simple, modeste, retenu et mesuré : elle étoit toute occupée de son domestique et de bonnes œuvres. Au fond elle avoit de l'esprit, du sens, du manege, de l'adresse, de la conduite, et surtout une insinuation naturelle et l'art d'amener les choses sans qu'il y parût. Personne ne s'entendoit mieux qu'elle à tenir une maison et à la magnificence, quand cela convenoit, sans offenser par la profusion ; à être libérale avec choix et avec grâce, et à porter l'attention à tout ce qui pouvoit lui concilier le monde. L'opulence de sa maison et plus encore ses manieres polies et attrayantes, mais avec justesse à l'égard des différences des personnes, l'avoient extrêmement fait aimer, surtout des officiers, pour le soulagement desquels elle fit des merveilles pendant les siéges et après les actions qui se passerent en Flandres, soit par ses soins, soit avec de l'argent et de toutes façons. Elle avoit fait beaucoup de liai-

sons avec M. de Luxembourg, qui y commandoit tous les ans les armées, et avec la fleur la plus distinguée des généraux qui y servoient, surtout avec M. d'Harcourt, qui y eut toujours des corps séparés. M. de Luxembourg l'avertit de bonne heure de ce qu'il falloit faire pour plaire à madame de Maintenon, venant sur la frontiere; elle en sut profiter parfaitement. Elle la reçut chez elle à Dinant, où elle fût, pendant que le Roi assiégeoit Namur; la salua à son arrivée; pourvut avec le dernier soin à la commodité et à l'arrangement de son logement; courtisa jusqu'à ses moindres domestiques; se renferma après dans sa chambre, sans se montrer à elle, ni aux autres dames de la Cour, que précisément pour le devoir; donnant ordre à tout de cette retraite, de maniere à contenter tout le monde, mais comme si elle n'eût pas habité sa maison.

Une réception si fort dans le goût de madame de Maintenon, la prévint favorablement pour son hôtesse. Ses gens, charmés d'elle, s'empresserent à lui raconter tout ce qu'elle avoit

fait après Neerwinde pour les officiers et les soldats blessés, sa libéralité, le bon ordre de sa maison, et à lui vanter sa piété et ses bonnes œuvres. Une bagatelle heureuse, heureusement prévue, toucha tout-à-fait madame de Maintenon. En un instant la saison passa d'une chaleur excessive à un froid humide et qui dura long-temps. Aussitôt une belle robe de chambre, mais modeste, parut dans un coin de sa chambre, et ce présent, d'autant plus agréable que madame de Maintenon n'en avoit point apporté de chaude, ne lui en parut que plus galant par la surprise et la simplicité de s'offrir tout seul.

La retenue de madame Voisin acheva de la charmer; car elle restoit souvent deux jours de suite sans la voir, non pas même à son passage: elle n'alloit chez elle que lorsqu'elle l'envoyoit chercher; à peine s'y vouloit-elle asseoir, toujours occupée de la crainte de l'importuner et de l'attention à saisir le moment de s'en aller. Une telle circonspection, à quoi madame de Maintenon n'étoit pas accoutumée, tint lieu du plus grand mérite. La rareté de-

vint la source du désir qui attira à l'habile hôtesse les agréables reproches, qu'elle étoit la seule personne qu'elle n'eût pu apprivoiser. Elle prit un véritable goût à sa conversation et à ses manieres ; mais madame Voisin ne se mêla jamais de rien, même après qu'elle fut initiée ; et finalement elle plut si fort à madame de Maintenon, dans le long séjour qu'elle fit chez elle, qu'elle s'offrit véritablement à elle et lui ordonna de la voir toutes les fois qu'elle iroit à Paris. Il parut toujours plus d'obéissance dans l'exécution que d'empressement, et elle réussit de plus en plus par ses manieres respectueuses et si réservées.

Le voyage de Flandres de 1693 donna un nouveau degré à cette amitié, qui valut l'année suivante, une place de conseiller d'Etat à Voisin. Fixés de la sorte à Paris, sa femme se tint dans la même réserve, ne voyoit que rarement madame de Maintenon, et presque toujours mandée. Devenue plus familiere, elle venoit quelquefois d'elle-même par reconnoissance, par attachement, toujours de loin en loin, ensorte que ce commerce demeura long-

temps inconnu, à l'abri de l'envie, des réflexions et des mauvais offices.

Avec le même art, mais diversifié, suivant les convenances, elle sut cultiver les gens principaux qu'elle avoit le plus vus en Flandres, et jusqu'à Monseigneur, qui y avoit commandé en 1694, et à qui M. de Luxembourg, général de l'armée sous lui, en avoit dit mille biens, et d'autres gens encore depuis.

Le mari de son côté, assidu à ses fonctions, ne parut songer à rien jusqu'à ce que Chamillart, trop chargé d'affaires, remit celles de S. Cyr, que madame de Maintenon donna à Voisin. La relation par ce moyen devint entre eux continuelle et la femme de plus en plus rapprochée, et tous deux d'autant plus goûtés qu'ils se tinrent sagement dans leurs mêmes bornes de retenue qui les avoient si bien servis.

Alors néanmoins les yeux s'ouvrirent sur eux, et Voisin devint comme le candidat banal de toutes les grandes places. Lassé de n'en espérer aucune par la solidité où il voyoit toutes celles

du ministere, il désira ardemment, et madame de Maintenon pour lui, celle de premier président. Il fut assez heureux que Chamillart tînt ferme pour Pelletier, pour plaire au duc de Beauvilliers et pour soi-même, qui, par la cascade, fit avocat-général un fils de son ancien ami Lamoignon, qui le paya, tôt après, d'une étrange ingratitude.

Comme on juge par les événements, on regarda comme une faute grossiere à Chamillart de ne pas s'être débarrassé de ce rival à toutes places, en lui faisant tomber celle de premier président ; mais rien n'eut tant de part à la promotion de Pelletier, que le crédit que son pere, qui mourut plus de quatre ans après, conserva toute sa vie auprès du Roi, qui se piqua toujours de l'aimer et qui lui fit plus de graces pour sa famille, depuis sa retraite, qu'il n'en avoit obtenu pendant son ministere.

Voisin eut grand besoin de la femme dont la providence le pourvut : devenu maître des requêtes sans avoir eu le temps d'apprendre dans les tribunaux, et de là promptement à

l'intendance, il demeura parfaitement ignorant; d'ailleurs sec, dur, sans politesse, ni savoir-vivre, et pleinement gâté, comme le sont presque tous les intendants, surtout dans les grandes intendances. Il n'en eut pas même le savoir-vivre, mais tout l'orgueil, *la hauteur et l'insolence*. Jamais homme ne fut si *intendant* que celui-là, et ne le demeura si parfaitement, toute sa vie, depuis les pieds jusqu'à la tête, avec l'autorité toute crue pour tout faire et répondre à tout. C'étoit là *sa loi et ses prophetes ;* c'étoit son code, sa coutume, son droit; en un mot c'étoit son principe et tout pour lui: aussi excella-t-il dans toutes les parties d'un intendant ; il fut facile, et appliqué travailleur, d'un grand détail, voyant et faisant tout par lui-même, d'ailleurs farouche, et sans aucune société, pas même quand il fut devenu conseiller d'Etat, et après quand il fut ministre ; incapable jusques de faire les honneurs de chez lui.

Le courtisan, le seigneur et l'officier général et particulier, accoutumés à l'accès facile et à l'affabilité de Chamillart, à sa patience à écouter,

à ses manieres douces, mesurées, honnêtes, proportionnées, de répondre même à des importuns et à des demandes et à des plaintes sans fondement, et au style semblable de ses lettres, furent bien étonnés de trouver en Voisin tout le contrepied, un homme à peine visible et fâché d'être vu, renfrogné, éconduiseur, qui coupoit la parole, qui répondoit sec et ferme en deux mots, qui tournoit le dos à la réplique ou fermoit la bouche aux gens par quelque chose de sec, de décisif et d'impérieux, et dont les lettres, dépourvues de toute politesse, n'étoient que la réponse laconique et pleine d'autorité, ou l'énoncé court de ce qu'il ordonnoit en maître, et toujours à tout, *le Roi le veut ainsi.*

Malheur à qui eut avec lui des affaires de discussions, dépendantes d'autres regles que de celles des intendants; elles le sortoient de sa sphere, il sentoit son foible, il coupoit court et brusquoit pour finir. D'ailleurs il n'étoit pas injuste pour l'être, ni mauvais par nature; mais il ne connut jamais que *l'autorité*, *le Roi* et madame de *Maintenon*, dont la yo-

lonté fut sans réplique, sa souveraine loi et sa raison.

Tel fut Voisin; il fut déclaré ministre et secrétaire d'Etat dans le mois de juin 1709, et garde des sceaux et chancelier de France ensuite, une année avant la mort du Roi. Voici quel étoit l'état de la Cour en 1709.

I X.

Partis de la Cour en 1709, *et anecdotes relatives à ces trois partis, nommés parti des seigneurs, parti des ministres, et parti de Meudon.*

TROIS partis, des *seigneurs*, des *ministres*, et de *Meudon*, partageoient alors la cour de Versailles, et en embrassoient les principaux personnages, dont fort peu paroissoient à découvert et dont quelques-uns avoient encore leurs recoins et leurs réserves particulieres; le très-petit nombre n'avoit en vue que le bien de l'Etat, dont la situation chancelante étoit donnée par tous comme leur seul objet, tandis

que la plupart n'en avoient point d'autre que soi-même. Chacun suivoit ce qu'il se proposoit de vague, comme de considération, d'autorité, et dans l'éloignement de puissance : d'autres avoient en vue des places, et des fortunes à combler : d'autres, plus cachés, ou moins considérables, tenoient à quelques-unes des trois, et formoient un sous-ordre qui donnoit quelquefois le branle aux affaires et qui entretenoit cependant la guerre civile des langues.

Sous les ailes de madame de Maintenon se réunissoit la premiere dont les principaux par la chute de Chamillart et de Vendôme qu'ils avoient aussi poussoté tant qu'ils avoient pu, étoient ménagés et ménageoient réciproquement madame la duchesse de Bourgogne, et étoient bien avec Monseigneur. Ils jouissoient aussi de l'opinion publique, et du lustre que Boufflers leur communiquoit. A lui se rallioient les autres, plus pour s'en parer que pour s'en servir. Harcourt même, des bords du Rhin, en étoit le pilote ; Voisin et sa femme réciproquement s'appuyoient d'eux.

En seconde ligne étoit le Chancelier, dégoûté à l'excès par l'aversion que madame de Maintenon avoit prise pour lui, conséquemment par l'éloignement du Roi.

Pontchartrain de loin, qui étoit à l'appui de la boule.

Le premier Ecuyer, qui avoit vieilli dans les intrigues, qui avoit formé l'union d'Harcourt avec le Chancelier, et qui les ramеutoit tous.

Son cousin d'Huxelles, *philosophe* apparemment, cynique, épicurien, faux en tout, qui étoit rongé de l'ambition la plus noire, dont Monseigneur avoit pris la plus grande opinion par la Choin, que Beringhem, sa femme et Bignon en avoient coëffé.

Le maréchal de Villeroy, qui, du fond de sa disgrace, n'avoit jamais perdu les étriers chez madame de Maintenon, et que les autres ménageoient par-là, et par cet ancien goût du Roi qui, par elle, pouvoit renaître.

Le duc de Villeroy, remué par lui, mais avec d'autres allures avec la Rocheguyon, qui, ricanant sans rien dire, tendoit des panneaux, et par Bloin et d'autres souterrains, qui savoient tout et avoient toute créance de jeunesse auprès de Monseigneur, et qui, quoique de loin, ne laissoient pas d'avoir influé à la perte de Vendôme et de Chamillart, ayant en tiers la duchesse de Villeroy, dont le peu d'esprit étoit compensé par du sens, beaucoup de prudence, un secret impénétrable, et la confiance de madame la duchesse de Bourgogne en beaucoup de choses, qu'elle savoit tenir de court et haut la main.

D'autre part, sous l'espérance que nourrissoient la naissance, la vertu et les talens de monseigneur le duc de Bourgogne, tout de ce côté, par affection décidée, étoit le duc de Beauvilliers le plus apparent de tous; le duc de Chevreuse en étoit l'ame et le combinateur, et l'archevêque de Cambray, du fond de sa disgrace et de son exil, le pilote.

En sous-ordre étoient, Torcy et Desmarets,

le pere Tellier, les jésuites et Saint-Sulpice; d'ailleurs, si éloigné des jésuites, et réciproquement, Desmarets, ami du maréchal de Villeroy, d'Huxelles et Torcy, bien avec le Chancelier uni avec lui sur les matieres de Rome, conséquemment contre les jésuites et Saint-Sulpice, et en brassiere, sur ce recoin d'affaires, avec ses cousins de Chevreuse, et sur-tout de Beauvilliers; ce qui mettoit entr'eux du gauche et souvent de l'embarras.

Ceux-ci, plus amis entr'eux, au besoin toujours plus concertés, en occasion continuelle de se voir sans air de se chercher, affranchis de leurs adversaires par leurs places, et voyant tout immédiatement, étoient en état d'amuser les autres par des fantômes, et d'un coup de main, pouvoient rendre fantômes les réalités les mieux amenées. Ils étoient dans une situation heureuse, qui les mettoit à portée de voir et savoir de source, de rompre la mesure à leur gré. Aussi ne voulurent-ils jamais admettre personne avec eux sans une vraie nécessité, et pour le moment seulement de la nécessité. Ils n'avoient qu'à parer; et, comme ils étoient en

place, ils n'avoient qu'à se défendre et rien à conquérir: mais les rieurs n'étoient pas pour eux. Leur dévotion les tenoit en brassiere; elle étoit même tournée aisément en ridicule: le bel air, la mode, l'envie étoient de l'autre côté avec la Choin et madame de Maintenon.

Ces deux cabales marchoient réciproquement en respect. Celle-ci marchoit en silence; l'autre au contraire, avec bruit, et saisissoit tous les moyens de nuire à l'autre. Tout le bel air de la Cour et des armées, étoit de son côté, que le dégoût et l'impatience du Gouvernement grossissoit encore, et quantité de gens sages entraînés par la probité de Boufflers et les talens de Harcourt.

D'Antin, madame la Duchesse, mademoiselle de Lillebonne et sa sœur, leur oncle, inséparable d'elles, et l'intrinséque cour de Meudon, formoient le troisieme parti. Aucun des deux autres ne vouloit d'eux; l'un et l'autre les craignoient et s'en défioient, mais tous les ménageoient à cause de monseigneur et de madame la duchesse de Bourgogne elle-même. D'Antin et madame

la Duchesse n'étoient qu'un, ils étoient également décriés, ils étoient partant à la tête de ce parti; d'Antin par ses privances avec le Roi, qui augmentoient chaque jour, et dont mieux qu'homme du monde il savoit se parer et même s'avantager solidement; lui et madame la Duchesse par les leurs avec Monseigneur. Ce n'étoit pas que les deux Lorraines n'eussent encore plus sa confiance, et celle de mademoiselle Choin au moins plus que les deux autres; elles avoient de plus un autre avantage, mais alors et long-temps depuis inconnu, qui étoit cette liaison avec madame de Maintenon, si honteusement, mais si solidement fondée, et pour cela même cachée; mais elles étoient encore étourdies des deux coups de foudre qui venoient de tomber sur Vendôme et Chamillart. Boufflers, Harcourt et leurs principaux tenants, détestoient l'orgueil du premier, et la suprématie de sang et de commandement où il s'étoit élevé. Chevreuse, Beauvilliers et les leurs, par ces raisons, et plus encore par rapport à monseigneur le duc de Bourgogne, n'étoient pas éloignés de lui; pas un de ces deux partis n'étoit pas pour se rapprocher de ce troisieme, qui étoit proprement

prement *la cabale de Vendôme*, encore troublée du coup, et qui, dans la folle espérance d'avoir la part principale à la dépouille de Chamillart, avoit travaillé si fortement à sa ruine.

Pour être mieux entendu, donnons un nom aux choses, et nommons ces trois partis: *la cabale des seigneurs*, qui eft le nom qui lui fut donnée alors, *celle des ministres*, et *celle de Meudon.*

Cette derniere avoit été plus touchée de la fâcheuse épreuve de ses forces, que de la chute de Vendôme. Elle ne le portoit que pour perdre monseigneur le duc de Bourgogne, par les raisons qui ont été expliquées. Ce grand coup à la fin manqué à demi, Vendôme du moins les mettoit plus au large auprès de Monseigneur. *Je* dis *manqué à demi*, car il étoit porté pleinement, par leur artifice, auprès de Monseigneur, qui n'en est jamais revenu pour M. le duc de Bourgogne, et qui le lui fit sentir le reste de sa vie, même grossierement.

A l'égard de Chamillart, ce coup manqué auprès du Roi, on a vu, par le trait que lui

fit par deux fois mademoiselle de Lillebonne ; auprès de mademoiselle Choin, combien peu ils s'en soucierent dès qu'ils le virent sur le penchant. Elle et sa sœur compterent bien sur le successeur, par elles-mêmes à cause de Monseigneur, encore plus quand elles virent Voisin l'être, par leurs secrets rapports avec madame de Maintenon : pour Vaudemont, outre qu'il n'étoit qu'un avec ses nieces, éconduit qu'il étoit, sans retour, des usurpations de rang qu'il avoit essayées, établi d'ailleurs comme il étoit, tout cela lui importoit assez peu, et sa considération, déjà tombée, demeuroit sans souffrir une plus grande diminution.

M. du Maine, régnant dans le cœur du Roi et de madame de Maintenon, ménageoit tout, n'étoit à aucun qu'à soi-même, se moquoit de beaucoup, nuisoit à tous tant qu'il pouvoit, et tous aussi le craignoient et le connoissoient. Voisin, tout à madame de Maintenon, lui valoit mieux que Chamillart qui s'étoit livré à lui ; et Vendôme ayant péri dans son entreprise des Titans, l'entreprise échouée, du Maine se trouvoit soulagé d'un audacieux qui n'auroit

pas voulu être inférieur à ses enfants, et dont la parité réelle étoit un titre embarrassant. Monsieur le Duc laissoit faire, embourbé qu'il étoit, dans son humeur qui éloignoit tout le monde de lui comme d'une mine toujours prête à sauter, dans les affaires de la mort de monsieur le Prince, dans ses plaisirs obscurs et dans sa santé qui commençoit à devenir mauvaise.

Le comte de Toulouse, non plus que M. le duc de Berry, ne prenoit part à rien.

M. le duc d'Orléans n'étoit pas en volonté ni en état d'entrer en quoi que ce soit, et monseigneur le duc de Bourgogne, enfoncé dans la priere et dans le travail, suivoit les impressions douces et mesurées des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse; il n'avoit figuré en rien dans les disgraces de Vendôme et de Chamillart, et s'étoit contenté de les offrir à Dieu, tout comme il avoit fait les tribulations qu'ils lui avoient causées. A l'égard de madame la duchesse de Bourgogne, elle procura l'une et ne s'épargna pas pour l'autre: cela, joint à ce

qu'elle étoit à madame de Maintenon, et madame de Maintenon à elle, la jetoit naturellement du côté de la cabale des Seigneurs, avec le goût que Harcourt lui avoit donné pour lui, et l'estime qu'elle ne pouvoit refuser à Boufflers, et son amitié pour la duchesse de Villeroy; mais, éloignée à l'excès des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse qu'elle craignoit en cent façons auprès de monseigneur le duc de Bourgogne, elle s'en étoit fort rapprochée à l'occasion des affaires de Flandres; et, comme elles avoient duré long-temps, ses préventions s'étoient fort amorties par le commerce qu'elle avoit eu avec eux, par elle-même, et par madame de Levi, fort bien avec elle, et une de ses dames du palais, qui avoit tout l'esprit possible et qui avoit saisi ses instants favorables à son pere et à son oncle, de maniere qu'elle ne leur étoit pas opposée, et qu'elle nageoit entre les deux cabales.

Pour celle de Meudon, la même de Vendôme, elle ne gardoit que les mesures dont elle ne pouvoit se dispenser sagement, à cause de Monseigneur et de la qualité de fille légitimée

de madame la Duchesse, avec laquelle elle étoit personnellement mal. Le seul d'Antin en fut excepté, par l'usage qu'elle en avoit tiré sur la Flandre, et qu'elle s'en promettoit encore au besoin par ses privances avec le Roi.

Tallard, enragé de n'être de rien, parce qu'on ne se fioit à lui d'aucun côté, ne tenoit qu'à Torcy qu'il avoit ménagé, et au maréchal de Villeroy, son parent et son protecteur, et sous la disgrace duquel il gémissoit, quoique livré aux Rohan, si unis avec mademoiselle de Lillebonne et sa sœur; cela n'avoit point pris avec lui, et il pétilloit de se fourrer dans quelque *chose sans y pouvoir réussir* : les Ministres, à la vérité, avoient moins d'*éloignement* pour lui que les deux autres partis; mais cela n'alloit pas jusqu'à l'admettre. Il mouroit de jalousie contre ceux qui lui étoient préférés dans le commandement des armées, il pâmoit d'envie du brillant du maréchal de Boufflers; souple toutefois avec eux, mais hors de toute portée.

Villars ne doutoit ni de soi, ni du Roi, ni de madame de Maintenon. Le bonheur, insati-

gable pour lui, en répondoit; il étoit content, incapable de suites et de vues, hors celles qui lui étoient purement personnelles. Il n'étoit de rien; il ne se soucioit pas d'en être, et aucun des partis ne le désiroit.

Berwick ménagoit et étoit ménagé des deux partis. Les affaires d'Angleterre l'avoient lié avec Torcy; la piété, et la derniere campagne de Flandre, avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Il étoit fort bien avec d'Antin, et c'étoit le seul de la cabale de Meudon avec qui il fût de la sorte. Le maréchal de Villeroy étoit son ami et son protecteur, et il étoit ami de Harcourt, qu'il avoit toujours *cultivé.*

Tessé, ami de Pontchartrain, étoit suspect *aux seigneurs* et *aux ministres.* Les personnages qu'il avoit faits ne lui avoient acquis l'estime ni la confiance de personne; sa conduite, à l'égard de Catinat, l'avoit perdu dans l'esprit de tous les honnêtes gens, et empêcha même les autres de se lier avec lui; et sa bassesse, à l'égard de Vaudemont, de Vendôme et de la Feuillade, avoit achevé de l'anéantir. Son ambassade de

Rome de le releva pas, ni ses lettres ridicules au Pape, qu'il n'eut pas honte de publier par-tout. Il étoit donc souffert dans la cabale de Meudon, mais rien au-delà, et rejeté des deux autres.

Noailles nageoit par-tout, tâtant de tout, reçu honnêtement par-tout à cause de sa tante et de son langage, mais admis en rien, encore en jeune homme qu'on ne connoissoit pas assez, et dont le grand vol et les nombreux crampons tenoient en égale attention et défiance.

Les trois cabales, au reste, avoient leurs subdivisions. Dans celles *des seigneurs*, Harcourt avoit ses réserves avec tous les autres, quoique cheminant avec eux et souvent par eux, et ne faisoit comparaison avec aucun, pour me servir de ce terme vulgaire, excepté le Chancelier; mais qui n'étoit bon que pour le conseil dans la situation où il se trouvoit avec le Roi et madame de Maintenon qui l'excluoit de pouvoir être auteur en rien, sinon quelquefois au conseil où il étoit sans milieu, nul ou emportant la piece avec feu, adresse et subtilité, ce qui

étoit son talent naturel et qu'il ne faisoit paroître que dans les grandes occasions, pour tomber sur le duc de Beauvilliers, sans l'attaquer directement, mais embarrasser un avis et tâcher de lui donner un ridicule. Le maréchal de Villeroy, le moins ardent de tous par la fatalité de son esprit, son incapacité naturelle, et la chute de Vendôme et de Chamillart, ses deux objets de haine, étoit de longue main l'ami particulier de Desmarets, par ses anciennes liaisons avec Béchameil son beau-pere, fort attaché et protégé du chevalier de Lorraine et de d'Effiat. Malgré sa disgrace, il avoit conservé l'amitié et souvent la confiance de madame de Maintenon, une relation assez fréquente avec elle, la privance de longues conversations avec elle, toutes les fois qu'il alloit à Versailles; ce qui n'étoit pas fréquent: beaucoup plus souvent des lettres de l'un à l'autre, et des mémoires sur les affaires de Flandre, qu'elle lui demandoit, et qui étoient toujours bien reçus. Leurs paquets passoient le plus ordinairement par Desmarets, rarement par la duchesse de Villeroy. Il étoit assez bien avec Torcy, et en quelques mesures avec Beauvilliers, qui tous deux n'en fesoient nul

compte, et tous deux fort haïs de la Rocheguyon et du duc de Villeroy, autant qu'il en étoit capable; et en cela, comme en bien d'autres points, divisé d'avec son pere, quoique divisé sur le principal, et mieux ensemble; depuis que leur différent genre de vie, et depuis que la disgrace du pere et la charge du fils les avoient séparés de lieu.

Chevreuse et Beauvilliers, sans secret l'un pour l'autre, étoient réservés avec les leurs, et bien que cousins-germains de Torcy, un fumet de jansénisme les écartoit de lui fort au-delà du but.

D'Antin et madame la Duchesse, entierement unis de vues, de besoins réciproques, de vices et de lieux, se défioient fort des deux Lorrains, avec des confidences néanmoins, et l'extérieur le plus intime que le dessein commun soutenoit pendant la vie du Roi, en attendant qu'ils s'entr'égorgeassent tous après pour la possession unique de Monseigneur devenu roi.

Cette cabale frayoit avec celle des seigneurs;

mais elle en étoit découverte et entierement haïe, crainte comme ayant été celle de Vendôme.

Pour celle des ministres, rien de plus opposé; quoique Torcy et madame la duchesse, et par conséquent d'Antin, eussent des ménagements réciproques par la sœur de Torcy, amie intime, de tous les temps, de toutes les façons, de madame la Duchesse, qui, avec une figure hideuse, étoit charmante dans le commerce, avec de l'esprit comme dix démons.

Voilà les rapports réciproques, avec les plus grands détails, des trois partis qui divisoient la cour de Versailles, en 1709 : voyons quel fut, l'année suivante, l'état de l'armée, et les désastres de la France.

LIVRE ONZIEME.

SOMMAIRE.

Suite de la guerre. I. Armée de Flandre pendant l'année 1710, *l'avant-derniere du duc de Marlborough. II. Prise de Briguela en Espagne. III. Campagne d'Allemagne en* 1711. *IV. Combat de Denain en* 1712. *V. Le prince Eugène leve le siége de Landrecie.*

I.

Armée de Flandre pendant l'année 1710, *l'avant-derniere du duc de Marlborough.*

Le prince Eugene et le duc de Marlborough qui ne vouloient point de paix, et dont le but étoit de percer en France : l'un par vengeance personnelle contre le Roi, et pour se faire de plus en plus un grand nom ; l'autre pour gagner des trésors, qui étoient à chacun leur passion dominante ; avoient résolu de profiter de l'extrême foiblesse et du délabrement de nos troupes et de nos places, pour pousser, pendant cette campagne, leurs conquêtes le plus avant qu'ils pourroient.

Albergotti, lieutenant-général, et Dreux, maréchal de camp, avoient eu ordre d'aller à

Douay, où ils eurent à peine le temps de donner ordre aux choses les plus pressées, qu'ils furent investis, et la tranchée ouverte du 4 au 5 mai. La garnison y étoit nombreuse et choisie; les munitions de guerre et de bouche abondantes : tout s'y prépara à une belle défense.

Le Roi, piqué de ses pertes continuelles, désiroit passionnément une victoire qui ralentît le dessein des ennemis, et qui pût changer l'état de la triste et honteuse négociation qui se traitoit à Gertruidemberg. Villars, en arrivant, avoit perdu une belle occasion de les battre. Toute son armée avoit remarqué cette faute : il en avoit été averti à temps; mais n'osant plus les attaquer, après les dispositions qu'il leur avoit laissé le loisir de faire, il paya d'effronterie, et ne parloit que de manger l'armée avec ses rodomontades usées.

Le maréchal de Villars trouva l'armée assemblée sous Cambray. Elle étoit de 57 bataillons et de 162 escadrons; toutes les places, outre cela, garnies : mais ces troupes n'étoient pas bien complettes, même d'officiers. Depuis un

mois, le prêt leur étoit payé, et on leur donnoit du pain passable et quelque viande.

Albergotti se défendoit bien dans Douay. Le duc de Mortemart y commanda une sortie qui fit un grand désordre dans les tranchées, tua beaucoup de monde et n'en perdit presque point. L'attaque aussi fut vigoureuse. De part et d'autre on travailla fort sous terre pour faire des mines et pour les éventer. Outre ce qui faisoit le siége, l'armée des ennemis étoit aussi forte que celle du Roi, et tenta une entreprise sur Ypres. Ils crurent avoir gagné un partisan de la garnison, et, par son moyen, surprendre la place. Le partisan en avertit Chevilly qui y commandoit, et, par son ordre, suivit l'entreprise. Les ennemis, pleins de confiance en leur marché, détacherent 2000 chevaux ou dragons de leur armée, portant chacun un fantassin en croupe, sous prétexte de renforcer leurs garnisons de Lille et de Menin; et le partisan marchoit assez près à la tête de 12 ou 15 hommes. Il se présenta à la barriere, qu'on lui ouvrit; en même temps, ces 12 ou 15 hommes furent pris. Le détachement arrivoit;

mais il fut averti à temps par le hasard, d'un fusil d'un soldat de milice, qui étoit dans les dehors, qui tira. A ce bruit, le détachement se crut découvert et s'arrêta. Il se retira aussitôt après. On leur tua ou blessa une cinquantaine d'hommes, du feu que la place fit sur eux de tous côtés.

Un autre de nos partisans, sorti quelques jours après de Namur, trouva moyen de se glisser dans Liége; se rendit maître du corps-de-garde qui étoit à la porte; marcha à la place; tua celui qui y commandoit; prit toute la garde; pilla la maison du ministre de l'Empereur et celle d'un Hollandois qui commandoit dans la ville, et s'en revint avec un assez gros butin et cinquante prisonniers, sans y avoir laissé qu'un seul homme.

Cependant le siége de Douay s'avançoit. Il s'y étoit passé, le 20 juin, une action considérable. Les ennemis s'y étoient rendus maîtres d'une demi-lune. Dreux et le duc de Mortemart les en chasserent. Ils revinrent et s'établirent sur la berme, d'où un fourneau qui joua à propos,

les fit tous sauter. Ils perdirent environ 2000 hommes ; mais ils revinrent une troisieme fois, et gagnerent l'angle de cet ouvrage.

Deux jours après, ils se rendirent maîtres des deux demi-lunes; et, comme la breche étoit fort grande, Albergotti fit battre la chamade le 25. La capitulation fut telle qu'Albergotti la voulut. La breche étoit capable pour deux bataillons de front. Le Roi, content de cette belle défense, et accoutumé à prostituer les colliers du Saint-Esprit, fit Albergotti chevalier de l'ordre.

Les ennemis, après avoir réparé et pourvu leur nouvelle conquête, ne perdoient pas de temps pour en faire d'autres. Dans l'impuissance où Villars leur paroissoit de les en empêcher, ils marcherent à Bethune, et y ouvrirent la tranchée le vingt-quatre. Dupuis-Vauban gouverneur de la place y commandoit avec quatre mille hommes de garnison. Il n'en avoit pas voulu davantage, et il étoit suffisamment muni et approvisionné. Il fit faire une sortie cette même nuit de l'ouverture de la tranchée, leur

tua

tua huit cents hommes, et y perdit fort peu. Il y eut quantité de coups de mains, mais après une belle défense Dupuis-Vauban battit la chamade le vingt-huit août et obtint une capitulation telle qu'il la désira.

Tout à la fin de ce siége on tenta une entreprise sur Menin. Les troupes détachées furent mal conduites par le guide; au lieu d'arriver la nuit, elles furent surprises par le jour, et s'en revinrent comme elles étoient allées.

Tant de choses tournerent si mal, dans cette campagne, au maréchal de Villars, qu'il prit la résolution de s'en aller aux eaux, et il fit tant qu'il l'obtint. Harcourt eut ordre de revenir de Strasbourg, et fut désigné pour commander à la place de Villars.

En arrivant en Flandre, il trouva une grande désertion dans l'armée, et les ennemis devant Aire et Saint-Venant à la fois. Chevilly, qui commandoit à Ypres, informé que les ennemis faisoient partir un grand convoi de Gand, fit sortir de la place Ravignan, maréchal de camp, la nuit, avec 2500 hommes.

Ravignan trouva le convoi, à Vive-Saint-Eloi. Il y avoit 45 balandres chargées de munitions de guerre et de bouche, escortées au bord de l'eau par 1300 hommes. Ravignan les attaqua brusquement, et tous furent tués, noyés, ou pris, et la cavalerie qui prit la fuite de bonne heure perdit au moins moitié. Ravignan brula les 45 balandres et fit sauter treize milliers de poudre, qui détruisirent le village de Vive-Saint-Eloi; on crut que cette affaire coûta trois millions aux ennemis.

Aire et S. Venant se défendoient toujours. Il y eut assez de grosses actions aux deux siéges. La tranchée avoit été ouverte à Aire, à deux endroits à la fois le 12 septembre. Guebriant, gendre de Desmarets, y commandoit et y faisoit de grandes sorties. Le chevalier de Selves en fit aussi à S. Venant. Enfin Guebriant, après une longue et belle défense, capitula le 8 novembre, et obtint toutes les conditions qu'il demanda. Il rendit en même temps le fort Saint-François faute de vivres à y mettre. S. Venant s'étoit rendu quelque temps auparavant.

Ainsi finit la campagne en Flandre, qui fut l'avant-derniere du duc de Marlborough. Les armées entrerent en quartier de fourrage, et incontinent après en quartier d'hiver.

Sur le Rhin la campagne se passa à chercher tranquillement à subsister, et finit en même temps que celle de Flandre.

Le duc de Berwic passa la sienne en chicanes et en observations : M. de Savoye ne la fit point; il étoit mécontent contre l'Empereur qu'il menaça même de songer à ses intérêts particuliers. La récompense d'un démembrement de quelque chose du Milanois, étoit un objet qui entretenoit la *mésintelligence*, et qui, pour la déterminer, l'empêcha de faire grand effort cette année.

Telles furent les entreprises, les succès ou les revers des armées. Considérons le personnel de leurs généraux et quelques anecdotes plus particulieres de l'année suivante 1711.

Le prince Eugene et le duc de Marlborough,

dans leur union accoutumée, se contenterent long-temps de vivre aux dépens des pays du Roi et de resserrer son armée dans les lignes. A ce qui s'y étoit passé les années précédentes, c'étoit pour celle-ci en être quitte à bon marché quoique fort honteux.

Néanmoins les avantages des alliés, quoique très-réels, ne leur parurent pas dignes de leurs campagnes ordinaires. Marlborough, au faîte de la gloire et de la plus haute fortune où un capitaine de sa nation pût parvenir, avoit été menacé d'un funeste revers, qu'il avoit un pressant besoin de parer, par quelque grand coup qui ranimât son parti, et pût ébranler celui qui lui étoit contraire. Le prince Eugene personnellement mal avec l'Archiduc successeur de son frere, et fort en brassiere avec le nouveau gouvernement de la cour de Vienne, avoit le même intérêt que Marlborough : ils avoient en particulier celui de la continuation de la guerre qui maintenoit leur autorité, leur puissance, et augmentoit journellement leurs immenses richesses, celles surtout de Marlborough, également avide et avare.

De si pressantes raisons les jeterent tous les deux dans une entreprise, en apparence insensée ; mais que leur bonheur, leur témérité, et l'incompréhensible conduite du maréchal de Viliars, fit réussir. Ce dernier couvroit Bouchain.

Outre les places qui nous restoient de cette frontiere si mal menée, celle-là est un passage fort important, tient la tête des rivieres, ouvre ou ferme un grand pays. Pour en faire le siége, il falloit s'exposer à tout, au passage inévitable de l'Escaut. C'est ce que les deux généraux ennemis oserent entreprendre au hasard d'une bataille. Demi passés, ou incontinent après, Villars qui tiroit gros de partout où il pouvoit, qui payoit peu et mal ses espions, fut tard averti; il voulut les suivre; s'il se fût pressé, il les eût combattus à l'Escaut. Il montra du désir de réparer sa faute, qui ne pouvoit se dissimuler, et arriva de fort bonne heure dans une belle plaine où il voulut camper. Plusieurs officiers généraux et le maréchal de Montesquiou même, lui rapporterent des nouvelles des ennemis si proches, et en si

mauvais ordre, que personne ne douta qu'elles ne le déterminassent à les attaquer et à réparer sur le champ l'occasion qu'il venoit de manquer. Son froid, ses difficultés, ses lenteurs surprirent infiniment l'armée, où les nouvelles des ennemis s'étoient répandues et avoient inspiré une ardeur qui éclata par des cris, et fit souvenir avec joie de l'ancien courage des François. Les remontrances redoublées, pressées, poussées au-delà de la bienséance, Villars fut inflexible : pour toute réponse il vanta son courage, avec audace, dont on ne doutoit pas, et fit des rodomontades pour le lendemain.

L'armée, en fureur contre lui, coucha en bataille, et ne s'ébranla qu'assez avant dans la matinée suivante, par ces mêmes lenteurs. Elle eut beau marcher, les ennemis avoient pris les devants, qui furent redevables de leur salut à la rare retenue de Villars, dont le motif n'a pu être pénétré, puisqu'en l'état où les ennemis se trouvoient, ils ne pouvoient, de l'aveu des deux armées, eviter d'être battus. Villars avoit annoncé la bataille, par un courrier, à la Cour, qui fut quatre jours dans la

plus vive attente. Enfin un courrier arriva à Fontainebleau, et Voisin le mena au Roi qui venoit de donner le bon soir. Le Dauphin qui se déshabilloit, se rhabilla pour savoir des nouvelles. L'antichambre étoit pleine, qui croyoit que Voisin en lisoit le détail au Roi, qui attendoit qu'il sortît avec la derniere impatience, et qui sut enfin de lui qu'il n'y avoit point eu d'action.

Pour revenir à l'armée, Villars voyant les ennemis échappés, se mit à éclater en reproches : les officiers généraux se regarderent ; Albergotti et quelques autres avec lui prirent la parole pour le faire souvenir qu'il n'avoit pas tenu à leurs représentations les plus vives, qu'il n'eût poursuivi sa marche. Montesquiou, qui se crut plus offensé et plus à l'abri, étant maréchal de France, répondit plus vertement : un prompt démenti, net, sec, sans détour ni enveloppe, fut le salaire de cette vérité. Montesquiou, qui frémit, tourna le dos, la main sur la garde de son épée, et sortit.

Villars fier de ce triomphe, l'unique de

sa campagne, aprés en avoir manqué deux si beaux, si sûrs, si nécessaires, se mit à braver; d'autant mieux qu'après cet étrange essai, il ne craignoit plus d'être contredit en face. Mais la vérité demeuroit contre lui et étoit connue de l'armée entiere; et quoique Montesquiou n'en fût pas aimé, il fut visité de toute l'armée en foule. Villars revenu un peu à soi, fut fort embarrassé et fit des pas pour se raccommoder avec lui : les armées, comme les Cours, ne manquent pas de gens qui aiment à se faire de fête et à s'empresser; il s'en trouva qui volontiers s'entremirent pour réunir les deux maréchaux. Le second, bien empêché d'avoir à repousser une injure si atroce, si publique, contre son supérieur, ne fut pas fâché d'en sortir par l'apparente porte du bien public dans des conjonctures si fâcheuses, soutenu d'ailleurs par une réputation plus que faite sur la valeur, et par la consolation d'avoir toute l'armée pour témoin de la vérité qu'il avoit soutenue. Il ne fut pas question, pour couper court, d'éclaircissement qui n'eût pas été possible, ni d'excuse, qui n'eût fait qu'aggraver. On crut qu'un air d'oubli, ou de chose non

avenue, étoit l'unique voie à prendre. Dès le lendemain Montesquiou parut chez Villars, et peu à peu ils se revirent à l'ordinaire.

I I.

Prise de Briguela en Espagne.

TANDIS que Villars tentoit envain de forcer les retranchements des ennemis devant Douay, le duc de Vendôme, qui, depuis ses démêlés avec le duc de Bourgogne, étoit resté dans la disgrace, se préparoit à commander de nouveau les armées : deux fois en Espagne il attaqua Briguela, et deux fois il fut repoussé. Comme on alloit donner le troisieme assaut, le comte de Saint-Estevan de Gormas, grand d'Espagne, officier et capitaine général d'Andalousie, vint se mettre avec les grenadiers les plus avancés. Le Capitaine, surpris de voir un homme si distingué vouloir marcher avec lui, lui représenta combien ce poste étoit au-dessous de lui. Saint-Estevan de Gormas lui répondit froidement, qu'il savoit là-dessus ce

qu'il pouvoit lui dire, mais que le duc d'Escalona son pere, plus ordinairement nommé le marquis de Villena, étoit depuis très-long-temps prisonnier des Impériaux, indignement traité à Pizzighitone avec les fers aux pieds, sans qu'ils eussent jamais voulu entendre à aucune rançon; qu'il y avoit dans Briguela des principaux officiers généraux impériaux et anglois; qu'il étoit résolu à les prendre pour délivrer son pere, ou de mourir en la peine. Il donna dans la place avec ce détachement, fit merveilles, prit de sa main quelques-uns de ces généraux, et peu de temps après on fit l'échange avec son pere, qui avoit été pris à Gatte, vice-roi de Naples, les armes à la main.

III.

Campagne d'Allemagne en 1711.

Les armées du Rhin et des Alpes, d'un autre côté, passerent de part et d'autre la campagne, à s'observer et subsister. Besons, qui soulageoit fort Harcourt, vivoit aux dépens des

ennemis au-delà du Rhin, tandis qu'Harcourt étoit demeuré dans nos lignes de Weissembourg, avec le gros de l'armée, que Besons rejoignit après avoir consommé tout ce qu'il avoit pris de fourrages. Le reste de la campagne s'y passa dans cette tranquillité jusqu'à la mi-octobre, qu'Harcourt, ne voyant plus rien à craindre, la laissa en quartiers de fourrages sous Besons, et s'en alla prendre des eaux à Bourbonne.

Berwick, toujours sur une assez foible défensive, faute de troupes et de moyens à pouvoir mieux, ne fut que mollement inquiété. M. de Savoye, qui commandoit son armée, auroit pu l'attaquer plus d'une fois avec beaucoup d'avantage; mais il fut retenu par ses soupçons et plus encore par son mécontentement. Il prit ombrage du trop grand affoiblissement de la France, qui faisoit trop pencher la balance; et il ne pouvoit obtenir du nouveau gouvernement de Vienne ni de lui tenir les paroles qu'il avoit tirées du regne précédent sur des cessions en Lombardie, ni en tirer les paiements de ce qui lui étoit dû pour ses

services ; et d'ailleurs la France avoit signé les préliminaires d'un traité de paix le mois d'octobre 1711.

I V.

Combat de Denain en 1712.

Le prince Eugene néanmoins avoit fait assiéger Landrecies dès le mois de juillet ; le Roi, piqué des avantages qu'il ne laissoit pas de prendre, quoique destitué du secours des Anglois, vouloit en profiter, et trouvoit fort mauvais que Villars laissât assiéger et prendre des places de la derniere frontiere, sans donner bataille pour l'empêcher. Villars en avoit des ordres réitérés : il mandoit force gasconades ; il en publioit, mais il tâtonnoit et reculoit toujours ; et il manqua plus d'une occasion de prêter le collet au prince Eugene, dont quelques-unes furent si visibles et même d'une apparence si avantageuse, que toute l'armée en murmura publiquement. Il cherchoit, disoit-il, les moyens de faire lever le siége de Landrecies,

et le Roi attendoit tous les jours des courriers de Flandre avec la derniere impatience. Montesquiou, qui ne vit jour à donner un combat avec avantage, étoit fort connu du Roi pour avoir été long-temps major du régiment des Gardes, inspecteur, puis directeur de l'infanterie, et beaucoup plus par ses intimes liaisons avec les valets de l'intérieur. Il dépêcha secrétement un courrier au Roi avec un plan de son dessein, en lui marquant qu'il étoit sûr qu'il ne l'approuveroit pas, et en représentant la nécessité de profiter des conjonctures. La réponse fut prompte ; il eut ordre de suivre et d'exécuter son projet, même malgré Villars, mais de faire cela par rapport à lui avec adresse.

L'extrême mépris que le prince Eugene avoit conçu de Villars lui fit commettre une lourde faute, qui fut, de s'éloigner de Marchiennes et même de Denain, où étoient ses magasins principaux, pour subsister plus commodément derriere l'Escaillon, qui se jette dans l'Escaut près de Denain, qu'il avoit retranché, et y avoit laissé dix-huit bataillons et quelque cavalerie.

Sur ces nouvelles le maréchal de Montesquiou pressa Villars d'y marcher. Dans la marche Montesquiou s'avança, commandant quatre lieutenants-généraux et quatre maréchaux de camp, et envoya Broglio, depuis maréchal de France, avec la réserve qu'il commandoit, enlever 500 chariots de pain à l'armée ennemie, ce qu'il exécuta fort bien et avant l'attaque de Denain.

Montesquiou, avec cette tête de l'armée, arriva devant Denain à tire d'aile, fit promptement sa disposition, et attaqua tout de suite les retranchements. Villars marchoit doucement avec le gros de l'armée, déjà fâché d'en voir une partie en avant avec Montesquiou sans son ordre, et qui le fut bien davantage quand il entendit le bruit du feu qui se commençoit. Il lui dépêcha ordre sur ordre d'arrêter, de ne point attaquer, d'attendre, le tout sans se hâter le moins du monde, parce qu'il ne vouloit point de combat.

Son confrere lui renvoya ses aides de camp, lui manda que le vin étoit tiré et qu'il falloit

le boire ; et il poussa si bien les attaques, qu'il emporta les retranchements, entra dans Denain, et s'y rendit le maître de toute l'artillerie et des magasins. Il y tua beaucoup de monde ; il en fit noyer quantité qui tâchoient de se sauver, entre lesquels se trouva le comte de Dohna qui y commandoit.

Montesquiou, devenu maître de Denain, se mit en posture de s'y bien maintenir, s'il prenoit envie au prince Eugene de l'y attaquer.

Eugene, qui arrivoit avec son armée par l'autre côté de la riviere, fut en effet témoin de l'expédition ; il en recueillit les fuyards, et s'arrêta parce qu'il ne crut pas pouvoir attaquer Denain emporté avec succès.

Tingry cependant, depuis maréchal de Montmorency, averti d'avance par Montesquiou, étoit sorti de Valencienne et avoit si bien défendu un pont (qui étoit le plus court chemin du prince Eugene, pour tomber sur le maréchal de Montesquiou), qu'il l'empêcha d'y passer : il le força même à prendre le grand

tour par l'autre côté de la riviere, par où je viens de dire qu'il arriva trop tard.

Villars, arrivant avec le reste de l'armée, comme tout étoit fait, enfonça son chapeau et dit merveilles aux tués et aux ennemis au-delà de l'eau, qui se retirerent.

Les ennemis avoient extrêmement perdu dans ce combat, et le maréchal de Montesquiou fort peu. Villars, étourdi d'une action faite malgré lui, voulut s'en tenir là; mais Montesquiou, sûr du Roi, se moqua de lui, et détacha le soir même du combat, qui étoit le dimanche 24 juillet, Broglio avec douze bataillons sur Marchiennes, où *étoit le reste et la* plus grande partie des magasins des ennemis, et le suivit en personne avec 18 autres bataillons et quelque cavalerie, sans que Villars osât s'y opposer formellement, après ce qui étoit arrivé.

Il prit Saint-Amand, en passant, où il y avoit 800 hommes, et l'abbaye d'Hannon où il y en avoit 200.

Le lundi, premier août, Artagnan arriva à une heure après-midi à Fontainebleau, de la

part

part de Montesquiou son oncle, avec la nouvelle qu'il avoit pris Marchiennes et tout ce qui y étoit prisonnier de guerre. Il y avoit dans la place six bataillons, un détachement de 500 hommes de la garnison de Douay, et le régiment entier de Waldeck qui alloit joindre l'armée du prince Eugene, et qui s'y trouva enfermé; 60 pieces de canon, et, outre ce qu'il y avoit de munitions de guerre et de bouche en magasins, 150 balandres qui en étoient chargées sur la riviere, six desquelles avoient deux cents milliers de poudre : le tout sans avoir presque perdu personne à ce siége.

Montesquiou eut à la Cour et à l'armée tout l'honneur de ces deux actions heureuses, qui leverent, pour ainsi dire, le sort dont nous étions si misérablement enchantés, et qui parurent, avec raison, un prodige de la Providence, et mirent fin à tous nos malheurs. Montesquiou eut le sens d'être sage et modeste, de laisser faire le matamore à Villars qui se fit moquer de soi; de respecter la protection ouverte de madame de Maintenon, et de se contenter de la gloire, à laquelle personne ne se méprit.

V.

Le prince Eugene leve le siége de Landrecies.

LE prince Eugene, manquant de pain et de toutes choses, leva aussitôt après le siége de Landrecies. Une désertion effroyable se mit dans ses troupes. Le Roi envoya ordre en même temps de faire le siége de Douay, le samedi 10 septembre.

Aubigni, ce prétendu cousin de la Maintenon, qui venoit d'avoir le gouvernement de Saumur, qui étoit brigadier et colonel du régiment Royal, arriva à Fontainebleau, et lui apprit que Douay avoit battu la chamade le 8, et que la garnison s'étoit rendue prisonniere de guerre.

Le prince Eugene se tenoit toujours près de Mons, avec une armée hors d'état de rien faire; et celle du Roi alla faire le siége du Quesnoy.

LIVRE DOUZIEME.

SOMMAIRE.

Suite de l'état de la cour de France, en 1711. *I. Portrait du grand Dauphin, dit Monseigneur. II. Probleme de la condition, auprès de ce prince, de la demoiselle Choin sa favorite publique. III. Sentiments du Roi pour son fils : anecdotes et intrigues de Cour. IV. Plaisirs et maîtresses du Dauphin contrariés par le Roi, et anecdote plaisante. V. Liaisons du Dauphin. VI. Courtisans qu'il haïssoit. VII. Sa froideur avec le duc de Bourgogne, son fils aîné. VIII. Le cérémonial du cordon bleu éprouve, en* 1711, *des changements à cause des princes légitimés. IX. Suite des anecdotes de la Cour, après la mort du Dauphin : comment sa mort est reçue. X. Dénombrement des personnages de la Cour dans cette circonstance : madame la princesse de Conti. XI. Le prince de Vaudemont. XII. Madame la Duchesse. XIII. D'Antin. XIV. Sainte-Maure, la Valliere, &c. &c. XV. Les ministres et financiers. XVI. Le Chancelier, la Vril-*

liere, Voisin, Torcy, Desmarets. XVII. Le duc de Beauvilliers et Fénélon. XVIII. Le Roi prend en affection le duc de Bourgogne, nouveau Dauphin, qui paroît, à la mort de son pere, changer de caractere. Les ministres vont travailler sous lui. XIX. Suite de l'état de la cour d'Espagne : le duc de .... y est disgracié, pour avoir tenté de donner une maîtresse au Roi. XX. La princesse des Ursins veut devenir souveraine; elle bâtit son château en Espagne. *XXI. La paix retardée à cause de ce projet. XXII. Second mariage du roi d'Espagne. XXIII. La Reine chasse madame des Ursins. XXIV. M. de Saint-Simon soupçonne que ce coup partit de la cour de Versailles et de l'ordre du roi Louis XIV.*

I.

Portrait du grand Dauphin, dit Monseigneur.

MONSEIGNEUR étoit plus grand que petit, fort gros, mais sans être entassé, l'air fort haut et fort noble, sans rien de rude; il auroit eu le visage fort agréable, si M. le prince de Conti, le dernier mort, ne lui avoit cassé le nez par malheur en jouant, étant tous deux enfants. Il étoit d'un très-beau blond, avoit le visage fort rouge de hâle par-tout et fort plein, mais sans aucune physionomie, avec les plus belles jambes du monde, et les pieds singulierement petits et maigres. Il tâtonnoit toujours en marchant et mettoit le pied à deux fois. Il avoit toujours peur de tomber, et il se faisoit aider pour peu que le chemin ne fût pas parfaitement droit et uni. Il étoit fort bien à cheval, et y avoit grande

30256

mine; mais il n'y étoit pas hardi. Casau couroit devant lui à la chasse; et, s'il le perdoit de vue, il croyoit tout perdu. Il n'alloit guere qu'au petit galop : il attendoit souvent sous un arbre ce que devenoit la chasse; il la cherchoit lentement et s'en revenoit. Il avoit d'ailleurs fort aimé la table, mais sans indécence.

Depuis cette grande indigestion, qui fut prise d'abord pour une apoplexie, il ne faisoit guere qu'un vrai repas et se contenoit fort, quoique grand mangeur, comme toute la maison royale.

Presque tous ses portraits lui ressemblent bien. Pour du caractere, il n'en avoit aucun; du sens assez, sans aucune sorte d'esprit, comme il parut dans l'affaire du testament d'Espagne : il avoit de la hauteur, de la dignité par nature, par prestance et par imitation du Roi; il étoit opiniâtre sans mesure, et d'un tissu de petitesses arrangées qui formoient tout le cours de sa vie.

Doux par paresse, et par une sorte de stupidité; dur au fond, avec un extérieur de bonté qui ne portoit que sur des subalternes et sur

des valets, et qui ne s'exprimoit que par des questions basses, il étoit avec eux d'une familiarité prodigieuse ; il étoit d'ailleurs insensible à la misere et à la douleur des autres, et en cela peut-être plutôt par incurie et par imitation, que par un mauvais naturel.

Monseigneur fut encore silentieux jusqu'à l'incroyable, et conséquemment fort secret, jusques-là qu'on a cru qu'il n'avoit jamais parlé d'affaires d'Etat à la Choin, peut-être parce que tous deux n'y entendoient rien. L'épaisseur, d'une part, la crainte, de l'autre, formoient en ce prince une retenue qui a peu d'exemples. Il étoit en même temps glorieux à l'excès (ce qui est *plaisant dans un dauphin*) et *jaloux du respect*, et *presque uniquement attentif* et sensible à ce qui lui étoit dû, et par-tout.

Il dit une fois à mademoiselle Choin, sur ce silence dont elle lui parloit, que les paroles des gens comme lui, portant un grand poids, et *obligeant ainsi* à de grandes réparations, quand elles n'étoient pas mesurées, il aimoit mieux très-souvent garder le silence que de parler.

C'étoit aussi plutôt fait pour sa paresse et sa parfaite incurie; et cette maxime excellente, mais qu'il outroit, étoit apparemment une des leçons du Roi ou du duc de Montausier, qu'il avoit le mieux retenue.

Son arrangement étoit extrême pour les affaires particulieres. Il écrivoit lui-même toutes ses dépenses prises sur lui. Il savoit ce que lui coûtoient les moindres choses, quoiqu'il dépensât infiniment en bâtiments, en meubles, en joyaux de toute espece, en voyages de Meudon, et à l'équipage du loup, dont il s'étoit laissé accroire qu'il aimoit la chasse.

Il avoit fort aimé toutes sortes de gros jeux; mais, depuis qu'il s'étoit mis à *bâtir*, il s'étoit réduit à des jeux médiocres. Du reste, avare au-delà de toutes bienséances, excepté dans de très-rares occasions, où il se bornoit à quelques pensions à des valets, ou à quelques médiocres domestiques; mais il donnoit assez d'aumônes au curé et aux capucins de Meudon.

Il est inconcevable combien peu Monseigneur donnoit à la Choin, si fort *sa bien-aimée*. Cela

ne passoit pas quatre cents louis par quartier en or, quoi qu'ils valussent, faisant pour tout seize cents louis par an. Il les lui donnoit lui-même, de la main à la main, et sans y rien ajouter, ni se méprendre jamais d'une pistole, avec tout au plus une boîte ou deux par an; encore y regardoit-il de fort près.

Il faut rendre justice à cette fille, et convenir aussi qu'il est difficile d'être plus désintéressé qu'elle l'étoit, soit qu'elle en eût connu la nécessité avec ce prince, soit plutôt que cela lui fût naturel, comme cela a paru dans le tissu de sa vie.

II.

Probleme de la condition, auprès de ce prince, de la demoiselle Choin, sa favorite publique.

C'EST encore un probleme si elle étoit mariée avec ce prince : car tout ce qui a été le plus intimément initié dans leurs mysteres, a toujours fortement assuré qu'il n'y a jamais eu de mariage.

Choin n'a jamais été qu'une grosse camarde, brune, qui, avec toute la physionomie et le jeu d'esprit, n'avoit l'air que d'une servante; qui, long-temps avant cet événement-ci, étoit devenue excessivemement grasse et puante.

Il étoit bien étrange de voir mademoiselle Choin, au *parvulo* de Meudon, dans un fauteuil devant Monseigneur, en présence de tout ce qui y étoit admis, de madame la duchesse de Berry, qui y fut introduite, et de madame la duchesse de Bourgogne, chacune sur un tabouret, et de l'entendre les nommer séchement, devant Monseigneur et tout cet intérieur, *la duchesse de Bourgogne*, *la duchesse de Berry*, *le duc de Berry*, en parlant d'eux; répondre séchement aux deux filles de la maison, les reprendre, trouver à redire à leur ajustement, et quelquefois à leur air et à leur conduite, et le leur dire. On a peine, à tout cela, à ne pas reconnoître la belle-mere, et la parité avec madame de Maintenon. A la vérité, elle ne disoit pas *mignonne*, en parlant à madame la duchesse de Bourgogne, qui l'appeloit *mademoiselle* et non *ma tante*, comme madame de Maintenon; mais aussi c'étoit toute

la différence d'avec madame de Maintenon. D'ailleurs cela n'avoit jamais pris de même entre elles. Madame la Duchesse, les deux Lillebonne et tout cet intérieur, y étoient un obstacle; et madame la duchesse de *Bourgogne*, qui le sentoit et qui *étoit timide, se trouvoit toujours* gênée et aux brassieres à Meudon; tandis qu'entre le Roi et madame de Maintenon, elle jouissoit de toute aisance et de toute liberté.

Il n'étoit pas moins étrange encore, que mademoiselle Choin à Meudon, pendant une maladie périlleuse de Monseigneur, le vit plusieurs fois le jour. Le Roi, non-seulement le savoit, *mais il demandoit à madame de Maintenon* (qui, à Meudon, *non-plus qu'ailleurs*, ne voyoit personne, et qui n'entra peut-être pas deux fois chez Monseigneur); il demandoit, dis-je, si elle avoit vu *la Choin*, et trouvoit mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, au lieu de la faire sortir du château, comme on le fait toujours dans ces occasions-là: ce qui est une preuve de mariage, d'autant plus grande que madame de Maintenon, mariée elle-même et qui affichoit si fort la pruderie et la dévotion, n'avoit, ni le

Roi non-plus, aucun intérêt d'exemple ni de ménagement à garder là-dessus, s'il n'y avoit point eu de sacrement ; et on ne voit point en aucun temps, que la présence de mademoiselle Choin ait causé le plus léger embarras.

Cet attachement incompréhensible et si semblable en tout à celui du Roi, à la figure près de la personne chérie, est peut-être l'unique endroit par où le fils ait ressemblé au pere.

Monseigneur, tel pour l'esprit qu'il vient d'être représenté, n'avoit pu profiter de l'excellente culture qu'il reçut du duc de Montausier, de Bossuet et de Fléchier, évêques de Meaux et de Nîmes. Son peu de lumières s'éteignit au contraire, sous la rigueur d'une éducation dure et austere, qui donna le dernier poids à sa timidité naturelle et le dernier degré d'aversion pour toute espece, non pas de travail et d'étude, mais d'amusement d'esprit ; en sorte que, de son aveu, depuis qu'il avoit été affranchi des maîtres, il n'avoit de sa vie lu que l'article de Paris, de la gazette de France, pour y voir les morts et les mariages.

Tout contribua donc en lui, timidité naturelle, dur joug d'éducation, ignorance parfaite et défaut de lumieres, à le faire trembler devant le Roi qui, de son côté, n'omit rien pour entretenir et prolonger cette terreur toute sa vie.

III.

Sentiments du Roi pour son fils : anecdotes et intrigues de Cour.

Le Roi fut donc toujours roi, et vécut peu avec lui; et s'il lui échappa rarement quelques traits de pere, ils ne furent jamais purs et sans mélange de royauté, non pas même dans les moments les plus particuliers et les plus intérieurs. Ces moments mêmes étoient rares tête à tête, et ce n'étoient que des moments, presque toujours en présence de ses enfants légitimés et des valets intérieurs, sans liberté, sans aisance, toujours en contrainte et en respect, sans jamais oser rien hasarder ni usurper, tandis que tous les jours il voyoit faire l'un et l'autre au duc du Maine avec succès, et à madame la duchesse

de Bourgogne, qui fut dans une habitude de tous les temps la plus particuliere, des plus familiers badinages et des privautés avec le Roi, quelquefois les plus outrées.

Monseigneur en sentoit contre eux une secrete jalousie, mais qui ne l'élargissoit pas. L'esprit ne lui fournissoit rien, comme à monseigneur du Maine, qui étoit fils d'ailleurs de la personne et non de la royauté, et en telle disproportion qu'elle n'en étoit point en garde. Monseigneur n'étoit plus d'ailleurs de l'âge de madame la duchesse de Bourgogne, à qui on passoit encore les enfances par habitude et par la grâce qu'elle y mettoit. Il ne lui restoit donc que la qualité de fils et de successeur, qui étoit précisément ce qui tenoit le Roi en garde et lui sous le joug. Il n'avoit donc pas l'ombre de crédit auprès du Roi, et il suffisoit même que son goût se marquât pour quelqu'un, pour que ce quelqu'un en sentît un contre-coup nuisible : et le Roi même étoit si jaloux de montrer qu'il ne pouvoit rien, qu'il n'a rien fait pour aucun de ceux qui se sont attachés à lui faire une cour plus particuliere, non pas même pour aucun de ses menins,

quoique choisis et nommés par le Roi, qui même eût trouvé très-mauvais qu'ils n'eussent pas suivi Monseigneur avec grande assiduité. J'en excepte pourtant d'Antin, qui a été sans comparaison avec personne, et Dangeau qui ne l'a été que de nom, qui tenoit au Roi d'ailleurs, et dont la femme étoit dans la parfaite intimité de madame de Maitenon.

Les ministres n'osoient s'approcher de Monseigneur, qui aussi ne se commettoit jamais à leur rien demander; et si quelqu'un d'eux ou des courtisans considérables étoient bien avec lui, comme le Chancelier, le Premier, Harcourt, le maréchal d'Huxelles, ils s'en cachoient avec un soin extrême, et Monseigneur s'y prêtoit. Si le Roi le découvroit, il traitoit cela de cabale; on lui devenoit suspect et on se perdoit, et cela causa l'éloignement si marqué pour M. de Luxembourg, que ni la privance de sa charge, ni la nécessité de s'en servir à la tête des armées, ni les succés qu'il y eut, ni toutes les flatteries et bassesses qu'il employa, ne purent jamais le rapprocher.

Aussi quand Monseigneur étoit pressé de

s'intéresser pour quelqu'un, il répondoit franchement que ce seroit le moyen de tout gâter pour lui. Il lui est quelquefois échappé des monosyllabes de plaintes ameres là-dessus, après avoir été refusé du Roi, toujours avec sécheresse, et la derniere fois de sa vie surtout qu'il alla à Meudon, d'où il ne revint plus.

Il y arriva, si outré d'un refus de fort peu de chose qu'il avoit demandé pour Casau, qui me l'a conté, qu'il lui protesta qu'il ne lui arriveroit plus de s'exposer pour personne, et de dépit il le consola par les espérances d'un temps plus favorable, lorsque la nature l'ordonneroit. Ainsi on remarquera, en passant, que Monsieur et Monseigneur moururent tous deux dans des moments où ils étoient outrés contre le Roi.

La part entiere que Monseigneur avoit à tous les secrets de l'Etat, depuis bien des années, n'avoit jamais eu aucune influence aux affaires. Il les savoit et c'étoit tout. Cette sécheresse, peut-être aussi son peu d'intelligence, l'en faisoit retirer tant qu'il pouvoit. Il étoit cependant assidu aux conseils d'Etat; mais, quoiqu'il eût

la

la même entrée en ceux des finances et des dépêches, il n'y alloit presque jamais.

Pour le travail particulier du Roi, il n'en fut pas question pour lui; et hors des grandes nouvelles, pas un ministre n'alloit lui rendre compte de rien. Beaucoup moins les généraux d'armée, ni ceux qui revenoient d'être employés au dehors.

Ce peu de considération, cette dépendance jusqu'à la mort, cette situation de n'oser faire un pas hors de la Cour, sans le dire au Roi, équivalant de permission, y mettoient Monseigneur en mal-aise. Il y remplissoit les devoirs de fils et de courtisan avec la régularité la plus exacte; mais toujours la même, sans y rien ajouter, et avec un air plus respectueux et plus mesuré qu'aucun sujet. Tout cela ensemble lui faisoit trouver Meudon et la liberté qu'il y avoit délicieuse; et bien qu'il ne tînt qu'à lui de s'apercevoir souvent que le Roi étoit peiné de ces fréquentes séparations, et par la séparation même et par celle de la Cour, surtout les étés qu'elle n'étoit pas nombreuse, à cause de la

guerre, il n'en fit jamais semblant, et ne changea rien à ses voyages, ni pour leur nombre, ni pour leur durée. Il étoit fort peu à Versailles, et rompoit souvent, par des Meudons de plusieurs jours, les Marlis quand ils s'allongeoient trop.

De tout cela, on peut juger quelle pouvoit être la tendresse de cœur. Mais le respect, la vénération, l'admiration, l'imitation en tout ce qui étoit de sa portée, étoient visibles, et ne se démentirent jamais, non-plus que la crainte et la conduite.

On a prétendu qu'il avoit une appréhension extrême de perdre le Roi. Il n'est pas douteux qu'il n'ait montré ce sentiment; mais d'en concilier la vérité, avec celles qui viennent d'être rapportées, cela n'est pas aisé. Toujours est-il vrai que, quelques mois avant sa mort, madame la duchesse de Bourgogne l'étant allée voir à Meudon, elle monta dans le sanctuaire de son entresol, suivie de madame de Nogaret, qui, par Biron et par elle-même encore, en avoit la privance, et qu'elles y trouverent Mon-

seigneur avec mademoiselle Choin, madame la duchesse et les deux Lillebonne, fort occupées à une table, sur laquelle étoit un grand livre d'estampes du sacre, et Monseigneur fort appliqué à les considérer, à les expliquer à la compagnie, et recevant, avec complaisance, les propos qui le regardoient là-dessus, jusqu'à lui dire : *Voilà donc celui qui vous mettra les éperons ; cet autre, le manteau royal ; les pairs qui vous mettront la couronne sur la tête*, et ainsi du reste : cela dura long-temps.

Je le sus deux jours après de madame de Nogaret, qui en fut fort étonnée, et qui le fut bien davantage, de voir que l'arrivée de madame la duchesse de Bourgogne n'eût pas interrompu cet amusement singulier, qui ne marquoit pas une si grande appréhension de perdre le Roi, et de le devenir lui-même.

Monseigneur n'avoit pu jamais aimer madame de Maintenon, ni se ployer à obtenir rien par son entremise : il l'alloit voir un moment au retour du peu de campagnes qu'il a faites, ou aux occasions très-rares, sans jamais avoir des

entretiens particuliers. Quelquefois il entroit chez elle avant le souper pour y suivre le Roi. Elle avoit à son égard une conduite fort séche, qui lui faisoit sentir assez qu'elle le comptoit pour rien. La haine commune des deux sultannes contre Chamillart, et le besoin de tout pour le renverser, les rapprocha, comme il a été dit, et fit le miracle d'y faire entrer puissamment Monseigneur; mais qui ne l'eût jamais osé, sans l'impulsion toute-puissante de mademoiselle Choin, et sans la sureté de l'appui de l'autre et de tout ce qui s'en mêla. Aussi ce rapprochement ne fit depuis que le refroidir et l'éloigner. Après mademoiselle Choin, sa vraie confiance étoit en *mademoiselle de Lillebonne*, et par l'intime union des deux sœurs, avec madame d'Epinoy. Presque tous les matins, il alloit prendre le chocolat chez la premiere. C'étoit l'heure des secrets, qui étoit inaccessible, sans réserve, excepté à l'unique madame d'Epinoy. Cette demoiselle entretenoit le reste de considération et de commerce du Prince avec madame la princesse de Conti, et même l'amitié avec madame la Duchesse, que soutenoient les amusements qu'il trouvoit chez elle. Par-là encore,

cette préférence du duc de Vendôme, sur le prince de Conti, à la mort duquel il fut si indécemment insensible. Un tel mérite, si reconnu dans un prince du sang, joint à l'éducation presque commune et à l'habitude de toute la vie, auroit eu trop de poids sur Monseigneur devenu roi, si l'amitié premiere s'étoit conservée; aussi les sœurs, qui vouloient gouverner, écarterent doucement le Prince.

Cette même raison fut, comme on l'a dit, le fondement de cette terrible cabale, dont les effets éclaterent dans la campagne de Lille, et furent soigneusement entretenus depuis dans l'esprit de Monseigneur, naturellement éloigné de la contrainte et de l'austérité des mœurs de monseigneur le duc de Bourgogne, et que la haine de madame la duchesse de Bourgogne entretenoit pour tous les deux. Par les raisons contraires, il aimoit monseigneur de Berry, que cette cabale protégeoit, pour le diviser avec M. et madame la duchesse de Bourgogne; tellement qu'après toute leur opposition et leur dépit à tous de son mariage, madame la duchesse de Berry ne laissa pas d'être admise aussitôt

après au *parvulo*, sans même l'avoir demandé, et d'y être fort bien traitée.

Avec cet ascendant des deux Lillebonne sur Monseigneur, il est pourtant vrai qu'il n'épousoit pas toutes leurs fantaisies, soit à cause de la Choin, qui, tout en les ménageant, les connoissoit bien et ne s'y fioit point, comme Bignon me l'avoit dit; soit à cause de madame la Duchesse, qui surement ne s'y fioit pas davantage, et qui n'étoit rien moins que coëffée de leurs prétentions.

Inquiet à cet égard pour le futur, j'employai l'évêque de Laon pour découvrir, par la Choin, les sentiments de Monseigneur entre les ducs et les princes. Il étoit frère de Clermont qui avoit été perdu pour elle, lorsque madame la princesse de Conti la chassa, et les deux frères étoient demeurés dans la plus intime liaison avec elle. Je sus par lui qu'il étoit échappé quelquefois, quoique rarement, des choses à Monseigneur, qui montroient que tout l'empire que ces deux sœurs avoient sur lui n'alloit pas à le rendre aussi favorable à leur

rang qu'elles eussent voulu; et que mademoiselle Choin l'ayant plus particulierement sondé là-dessus, à la priere de l'évêque, il s'étoit expliqué fort favorablement pour le rang des ducs, et contre les injustices qu'ils étoient dans le cas d'avoir souffertes, et dont il étoit persuadé.

Monseigneur étoit incapable, non-seulement de mensonge, mais de déguisement; et la Choin en étoit aussi peu capable, surtout avec l'Evêque, auquel elle ne se cachoit pas, non-plus qu'à Bignon, de ses secrets sentiments sur mademoiselle de Lillebonne et madame d'Epinoy.

Cette réponse de M. de Laon me fit souvenir de celle que Monseigneur fit au Roi, qui le trouva, comme je lui avois raconté, dans ses arriere-cabinets, au sortir de cette audience que j'avois obtenue d'emblée dans son cabinet; et le Roi en ayant parlé à Monseigneur avec satisfaction, ce prince, à qui j'étois au moins très-indifférent, et qu'on n'avoit point instruit de nulle part, lui dit qu'il savoit bien que j'avois raison. Mademoiselle Choin a prétendu et soutenu depuis sa mort, car, pendant sa vie, il ne sortoit rien

d'elle, qu'il avoit autant d'opposition au mariage de mademoiselle de Bourbon qu'à celui de Mademoiselle, parce qu'il ne pouvoit souffrir le mélange du sang bâtard au sien.

Monseigneur a toujours montré une aversion constante à tous leurs avantages ; et il ne lui est rien échappé de marqué en faveur de mademoiselle de Bourbon, pour le mariage de M. le duc de Berry. Mais l'autorité de madame la Duchesse étoit si entiere sur lui, et si solidement appuyée de celle de tout ce qui le gouvernoit, et la réunion de toute la cabale étoit si grande en faveur de mademoiselle de Bourbon et se montroit si assurée là-dessus, qu'elle l'y eût sans doute amenée, si elle ne l'étoit déjà, comme on eut tant de raisons de le croire ; opinion qui servit si utilement Mademoiselle. La Choin a même avoué depuis, qu'elle étoit contrainte de tous les deux côtés par cette raison de bâtardise.

Elle l'étoit de celui de Mademoiselle ; cela n'est pas douteux. On a vu, par ce qui se passa entre Bignon et moi, à quel point elle étoit

éloignée de M. le duc d'Orléans; de l'autre, il se pouvoit bien que les vues de l'avenir lui fissent craindre d'ajouter ce poids d'union et de crédit à madame la Duchesse: mais ses liaisons présentes avec elle, par ce qu'elle-même en avoua à Bignon et qu'il me rendit, étoient si nécessaires, si grandes, si intimes, qu'il y a fort à douter qu'elle eût pu éviter d'y être entraînée; et qu'éclairée surtout, d'aussi près qu'elle l'étoit, par un aussi grand intérêt, et de madame la Duchesse et des deux Lillebonne, qui en prenoient pour le leur autant que madame la Duchesse elle-même, et par d'Antin tout à elles là-dessus, mademoiselle Choin eût osé se laisser apercevoir contraire; et qu'avec un prince aussi foible et aussi puissamment environné, elle eût osé hasarder de soutenir contre ce torrent toujours présent, et elle si souvent absente.

Il ne faut pas taire un beau trait de cette fille ou femme si singuliere. Monseigneur, sur le point d'aller commander l'armée de Flandre, la campagne d'après celle de Lille, où pourtant il n'alla pas, fit un testament; et, dans ce testament, il fit un bien fort considérable à made-

moiselle Choin. Il le lui dit, et lui montra une lettre cachetée pour elle, qui en faisoit mention, pour lui être rendue s'il mésarrivoit de lui. Elle fut extrêmement sensible, comme il est aisé de le juger, à cette marque d'affection et à cette prévoyance ; mais elle n'eut point de repos qu'elle ne lui eût fait mettre le testament devant elle et la lettre au feu, et elle protesta que si elle avoit le malheur de lui survivre, mille écus de rente qu'elle avoit amassés seroit encore trop pour elle. Après cela, il est surprenant qu'il ne se soit trouvé aucune disposition dans les papiers de Monseigneur.

Quelque dure qu'eût été l'éducation de Monseigneur, il avoit conservé de l'amitié et de la considération pour le célebre évêque de Meaux, et un vrai respect pour la mémoire du duc de Montausier; tant il est vrai que la vertu se fait honorer des hommes, malgré leur goût et leur amour de l'indépendance et de la liberté. Monseigneur n'étoit pas même insensible au plaisir de le marquer à tout ce qui étoit de sa famille, et jusqu'aux anciens domestiques qu'il lui avoit connus. C'est peut-être une des choses qui a le

plus soutenu d'Antin auprès de lui, dans les diverses aventures de sa vie, dont la femme étoit fille de la duchesse d'Uzés, fille unique du duc de Montausier, et qu'il aimoit passionnément. Il le marqua encore à Sainte-Maure, qui, embarrassé dans ses affaires sur le point de se marier, reçut une pension de Monseigneur, sans l'avoir demandée, avec ces obligeantes paroles, mais qui faisoient tant d'honneur au Prince : qu'il ne manqueroit jamais au nom et au neveu de M. de Montausier. Sainte-Maure se montra digne de cette grâce. Son mariage se rompit, et il ne s'est jamais marié; il remit la pension qui n'étoit donnée qu'en faveur du mariage. Monseigneur la reprit. Je ne dirai pas qu'il eût mieux fait de la lui laisser. C'étoit peut-être le seul homme de qualité qu'il aidât de sa poche.

I V.

Plaisirs et maîtresses du Dauphin, contrariés par le Roi, et anecdote plaisante.

AUSSI tenoit-il à lui par des confidences, tandis qu'il eut des maîtresses que le Roi ne lui souffrit guere en leur place; et il eut plutôt des soulagements passagers et obscurs, que des galanteries, dont il étoit peu capable, et que Dumont et Francine, gendre de Lulli, et qui eurent si long-temps ensemble l'opéra, lui fournirent.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de rapporter un trait de sa délicatesse. Il avoit eu envie d'une créature fort jolie: A jour pris, elle fut introduite à Versailles dans un premier cabinet, avec une autre vilaine pour l'accompagner. Monseigneur, averti qu'elles étoient là, ouvrit la porte, et prenant celle qui se trouva la plus proche, la tira après lui. Elle se défendit; c'étoit la vilaine qui vit bien qu'il se méprenoit: lui, au contraire, crut qu'elle faisoit des façons, la poussa dedans et ferma la porte.

L'autre rioit cependant de la méprise et de l'affront qu'elle s'attendoit qu'alloit avoir sa compagne, d'être renvoyée et elle appelée. Fort peu après, Dumont entra qui, fort étonné de la voir là et seule, lui demanda ce qu'elle fesoit là, et ce qu'étoit devenue son amie. Elle lui conta l'aventure. Dumont, à frapper à la porte et à crier : *Ce n'est pas celle-là, vous vous méprenez ;* point de réponse. Dumont redouble encore sans succès. Enfin Monseigneur ouvre la porte et pousse la créature dehors. Dumont s'y présente avec l'autre, en disant : *Tenez, la voilà....* *L'affaire est faite*, dit Monseigneur, *ce sera pour une autre fois*, et referma la porte.

Qui fut honteuse et outrée ? ce fut celle qui avoit ri, et, plus qu'elle, Dumont encore. La laide avoit profité de la méprise ; mais elle n'osa se moquer d'eux. La jolie fut si piquée qu'elle le conta à ses amis, tellement qu'en bref toute la Cour en sut l'histoire.

La Raisin, fameuse comédienne, et fort belle, fut la seule de celles-là qui dura et qui figura dans son obscurité. On la ménageoit, et le

maréchal de Noailles à son âge et avec sa dévotion, n'étoit pas honteux de l'aller voir, et de lui fournir à Fontainebleau, de sa table, ce qu'il y avoit de meilleur. Il n'eut d'enfants, de toutes ces sortes de créatures, qu'une seule fille de celle-ci, assez médiocrement entretenue à Chaillot, chez les Augustines. Cette fille fut mariée depuis sa mort, par madame la princesse de Conti qui en prit soin, à un gentilhomme qui la perdit bientôt après. Cette indigestion, qu'on prit pour une apoplexie, mit fin à tous ses commerces; et, vu son éloignement de la bâtardise, il y a apparence qu'il n'eût jamais réconnu aucun de ces sortes d'enfants.

V.

Liaisons du Dauphin.

MONSEIGNEUR n'avoit jamais pu souffrir M. du Maine, qui l'avoit peu ménagé dans les premiers temps, et qui en étoit bien en peine et bien en transe dans les derniers. Il traitoit le comte de Toulouse avec assez d'amitié, qui avoit toute sa vie eu pour lui de grandes atten-

tions à lui plaire et de grands respects. Ceux qui étoient ou le mieux, ou le plus familierement avec lui, parmi les courtisans, étoient d'Antin et le comte de Mailli, mari de la dame d'atours, mais mort il y avoit long-temps. C'étoient en petit les deux rivaux de faveur, comme en grand M. le prince de Conti et Vendôme. Les ducs de Luxembourg, de Villeroy et de la Rocheguyon, étoient sur un pied de considération et de quelque confiance.

Sainte-Maure, le comte de Roucy, Albergotti et Biron, étoient les plus distingués et les mieux remarqués.

Parmi les vieux seigneurs, M. de la Rochefoucault, les maréchaux de Boufflers, de Duras, de Lorges, Catinat, étoient bien venus, et il les traitoit avec plus de familiarité. Feu M. de Luxembourg et Clermont, frere de M. de Laon, étoient dans l'intimité. Le maréchal de Choiseul étoit encore chez lui avec considération; et, vers la fin, le maréchal d'Huxelles, qui s'en cachoit comme Harcourt, le Chancelier et le premier Ecuyer qui l'avoit initié auprès de made-

moiselle Choin, qui s'en étoit entêtée, et avoit persuadé à Monseigneur que c'étoit l'homme le plus capable du monde pour tout.

Mademoiselle Choin avoit une chienne dont elle étoit folle, à qui tous les jours le maréchal d'Huxelles, de la porte Gaillon où il logeoit, envoyoit des têtes de lapin rôties, attenant le petit Saint-Antoine où elle logeoit, et où le Maréchal alloit souvent, et étoit reçu et regardé comme un oracle. Le lendemain de la mort de Monseigneur, l'envoi des têtes de lapin cessa, et onques depuis mademoiselle Choin ne le revit, ni n'en ouït parler. A la fin, lorsqu'elle fut revenue à elle-même, elle s'en aperçut et s'en plaignit même, comme d'un homme sur qui elle avoit eu lieu de compter, et qu'elle avoit fort avancé dans l'estime et la confiance de Monseigneur. Le maréchal d'Huxelles qui le sut, et qui n'en fut point embarrassé, répondit froidement qu'il ne savoit ce qu'elle vouloit dire, qu'il ne l'avoit vue que fort rarement et fort généralement, et que pour Monseigneur, à peine en étoit-il connu. C'étoit un homme qui couroit en cachette, mais plus bassement et plus ardemment que personne, à

tout ce qui le pouvoit conduire, et qui n'aimoit pas à se charger de reconnoissance inutile. Néanmoins cela fut su et ne lui fit pas honneur.

VI.

Courtisans qu'il haïssoit.

MONSEIGNEUR n'eut que deux hommes en aversion dans toute la Cour, et cette aversion ne lui étoit pas inspirée comme celle de Chamillart et de quelques autres. Ces deux hommes étoient le maréchal de Villeroy et le duc de Lausun. Il étoit ravi, dès qu'il y avoit quelques bons contes sur eux. Le Maréchal étoit plus ménagé, mais pas assez pour que lui-même n'en fût pas embarrassé; pour l'autre, Monseigneur ne s'en pouvoit contraindre, et M. de Lausun (au contraire du Maréchal) ne s'en embarrassoit point. Je n'ai pas démêlé où il avoit pris cette aversion. Il en avoit une fort marquée pour les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers; mais c'étoit l'effet de la cabale aidée de l'entiere disparité des mœurs.

VII.

Sa froideur avec le duc de Bourgogne, son fils aîné.

A ce qui a été rapporté de l'incompréhensible crédulité de Monseigneur sur ce qui me regarde, et de la facilité avec laquelle madame la duchesse de Bourgogne l'en fit revenir, jusqu'à lui en donner de la honte, on reconnoît aisément de quelle trempe étoit son esprit et son discernement; aussi ceux qui l'avoient englobé, et qui avoient si beau jeu à l'infatuer de tout ce qu'ils vouloient, n'eurent-ils aucune peine à le tenir éloigné de monseigneur le duc de Bourgogne, et de l'en éloigner de plus en plus par le grand intérêt qui a été mis plus d'une fois au net.

On peut juger aussi ce qu'eût été le regne d'un tel prince livré en de telles mains. La division entre les deux princes étoit remarquée de toute la Cour. Les mœurs du fils, sa piété, son application à s'instruire, ses talents, son

esprit, toutes choses si satisfaisantes pour un pere, étoient autant de démérites, parce que c'étoient autant de motifs de craindre qu'il eût part au gouvernement sous un pere qui en eût connu le prix. La réputation, qui en naissant étoit un autre objet de crainte; la façon dont le Roi commençoit à le traiter, en fut un de jalousie, et tout cela fut mis en œuvre de plus en plus. Le jeune Prince glissoit avec un respect et une douceur qui auroient ramené tout autre qu'un pere qui ne voyoit et ne sentoit que par autrui. Madame la duchesse de Bourgogne partageoit les mauvaises grâces de son époux; et si elle usurpoit plus de liberté et plus de familiarité que lui, elle essuyoit aussi des sécheresses, et quelquefois des duretés dont la circonspection du jeune Prince le garantissoient. Il voyoit Monseigneur plus en courtisan qu'en fils, sans particulier, sans entretien, tête à tête, et on s'apercevoit que, le devoir rempli, il ne cherchoit pas Monseigneur et se trouvoit mieux par-tout ailleurs qu'auprès de lui.

Madame la Duchesse avoit fort augmenté cette séparation, surtout depuis le mariage de

M. le duc de Berri; et, quoique dès auparavant Monseigneur commençât à traiter moins bien madame la duchesse de Bourgogne, plus durement pendant la campagne de Lille, et surtout après l'expulsion du duc de Vendôme, de Marly et de Meudon, les mesures étoient moins gardées depuis le mariage. Ce n'étoit pas que l'adroite Princesse ne ramât contre le fil de l'eau, avec une application et des grâces capables de désarmer une résistance fondée, et que souvent elle ne réussît à ramener Monseigneur par intervalles; mais les personnes qui l'obsédoient regardoient la fonte de ses glaces comme trop dangereuse pour leurs projets, pour souffrir que la fille de la maison se remît en grâce, tellement que M. le duc de Bourgogne étoit privé des secours qu'il avoit auparavant de ce côté-là par elle, et tous deux se trouvoient de jour en jour plus éloignés et moins en état de se rapprocher.

Les choses se pousserent même si loin là-dessus, peu auparavant la mort de Monseigneur, sur une partie acceptée par lui à la ménagerie et qui fut rompue, que madame la duchesse

de Bourgogne voulut enfin essayer d'autres moyens que ceux de la patience et de la complaisance qu'elle avoit seuls employés jusqu'alors, et qu'elle fit sentir aux deux Lillebonne qu'elle se prendroit à elles des contretemps qui lui arriveroient de la part de Monseigneur.

Toute la cabale trembla de la menace, moins pour l'avenir que pour le temps présent, que la santé du Roi promettoit encore durable. Ils n'avoient garde de quitter prise; leur avenir si projeté en dépendoit: mais la conduite pour le présent leur devenoit épineuse par ce petit trait d'impatience et de vigueur. Les deux sœurs cherchèrent une explication qui fut refusée; madame la Duchesse s'alarma pour elle-même, et d'Antin en passa de mauvais quarts-d'heure: Monseigneur essaya de raccommoder le passé par des honnêtetés qu'on sentoit exigées; mais ils tinrent bon sur la partie qui ne s'exécuta pas, et, après quelque temps de bonace peu naturelle, les choses reprirent leur cours.

VIII.

Le cérémonial du cordon bleu éprouve, en 1711, *des changements à cause des princes légitimés.*

L'ANNÉE 1711 avoit commencé par la cérémonie de faire chevalier de l'ordre M. le prince de Conti, et il n'avoit pas quinze ans. Madame sa mere ne laissoit pas de demander l'ordre pour lui, depuis long-temps, avec le dernier empressement. L'âge des princes du sang, pour l'avoir, est vingt-cinq ans. Mais le Roi qui l'avoit donné au comte de Toulouse avant quatorze ans, ne sut que répondre à cet exemple que M. du Maine fit valoir, dans la liaison intime où les affaires de la succession de M. le Prince l'avoient mis avec madame la princesse de Conti.

Ainsi, moyennant les bâtards, qui peu à peu renverserent tout et défigurerent tout, les princes du sang eurent l'ordre comme les fils de France; c'est-à-dire, que les fils de la couronne et ceux

de l'adultere y étant traités sur l'âge, en toute égalité, les princes du sang ne purent demeurer exclus du même avantage.

La présentation de monseigneur le prince de Conti fut une autre nouveauté tout aussi étrange. Les parrains doivent être du même rang que le présenté. Lorsque les chevaliers manquent, comme en 1661 et en 1688, on n'y regarde point, à cause de l'impossibilité, et les fils de France sont alors parrains, indifféremment de tous les chevaliers nommés à leur tour. Mais, quand il y a des chevaliers suffisamment, on revient à la regle toujours observée.

C'étoit donc à deux princes du sang à présenter monseigneur le prince de Conti; mais il n'y avoit de prince du sang que monseigneur le Duc qui fût chevalier de l'ordre. La raison vouloit donc que, pour le deuxieme parrain, on en approchât au plus près, et que ce fût M. du Maine, ou que, si sa jambe boiteuse l'en empêchoit, le comte de Toulouse le fût, puisqu'il ne leur manquoit rien nulle part en France, du rang de prince du sang, que des bagatelles

imperceptibles, et que les enfants même de M. du Maine y étoient pareillement montés.

Néanmoins avec la pique d'entre madame la Duchesse et M. du Maine, qui étoit dès-lors très-vive sur la succession de monseigneur le Prince, le Roi hésita à coupler M. du Maine avec monseigneur le Duc; et on pouvoit, pour honorer le prince du sang, coupler monseigneur le Duc avec monseigneur le duc d'Orléans: mais le rang de petit-fils de France, si récent et si distingué de celui des princes du sang, s'accommoda encore moins de cela que M. le duc du Maine.

Pour couper court, on remonta au faîte, afin que tout y fût sans proportion; on ne s'arrêta point aux fils de France, quoiqu'il n'y en pût avoir d'un prince du sang avec eux, et la présentation se fit par Monseigneur et M. le duc de Bourgogne.

Voici quel fut l'état de la Cour à la mort de l'héritier présomptif de la couronne.

I X.

Suite des anecdotes de la Cour, après la mort du Dauphin : comment sa mort est reçue.

JAMAIS changement ne fut plus grand ni plus marqué que celui que fit la mort du grand Dauphin. Eloigné encore du trône par la ferme santé du Roi, sans aucun crédit, et par soi de nulle espérance, il étoit devenu le centre de toutes les espérances et de la crainte de tous les personnages, par le loisir qu'une formidable cabale avoit eu de se former, de s'affermir, de s'emparer totalement de lui, sans que la jalousie du Roi, devant qui tout trembloit, s'en mît en peine, parce que son souci ne daignoit pas s'étendre au-delà de sa vie, pendant laquelle il ne craignoit rien avec raison.

On a déjà vu les impressions si différentes qu'elle fit dans l'état et dans le cœur du nouveau Dauphin et de son épouse, dans le cœur de M. le duc de Berri, et dans l'esprit de la

sienne, dans la situation de M. et madame la duchesse d'Orléans, et dans l'ame de madame de Maintenon qui fut délivrée pour le présent de toute mesure, et de toute épine pour l'avenir.

M. du Maine partagea de bon cœur ces mêmes affections avec son ancienne gouvernante, devenue sa plus grande et sa plus abandonnée protectrice. Foncierement mal de tout temps avec Monseigneur, il avoit violemment tremblé de la maniere dont on a vu que ce prince avoit reçu les divers degrés de son élévation, et en dernier lieu, celui de ses enfants. Il étoit loin d'être rassuré là-dessus, du côté du nouveau Dauphin et de madame la Dauphine; mais *un et un sont deux.*

Délivré de tous les princes du sang; en âge et en maintien, dont il avoit su sitôt et si grandement profiter; et Monseigneur y étant de moins, et possédé par madame la Duchesse, il en eut un soulagement dont il ne prit pas même la peine de cacher l'extrême contentement. Il avoit de trop bons yeux pour ne s'être pas

aperçu que madame la Dauphine n'ignoroit rien de la protection qu'il avoit prodiguée au duc de Vendôme, sur tout ce qui s'étoit passé en Flandres; pour ne pas sentir ce que les maximes du nouveau Dauphin lui faisoient penser, sur la grandeur qu'il s'étoit formée, et qu'il ne captiveroit pas aisément par ses souplesses ceux qui pouvoient, et qui, selon toute apparence, pourroient le plus sur lui. Mais la santé du Roi lui faisoit espérer encore un long terme de son aveuglement pour lui, pendant lequel il pouvoit espérer de ces heureux hasards qui mettent le comble à la fortune.

L'esprit léger de M. le duc d'Orléans lui parut moins un obstacle qu'une facilité à en tirer parti d'une façon ou d'une autre; celui de M. le duc de Berri n'étoit pas pour l'inquiéter: mais il résolut de n'oublier rien pour ne pas trouver une ennemie dans madame la duchesse de Berri, et il la cultiva avec adresse.

Il commençoit à goûter un si doux repos, lorsque, surpris peu de jours après à Marly d'un mal étrange dans la nuit, son valet-de-

chambre l'entendit râler, et le trouva sans connoissance; il cria au secours. Madame la duchesse d'Orléans accourut toute en larmes, madame la Duchesse aussi et mesdemoiselles ses filles; mais par bienséance, et beaucoup de gens de même pour faire leur cour, dans l'espérance que le Roi seroit instruit de leur empressement.

M. du Maine fut saigné et accablé de remedes, parce qu'aucun ne réussissoit. Fagon, à qui deux heures à peine suffisoient pour s'habiller par degrés, n'y vint qu'au bout de quatre à cause de sa sueur de toutes les nuits: il étoit de tous le plus nécessaire en cette occasion, parce qu'il connoissoit ce mal par sa propre expérience, quoique jamais il n'eût été si rudement attaqué. Il gronda fort de la saignée et de la plupart des remedes.

On tint conseil si on éveilleroit le Roi, et il passa que non à la pluralité des voix. Il apprit à son petit lever toutes les alarmes de la nuit qui étoient déjà bien calmées, et il alla voir ce cher fils dès qu'il fut habillé, et y fut deux fois le jour pendant les deux ou trois premieres

semaines et une fois ensuite tous les jours jusqu'à ce qu'il fut tout-à-fait bien. Madame du Maine étoit cependant à Sceaux au milieu des fêtes qu'elle se donnoit, et elle s'écria qu'elle mourroit, si elle voyoit M. du Maine en cet état; elle ne sortit point de son palais enchanté. M. du Maine, accoutumé à lui approuver tout servilement, approuva fort cette conduite, et l'alla voir à Sceaux dès qu'il put marcher.

X.

Dénombrement des personnages de la Cour dans cette circonstance : madame la princesse de Conti.

MADAME la princesse de Conti fut celle qui regretta le plus Monseigneur, et qui y perdoit le moins. Elle l'avoit possédé seule, et avec empire, fort long-temps. Les demoiselles de Lillebonne qui ne bougeoient de chez elle, l'avoient peu à peu partagé, mais avec de grandes mesures de déférence. Le regne de mademoiselle Choin avoit depuis absorbé tout ce qui étoit resté à sa maî-

tresse, pour qui Monseigneur ne conserva que de la bienséance, accompagnée d'ennui et souvent de dégoût, que l'amusement qu'il trouva chez madame la Duchesse ne fit qu'accroître.

Madame la princesse de Conti n'étoit donc de rien depuis bien des années, avec l'amertume de savoir mademoiselle de Lillebonne, sa protégée et son amie, en possession des matinées libres de Monseigneur : elle demeuroit donc chez elle dans un sanctuaire scellé pour tout autre que madame d'Epinoy, où se traitoient les choses de confiance; et mademoiselle Choin, son infidelle domestique, devenue la reine du cœur et de l'ame de Monseigneur, et madame la Duchesse intimément liée à elles en tiers, étoient de tout avec elles et avec Monseigneur qu'elle possédoit chez elle en Cour publique.

Il falloit *fléchir* avec toutes ces personnes, ne rien voir, leur plaire; et malgré ses humeurs, sa hauteur, son aigreur, elle s'y étoit ployée, et fut assez bonne pour être si touchée qu'elle pensa suffoquer deux ou trois nuits après la

mort de Monseigneur : en sorte qu'elle se confessa au curé de Marly. Elle logeoit en haut au château, où le Roi l'alla voir. Le degré étoit incommode; il le fit rompre pendant le voyage de Fontainebleau, et en fit un grand et commode. Il y avoit plus de dix ans qu'il n'avoit eu occasion de monter à Marly, et il lui falloit de ces occasions uniques pour lui faire faire l'essai de ce nouveau degré.

Madame la princesse de Conti guérit à nos dépens. Nous avions le second pavillon, du côté de Marly, fixe; le bas pour nous, le haut pour M. et madame de Lausun. Il est aussi près du château que le premier, et n'en a pas le bruit. On nous y mit pour donner le second à madame la princesse de Conti, seule avec sa dame d'honneur; et, quoique ennemie de l'air et de l'humidité, elle le préféra à son logement du château, pour s'attirer plus de monde par la commodité de l'abord, et y tint depuis ses grands jours avec la vieillesse de la Cour qu'elle y rassembla, et qui, faute de mieux, et par la commodité d'un réduit toujours ouvert, s'y adonna toute.

On jugera aisément du désespoir et de la consternation de cette puissante cabale, si bien organisée, que l'audace avoit conduite aux attentats qu'on a rapportés, quoique l'héritier de la couronne qu'elle avoit porté par terre se fût enfin relevé, et que son épouse unie à madame de Maintenon se fût vengée de l'acteur principal d'une scene si incroyable.

La cabale se tenoit ferme, gouvernoit Monseigneur, ne craignoit point qu'il lui échappât, l'entretenoit dans le plus grand éloignement de son fils et de sa belle-fille, dans le dépit secret de la disgrace de Vendôme, se promettoit bien de monter sur le trône avec lui, et d'en anéantir l'héritier sous ce regne.

Mais Dieu souffla sur leurs desseins; en un instant, il les renversa et les asservit sans espérance à celui pour la perte duquel ils n'avoient rien oublié ni ménagé. Quelle rage, mais quelle dispersion! Vendôme en frémit en Espagne, où il ne s'étoit jeté qu'en passant; et, dès ce moment, il résolut d'y fixer ses tabernacles et de renoncer à la France, après ce qu'il avoit

attenté

attenté et ce qui l'en avoit fait sortir : mais la guerre, par où il comptoit se rendre nécessaire, n'étoit pas pour durer toujours. Le Dauphin et le roi d'Espagne s'étoient toujours fort tendrement aimés. Leur séparation n'y avoit rien changé. La reine d'Espagne qui y pouvoit tout, étoit sœur de son ennemie, et intimément unie avec elle; le besoin passé, son état pouvoit tristement changer. Sa ressource fut de se lier le plus étroitement qu'il put avec la princesse des Ursins, et de devenir son courtisan, après avoir donné la loi à nos ministres et à notre Cour. On en verra bientôt les suites.

X I.

Le prince de Vaudemont.

LE Vaudemont se sentit alors perdu. Moins bien, de beaucoup, auprès du Roi, depuis la chute de Chamillart, il ne lui restoit plus de protecteurs. Torcy ne s'étoit jamais fié à lui, et Voisin n'avoit jamais répondu que par des

politesses crues aux avances qu'il lui avoit prodiguées. Il étoit sans commerce étroit avec le autres ministres, et dans la plus légere bien séance avec les ducs de Chevreuse et de Beau villiers, si même il y en avoit. Tessé, bie traité, mais connu de madame la Dauphine la maréchale d'Estrées qu'il s'étoit dévouée pa d'autres contours, avoient les reins trop foible pour le soutenir auprès de madame la Dau phine, si justement irritée contre ses nieces e contre lui, si uni à M. de Vendôme et à Cha millart. Elle s'étoit à la fin dégoûtée de l maréchale d'Estrées, et madame de la Valliere la plus spirituelle et la plus dangereuse de Noailles, lui avoit enlevé la faveur et la confiance et n'avoit rien de commun avec une cabale qu marchoit sous l'étendard de la Choin, toujour en garde contre tout ce qui tenoit à son ancienn maîtresse.

Vaudemont n'avoit donc plus de vie effective que par le tout-puissant crédit de ses nieces su Monseigneur, qui lui en donnoit un direct av lui, et un autre par réflexion de l'attente du futur. Cette corde rompue, il ne savoit plus où

se reprendre. La conduite, toute autrichienne, du duc de Lorraine portoit un peu sur lui, depuis que Chamillart n'étoit plus : et bien qu'à l'extérieur on n'eût pas fait attention aux circonstances si marquées de la conspiration en Franche-Comté, qui fut déconcertée par la victoire du comte du Bourg et par la capture de la cassette de Merci; cela n'avoit pas laissé d'écarter encore plus ce Protée.

Mademoiselle de Lillebonne, pénétrée d'une si profonde chute personnelle et commune, trop sure de sa situation avec madame la Dauphine et avec tout ce qui approchoit intimément le Dauphin, n'étoit pas pour se pouvoir résoudre, altiere, comme elle étoit, à traîner dans une Cour où elle avoit régné toute sa vie. Son oncle et elle prirent donc le parti d'aller passer l'été en Lorraine, pour se dérober à ces premiers temps de troubles, et se donner celui de se former un plan de vie tout nouveau. La fortune secourut cette fée : car la petite vérole enleva tout de suite plusieurs enfants à madame de Lorraine, entre autres une fille de sept ou huit ans qu'elle avoit fait élire abbesse

de Remiremont, il y avoit deux ans, après la mort de la princesse de Salm.

Cet établissement parut à l'oncle et à la niece une planche après le naufrage; un état noble et honnête pour une vieille fille; une retraite fort digne et sans contrainte; une espece de maison de campagne pour quand elle y voudroit aller, sans nécessité de résidence assidue, ni abdiquer Paris et la Cour, et un prétexte de l'en tirer à volonté, avec 40,000 livres de rente à qui en avoit peu et se trouvoit privée des voitures de Monseigneur et de toutes les commodités qu'elle en tiroit. Elle n'eut que la peine de désirer cet établissement. Tout en arrivant en Lorraine, son élection se fit aussitôt. Sa sœur, mere de famille, plus douce et plus flexible, ne se croyoit pas les mêmes raisons d'éloignement. Son métier d'espionne de madame de Maintenon lui donnoit de la protection et de la considération, dont le ressort étoit inconnu, mais qui étoit marqué. Elle ne songea donc pas à quitter la Cour; ce qui entroit aussi dans la politique de sa sœur et de son oncle. Madame d'Epinoy donna plutôt part, qu'elle

ne demanda permission de Remiremont pour sa sœur, laquelle passa avec la facilité pour eux ordinaire. Mademoiselle de Lillebonne prit le nom de Remiremont.

Cette affaire se fit si brusquement, que j'arrivai le soir de la permission donnée, sans en rien savoir, dans le sallon après le souper du Roi. Je fus surpris de voir venir à moi, au sortir du cabinet du Roi, madame la Dauphine, avec qui je n'avois aucune privance, m'environner et me rencoigner, en riant, avec cinq ou six dames de sa cour plus familieres, me donner à deviner qui étoit abbesse de Remiremont. Je reculois toujours; et le rire augmentoit de ma surprise d'une question qui me paroissoit si hors de toute portée, et de ce que je n'imaginois personne à nommer. Enfin, elle m'apprit que c'étoit mademoiselle de Lillebonne, et me demanda ce que j'en disois; *ce que j'en dis, Madame*, lui répondis-je aussi en riant, *j'en suis ravi, pourvu que cela nous en délivre ici, et à cette condition, j'en souhaiterois autant à sa sœur.... Je m'en doutois bien*, répliqua la Princesse, et s'en alla riant de tout son cœur.

Deux mois plutôt, outre que l'occasion n'en eût pu être, une telle déclaration n'eût pas été de saison, quoique mes sentiments ne fussent pas ignorés. Alors, passé les premiers moments où cette hardiesse ne laissa pas de retentir, il n'en fut pas seulement question.

XII.

Madame la Duchesse.

MADAME la Duchesse fut d'abord abymée dans sa douleur. Tombée de ses plus vastes espérances et d'une vie brillante, et *toujours* agréablement occupée, qui *mettoit* la Cour à ses pieds; mal avec madame *de* Maintenon; brouillée sans retour, d'une *façon* déclarée, avec madame la Dauphine; *en haine* ouverte avec M. du Maine; en *équivalent* avec madame la duchesse d'Orléans; en procès avec ses belles-sœurs, sans personne de qui s'appuyer, et avec un fils de dix-huit ans, deux filles qui lui échappoient déjà par le vol qu'elle leur avoit laissé prendre, tout le reste enfant: elle se

trouva réduite à regretter M. le Prince et M. le Duc, dont la mort l'avoit tant soulagée.

Ce fut alors que l'image, si chérie, de M. le prince de Conti, se présenta sans cesse à sa pensée et à son cœur, qui n'auroit plus trouvé d'obstacle à son penchant; et ce prince, avec tant de talents que l'envie avoit laissés inutiles, réconcilié peu avant sa mort avec madame de Maintenon, intimément lié avec le Dauphin par les choses passées, et de toute sa vie avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers et l'archevêque de Cambrai, uni à madame la Dauphine par la haine commune de Vendôme et par la conduite et les propos qu'il avoit tenus pendant la campagne de Lille, auroit été bientôt le modérateur de la Cour et de l'Etat dans la suite. C'étoit le seul à qui madame la Duchesse eût été fidelle; elle étoit l'unique pour qui il n'eût pas été volage. Il lui auroit fait hommage de sa grandeur, et elle auroit brillé de son lustre. Quels souvenirs désespérants, avec Lassay fils pour tout réconfort! Faute de mieux, elle s'y attacha sans mesure, et l'attachement dure encore après plus de trente ans. Une

désolation si bien fondée cessa pourtant bientôt quant à l'extérieur. Elle n'étoit pas faite pour les larmes, elle voulut s'étourdir; et, pour faire diversion, elle se jeta dans les amusements et bientôt dans les plaisirs, jusqu'à la derniere indécence pour son âge et son état. Elle chercha à y noyer ses chagrins, et *elle y réussit.*

Le prince de Rohan, qui avoit jeté un million dans l'hôtel de Guise, devenu un admirable palais entre ses mains, lui donna des fêtes sous prétexte de lui faire voir sa maison. Il étoit uni avec mesdames de Remiremont et d'Epinoy; et cette union l'avoit lié avec madame la Duchesse. Sa chute, l'état où le procès de la succession de M. le Prince mettoit ses affaires, le nombre d'enfants qu'elle avoit, lui fit espérer que le rang et les établissements de son fils, de son frere, de sa maison, avec ce palais et des biens immenses, pourroient tenter madame la Duchesse de se défaire, pour peu, d'une de ses filles en faveur de son fils, et que le souvenir de sa mere pourroit encore assez sur le Roi, avec la protection de madame d'Epinoy

auprès de madame de Maintenon, pour lever la moderne difficulté des alliances avec le sang royal.

Il redoubla donc de jeu, de soins, de fêtes, d'empressement pour madame la Duchesse. Il s'étoit servi de sa situation brillante auprès de Monseigneur et de ce qui le gouvernoit, pour s'approcher de madame la Dauphine, par un jeu prodigieux, une assiduité et des complaisances sans bornes, qu'il redoubla en cette occasion; et la grande opinion qu'il avoit de sa figure lui avoit fait hasarder des galanteries par la Montauban, sa cousine, dont madame la Dauphine s'étoit fort moquée, mais fort en particulier, et l'ami, toujours bien traité avec distinction et familiarité, à cause de Monseigneur et de ses entours. Il songeoit par là à donner une grande et durable protection à son rang de prince étranger. La consternation étoit tombée sur toutes ces usurpations étrangeres qui espéroient tout de Monseigneur, par ceux des leurs qui l'obsédoient, et qui se crurent perdus sans ressource par le nouveau Dauphin, dont ils redoutoient les sentiments, et de ce qui pou-

voit le plus sur lui. On a vu qu'ils auroient pu se trouver déçus dans leurs idées sur le pere; mais elles étoient justes sur le fils, à qui la lecture avoit appris ce qu'ils savoient faire, et dont l'équité, le jugement solide et le discernement ne s'accommodoient pas d'un ordre de gens sortis, formés et soutenus par le désordre. Le prince de Rohan ne put réussir dans ses vues auprès de madame la Duchesse; il enraya promptement. Il n'eut garde de se montrer fâché par une conduite trop marquée, qui auroit mis en évidence ce qu'il vouloit si soigneusement cacher; mais, n'ayant plus ni vues ni besoin d'elle, il se retira peu à peu sans cesser de la voir, et madame de Remiremont *et madame d'Epinoy, qui n'avoient plus à compter avec elle, s'en retirerent aussi* beaucoup peu à peu.

XIII.

D'Antin.

D'ANTIN, mieux que jamais avec le Roi, parvenu, sitôt après la mort de Monseigneur, au comble de ses désirs et de la fortune, n'eut pas besoin de grande réflexion pour se consoler. On a vu, lors de la campagne de Lille, avec quelle souple adresse il avoit su s'initier avec madame la Dauphine, qu'il n'avoit pas négligée depuis, et dont il espéroit un puissant contre-poids aux mœurs du nouveau Dauphin, et au *plus grand éloignement qui étoit entre lui et ceux qui pouvoient le plus sur ce prince. Il* comptoit que la santé du Roi lui donneroit le temps de rapprocher le Dauphin; et de ramener, peut-être, à lui ceux qu'il y craignoit davantage. La mort de Monseigneur l'affranchissoit d'une assiduité auprès de lui fort pénible, qui lui ôtoit un temps précieux auprès du Roi, et il n'en pouvoit rien retrancher, comme valet pris à condition de servir deux maîtres;

il se trouvoit délivré de la domination de madame la Duchesse, par cela même réduite à compter avec lui, et débarrassé de plus de tous les maneges indispensables, et souvent très-difficiles, pour demeurer uni avec tous les personnages de cette cabale, qui dominoit Monseigneur, dont les subdivisions donnoient bien de l'exercice aux initiés qui, comme d'Antin, vouloient aussi figurer avec eux, et qui avoit plus d'une fois tâté de leurs humeurs et de leurs jalousies. Enfin il espéra augmenter sa faveur par une assiduité sans partage qui le rendroit considérable à la nouvelle Cour, et lui donneroit les moyens de s'y initier à la longue. Il songeoit toujours à *entrer dans le conseil*; car a-t-on jamais vu un *heureux* se dire: *C'est assez?*

Des adhérents de la cabale, ou des gens particulierement bien avec Monseigneur, et qui se croyoient en situation de fortune ou de figure sous son regne, tous eurent leur part de la douleur et de la chute. Le maréchal d'Huxelles fut au désespoir, et n'osa en faire semblant; mais pour tenir, il ménagea sourdement une

liaison avec M. du Maine. Le premier Ecuyer, honteux de regarder d'où son pere étoit sorti, paré de sa mere et de sa femme, avoit osé plus d'une fois aspirer à être duc, et n'espéroit rien moins de Monseigneur, tellement qu'il fut affligé, comme un homme qui a perdu sa fortune.

Harcourt, plus avant qu'eux tous, se consola plus aisément que pas un. Il avoit madame de Maintenon entierement à lui, sa fortune complette, et il avoit su se mettre secrétement bien avec la Dauphine, il y avoit long-temps; au lieu que les deux précédents n'y avoient aucune *jointure ni avec le Dauphin*, et se trouvoient *fort éloignés de ce qui l'approchoit le plus*, pareils en ce dernier article à *Harcourt*.

Boufflers, assez avant avec Monseigneur pour lui avoir fait ses plaintes des froideurs, pour ne rien dire de plus, qu'il recevoit du Roi sans cesse depuis *ses désirs de l'épée de connétable*, et qui en étoit favorablement écouté, le regretta par amitié en galant homme; il étoit plus encore à portée du nouveau Dauphin, qui

savoit mieux connoître et goûter la vertu. Je l'avois extrêmement rapproché des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Je m'en étois fait un travail, et j'y avois réussi pour m'en promettre des fruits. Ainsi Boufflers n'avoit qu'à gagner, considéré d'ailleurs de madame la Dauphine, et toujours très-bien avec madame de Maintenon, et dans un comble de fortune.

X I V.

Sainte-Maure, la Vallière, &c. &c.

De classe inférieure, Sainte-Maure qui n'étoit bon qu'à jouer, perdit véritablement sa fortune. La Valliere tenoit trop de toutes les façons à madame la princesse de Conti, pour attendre beaucoup d'un prince dans la main de mademoiselle Choin. Il avoit épousé celle des Noailles qui avoit le plus d'esprit, de sens, d'adresse, de vues, de manege et d'intrigue; qui gouvernoit sa tribu, qui étoit comptée à la Cour, et qui étoit dans la plus grande confiance de la nouvelle Dauphine; avec cela hardie, entre-

prenante, mais avec des boutades et beaucoup d'humeur.

Biron et Roucy, qui, sans être menins, étoient de tout temps très-attachés et de tous les voyages de Monseigneur, crurent leur fortune perdue. Roucy eut raison; il falloit être Monseigneur pour en faire une espece de favori. Biron prisonnier d'Oudernarde conservoit le chemin de la guerre. Il devint pair et doyen des maréchaux de France. Il étoit frère de madame de Nogaret et de madame d'Urfé, amies intimes de madame de Saint-Simon, et les miennes, et neveu de monsieur de Lausun, de chez qui il ne bougeoit. Je l'avois approché de monsieur de Beauvilliers, et j'avois bien réussi à le mettre bien avec lui : par ce côté si important et par sa sœur auprès de madame la Dauphine, il eut de quoi espérer de la nouvelle Cour.

Trois hommes à part peuvent encore tenir place ici, les ducs de la Rocheguyon, de Luxembourg et de Villeroy. Monsieur de Luxembourg tenoit par des liens à Monseigneur, dont il avoit eu lieu de se promettre une figure autant qu'il

en pouvoit être capable. D'ailleurs il ne tenoit à rien; car, hors quelques agréments, en Normandie, Voisin ne pouvoit le mener plus loin. Le Roi ne considéroit en lui que son nom. Il avoit conservé des amis de son pere, et il étoit fort du grand monde; mais c'étoit tout, malgré l'amitié de monsieur de Chevreuse qui sentoit bien qu'il n'y avoit point de parti à en tirer. Il étoit si grand seigneur qu'il put se consoler en soi-même. Il en faut encore dire plus des deux autres, qui, par leurs charges, existoient d'une façon plus importante pour eux, et plus soutenue. Les mêmes lettres dont j'ai parlé quelque part ici, qui causerent leur disgrace, dont ils ne sont même personnellement jamais bien revenus avec le Roi, les avoient bien mis avec Monseigneur, outre l'habitude et à peu près le même âge. Mais ils n'avoient pas auprès de lui les mêmes ailes que monsieur de Luxembourg, et comme lui avoient perdu monsieur le prince de Conti, leur ami intime, qui les avoit découverts à monsieur de Vendôme et aux siens. Celui-ci n'y étoit plus, mais il y existoit par d'autres, et surement seroit revenu après le Roi. Ce n'étoit pas qu'ils fussent personnellement mal avec

lui,

lui, mais les amis intimes de feu monsieur le prince de Conti ne pouvoient jamais être les siens. Ces deux beaux-freres, avec de si grands établissements, ne firent donc pas une si grande perte.

Un quatrieme se trouva dans un nouveau désarroi; c'étoit la Feuillade. Perdu à son retour de Turin, il avoit cherché à s'attacher à Monseigneur et à profiter du peu de temps que Chamillart demeura en place, pour s'appuyer de mademoiselle de Lillebonne et de monsieur de Vendôme. On a vu déjà qu'il avoit percé jusqu'à mademoiselle Choin. Le jeu, d'ailleurs, le soutenoit à Meudon. Il étoit de tous les voyages, sans pourtant avoir rien gagné sur Monseigneur; néanmoins, avec de si puissants entours, il comptoit sous lui se ramener la fortune. Il en désespéroit du reste du regne du Roi, et pour celui qui le devoit suivre, il avoit tout ce qu'il falloit pour en être encore plus éloigné; aussi fut-il fort affligé.

X V.

Les ministres et financiers.

DEUX genres d'hommes fort homogenes, quoique fort disproportionnés, le furent jusqu'au plus profond du cœur; les ministres et les financiers: on sait à l'occasion de l'établissement du dixieme, ce que le nouveau Dauphin pensoit de ces derniers, et avec quelle liberté il s'en expliquoit. Mœurs, conscience, instruction, tout en lui étoit une cause très-certaine des plus vives terreurs.

Celle des ministres ne fut gueres moindre. Monseigneur étoit le prince qu'il leur falloit pour régner en son nom avec plus, s'il se peut, de pouvoir qu'ils n'en avoient usurpé, mais avec beaucoup moins de ménagement. En sa place ils voyoient arriver un jeune prince instruit, appliqué, accessible, qui *voudroit* voir et savoir, et qui avoit, avec une volonté déjà soupçonnée, tout ce qu'il falloit pour les tenir

bas et vraiment ministres, c'est-à-dire, exécuteurs, et plus du tout ordonnateurs, encore moins dispensateurs. Ils le sentirent, et déjà ils commencerent à baisser le ton; et on peut juger avec quelle douleur.

X V I.

Le Chancelier, la Vrillière, Voisin, Torcy, Desmarets.

Le Chancelier perdoit tout le fruit d'un attachement qu'il avoit su ménager, dès son entrée aux finances, et qu'il avoit eu moyen et attention de cultiver très-soigneusement par Bignon, son neveu; par Dumont, qu'il avoit rendu son ami par mille services; par mademoiselle de Lillebonne et par madame d'Epinoi, qu'il s'étoit aussi dévouées; en sorte qu'il avoit lieu de se flatter, sous Monseigneur qui lui marquoit amitié et distinction, du premier personnage dans les affaires et d'une influence principale à la Cour, que ses talents étoient *bastants* pour

soutenir, et pour porter fort loin dans la primauté de sa charge. L'échange de ce qui succédoit, étoit bien différent. Rien là ne lui rioit. Ennemi réputé des Jésuites, et fort soupçonné de Jansénisme ; brouillé dès son entrée aux finances avec le duc de Beauvilliers, et hors de bienséance ensemble par les prises au Conseil, où ils étoient rarement d'accord, et où, sur les matieres de Rome, elles se poussoient quelquefois loin, et sans ménagement de la part du Chancelier ; déclaré de plus, même avec feu, contre l'archevêque de Cambrai dans tout le cours et les suites de cette affaire : c'en étoit trop avec un caractere droit, sec, pour ne se pas croire perdu, et pour que l'amitié qui s'étoit maintenue entre le duc de Chevreuse et lui, pût être une ressource ; et il le sentit bien. Son fils, aussi universellement abhorré qu'il étoit mathématiquement détestable, avoit encore trouvé le moyen de se faire également craindre et mépriser, d'user même la bassesse d'une Cour la plus servile, et de se brouiller avec les Jésuites, tout en faisant profession d'intimité avec eux, les maltraitant en toutes choses, jusques-là, qu'au lieu de lui savoir gré de

l'inquisition et de la persécution ouverte qu'il faisoit, avec une singulière application, à tout ce qu'il croyoit qui pouvoit sentir le Jansénisme, ils l'imputoient à son goût pour faire du mal. C'étoit la bête de la nouvelle Dauphine qui ne s'épargnoit pas à lui nuire auprès du Roi. J'en dirai un trait, entre plusieurs autres. Un soir que Pont-Chartrain sortoit de travailler avec le Roi, elle entra du grand cabinet dans la chambre. Madame de Saint-Simon la suivoit avec une ou deux dames. Elle avisa, auprès de la place où Pont-Chartrain avoit été, de gros vilains crachats pleins de tabac : ah! voilà qui est effroyable, dit-elle au Roi, c'est votre vilain borgne, il n'y a que lui qui puisse faire de ces horreurs-là; et de là à lui tomber dessus de toutes les façons. Le Roi la laissa dire, puis lui montrant madame de Saint-Simon, l'avertit que sa présence devoit la retenir : bon, dit-elle, elle ne le dira pas comme moi, mais je suis sure qu'elle en pense tout de même; eh! qui est-ce qui en pense autrement? Là-dessus le Roi sourit, et se leva pour passer au souper. Le nouveau Dauphin n'en pensoit guere mieux, ni tout ce qui l'approchoit. C'étoit donc une

meule de plus attachée au cou du pere, qui en sentoit tout le poids, et madame de Maintenon, de longue main brouillée avec le pere, n'aimoit pas mieux le fils que sa princesse.

La Vrillière étoit aimé parce qu'il faisoit plaisir, de bonne grâce, aux rares occasions que sa charge lui en pouvoit fournir, mais qui n'avoit que des provinces sans autres départements; lui et sa femme ensemble, et chacun à part étoient très-bien avec Monseigneur, amis intimes de Dumont et parvenus auprès de mademoiselle Choin à une amitié de confiance, à quoi le premier, et Bignon encore plus, les avoient fort servis. La perte fut donc extrême. Il ne tenoit d'ailleurs qu'au Chancelier, avec qui il vivoit comme un fils, et cette liaison si naturelle m'avoit été un obstacle à l'approcher du duc de Beauvilliers, à quoi j'avois vainement travaillé. Madame de Mailly, sa belle-mere, n'avoit pas les reins assez forts pour le soutenir. Il avoit un malheur domestique, qu'il eut la sagesse d'ignorer seul à la Cour, et ce malheur creusoit sa ruine. Madame de la Vrillière en butte à madame la Dauphine triom-

phoit d'elle en folle depuis bien des années, sans ménagement; il y avoit eu jusqu'à des scenes, et madame la Dauphine ne haïssoit rien au monde tant qu'elle. Tout cela présageoit un triste avenir.

Voisin, sans nulle autre protection que celle de madame de Maintenon, sans art, sans tour, sans ménagement pour personne, enfoncé dans les papiers; enivré de sa faveur, sec, pour ne pas dire brutal, en ses réponses, et insolent dans ses lettres, n'avoit pour lui que le manege de sa femme, et tous deux nulle liaison avec la nouvelle Cour: trop nouveaux pour s'être *fait des amis, et le mari peu propre à s'en faire*, peut-être moins à en conserver, avec une place la plus enviée de toutes et la moins difficile à y trouver un successeur.

Torcy doux et mesuré avoit pour lui la longue expérience des affaires, et le secret de l'État et des postes, beaucoup d'amis et point d'ennemis alors. Il étoit cousin-germain des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et gendre de Pom-

ponne, pour qui messieurs de Chevreuse et de Beauvilliers avoient une confiance entiere, et une estime qui alloit à la vénération ; d'ailleurs sans liaison avec Monseigneur ni avec la cabale frappée. Une telle position sembloit heureuse à l'égard de la nouvelle Cour ; mais ce n'étoit qu'une écorce. Au fond Torcy n'étoit qu'en bienséances avec les ducs et les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Ni la parenté ni le commerce continuel et indispensable d'affaires n'avoient pu fondre les glaces qui s'étoient mises entre eux. Ils ne se voyoient que par nécessité d'affaires et de bienséance, et cette froide bienséance n'étoit pas même poussée bien loin. Torcy et sa femme vivoient dans la plus parfaite union. Mme. de Torcy, avec de l'humeur et de la hauteur, ne daignoit pas voiler assez ses sentiments. Son nom les rendoit encore plus suspects ; et quelque chose de plus que du crédit, qu'elle avoit pris sur son mari, le rendoit coupable d'après elle, et conséquemment aux yeux des Ducs, dangereux dans le ministere. Il ne fléchissoit point au Conseil sur les matieres de Rome, où tout en douceur il soutenoit avec force et capacité les avis que le Chancelier

embrassoit après, et qui donnoit lieu à ses prises avec le duc de Beauvilliers, qui y souffroit beaucoup des raisons détaillées de l'un, soutenues de la force et de l'autorité de l'autre. Madame de Torcy, étoit moins aimée que Torcy, et plutôt éloignée qu'approchée de la nouvelle Dauphine, pour qui elle ne s'étoit jamais contrainte, encore moins pour qui que ce fût. Elle ne laissoit pas que d'avoir des amis, ainsi que Torcy, mais dont pas un n'étoit d'aucune ressource pour le futur, que sa sœur par madame la Duchesse, qui pût leur faire regretter Monseigneur.

Desmarets avoit assez long-temps tâté de la plus profonde disgrace, pour avoir pu faire d'utiles réflexions; et il avoit été ramené sur l'eau avec tant de travail et de peine, qu'il devoit avoir appris à connoître les amis de sa personne, et à discerner ceux que les places donnent toujours, mais qui ne durent qu'autant qu'elles. Il avoit assez d'esprit et de sens pour que rien ne lui manquât de ce côté-là pour sa conduite; et cependant il en manqua tout-à-fait. Le ministere l'enivra, il se crut l'Atlas qui

soutenoit le monde, et dont l'État ne pouvoit se passer; il se laissa séduire par les nouveaux amis de Cour, et il compta pour rien ceux de sa disgrace. Mon pere et moi, à son exemple, avions été des principaux, et je l'avois fort servi auprès de Chamillart, et pour rentrer dans les finances, et pour lui succéder dans la place de contrôleur-général. On a vu qu'il ne l'ignoroit pas, et tout ce qui se passa là-dessus entre lui et moi, avec la déclaration que je lui avois faite, et que je tins exactement. Il devoit donc être doublement à son aise avec moi; néanmoins je m'aperçus bientôt qu'il se refroidissoit. Je suivis de l'œil sa conduite à mon égard, pour ne pas me méprendre entre ce qui pouvoit être accidentel dans un homme chargé d'affaires épineuses, et ce que j'en soupçonnois. Mes soupçons devinrent une évidence qui me firent retirer de lui tout-à-fait, sans toutefois faire semblant de rien. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers s'aperçurent de cette retraite; ils m'en parlerent, ils me presserent: je leur avouai le fait et la cause. Ils essayerent de me persuader que Desmarets étoit le même pour moi, et qu'il ne falloit pas prendre garde au froid et à la distraction que

lui donnoient ses tristes occupations. Ils m'exhorterent souvent d'aller chez lui; je les laissois dire, et ne changeois rien à ce que je m'étois proposé. A la fin, lassés de mon opiniâtreté pendant le voyage de Fontainebleau, ils me prirent un matin et me menerent dîner chez Desmarets. Je résistai, ils le voulurent; j'obéis, et leur dis qu'ils auroient donc le plaisir d'être convaincus par eux-mêmes. En effet, le froid et l'inapplication furent si marqués pour moi, que les deux Ducs piqués me l'avouerent et convinrent que j'avois raison de cesser de le voir. Eux-mêmes ne tarderent pas d'éprouver la même chose. L'honneur d'être leur cousin-germain étoit le plus grand relief de Desmarets, et leur situation un appui pour lui et une décoration infinie. La relation nécessaire d'affaires avec eux étoit un autre lien. Enfin c'étoient eux qui, à force de bras, par Chamillart et par eux-mêmes, l'avoient tiré d'opprobre et remis en honneur dans le ministere. Malgré tant de raisons si majeures d'attachement et d'union, il les mit au même point que j'étois avec lui. Ils ne se voyoient que de loin par une rare bienséance, et fort peu de communication

d'affaires, qui ne se pouvoit éviter entierement avec le duc de Beauvilliers, de qui je sus, vers ces temps-ci, que lui ni le duc de Chevreuse ne lui parloient plus de rien, et qu'ils étoient, hors de toute portée avec lui; il alla jusqu'à persécuter ouvertement le vidame d'Amiens, et les chevau-légers, à cause du Vidame qui rompit ouvertement avec lui. Il n'en usa pas mieux avec Torcy, sa mere et sa sœur, dont il avoit été le commensal depuis ses premiers retours de Maillebois, jusqu'à son entrée dans le ministere, et il les poussa tous trois à ne le plus voir du tout. Le Chancelier qui, à la vérité, n'avoit pas été heureux pour lui, mais qui avoit rompu auprès du Roi les premieres glaces pour le rappeler aux finances, du temps qu'il étoit contrôleur-général, étoit le seul de tous les ministres qui ne fût pas payé; en sorte qu'il n'eut rien à se reprocher, du côté de l'ingratitude, dans une place et avec une humeur féroce dont il n'étoit pas maître, qui le rendoit redoutable aux femmes même, et d'une paresse qui ralentissoit tout. Une conduite si dépravée ne lui donnoit pas beau jeu pour l'avenir, et son peu d'accès auprès de Monseigneur et de son intime Cour,

ne lui faisoit rien perdre à ce qui venoit de disparoître. Telle étoit à la mort de Monseigneur la situation des ministres. Il faut venir maintenant à celle du duc de Beauvilliers et de ceux qui trouverent leur ressource dans ce grand changement, et voir après les effets de ces contrastes.

XVII.

Le duc de Beauvilliers et Fénelon.

PEU de gens parurent sur la scene du premier coup d'œil. Ceux-là même ne purent guere être aperçus, *hors les principaux et les plus marqués*, par les mesures politiques dont *ils* se couvrirent; mais on peut juger qu'il y eut presse d'avoir part avec ces principaux et avec ceux des autres qui purent être reconnus.

On peut imaginer quels furent les sentiments du duc de Beauvilliers, le seul homme, peut-être, pour lequel Monseigneur avoit conçu une véritable aversion, jusqu'à ne l'avoir pu dissi-

muler; laquelle étoit sans cesse bien soigneusement fomentée. En échange, Beauvilliers voyoit l'élévation inespérée d'un pupille qui se faisoit un plaisir secret de l'être encore, et un honneur public de le montrer, sans que rien eût pu le faire changer là-dessus. L'honnête homme, dans l'amour de l'État, l'homme de bien dans le désir du progrès de la vertu, et sous ce puissant auspice, un autre M. de Cambrai dans Beauvilliers, se voyoit à portée de servir utilement l'État et la vertu, de préparer le retour de ce cher Archevêque, et de le faire un jour son coopérateur en tout. A travers la candeur et la piété la plus pure, un reste d'humanité, inséparable de l'homme, faisoit goûter à celui-ci un élargissement de cœur et d'esprit imprévu, une aise pour des desseins utiles qui désormais se remplissoient comme d'eux-mêmes; une sorte de dictature enfin, d'autant plus savoureuse qu'elle étoit plus rare et plus pleine, moins attendue et moins contredite, et qui, par lui, se répandoit sur les siens et sur ceux de son choix. Persécuté au milieu de la plus éclatante fortune, et poussé quelquefois jusqu'au bord du précipice, il se trouvoit tout d'un coup

fondé sur le plus ferme rocher ; et peut-être ne regarda-t-il pas, sans quelque complaisance, ces mêmes vagues, de la violence desquelles il avoit pensé être emporté quelquefois, ne pouvoir plus se briser à ses pieds. Son ame toutefois parut toujours dans la même assiette : même sagesse, même politesse, même tranquillité, sans le moindre relan d'élévation, de distraction, d'empressement. Une autre cause plus digne de lui les combloit d'allégresse. Sûr du fond du nouveau Dauphin, il prévit son triomphe sur les esprits et sur les cœurs, dès qu'il seroit affranchi et en sa place ; et ce fut sur quoi il s'abandonna secrétement avec nous à sa sensibilité. Chevreuse, un avec lui dans tous les temps de leur vie, s'éjouit avec lui de la même joie, et y en trouva les mêmes motifs ; et leurs familles s'applaudirent d'un consolidement de fortune et d'éclat qui ne tarda pas à paroître. Mais celui de tous à qui cet événement devint le plus sensible, fut Fénelon, archevêque de Cambrai. Quelle préparation, quelle approche d'un triomphe sûr et complet, et quel puissant rayon de lumiere vint à percer tout-à-coup une demeure de ténebres !

Confiné depuis douze ans dans son diocese, ce prélat y vieillissoit sous le poids inutile de ses espérances, et voyoit les années s'écouler dans une égalité qui ne pouvoit que le désespérer. Toujours odieux au Roi à qui personne n'osoit prononcer son nom, même en choses indifférentes; plus odieux à madame de Maintenon, parce qu'elle l'avoit perdu; plus en butte que nul autre à la terrible cabale qui disposoit de Monseigneur, il n'avoit de ressource qu'en l'inaltérable amitié de son pupille, devenu lui-même victime de cette cabale, et qui, selon le cours ordinaire de la nature, le devoit être trop long-temps, pour que le précepteur pût se flatter d'y survivre, ni par conséquent sortir de son état de mort au monde. En un clin d'œil ce pupille devient Dauphin; en un autre, comme on le va voir, il parvient à une sorte d'avant-regne. Quelle transition pour un ambitieux! On l'a déjà fait connoître, lors de sa disgrace.

Son fameux Télémaque qui l'approfondit plus que tout, et le rendit incurable, le peint d'après nature. C'étoient les themes de son

pupille qu'on déroba, qu'on joignit, qu'on publia, à son insu, dans la force de son affaire. M. de Noailles, qui ne vouloit rien moins que toutes les places du duc de Beauvilliers, disoit au Roi alors, et à qui vouloit l'entendre, qu'il falloit être ennemi de sa personne pour l'avoir composé.

Quoique si avancé ici dans la connoissance d'un prélat qui a fait, jusques du fond de sa disgrace, tant de peur et une figure en tout état si singuliere, il ne sera pas inutile d'en dire encore un mot ici. Plus coquet que toutes les femmes, mais en solide et non en miseres, sa passion *étoit* de plaire; et il avoit autant de soin de captiver les valets que les maîtres, et les plus petites gens que les personnages. Il avoit pour cela des talents faits exprès, une douceur, une insinuation, des grâces naturelles et qui couloient de source, un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, dont il tenoit, pour ainsi dire, le robinet pour en verser la qualité et la quantité exactement convenables à chaque personne; il se proportionnoit et se faisoit tout à tous. Une figure fort singuliere,

mais noble, frappante, perçante, attirante, un abord facile à tous; une conversation aisée, légere et toujours décente, un commerce enchanteur; une piété facile, égale, qui n'effarouchoit point et se faisoit respecter; une libéralité bien entendue, une magnificence qui n'insultoit point et qui se versoit sur les officiers et les soldats, qui embrassoit une vaste hospitalité, et qui, pour la table, les meubles et les équipages, demeuroit dans les justes bornes de sa place; également officieux et modeste, secret dans les assistances qui se pouvoient cacher, et qui étoient sans nombre; leste et délié sur les autres jusqu'à devenir l'obligé de ceux à qui il les donnoit et à les persuader; jamais empressé, jamais de compliments, mais une politesse qui, embrassant tout, étoit toujours mesurée et proportionnée, en sorte qu'il *sembloit* à chacun qu'elle n'étoit que pour lui, avec cette précision dans laquelle il excelloit singulierément; adroit surtout dans l'art de porter les souffrances, il en usurpoit un mérite qui donnoit tout l'éclat au sien et qui emportoit l'admiration et le dévouement pour lui dans le cœur de tous les habitants du pays, quels qu'ils fussent,

et de toutes les dominations qui les partageoient, dont il avoit l'amour et la vénération. Il jouissoit, en attendant un autre genre de vie qu'il ne perdit jamais de vue, de toute la douceur de celle-ci, qu'il eût peut-être regrettée dans l'éclat après lequel il soupira toujours; et il en jouissoit avec une paix si *apparente*, que qui n'eût su ce qu'il avoit été et ce qu'il pouvoit devenir encore, aucun même de ceux qui l'approchoient le plus et qui le voyoient avec le plus de familiarité, ne s'en seroit jamais aperçu. Parmi tant d'extérieur pour le monde, il n'en étoit pas moins appliqué à tous les devoirs d'un évêque qui n'auroit eu que son diocese à gouverner, et qui n'en auroit été distrait par aucune autre chose. Visites d'hôpitaux, dispensation large mais judicieuse d'aumônes, clergé, communautés, rien ne lui échappoit. Il disoit tous les jours sa messe dans sa chapelle, officioit souvent, suffisoit à toutes ses fonctions épiscopales, sans jamais se faire suppléer, prêchoit quelquefois. Il trouvoit du temps pour tout, et n'avoit point l'air occupé. Sa maison ouverte et sa table de même, avoient l'air de celle d'un gouverneur de Flandre, et

tout-à-la-fois d'un palais vraiment épiscopal; et toujours beaucoup de gens distingués et beaucoup d'officiers particuliers, sains, malades, blessés, logés chez lui, défrayés et servis, comme s'il n'y en eût eu qu'un seul, et lui ordinairement présent aux consultations des médecins et des chirurgiens; faisant d'ailleurs auprès des malades et des blessés les fonctions du pasteur le plus charitable, et souvent par les maisons et par les hôpitaux: et tout cela sans oubli, sans petitesse, et prévenant avec les mains ouvertes. Aussi étoit-il adoré de tous. Ce merveilleux dehors n'étoit pas pourtant tout lui-même. Sans entreprendre de le sonder, on peut dire hardiment qu'il n'étoit pas sans soins et sans recherches de tout ce qui pouvoit le racrocher et le conduire aux premieres places. Intimement uni à cette partie de Jésuites, à la tête desquels étoit le P. Tellier qui ne l'avoit jamais abandonné, et qui l'avoit soutenu jusques par-delà ses forces, il occupa ses dernieres années à faire des écrits, qui vivement relevés par le P. Quesnel et plusieurs autres, ne firent que serrer les nœuds d'une union utile, par où il espéra d'émousser l'aigreur du Roi. Le silence

dans l'*église* étoit le partage naturel d'un évêque dont la doctrine avoit été, après tant de bruit et de disputes, solennellement condamnée. Il avoit trop d'esprit pour ne le pas sentir; mais il eut trop d'ambition pour ne pas compter pour rien tant de voix élevées contre l'auteur d'un dogme proscrit et ses écrits dogmatiques, et beaucoup d'autres qui ne l'épargnerent pas sur le motif que le monde éclairé entrevoyoit assez. Il marcha vers son but, sans se détourner ni à droite, ni à gauche; il donna lieu à ses amis d'oser nommer son nom quelquefois; il flatta Rome pour lui si ingrate; il se fit considérer par toute la société des Jésuites, comme un prélat d'un grand usage, en faveur duquel rien ne devoit être épargné. Il vint à bout de se concilier la Chétardie, curé de S. Sulpice, directeur imbécille et même gouverneur de madame de Maintenon.

Parmi ces combats de plume, Fénelon uniforme dans la douceur de sa conduite et dans la passion de se faire aimer, se garda bien de s'engager dans une guerre d'action. Les Pays-bas fourmilloient de Jansénistes ou de gens

réputés tels. En particulier son diocese et Cambrai même en étoient pleins. L'un et l'autre leur furent des lieux de constant asile et de paix. Heureux et contents d'y trouver du repos sous un ennemi de plume, ils ne s'émurent de rien à l'égard de leur archevêque, qui, bien que *si contraire à leur doctrine*, leur laissoit *toute sorte de tranquillité. Ils se reposerent* sur d'autres de leur défense dogmatique, et ne donnerent point d'atteinte à l'amour général que tous portoient à Fénelon. Par cette conduite si déliée, il ne perdit rien du mérite d'un prélat doux et pacifique, ni des espérances d'un évêque dont l'Église devoit tout se promettre et dont l'intérêt étoit de tout faire pour lui.

Telle étoit la position de l'archevêque de Cambrai, lorsqu'il apprit la mort de Monseigneur, l'essor de son disciple, et l'autorité de ses amis. Jamais liaison ne fut plus forte ni plus inaltérable que celle de ce petit troupeau à part. Elle étoit fondée sur une confiance intime et fidelle, qui elle-même l'étoit, à leur avis, sur l'amour de Dieu et de son Église. Ils

étoient presque tous gens d'une grande vertu, grands et petits, à fort peu près, qui en avoient l'écorce qui étoit prise par les autres pour la vertu même. Tous n'avoient qu'un but, qu'aucune disgrace ne put déranger; tous qu'une marche compassée et cadencée vers ce but, qui étoit le retour de M. de Cambrai, leur maître, et cependant de ne vivre et de ne respirer que pour lui, de ne penser et de n'agir que sur ses principes, et de recevoir ses avis en tout genre, comme les oracles de Dieu même, dont il étoit le canal. Que ne peut point un enchantement de cette nature, qui, ayant saisi le cœur des plus honnêtes gens, l'esprit de gens qui en avoient beaucoup, le goût et la plus ardente amitié de personnes les plus fidelles, s'est encore divinisé en eux par l'opinion ferme, ancienne, constante, qu'en cela consiste piété, vertu, gloire de Dieu, soutien de l'Église et le salut particulier de leurs ames, à quoi de bonne foi tout étoit postposé chez eux! Par ce développement, on voit sans peine quel puissant ressort étoit l'archevêque de Cambrai à l'égard des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et de leurs épouses, qui tous quatre

n'étoient qu'un cœur, une ame, un sentiment, une pensée. Ce fut peut-être cette considération unique qui empêcha la retraite du duc de Beauvilliers à la mort de ses enfants, et lorsqu'il eut achevé l'établissement intérieur de sa famille, enfin aux diverses occasions où on l'a vu si pressé d'être perdu. Le duc de Chevreuse et lui avoient un penchant et un goût entier à la retraite ; ils y étoient si entiers, que leur vie en tenoit une proximité tout-à-fait indécente à leur emploi. Mais l'ardeur de leur désir d'être utiles à la gloire de Dieu, à l'Eglise, à leur propre salut, le leur fit croire de la meilleure foi du monde attaché à demeurer en des places qui pussent ne rien laisser échapper sur le retour de leur pere spirituel. Il ne leur fallut pas, à leur avis, une raison moins transcendante pour essuyer tout, glisser sur tout et conjurer les orages, pour n'avoir pas à se reprocher un jour le crime de s'être rendus inutiles à une œuvre, à leurs yeux si principale, dont les occasions leur pouvoient être présentées par les ressorts inconnus de la Providence, encore que depuis si long-temps, ils n'y eussent pu entrevoir le moindre jour. Le changement subit arrivé par

la mort de Monseigneur leur parut cette grande opération de la Providence expresse pour monsieur de Cambrai, si persévéremment attendue sans savoir d'où ni comment elle s'accompliroit; la récompense du juste qui vit de la foi, qui espere contre toute espérance et qui est délivré au moment le plus imprévu. Ce n'est pas que je leur aie ouï rien dire de tout cèla; mais qui les voyoit, comme moi, dans leur intérieur, y voyoit une telle conformité dans tout le tissu de leur vie, de leur conduite, de leurs sentiments, que leur attribuer ceux-là, c'est moins les scruter que les avoir bien connus. Serrés sur tout ce qui pouvoit approcher ces matieres; renfermés entr'eux autres anciens disciples, avec une discrétion et une fidélité merveilleuses, sans faire ni admettre aucuns prosélytes, dans la crainte de s'en repentir; ils ne jouissoient qu'ensemble d'une vraie liberté, et cette liberté leur étoit si douce qu'ils la préféroient à tout. De là plus que de toute autre chose, cette union plus que fraternelle des ducs et des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers; de là le mariage du duc de Mortemart fils de la disciple, sans peur, sans

mesure, sans contrainte ; de là les retraites impénétrables, à la fin de chaque semaine à Vaucresson, avec un très-petit nombre de disciples triés, obscurs et qui s'y succédoient les uns aux autres ; de là cette clôture de monastere qui les *suivoit* au milieu de la Cour ; de là cet *attachement, au-delà de tout*, au nouveau Dauphin, soigneusement élevé et entretenu dans les mêmes sentiments. Ils le regardoient comme un autre Esdras, comme le restaurateur du temple et du peuple de Dieu après la captivité.

Dans ce petit troupeau, étoit une disciple des premiers temps, formée par monsieur Bertaud qui tenoit des assemblées à l'abbaye de Montmartre, où elle avoit été instruite dès sa jeunesse, où elle alloit toutes les semaines avec madame de Noailles qui sut bien s'en tirer à temps ; c'étoit la duchesse de Béthune qui avoit toujours augmenté depuis en vertu, et qui avoit été trouvée digne, par madame Guyon, d'être sa favorite. C'étoit par excellence la grande ame devant laquelle monsieur de Cambrai même étoit en respect, et qui n'y étoit à son

tour que par humilité et par différence de sexe. Cette confraternité avoit fait de la fille du surintendant Fouquet, l'amie la plus intime des trois filles de Colbert et de ses gendres, qui la regardoient avec la plus grande vénération. Le duc de Béthune, son mari, n'étoit qu'un frere coupe-choux, qu'on toléroit à cause d'elle, mais le duc de Charost, son fils, recueillit tous les fruits de la béatitude de sa sainte mere. Une probité exacte, beaucoup d'honneur et tout ce qu'il y pouvoit ajouter à force de bras, mais rehaussé de tout l'abandon, à monsieur de Cambrai, qui se pouvoit espérer du fils de la disciple mere, faisoit le fond de son caractere, d'ailleurs incrusté d'une ambition extrême, de jalousie à proportion, d'un grand amour du monde, dans lequel il étoit fort répandu et auquel il étoit fort propre; l'esprit du grand monde, aucun d'affaires; nulle instruction de quelque genre que ce fût, pas même de dévotion, excepté celle qui étoit particuliere au petit troupeau, et d'un mouvement de corps incroyable, fidelle à ses amis et fort capable d'amitié, et secret, à surprendre, à travers cette insupportable affluence de paroles, héréditaire de

pere en fils chez lui. Il a peut-être été le seul qui ait su joindre une profession publique de dévotion de toute sa vie avec le commerce étroit des libertins de son temps, et l'amitié de la plupart, qui tous le recherchoient et l'avoient tant qu'ils pouvoient dans leurs parties *où il n'y avoit pas de débauches*, et non-seulement sans se moquer de ses pratiques, si contraires aux leurs; je dis la meilleure compagnie et la plus brillante de la Cour et des armées, mais avec liberté et en confiance; retenus même par considération pour lui et sans que leur gaieté ni leur liberté en fût altérée. Il étoit de fort bonne compagnie et bon convive, avec de la valeur, de la gaieté, et des propos et des expressions souvent fort plaisantes. La vivacité de son tempérament lui donnoit des passions, auxquelles sa piété donnoit un frein pénible, mais qui en prenoit le dessus à force de bras et qui fournissoit souvent avec lui à la plaisanterie. M. de Beauvilliers avoit fort souhaité autrefois que Charost et moi nous nous liassions ensemble; et cette liaison qui s'étoit faite, avoit réussi jusqu'à la grande intimité qui a toujours duré depuis entre

nous. Je n'ai jamais connu monsieur de Cambrai que de visage ; j'étois à peine entré dans le monde lors du déclin de sa faveur ; je ne me suis jamais présenté aux mysteres du petit troupeau : c'étoit donc être bien inférieur au duc de Charost à l'égard des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, dont on lui verra bientôt recueillir le fruit ; et néanmoins il en étoit demeuré avec eux à la confiance de leur gnose, tandis que je l'avois entiere sur tout ce qui regardoit l'Etat, la Cour et la conduite du Dauphin. Sur leur gnose, ils ne m'en parloient point ; mais ils étoient à cœur ouvert avec moi sur leur attachement et leur admiration de M. de Cambrai, sur les désirs et les mesures de son retour. Dampierre et Vaucresson m'étoient ouverts en tout temps ; les condisciples obscurs apparoissoient devant moi et y conversoient de même, et j'étois l'unique non initié dans leur gnose, dans ce genre de confiance et de liberté avec eux. Il y avoit déjà bien des années que je m'étois aperçu qu'il s'en falloit tout, que Charost fût aussi avant que moi dans leur confiance pour bien des choses, qu'il se plaignoit à moi de leur réserve, que je lui laissois ignorer

qu'ils m'avoient confiées; et je ne vis pas depuis qu'il avançât là-dessus avec eux, tandis qu'ils me disoient et consultoient avec moi toute chose. Dans ma surprise de cette différence d'un homme si fort mon ancien d'âge, et de cette sorte d'amitié si puissante entr'eux, j'en ai souvent cherché les causes. Son activité étoit toute de corps; il étoit bien plus répandu que moi dans le monde; mais il savoit peu et ne suivoit gueres ce qui s'y passoit de secret et d'important. Il ignoroit donc les machines de la Cour, que me découvroit ma liaison avec les acteurs principaux des deux sexes, et mon application à démêler, à savoir et à suivre journellement ces sortes de choses toujours curieuses, ordinairement utiles et souvent d'un grand usage. Madame de Saint-Simon étoit aussi tout-à-fait dans la confiance de messieurs et de mesdames de Chevreuse et de Beauvilliers, qui avoient une grande opinion de sa vertu, de sa conduite, du caractere de son esprit. J'avois avec eux la liberté de leur tout dire, qui n'eût pas sié de même à la dévotion du duc de Charost. Enfin j'avois eu des occasions de les avertir de choses fort peu apparentes et de là

plus extrême importance, qu'ils n'avoient pas même pu croire que par les événements; et cela avoit mis le dernier degré à leur ouverture, surtout avec moi, dont ils avoient de plus éprouvé en tout la plus constante et la plus fidelle amitié de toute préférence. Ce me fut donc une joie bien douce de me trouver le seul homme de la Cour dans l'amitié la plus intime et dans la plus entiere confiance de ce qui, privativement à tout autre et sans crainte de revers, alloit figurer si grandement à la Cour, et si puissamment sous le nouveau Dauphin, qui alloit donner le ton à toutes choses. Plus ma liaison intime étoit connue avec les deux Ducs, plus je me tins en garde contre tout extérieur trop satisfait et plus encore important; et plus j'eus soin que ma conduite et ma vie se continssent dans tout leur ordinaire à tous égards.

Dans ce grand changement de scène, il ne parut donc d'abord que deux personnages en posture d'en profiter, le duc de Beauvilliers et par lui le duc de Chevreuse, et un troisieme en éloignement, l'archevêque de Cambrai.

Tout rit aux deux premiers tout-à-coup; tout s'empressa autour d'eux, et chacun avoit été de leurs amis de tous les temps. Mais en eux les courtisans n'eurent pas à faire à ces champignons de nouveaux ministres, tirés en un moment de la poussiere et placés au timon de l'Etat, ignorans également d'affaires et de Cour, également énorgueillis et enivrés, incapables de résister, rarement même de se défier de ses sortes de souplesses, et qui ont la fatuité d'attribuer à leur mérite ce qui n'est prostitué qu'à la faveur.

Ceux-ci, sans rien changer à la modestie de leur extérieur, ni à l'arrangement de leur vie, ne penserent qu'à se dérober le plus qu'il leur fut possible aux bassesses entassées à leurs pieds, à faire usage de leurs amis d'épreuve, à se fortifier près du Roi par une assiduité redoublée, à s'ancrer de plus en plus près de leur Dauphin, à le conduire à paroître ce qu'il étoit, sans avoir surtout l'air de le conduire, et faire, tant du côté de l'estime et des cœurs que de celui de l'autorité, qu'il différât entierement de son pere.

Ils n'oublierent pas de s'approcher de la Dauphine, du moins à ne la pas écarter d'eux. Elle l'étoit par une grande opposition d'inclinations et de conduite, et l'étoit encore par madame de Maintenon. Leur vertu austere à son gré, parce qu'elle n'en connoissoit que l'écorce, lui faisoit peur par leur influence sur le Dauphin; elles les craignoit encore plus directement par un endroit plus delicat, qui étoit celui-là même qui la devoit véritablement attacher à eux, si avec tout son esprit elle eût su discerner les effets de la vraie piété, de la vraie sagesse, qui est d'étouffer et de cacher, avec le plus grand soin et les plus extrêmes précautions, dont j'ai vu souvent ces deux Ducs très-occupés, ce qui peut altérer la tranquillité et la paix du mariage. Ainsi elle trembloit des avis fâcheux, du lieu même de sa plus entiere sureté.

Toutes ces raisons avoient mis un froid et un mal-aise, que tout l'esprit et la faveur de madame de Levi n'avoient pu vaincre, et dont ces deux seigneurs et leurs épouses s'étoient aperçus de bonne heure à travers les ménagements et la considération que la Princesse ne pouvoit leur

refuser ; mais dont les sentiments étoient soigneusement entretenus par le duc de Noailles et par la comtesse de Roucy, autant que celle-ci le pouvoit, qui, en communiant tous les huit jours, ne pardonna jamais au duc de Beauvilliers ni aux siens d'avoir opiné contre elle dans ce grand procès qu'elle gagna devant le Roi contre M. de Cambray, et dans lequel madame de Maintenon, contre sa coutume, se déclara hautement pour elle et pour la duchesse d'Arpajon sa mere.

Le printemps, qui est l'assemblée des armées, fit apercevoir bien distinctement à Cambray le changement qui étoit arrivé à la Cour. Cambray devint la seule route de toutes les parties de la Flandre. Tout ce qui y servoit de gens de la Cour, d'officiers généraux et même d'officiers moins connus, y passerent tous, et s'y arrêterent le plus qu'il leur fut possible. L'Archevêque y eut une telle cour et si empressée, qu'à travers sa joie il en fut peiné, dans la crainte du retentissement et du mauvais effet qu'il en craignoit du côté du Roi.

On peut juger avec quelle affabilité, quelle modestie, quel discernement il reçut tant d'hommages, et le bon gré que se surent les raffinés, qui de longue main l'avoient vu et ménagé dans leurs voyages en Flandre. Cela fit grand bruit en effet; mais le Prélat se conduisit si dextrement que le Roi ni madame de Maintenon ne témoignerent rien de ce concours qu'ils voulurent apparemment ignorer.

A l'égard des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, le Roi, accoutumé à les aimer, à les estimer, à y avoir sa confiance jusques dans les rudes traverses qu'ils avoient quelquefois essuyées, ne put s'effaroucher de leur éclat nouveau, soit qu'il ne perçât pas jusqu'à lui, chose bien difficile à croire; soit plutôt qu'il ne pût être détourné de ses sentiments pour eux. Madame de Maintenon aussi ne montra rien là-dessus.

Il y avoit déjà des années que le duc de Beauvilliers avoit initié le duc de Chevreuse auprès du Dauphin, et qu'il l'avoit accoutumé à le considérer comme une seule chose avec lui; le liant naturel et la douceur d'esprit de

N 2

Chevreuse, son savoir et sa maniere de savoir et de s'expliquer, ses vues fleuries, quoique sujettes à se perdre, furent des qualités faites exprès pour plaire à ce jeune Prince, avec lequel il avoit souvent des longs tête-à-tête, et qui le mirent si avant dans sa confiance, que M. de Beauvilliers s'en servoit souvent pour des choses qu'il crut plus à propos de faire présenter par son beau-frere que par lui-même.

Comme ils n'étoient qu'un, tout marchoit en eux par le même esprit, couloit des mêmes principes, tendoit au même but et se référoit entre eux deux, ensorte que le Prince avoit un seul conducteur en deux différentes personnes, et qu'il avoit pris beaucoup de goût et de confiance au duc de Chevreuse, qui depuis long-temps étoit bien reçu à lui dire tout ce qu'il pensoit de lui et ce qu'il désiroit sur sa conduite, et toujours avec des intermedes d'histoires, de science et de piété: mais la supériorité en confiance, en amitié, et toute la déférence étoit demeurée entiere au duc de Beauvilliers.

On peut croire que ces deux hommes ne laissoient pas refroidir dans le Prince ses vifs sentiments pour l'archevêque de Cambrai. Le confesseur étoit d'intelligence avec eux sur cet article, et en totale déférence sur tous les autres; et jusques alors il n'y avoit pas eu *de quatrieme admis en cet intime intérieur du Prince.*

Le premier soin des deux Ducs fut de le porter encore à des mesures plus grandes, à un air de respect et de soumission encore plus marqué, à une assiduité de courtisan à l'égard du Roi, si naturellement jaloux et déjà éprouvé tel en diverses occasions par son petit-fils. Secondé à souhait par son adroite épouse, en possession elle-même de toute privance avec le Roi et du cœur de madame de Maintenon, il redoubla ses soins auprès d'elle, qui, dans le transport de trouver un Dauphin sur qui surement compter au lieu d'un autre qui ne l'aimoit pas, se livra à *lui*, *et par cela même lui livra* le Roi.

Les premiers quinze jours rendirent sensible

à tout ce qui étoit à Marly, un changement si extraordinaire dans le Roi, si réservé pour ses enfants légitimes et si fort roi avec eux. Plus au large par un si grand pas fait, le Dauphin s'enhardit avec le monde qu'il redoutoit du vivant de Monseigneur, parce que, quelque grand qu'il fût, il en *essuyoit des brocards* applaudis : c'est ce qui lui donnoit cette timidité qui le renfermoit dans son cabinet, parce que ce n'étoit que là qu'il se trouvoit à l'abri et à son aise ; c'est ce qui le faisoit paroître sauvage, ce qui le faisoit craindre pour l'avenir : tandis qu'en butte à son pere, peut-être alors au Roi même, contraint d'ailleurs par sa vertu, en butte à une cabale audacieuse, ennemie, intéressée à l'être, et à ses dépendances qui formoient le gros et le fort de la Cour, gens avec qui il avoit continuellement à vivre ; enfin, en butte au monde en général comme monde, il menoit une vie d'autant plus obscure qu'elle n'étoit pas nécessairement éclairée, et d'autant plus cruelle qu'il n'en envisageoit point de fin.

XVIII.

Le Roi prend en affection le duc de Bourgogne, nouveau Dauphin, qui paroît, à la mort de son pere, changer de caractere. Les ministres vont travailler sous lui.

Le Roi revenu pleinement à lui; l'insolente cabale tout-à-fait dissipée par la mort d'un pere presqu'ennemi, dont il prenoit la place; le monde, en respect, en attention, en empressement; les personnages les plus opposés en air de servitude; ce même gros de la Cour en soumission et en crainte; l'enjoué et le frivole, partie non médiocre d'une grande Cour, à ses pieds par son épouse; certain d'ailleurs de ses démarches, par madame de Maintenon: on vit ce prince timide, sauvage, concentré, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme engoncé, étranger dans sa maison, contraint de tout, embarrassé par-tout; on le vit, dis-je, se montrer par dégrés, se déployer peu à peu,

se donner au monde avec mesure; y être libre, majestueux, gai, affable, agréable; tenir le sallon de Marly dans le temps, et tout-à-coup présider au cercle assemblé autour de lui, comme la divinité du temple, qui sent et qui reçoit avec bonté les hommages des mortels, auxquels il est accoutumé, et les récompense de ses douces influences.

Peu à peu la chasse ne fut plus l'entretien que du *laisser courre*, ou du moment du retour; une conversation aisée, mais instructive, et adressée avec choix et justesse, charma les sages courtisans et fit admirer les autres. Des morceaux d'histoire convenablement amenés sans art, des occasions naturelles, des applications désirables, mais toujours discrettes et simplement présentées; *sans* les faire; des intermedes aisés, quelquefois même plaisants, tout de source, et sans recherche; des traits échappés de science, mais rarement, et comme dardés de plénitude involontaire, firent tout à la fois ouvrir les oreilles, les yeux et les cœurs. Le Dauphin devint un autre prince de Conti; la soif de faire sa cour eut en plusieurs moins de part à l'em-

pressement de l'environner dès qu'il paroissoit, que celle de l'entendre et d'y puiser une instruction délicieuse par l'agrément et la douceur d'une éloquence naturelle, et qui n'avoit rien de recherché ; la justesse en tout, et plus que cela la consolation si nécessaire et si désirée de servir un maître futur si capable de l'être par son fond et par l'usage qu'il montroit qu'il en savoit faire. Gratieux par-tout, plein d'attention au rang, à la naissance, à l'âge, à l'acquit de chacun, choses depuis si long-temps honnies et confondues avec le plus vil peuple de la Cour ; régulier à rendre à chacune de ces choses ce qui leur étoit dû de politesse et ce qui s'y en pouvoit ajouter avec dignité ; grave, mais sans rides, et en même temps gai et aisé : il est incroyable avec quelle étonnante rapidité l'admiration de l'esprit, l'estime du sens, l'amour du cœur, et toutes les espérances furent entraînées ; avec quelle roideur les fausses idées qu'on s'en étoit faites et voulu faire furent précipitées, et quel fut l'impétueux tourbillon du changement qui se fit généralement à son égard.

La joie publique faisoit qu'on ne s'en pouvoit

taire, et qu'on se demandoit les uns aux autres si c'étoit bien là le même homme, et si ce qu'on voyoit étoit songe ou réalité. Cheverny, qui fut un de ceux à qui la question s'adressa, n'y laissa rien à répartir: il répondit que la cause de tant de surprise étoit de ce qu'on ne connoissoit point ce prince, qu'on n'avoit même pas voulu le connoître, que pour lui il le trouvoit tel qu'il l'avoit toujours connu et vu dans son particulier ; que maintenant que la liberté lui étoit venue de se montrer dans tout son naturel et aux autres de l'y voir, il paroissoit ce qu'il avoit toujours été, et que cette justice lui seroit rendue quand l'expérience de la continuité apprendroit cette vérité.

De la Cour à Paris, et de Paris au fond de toutes les provinces, cette réputation vola avec tant de promptitude, que ce peu de gens anciennement attachés au Dauphin en étoient à se demander les uns aux autres s'ils pouvoient en croire ce qui leur revenoit de toute part. Quelque fondé que fût un si prodigieux succès, il ne faut pas croire qu'il fut dû tout entier aux merveilles du jeune Prince. Deux choses

y contribuerent beaucoup: les mesures immenses, et si étrangement poussées, de cette cabale, dont j'ai tant parlé, à décrier ce prince sur toutes sortes de points, et, depuis Lille, toujours soutenue, pour former contre lui une voix publique dont ils pussent s'appuyer auprès de *Monseigneur* et en recueillir les fruits qu'ils s'en étoient proposés, dès le départ pour cette campagne, que le complot de l'y perdre avoit été fait; et le contraste de l'élastique, à la chute du poids qui lui écrasoit les épaules, après lequel on le vit redressé; l'étonnement extrême que produisit ce même contraste entre l'opinion qu'on en avoit conçue et ce qu'on ne pouvoit s'empêcher de voir, et le sentiment de joie intime de chacun, par son plus sensible intérêt, de voir poindre une aurore qui déjà s'avançoit et qui promettoit tant d'ordre et de bonheur après une si longue confusion et tant de ténebres.

Madame de Maintenon, ravie de ces applaudissements, par amitié pour la Dauphine et par son propre intérêt de pouvoir compter sur un Dauphin qui commençoit à faire l'espérance

et les délices publiques, s'appliqua à en presser l'usage qu'elle put auprès du Roi. Quelqu'admiration qu'elle voulût montrer pour tout ce qui étoit de son goût et de sa volonté, et quelque mesure qu'elle gardât avec tous les ministres, leur despotisme et leur maniere de l'exercer lui déplaisoient beaucoup. Ses plus familiers avoient découvert, en des occasions rares, ses plus secrets sentiments là-dessus, que Harcourt avoit beaucoup fortifiés en elle, tantôt par des demi-mots de ridicule et bien amenés, où il excelloit, quelquefois par quelques paroles sérieuses, bien qu'également étranglées, sur le mauvais de ce gouvernement. Elle crut donc se procurer un avantage, à l'État un bien, au Roi un soulagement, de faire en sorte qu'il s'accoutumât à faire préparer les matieres par le Dauphin, à lui en laisser expédier quelques-unes, et peu à peu ainsi à se décharger sur lui du gros et du plus pesant des affaires dont il s'étoit toujours montré si capable, et dans lesquelles il s'étoit initié, parce qu'il étoit de tous les conseils où il parloit depuis long-temps avec beaucoup de justesse et de discernement.

Elle compta aussi que cette nouveauté rendroit les ministres plus appliqués, plus laborieux, surtout plus traitables et plus circonspects. Vouloir et faire, sur les choses intérieures, et qui, par leur nature, pouvoient s'amener de loin par degrés avec adresse, fut toujours pour elle une seule et même chose.

Le Roi déjà plus enclin à son petit-fils, étoit moins en garde des applaudissements qu'il recevoit sous ses yeux, qu'il ne l'avoit paru sur ceux de ses premieres campagnes. Bloin et les autres valets intérieurs, dévoués à monsieur de Vendôme, n'avoient plus cet objet, ni Monseigneur en croupe. *Ils étoient en crainte et tremblement;* et M. du Maine, *destitué de leur appui, n'osoit plus ouvrir la bouche, ni hasarder* que madame de Maintenon le découvrît contraire.

Ainsi le Roi étoit sans ces appuis, sans contre-poids, qui avoient tant manégé auparavant, dans ses heures les plus secrettes et les plus libres. La sage et flexible conduite de ce sage et respectueux petit-fils, l'avoit préparé aux insinua-

tions de madame de Maintenon, tellement, qu'accoutumé que l'on commençât d'être à la complaisance que le Roi prenoit dans le Dauphin, toute la Cour fut étrangement surprise de ce que l'ayant retenu un matin, seul dans son cabinet assez long-temps, il ordonna le même jour à ses ministres d'aller travailler chez le Dauphin toutes les fois qu'il les manderoit, et sans être mandés encore de lui rendre compte de toutes les affaires, dont une fois pour toutes il leur auroit ordonné de le faire.

Il n'est pas aisé de rendre le mouvement prodigieux que fit à la Cour un ordre si directement opposé au goût, à l'esprit, aux maximes, à l'usage du Roi si constants jusqu'alors, qui, par cela même, marquoit une confiance pour le Dauphin, qui n'alloit rien moins qu'à lui remettre tacitement une grande partie de la disposition des affaires. Ce fut un coup de foudre pour les ministres, dont ils se trouvèrent tellement étourdis, qu'ils n'en purent cacher l'étonnement ni le déconcertement. Ce fut en effet un ordre bien amer pour des hommes qui, tirés de la poussiere, et tout-à-coup portés

à la plus sûre et à la plus suprême puissance, étoient si accoutumés de travailler sous le nom du Roi, auquel ils osoient même substituer quelquefois le leur, et qui étoient dans l'usage tranquille et sans contredit, de faire et défaire les fortunes, d'attaquer avec succès les plus hautes, d'être les maîtres des plus patrimoniales de tout le monde, de disposer avec toute autorité du dedans et du dehors de l'État; de dispenser à leur gré toute considération, tout châtiment, toute récompense; de décider de tout hardiment sur un *le Roi le veut*, de sécurité entiere à l'égard de leurs confrères; de ce que qui que ce fût n'osoit ouvrir la bouche au Roi de rien qui pût regarder leurs personnes, leurs familles ni leur administration, sous peine d'en devenir aussitôt la victime exemplaire pour quiconque l'eût hasardé; par conséquent en toute liberté de dire, de taire, de tourner toutes les choses au Roi comme il leur convenoit, en un mot rois d'effet et presque de représentation.

Quelle chute pour de tels hommes que d'avoir à compter sur tout avec un prince qui avoit madame de Maintenon à lui, et qui auprès du

Roi étoit devenu plus fort qu'eux dans leur propre tripot ; un prince qui n'avoit plus rien entre lui et le trône, qui étoit capable, laborieux, éclairé, avec un esprit juste et supérieur; qui avoit acquis, sur un grand fond tout fait; depuis qu'il *étoit dans le conseil; à qui rien ne manquoit pour les éclairer; qui avec ces qualités avoit le cœur bon, étoit juste, aimoit* l'ordre; qui avoit du discernement, de l'attention, de l'application à suivre, à démêler; qui savoit tourner et approfondir; qui ne se payoit que de choses et point de langage; qui vouloit déterminément le bien pour le bien; qui pesoit tout au poids de sa conscience; qui par un accès facile et une curiosité de desseins et de maximes seroit instruit par force canaux; qui sauroit comparer et apprécier les choses, se défier et se confier à propos par un juste discernement et une application sage, et en garde contre les surprises de toute part; qui, ayant le cœur du Roi, auroit aussi son oreille à toute heure; et qui, outre les impressions qu'il prendroit d'eux, pour quand il seroit leur maître, se trouvoit dès-lors en état de confondre le faux et le double, et de porter une lumiere aussi pénétrante

pénétrante qu'inconnue dans l'épaisseur de ces ténebres qu'ils avoient formées et épaissies avec tant d'art, et qu'ils entretenoient de même.

L'élévation du Prince et l'état de la Cour ne comportoit plus le remede des cabales, et la joie publique d'un ordre qui rendoit ces rois à la condition de sujets, qui donnoit un frein à leur pouvoir et une ressource à l'abus qu'ils en faisoient, ne leur laissoit aucune ressource.

Ils n'eurent donc d'autre parti à prendre que de ployer les épaules à leur tour, ces épaules roidies à la consistance du fer. Ils allerent tous avec un air de condamnés protester au Dauphin une obéissance forcée et une joie feinte de l'ordre qu'ils avoient reçu.

Le Prince, qui n'eut pas de peine à démêler ce qu'eux-mêmes en avoient à cacher, les reçut avec un air de bonté et de considération; il entra avec eux dans le détail de leurs journées pour leur donner les heures les moins incommodes à la nécessité du travail et à l'expédition, et pour cette premiere soumission, il n'entra

pas avec eux en affaires ; mais il ne différa pas de commencer à travailler chez lui avec eux.

Torcy, Voisin et Desmarets furent ceux sur qui le poids en tomba par l'importance de leurs départements. Le Chancelier, qui n'en avoit point, n'y eut que faire. Son fils, voyant les autres y travailler assidument, auroit bien voulu y être mandé aussi. Il espéroit par là s'approcher du Prince, et il étoit fort touché de l'air important; mais sa marine étoit à bas, et les délations du détail de Paris, dont il amusoit le Roi tous les lundis aux dépens de tout le monde, et dont d'Argenson lui avoit adroitement laissé usurper tout l'odieux, n'étoient ni du goût du Dauphin, ni une chose à laquelle il voulût perdre son temps.

D'ailleurs la personne de Pontchartrain lui étoit désagréable, comme on le verra bientôt, et il ne put parvenir à être mandé, ni trouver sans cela de quoi aller rendre compte; dont il fut fort mortifié. La Vrilliere n'avoit que le détail courant de ses provinces, par conséquent point de matiere propre pour ce travail. Le

département de sa charge étoit la religion prétendue réformée, et tout ce qui regardoit les Huguenots. Tout cela étoit tombé depuis les suites de la révocation de l'édit de Nantes, tellement qu'il n'avoit point de département.

XIX.

Suite de l'état de la cour d'Espagne: le duc de Noailles y est disgracié, pour avoir tenté de donner une maîtresse au Roi.

LE duc de Noailles étoit à la cour d'Espagne pour la gouverner, et il y tenta une folie qui ne pouvoit que le perdre, au lieu de se contenter des prospérités les plus flatteuses dont il jouissoit solidement. Il trouva à Sarragosse le marquis d'Aguilar, qui avoit quitté la charge de colonel du régiment des gardes espagnoles pour celle de la premiere compagnie des gardes du corps, qui l'approchoit davantage du Roi. Tous deux s'étoient connus aux voyages précedents que le duc de Noailles avoit faits près le roi d'Espagne, tous deux s'étoient plu. Ils avoient

lié une amitié conforme à leur génie, à leur esprit, à leurs caracteres qui étoient parfaitement homogénes. Je ne sais lequel des deux imagina le projet; mais il est certain que tous deux l'embrasserent : ils agirent d'un grand concert et n'oublierent rien pour un succès qu'ils crurent les devoir porter à devenir en Espagne les maîtres de la Cour et de l'État.

La Reine étoit attaquée des écrouelles, qui la conduisirent à la fin au tombeau : son mal l'empêchoit de suivre le Roi aux chasses continuelles et aux promenades, et la tenoit encore dans son appartement dans des temps qu'auparavant elle passoit avec le Roi; ce qui la rendoit particuliere et beaucoup moins accessible au public, et l'obligeoit à une coëffure embéguinée qui lui cachoit la gorge et une partie du visage.

Les deux amis n'ignoroient pas que le Roi ne pouvoit se passer d'une femme et qu'il étoit accoutumé à s'en laisser gouverner : ils se persuaderent que l'empire, dont la princesse des Ursins jouissoit, n'étoit fondé que sur celui que

la Reine avoit pris sur le Roi; que, si elle le perdoit, la *Camereyra major* tomberoit avec elle; et jugeant du Roi par eux-mêmes, ils ne douterent pas de se servir utilement du mal de la Reine pour en dégoûter le Roi.

Ce grand pas fait, ils avoient résolu de lui donner une maîtresse, se flattant que sa dévotion céderoit à ses besoins: avec une maîtresse de leur main, qui auroit un besoin continuel d'eux, soit pour des avis, soit pour un appui pour se soutenir elle-même, ils compterent de la substituer à la Reine près du Roi, et de devenir, eux, dans la Cour et dans la monarchie, ce que la princesse des Ursins y étoit.

Ce pot au lait de la bonne femme, et qui en eut aussi le sort, ne fait pas honneur aux deux têtes qui l'entreprirent, moins encore à un étranger si agréablement et si prématurément établi. Ils commencerent donc à travailler à cette entreprise: ils profiterent de tous les moments de s'insinuer dans la familiarité du Roi. Aguilard avoit été ministre de la guerre, et s'étoit mêlé aussi des finances; et l'autre, par

son personnel en notre Cour et son commandement, n'avoit pas moins d'occasions et de matiere que l'autre de s'insinuer en des conversations importantes et suivies avec le Roi.

Secondés de la faveur de la Reine et de l'appui de madame des Ursins, auxquelles ils faisoient une cour d'autant plus souple et plus assidue qu'ils avoient plus d'intérêt de leur cacher ce qu'ils méditoient contre elles; cela dura ainsi pendant tout le voyage de Saragosse, où ils ne songerent qu'à s'établir puissamment dans la confiance du Roi. Le voyage de Corella, qui fit une légere séparation du Roi d'avec la Reine, leur parut propre à entamer leur dessein: ils prirent le Roi par son foible, sur sa santé, et lui firent peur, sous le masque d'affection et de l'importance dont sa vie et sa santé étoient à l'Etat, de gagner le mal de la Reine en continuant de coucher avec elle, et pousserent jusqu'à le solliciter d'y manquer.

Ce soin pour sa santé fut assez bien reçu pour leur donner espérance; ils continuerent, et elle augmenta; ils poursuivirent leur pointe,

ils plaignirent le Roi sur ses besoins, ils battirent la campagne sur les raisons et la force de nécessité : en un mot, *ils lui proposerent une maitresse.*

Tout alloit bien jusques-là ; mais le mot de *maîtresse* effaroucha la piété du Roi, et les perdit : il les écarta doucement, ne les écouta plus que sur d'autres matieres, et ne leur parla plus avec ouverture.

Sa contrainte et sa réserve avec eux leur furent un présage funeste qu'ils ne purent détourner ; car dès que le Roi se trouva entre la Reine et la princesse des Ursins, il leur raconta la belle et spécieuse proposition qui lui avoit été faite par deux hommes qu'elles lui vantoient sans cesse et qu'elles se croyoient si attachés. On peut juger de l'effet du récit. Toutefois il n'y parut pas au dehors. Elles voulurent s'assurer de leur vengeance. La Reine écrivit à la Dauphine avec la derniere amertume, et madame des Ursins à madame de Maintenon avec tout l'art dans lequel elle étoit si grande maîtresse. Quelque fâchés intérieurement, que

le Roi et madame de Maintenon fussent de la souveraineté de madame des Ursins, ils se sentirent piqués jusques au vif. Le Roi, blessé du côté de la religion, de l'ambition, de la hardiesse; et madame de Maintenon, de celui de la toute-puissance qu'elle croyoit exercer en Espagne par la princesse des *Ursins qui étoit* son endroit le plus sensible: tous deux, de l'ingratitude, et de ce qu'ils appelerent avec la Dauphine, *de la perfidie* d'un homme comblé, en un tel âge, de tant de biens, charges, dignités, emplois, distinctions et de leur confiance, duquel ils se croyoient les plus assurés, et qui en abusoit avec une telle audace. L'amitié, l'amusement, la confiance entiere que madame de Maintenon avoit prise en ce neveu, qu'elle regardoit comme son fils, comme son ami, et comme ne faisant qu'un avec elle, et ne pouvant avoir d'autre intérêt que les siens, fit, dans son cœur, une blessure profonde, qui, à force de temps, le changement des choses, parut guérie à l'extérieur; mais ne le fut jamais dans le fond, ni pour l'amitié, ni pour l'estime, ni pour la confiance, et laissa jusqu'à la fin de sa vie un fâcheux mal-aise entre eux.

La Dauphine, toujours investie par les Noailles, qui avoit goûté l'esprit de badinage et quelquefois de sérieux du duc de Noailles, et à qui, pour plaire à madame de Maintenon, elle avoit laissé prendre auprès d'elle un accès et une familiarité publique, qui n'avoit jamais été permise qu'à lui, et qui le regardoit comme un ami, n'en fut que plus blessée contre lui pour la Reine sa sœur, qu'elle aimoit beaucoup et avec qui elle étoit dans un continuel commerce. Elle sut un gré infini à madame de Maintenon de prendre l'affaire si amerement contre un homme si proche à qui elle étoit si accoutumée; et madame de Maintenon à elle, de lui voir porter l'intérêt de sa sœur avec tant de vivacité. Ce groupe secret, intime, suprême, ne fit donc que s'échauffer et s'irriter mutuellement, et le Dauphin y entra, en quart, au point où il étoit avec eux dans l'horreur d'une action, pour le monde, si folle, et pour la religion, *si criminelle. Les réponses en Espagne* ne tardèrent pas, dont la force fut pleinement au gré de la reine d'Espagne et de la princesse des Ursins. Le duc de Noailles eut par la même voie un ordre secret très-précis de revenir sur

le champ, à la réception même des lettres. L'extérieur, parfaitement gardé jusques-là, n'eut plus de ménagement. Aguilar eut ordre de donner sur l'heure la démission de sa charge, qui fut donnée au comte de S. Estevan de Gormas, grand d'Espagne, par sa femme, et de partir en même temps et sur le champ pour sa commanderie, où il fut relégué quelque temps. Le duc de Noailles, dans le très peu de jours qu'il mit à arranger son voyage, ne trouva plus que des portes fermées et des visages qui le furent encore plus. Il arriva à Versailles le surlendemain du retour de Fontainebleau, et salua le Roi chez madame de Maintenon, qui, pour le public, l'y voulurent voir comme ils l'y avoient toujours vu à ses retours ; mais la réception fut étrangement courte et différente. On ne tarda pas à s'apercevoir, au sec du Roi pour lui, à sa retenue et à son embarras avec le Roi, avec le Dauphin et surtout avec la Dauphine, qu'il y avoit quelque chose de grave et de fort sur son compte; car on n'avoit pas encore pénétré qu'il eût eu ordre de revenir, ni la cause encore moins. Les dames de l'intérieur remarquerent qu'elles

le rencontroient bien plus rarement chez madame de Maintenon, et que dans le peu qu'elles le voyoient, l'embarras et la contrainte du neveu, le bref et le sec de la tante, sautoient aux yeux et faisoient un contraste entier avec les manieres que, jusqu'alors, elles leur avoient toujours vues ensemble. Ces choses, toujours continuéés, percerent peu à peu ; elles exciterent la curiosité, et bientôt après, on sut, mais parmi les plus instruits seulement, quelle étoit la cause de la disgrace.

XX.

La princesse des Ursins veut devenir souveraine ; elle bâtit son château en Espagne.

NE perdons point de vue la cour d'Espagne, sans dire un mot de l'ambition de madame des Ursins à l'époque des négociations de la paix avec l'Angleterre et la Hollande.

Non contente de régner en Espagne en toute

autorité et puissance, la Princesse songeoit à régner en effet: elle saisit la conjoncture du don que le Roi d'Espagne fit à l'Electeur de Baviere de ce qui étoit demeuré dans son obéissance aux Pays-bas, pour y stipuler que l'Electeur y donneroit des terres jusqu'à la valeur de cent mille livres de rente, à *elle*, pour en jouir sa vie durant en toute souveraineté.

Bientôt après il fut convenu avec l'Electeur que le chef-lieu de ces terres, qui devoient être contigues et n'en faire qu'une seule, seroit *la Roche-en-Ardennes*, et que la souveraineté en porteroit le nom. On verra dans la suite cette souveraineté prendre diverses formes, changer de lieu et se dissiper enfin en fumée, et cela dura long-temps. Madame des Ursins s'en tint pourtant si assurée qu'elle bâtit là-dessus un beau projet, celui d'échanger avec le Roi la souveraineté qui lui seroit assignée sur sa frontiere, et pour celle-là d'avoir en souveraineté, sa vie durant, la Touraine et le pays d'Amboise, reversibles après *elle* à la Couronne; de quitter l'Espagne et de venir en jouir le reste de ses jours.

Dans ce dessein qu'elle crut inmanquable, elle envoya en France d'Aubigny, cet écuyer favori dont il a été parlé, avec ordre de lui préparer une belle demeure pour la trouver toute prête à la recevoir. Il acheta un champ près de Tours, sans terres ni seigneurie, parce qu'étant souveraine de la province, elle n'en avoit pas besoin : il se mit donc à y bâtir solidement un vaste et superbe château, des basse-cours immenses, des communs prodigieux avec tous les accompagnements, des plus grands, des plus beaux jardins, à la magnificence desquels les meubles en tout genre répondirent.

La province, les pays voisins, Paris, la Cour même en furent dans l'étonnement. Personne ne pouvoit comprendre les raisons d'une si grande entreprise ni d'une aussi grande dépense pour une simple guinguette, puisqu'une maison au milieu d'un champ, sans terres, ni revenus, ni seigneurie, ne peut avoir d'autre nom ; et moins encore une cage si vaste, si superbe pour l'oiseau qui la construisoit. Ce fut long-temps une énigme, et cette folie de madame des Ursins fut la premiere cause de sa perte.

Cette chimere fut capable d'arrêter la paix; à cause de l'opiniâtreté du roi d'Espagne, qui céda enfin à l'autorité du Roi, qui le força de se désister de cet article, dont les alliés se moquerent avec mépris, jusqu'à n'avoir jamais voulu en entendre parler dans les formes.

Pour ne plus y revenir, nous dirons ce que devint cet admirable palais si complettement achevé en tout et meublé entierement, avant que madame des Ursins eût perdu l'espérance d'y jouer la souveraine. On ne pouvoit imaginer qu'un aussi petit compagnon que l'étoit d'Aubigny, quelques richesses qu'il eût amassées, pût, ni osât faire un pareil bâtiment pour lui. Ce ne fut que peu à peu que l'obscurité fut percée: on soupçonna que madame des Ursins le faisoit agir et se couvroit de son nom: on pensoit qu'elle pouvoit lasser ou se lasser de l'Espagne et vouloir venir achever sa vie dans son pays, sans y traîner à la Cour, ni dans Paris, après avoir si despotiquement régné ailleurs. Mais le palais, qui au fond n'étoit qu'une guinguette, ne pouvoit encore faire présumer sa retraite; et ce ne fut que l'éclat de

sa pretendue souveraineté qui fit ouvrir les yeux sur *Chanteloup*, nom du palais dont à la fin on connut la destination. La chute de cette femme ambitieuse, qui se verra ici en son lieu, ne lui permit pas d'habiter cette belle demeure; elle resta à d'Aubigny qui y reçut très-bien ses voisins, et les curieux, ou les passans de considération, à qui il ne cacha plus ce qui en étoit, et que ce n'étoit ni pour soi, ni de son bien, qu'il l'avoit bâti et meublé. D'Aubigny s'y établit, s'y fit aimer et estimer, y perdit sa femme qui ne lui laissa qu'une fille unique fort jeune; il s'étoit marié du vivant de madame des Ursins ou aussitôt après sa mort; et cette fille très-riche a épousé le marquis d'Armentieres, qui est actuellement officier général et qui en a plusieurs enfants.

X X I.

La paix retardée à cause de ce projet.

LOUIS XIV cependant n'avoit pu pardonner à la princesse des Ursins, l'audace qu'elle avoit eue de vouloir se faire une souveraineté en Flandre. L'obstacle de son opiniâtreté, voilée de celle qu'elle inspiroit au roi d'Espagne, avoit nui si long-temps à la paix, malgré tout ce que le Roi avoit pu faire, et qui ne vint à bout de faire abandonner cette folie, qu'aucun des alliés n'avoit voulu écouter, qu'en lui déclarant enfin qu'il l'abandonnoit à ses propres forces.

Le Roi avoit vivement senti la frayeur et la crainte que le roi d'Espagne ne l'epousât, et ensuite l'autorité sans voile et sans bornes qu'elle avoit prise sur le roi d'Espagne dans la solitaire captivité où elle le retenoit au palais de Médina-cœli; enfin le Roi se sentit piqué jusqu'au fond de

de l'ame du mariage de Parme, négocié et conclu sans lui en avoir donné la moindre participation.

Roi par-tout, et dans sa famille plutôt que par-tout ailleurs, s'il étoit possible, il n'étoit pas accoutumé à voir marier ses enfants en étranger. Ce choix ne lui pouvoit plaire, et la maniere y ajouta tout.

Madame de Maintenon n'avoit jamais soutenu et porté madame des Ursins au point d'autorité et de puissance où elle étoit parvenue, que pour régner par elle en Espagne, ce qu'elle ne pouvoit espérer par les ministres; elle sentit donc vivement l'affranchissement de son joug par l'indépendance entiere dont elle gouverna depuis la mort de la Reine, et l'abus qu'elle faisoit avec si peu de ménagement de toute la confiance du roi d'Espagne. Elle fut encore plus sensible que le Roi à la frayeur de la voir reine d'Espagne, elle qui avoit manqué par deux fois la déclaration de reine de France, si positivement promise. Enfin la souveraineté qui la laissoit si loin derriere madame des Ursins, l'avoit rendue son ennemie, et le mariage de Parme fait

à l'entier insu du Roi et d'elle, ne lui laissoit plus d'espérance d'influer sur l'Espagne par la princesse des Ursins.

La perte de celle-ci fut donc conclue entre le Roi et madame de Maintenon, mais d'une maniere si secrette devant et depuis, que je n'ai connu personne qui ait pénétré de qui ils se servirent ni ce qu'ils firent pour l'exécuter. Il est de la bonne foi d'avouer ces ténebres, et de ne pas donner des fictions et des inventions à la place de ce qu'on ignore. Il faut donc raconter l'événement avec exactitude, et ne donner après ses courtes réflexions que pour ce qu'elles peuvent valoir.

XXII.

Second mariage du roi d'Espagne.

La reine d'Espagne s'avançoit vers Madrid avec ce qui avoit été la recevoir aux frontieres, d'équipages, de maison et de gardes du roi d'Es-

pagne. Albéroni étoit à sa suite depuis Parme, et le duc de S. Aignan depuis le lieu où il l'avoit jointe en France. La princesse des Ursins avoit pris auprès d'elle la charge de *Camereyra major* comme elle l'avoit auprès de la feue Reine, et avoit nommé toute sa maison qu'elle avoit remplie de ses créatures, hommes et femmes. Elle n'avoit eu garde de quitter le Roi de loin; ainsi elle le suivit à Guadalajara, petite ville appartenante au duc de l'Infantado, qui y a fait un pantheon aux Cordeliers beaucoup plus petit que celui de l'Escurial, sur le même modele, et qui par la richesse et l'art ne lui cede guere en beauté.

XXIII.

La Reine chasse madame des Ursins.

GUADALAJARA est sur le chemin de Madrid à Burgos par conséquent de France, à peu près de même distance de Madrid, quelque chose de plus, que de Paris à Fontainebleau. Le palais

qu'y ont les ducs de l'Infantado est vaste, beau, bien meublé, et en est habité quelquefois. Ce fut jusques-là que le roi d'Espagne voulut s'avancer, et dans la chapelle de ce palais qu'il résolut de célébrer son mariage, quoiqu'il l'eût été à Parme par procureur.

Le voyage fut ajusté des deux côtés, de façon que le Roi n'arriva à Guadalajara que la surveille de la Reine. Il fit ce petit voyage accompagné de ceux que la princesse des Ursins avoit mis auprès de lui, pour lui tenir toujours compagnie et n'en laisser approcher qui que ce soit. Elle suivoit dans son carosse pour arriver en même temps, et dès en arrivant le Roi s'enfermoit seul avec elle, et ne voyoit plus personne jusqu'à son coucher. Les retardements des chemins et de la saison avoient conduit à Noël, et ce fut le vingt-deux décembre que le roi d'Espagne arriva à Guadalajara. Le lendemain vingt-trois surveille de Noël, la princesse des Ursins partit avec une très-légere suite pour aller à sept lieues plus loin, à une petite ville nommée Quadraque où la Reine devoit coucher ce même soir. Madame des Ursins comptoit aller jouir

de toute la reconnoissance de la grandeur inespérable qu'elle lui procuroit, passer la soirée avec elle, et l'accompagner le lendemain dans son carosse à Guadalajara; elle trouva à Quadraque la Reine arrivée. Elle mit pied à terre à un logis qu'on lui avoit préparé, et tout près celui de la Reine. Elle y étoit venue en grand habit de Cour et parée; elle ne fit que se rajuster un peu et s'en alla chez la Reine.

La sécheresse et la froideur de sa réception la surprit d'abord extrêmement. Elle l'attribua à l'embarras de la Reine, et tâcha de réchauffer cette glace. Le monde cependant s'écoula par respect pour les laisser seules. Alors la conversation commença; mais la Reine ne la laissa pas continuer, se mit incontinent sur les reproches, qu'elle lui manquoit de respect par l'habillement avec lequel elle paroissoit devant elle et par ses manières. Madame des Ursins, dont l'habit étoit régulier, et qui, par ses manieres respectueuses et ses discours propres à ramener la Reine, se croyoit bien éloignée de mériter cette sortie de sa part, fut étrangement surprise, et voulut s'excuser; mais voilà tout aussitôt la

Reine aux paroles offensantes, à s'écrier, à appeler, à demander des officiers, des gardes, et à commander avec injure à madame des Ursins de sortir de sa présence. Elle voulut parler et se défendre des reproches qu'elle recevoit.

La Reine, redoublant de furie et de menaces, se mit à crier qu'on fît sortir cette folle de sa présence et de son logis, et l'en fit mettre dehors par les épaules. A l'instant elle appela Aménaga, lieutenant des gardes du corps, qui commandoit le détachement qui étoit auprès d'elle, et en même temps l'écuyer qui commandoit ses équipages : ordonne au premier d'arrêter madame des Ursins, et de ne la point quitter qu'il ne l'eût mise dans un carosse avec des officiers des gardes sûrs, et une quinzaine de gardes, autour du carosse; au second, de faire venir sur le champ un carosse à six chevaux, et deux ou trois valets de pied, de faire partir sur l'heure la princesse des Ursins vers Burgos et Bayonne, et de ne se point arrêter.

Aménaga voulut représenter à la Reine qu'il n'y avoit que le roi d'Espagne qui eût le pou-

voir qu'elle vouloit prendre ; elle lui demanda fierement , s'il n'avoit pas un ordre du roi d'Espagne, de lui obéir en tout, sans réserve et sans représentation. Il étoit vrai qu'il l'avoit, et qui que ce fût n'en s'avoit rien. Madame des Ursins fut donc arrêtée à l'instant et mise en carosse avec une de ses femmes de chambre, sans avoir eu le temps de changer d'habit ni de coëffure , de prendre aucune précaution contre le froid, d'emporter ni argent ni autre chose, ni elle ni sa femme de chambre, et sans aucune sorte de nourriture dans son carosse , ni chemise, ni quoi que ce soit pour changer ou se coucher.

Elle fut donc embarquée ainsi avec les deux officiers des gardes, qui se trouverent prêts dans le moment, ainsi que le carosse, elle en grand habit, comme elle étoit sortie de chez la Reine. Dans ce très-court tumulte, elle voulut encore envoyer à la Reine, qui s'emporta de nouveau de ce qu'elle n'avoit pas encore obéi, et la fit partir à l'instant.

Il étoit alors près de sept heures du soir, la

surveille de Noël, la terre toute couverte de glace et de neige, et le froid extrême, fort vif et piquant, comme il est toujours en Espagne. Dès que la Reine sut la princesse des Ursins hors de Quadraque, elle écrivit au roi d'Espagne par un officier des gardes, qu'elle dépêcha à Guadalajara. La nuit étoit si obscure qu'on ne voyoit qu'à la faveur de la neige.

Il n'est pas aisé de se représenter l'état de madame des Ursins dans ce carosse. L'excès de l'étonnement et de l'étourdissement prévalut d'abord, et suspendit tout autre sentiment; mais bientôt la douleur, le dépit, la rage, et le désespoir se firent place : puis succéderent à leur tour les tristes et profondes réflexions sur une démarche aussi violente, aussi inouie, d'ailleurs si peu fondée en cause, en raison, en prétextes, même les plus légers, enfin en autorité, et sur l'impression qu'elle alloit faire à Guadalajara; et de-là ses espérances en la surprise du roi d'Espagne, en sa colere, en son autorité et sa confiance pour elle, en ce groupe de serviteurs si attachés à elle dont elle l'avoit environné, qui se trouvoient si intéressés à exciter le Roi en sa faveur.

La longue nuit d'hiver se passa ainsi toute entiere avec un froid terrible : elle n'avoit rien pour s'en garantir; et il fut tel que le cocher en perdit une main. La matinée s'avança, et nécessité fut de s'arrêter pour faire repaître les chevaux. Mais pour les hommes il n'y a quoi que ce soit dans les hôtelleries d'Espagne, où l'on vous indique seulement où se vend chaque chose dont on a besoin; où la viande est encore ordinairement vivante, le vin épais, plat et violent; où le pain se colle à la muraille, et où l'eau souvent ne vaut rien; pour des lits, il n'y en a que pour les muletiers : en sorte qu'il faut tout porter avec soi; et madame des Ursins ni ce qui étoit avec elle, n'avoient chose quelconque. Des œufs, où elle en put trouver, ce fut là leur unique ressource, et encore à la coque, frais ou non, et pendant toute la route.

Jusqu'au moment de la halte le silence avoit été profond et non interrompu : là il se rompit.

Pendant toute cette longue nuit, la princesse des Ursins avoit eu le loisir de penser aux propos qu'elle tiendroit, et à composer son

visage. Elle parla de son extrême surprise et de ce peu qui s'étoit passé entre la Reine et elle réciproquement; les deux officiers des gardes, accoutumés, comme toute l'Espagne, à la craindre et à la respecter plus que leur Roi, lui répondirent ce qu'ils purent du fond de cet abyme d'étonnement, dont ils n'étoient pas encore revenus. Bientôt il fallut atteler et partir; bientôt aussi la princesse des Ursins trouva que le secours qu'elle espéroit du roi d'Espagne tardoit bien à lui arriver: car elle n'eut ni repos, ni vivres, ni de quoi changer, jusqu'à S. Jean de Luz. A mesure qu'elle s'éloignoit, que le temps s'écouloit, qu'il ne lui venoit point de nouvelles, elle comprit qu'elle n'avoit plus d'espérance à former; et on peut juger quelle rage succéda dans une femme aussi ambitieuse, aussi accoutumée à régner publiquement, aussi rapidement et indignement précipitée du faîte de la toute-puissance par la main qu'elle avoit elle-même choisie pour être le plus solide appui de la continuation et de la durée de toute sa grandeur.

La Reine n'avoit pas même répondu aux

deux dernieres lettres que madame des Ursins lui avoit écrites; cette négligence affectée lui avoit dû être de mauvais augure : mais qui auroit pu imaginer un traitement aussi étrange, aussi inouï? Ses neveux Lanty et Chalais qui eurent permission de l'aller joindre, acheverent de l'accabler. Fidelle à elle-même, il ne lui échappa ni larmes, ni regrets, ni reproches, ni la plus légere foiblesse; pas une plainte, même du froid excessif, et du dénuement entier de toute sorte de besoins, des fatigues extrêmes d'un pareil voyage. Les officiers, qui la gardoient à vue, n'en sortoient point d'admiration. Enfin elle trouva la fin de ses maux corporels et de sa garde à vue à S. Jean de Luz, où elle arriva le 14 janvier et où elle trouva enfin un lit d'emprunt, de quoi se déshabiller, se coucher et manger. Là elle recouvra sa liberté. Les gardes, leurs officiers et le carosse qui l'avoit amenée, s'en retournerent; elle demeura avec sa femme de chambre et ses neveux. Elle eut le loisir de penser à ce qu'elle pouvoit attendre de Versailles.

Malgré la folie de sa souveraineté, si lon-

guement poussée, et sa hardiesse d'avoir fait le mariage du roi d'Espagne sans la participation du Roi, elle se flatta de trouver encore des ressources dans une Cour qu'elle avoit si long-temps domptée. Ce fut de S. Jean de Luz qu'elle dépêcha un courier chargé de lettres pour le Roi, pour madame de Maintenon, pour ses amis. Elle y rendit compte du coup de foudre qu'elle venoit d'essuyer, et demandoit la permission d'aller à la Cour pour y rendre compte plus en détail. Elle attendit le retour de son courier en ce premier lieu de liberté et de repos, qui, par lui-même, est fort agréable ; mais ce premier courier parti, elle le fit suivre de Lanty, qu'elle chargea de lettres écrites moins à la hâte, et d'instructions. Lanty vit le Roi dans son cabinet à Versailles, le dernier janvier, avec lequel il ne demeura que quelques minutes, et on sut par lui que dès que madame des Ursins eut dépêché son premier courier, elle avoit envoyé à Bayonne faire des compliments à la Reine douairiere d'Espagne, qui ne voulut pas les recevoir. Que de mortifications à la chute du trône ! Revenons maintenant à Guadalajara.

L'officier des gardes, que la Reine y dépêcha avec une lettre pour le roi d'Espagne, dès que la princesse des Ursins fut hors de Quadraque, trouva le Roi qui s'alloit bientôt coucher. Il parut ému, fit une courte réponse à la Reine, et ne donna aucun ordre. L'officier repartit sur le champ. Le singulier est que le secret fut si bien gardé, qu'il ne transpira que le lendemain sur les dix heures du matin.

On peut penser quelle émotion saisit toute la Cour, et les divers mouvements de tout ce qui se trouva à Guadalajara. Personne toutefois n'osa parler au Roi, et on étoit en grande attente de ce que contenoit sa réponse à la Reine. La matinée achevant de s'écouler sans qu'on ouït parler de rien, on commença à dire que c'en étoit fait de madame des Ursins pour l'Espagne. Chalais et Lanty se hasarderent de demander au Roi la permission de l'aller trouver, et de l'accompagner dans l'abandon où elle étoit. Non-seulement il le leur permit, mais il les chargea d'une lettre de simple honnêteté, par laquelle il lui manda qu'il étoit bien fâché de ce qui s'étoit passé, qu'il n'avoit

pu opposer son autorité à la volonté de la Reine, qu'il lui conservoit ses pensions, et qu'il auroit soin de les lui faire payer: il tint parole, et tant qu'elle a vécu depuis, elle les a toujours très-exactement touchées.

La Reine arriva l'après-midi de la veille de Noël à l'heure marquée à Guadalajara, comme s'il ne se fût rien passé: le Roi de même la reçut à l'escalier, lui donna la main, et tout de suite la mena à la chapelle, où le mariage fut célébré de nouveau; car en Espagne la coutume est de marier l'après-dîner: de là dans sa chambre, où sur le champ ils se mirent au lit avant six heures du soir pour se lever pour la messe de minuit; et ce qui se passa entr'eux sur l'événement de la veille fut entierement ignoré. Ils eurent bien le temps entr'eux d'en parler, car ils resterent couchés ensemble dix-huit heures.

Il n'y eut pas plus d'éclaircissements dans la suite. Le lendemain jour de Noël, le Roi déclara qu'il n'y auroit aucun changement dans la maison de la Reine, toute composée par ma-

dame des Ursins; ce qui remit un peu le calme dans les esprits. Le lendemain de Noël le Roi et la Reine, seuls ensemble dans un carosse et suivis de toute la Cour, prirent le chemin de Madrid où il ne fut pas plus question de madame des Ursins, que si jamais le roi d'Espagne ne l'eût connue. Le Roi son grand-pere ne marqua pas la plus légere surprise à la nouvelle que lui en apporta un courier que le duc de S. Aignan lui dépêcha de Quadraque même, dont la Cour fut toute remplie d'émotion et d'effroi après l'y avoir vue si triomphante.

XXIV.

M. de Saint-Simon soupçonne que ce coup partit de la cour de Versailles, et de l'ordre du roi Louis XIV.

RASSEMBLONS maintenant quelques traits qui aideront à percer les ténebres. Ce mot échappé du Roi à Torcy, qu'il ne put entendre, qu'il rendit à Castries son ami et chevalier d'honneur

de madame la duchesse d'Orléans, par qui on le sut, et que dans son mystere je jugeai concerner la princesse des Ursins; une disgrace, une querelle d'allemand, sans raison apparente, sans cause, sans prétexte, faite au premier instant de tête-à-tête par la Reine à la princesse des Ursins et subitement poussée au-delà des dernieres extrémités, donnent beaucoup à penser sur la vraie cause de l'événement.

Peut-on imaginer qu'une fille de Parme, élevée dans un grenier par une mere impérieuse, eût osé prendre d'elle-même une hardiesse de cette nature, inouie à l'égard d'une personne de cette considération, à tous égards dans la confiance entiere du roi d'Espagne et régnante à découvert, à six lieues du roi d'Espagne, qu'elle n'avoit pas encore vu. La chose s'éclaircit par l'ordre si fort inusité et si secret, qu'Amenaga avoit du roi d'Espagne, chargé d'obéir en tout à la Reine sans réserve et sans réplique, et qu'on ne sut qu'à l'instant qu'elle lui donna l'ordre de l'arrêter et de la faire partir; la tranquillité avec laquelle le Roi et le roi d'Espagne, chacun de leur côté, reçurent le premier avis de cet événement,

nement, et l'inaction entiere du roi d'Espagne; la froideur de sa lettre à madame des Ursins, et sa parfaite insouciance sur ce qu'une personne si chérie encore la veille pouvoit devenir jour et nuit par des chemins pleins de glace et de neige, dénuée de tout sans exception : tout cela confirme les probabilités sur cette cause.

Il faut se ressouvenir encore que l'autre fois que le Roi fit chasser la princesse des Ursins pour l'ouverture de la lettre de l'abbé d'Estrée au Roi et de la note qu'on avoit mise dessus, on n'osa en hasarder l'exécution en présence du roi d'Espagne. Le Roi voulut exprès qu'il partît pour la frontiere du Portugal et que de là il signât l'ordre, qui fut porté à la princesse des Ursins, de partir et de se retirer en Italie. Ce second tome ressemble fort au premier.

Ajoutons ce que j'en ai su du maréchal de Brancas, que, long-temps après cette disgrace, Alberoni, alors petit compagnon, et qui suivit la reine de Parme à Madrid, avoit conté que pendant ce voyage, seul un soir avec elle, elle lui parut agitée, se promenant à grands pas

dans sa chambre, prononçant de fois à autres des mots entrecoupés, et puis s'échauffant, il entendit le nom de madame des Ursins lui échapper, et tout de suite, *je la chasserai.* Alberoni d'abord s'écria à la Reine, et voulut lui représenter le danger, la folie, l'inutilité de l'entreprise, dont il étoit tout hors de lui.

» *Taisez-vous sur toutes ces choses,* lui dit » la Reine, *et que ce que vous avez entendu,* » *ne vous échappe jamais. Ne me parlez point,* » *je sais bien ce que je fais.*

Tout cela ensemble jette une grande lumiere sur une catastrophe également étonnante en la chose et en la maniere, et fait bien voir le roi de France auteur, et le roi d'Espagne consentant et contribuant même par l'ordre si extraordinairement donné à Amenaga, et la Reine actrice et chargée de l'exécution; ensorte que ce fut par les deux Rois que la Princesse fut expulsée d'Espagne.

Fin du tome cinquieme des Mémoires d'Etat et militaires du regne de Louis XIV.

NOTES,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le Tome V des

MÉMOIRES D'ÉTAT ET MILITAIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

Extraites du porte-feuille du Duc de Saint-Simon, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés.

NOTE PREMIERE

Contenant l'histoire des projets du Duc d'Orléans, depuis Régent de France, sur la Couronne d'Espagne. Intrigues de la Princesse des Ursins contre ce Prince.

Pour servir d'addition, de supplément et d'explication à cet article des Mémoires du Duc de Saint-Simon, §. IV, Livre X.

LA maison d'Orléans passe depuis longtemps aux yeux de ses ennemis pour aspirer à *fermer sa couronne* de Prince et en prendre une Royale.

C'étoit l'expression (*fermer sa couronne*) dont on se servoit au commencement de ce siècle, lorsque le Régent fut accusé de vouloir régner en Espagne au préjudice de Philippe V.

Ce mémoire a été trouvé avec les papiers de M. le Duc de Saint-Simon, et sur l'original sont écrits ces mots à la marge : *Mémoire qui me vient du Palais-Royal.* Mémoire qui fait connoître en détail l'affaire d'Espagne, où le Duc d'Orléans fut impliqué ; il paroît avoir été composé, non par un Espagnol, comme le discours semble le persuader ; mais par un ami intime, un défenseur du Duc d'Orléans ; ce Prince ayant pu seul instruire l'auteur des détails dans lesquels il est entré.

Le Duc d'Orléans, arrière-petit-fils du Régent, se trouve précisément dans les mêmes circonstances que son auteur : Philippe V et Louis XVI se sont trouvés dans les plus grands embarras : Philippe voyoit un trône chancelant, il alloit se retirer en France, toute l'Europe conspiroit contre lui. Le crime du Régent (si c'en fut un) fut de dire : „ si vous succombez, si vous n'êtes pas heu„ reux, si vous sortez de l'Espagne, si vous „ l'abandonnez à l'Archiduc, j'irai régner à

„ votre place, soutenu des Espagnols qui „ m'appellent à leur défense. „

Le Duc d'Orléans vient de publier sa justification contre les cris de ses ennemis : une grande révolution a formé en France de grands partis. Qu'on réfléchisse sur la position du Duc d'Orléans, elle est absolument la même que celle où se trouva son bisayeul. Voici comment il se défendit.

MÉMOIRE HISTORIQUE

Relatif aux projets du Duc d'Orléans sur la couronne d'Espagne.

L'ÉVÉNEMENT que je vais raconter causa une surprise générale; toute l'Europe en fut instruite; il servit long-temps en France de matiere aux conversations, et il y produisit des raisonnemens fort différens.

Comme les hommes ont de la peine à s'assujettir à des examens sérieux, et qu'ils

s'en tiennent volontiers aux premiers bruits qui courent, beaucoup de personnes parlerent de l'emprisonnement de Deslandes, de Regnault et de Flotte, favoris de M. le Duc d'Orléans, depuis Régent de France, mais très-peu démêlerent les motifs qui avoient porté la cour d'Espagne à user de violence à l'égard de ces deux étrangers. Il m'a paru qu'il étoit équitable, et en même temps essentiel à l'histoire de nos jours, de développer une affaire si éclatante et d'une si longue durée.

Toute mon attention a été de faire connoître la vérité : l'amour ou la haine n'ont pu m'aveugler, puisque je suis dans une parfaite indifférence à l'égard de ceux qui ont eu le plus de part à cet événement.

Si l'histoire ignoroit les causes qui ont produit le malheur des deux François, la postérité ne connoîtroit qu'imparfaitement le caractère de la Princesse des Ursins. Cette femme également connue par son élévation

et par sa chûte, étoit aussi aimable par ses agrémens qu'elle fut redoutable par ses passions, à M. le Duc d'Orléans. Une naissance illustre se trouva soutenue en elle, de toutes les qualités de l'esprit, et de toutes les graces du corps, qui pouvoient en relever les avantages : sa capacité pour les affaires étoit au dessus de son sexe; un air ouvert, des manieres nobles et engageantes, prévenoient ceux qui l'approchoient, et les lui gagnoient; mais un desir de commander, toujours ardent, les lui faisoit bientôt perdre. Près d'elle l'inférieur, l'égal et le supérieur, devoient subir la même loi; si quelqu'un refusoit d'entrer dans ses vues, quelque injustes, quelque violentes qu'elles fussent, elle le jugeoit digne des plus affreuses disgrâces. Tant que sa faveur dura, son pouvoir a fait des malheureux; son ambition qui la consume aujourd'hui (1715), envain les venge pleinement. Elle ne put souffrir, en 1706, que Philippe V demandât au Roi de France, M. d'Orléans, pour le mettre à la tête de ses troupes. C'étoit cependant

alors le moyen le plus prompt de les relever de la consternation où elles étoient : car il est certain que la levée du siége de Barcelone, la retraite précipitée du Roi et de l'armée françoise avoient plus dérangé nos affaires, que la perte d'une bataille ne l'eût fait.

Cependant les intrigues si bien concertées, les prétextes si spécieux que Madame des Ursins sut employer, priverent l'Espagne de grands avantages qu'elle eût retirés de la présence de ce Prince dans des conjonctures si funestes. L'année suivante la pénétration de Louis XIV l'emporta sur l'artifice de cette femme ; ce Roi persuadé que l'état des affaires demandoit que son neveu, Monseigneur le Duc d'Orléans, commandât en Espagne, en écrivit à Madrid à Philippe V, d'une maniere absolue. Il ajouta que *pour l'amour de lui*, tels furent les termes dont il usa dans sa lettre à son petit-fils le Roi d'Espagne, il lui envoyoit un secours considérable.

Un tel général, fait pour notre nation, convenoit mal à Madame des Ursins. Dès qu'elle se vit forcée de le souffrir, elle mit tout en oeuvre pour entrer avec lui dans les liaisons les plus étroites, et alla jusques à [redacted]re qu'il lui rendît compte de ce qui se passeroit entre lui et les Espagnols. Elle citoit même, sur cela, un exemple que ce Prince ne jugea pas à propos de suivre.

Le Duc d'Orléans, qui n'avoit jamais été assujetti sous le joug de personne, témoigna dès ce moment-là à la Princesse combien il se sentoit outragé d'une telle proposition; mais elle, sans se rebuter, sut se retourner, et représenta à Son Altesse Royale qu'elle ne pouvoit mieux faire que de prendre ses sentimens pour régle de sa conduite dans les affaires de la guerre. Cependant il étoit impossible que le petit-fils de nos Rois pût se soumettre à cette femme; d'ailleurs le zèle que le sang inspiroit à Monsieur d'Orléans, pour la nation espagnole, le rendit sensible à ses malheurs; persuadé que la ma-

niere dont les Espagnols étoient gouvernés, en étoit l'unique cause, il ne put se taire sur beaucoup de choses aussi utiles à cette monarchie, qu'elles étoient désavantageuses à la Princesse des Ursins. Ce qu'il lui dit, joint, à ce qu'elle devoit se reprocher, lui fit craindre une disgrâce plus funeste que celle qu'elle avoit essuyée; ainsi, toute résolue d'assurer sa fortune, et peu accoutumée à être contredite, et beaucoup moins à être refusée, elle jugea qu'elle devoit se venger.

D'abord elle imagina d'empêcher le succès du siége de Lérida; la chose lui parut d'autant plus aisée, qu'elle savoit qu'un des plus fameux généraux du siécle passé, avoit entrepris et manqué la conquête de cette place. Les mesures qu'elle prit pour réussir dans ce dessein, qu'elle seule étoit capable de concevoir, furent que la fourniture des vivres se fît mal et lentement; que l'armée n'eût point d'argent; que nos pièces de 24, (qui auroient composé les meilleures batteries) se tirassent de Seville, et mar-

chassent à si petites journées, qu'elles ne pussent arriver au camp qu'après la Saint-Martin, saison où les pluies ordinaires aux environs de Lérida ne permettent plus de tenir la campagne, et beaucoup moins de continuer les travaux d'un siége. Ces choses que je viens de rapporter ont été publiques ; la Princesse des Ursins employa encore d'autres moyens d'autant plus efficaces, qu'ils étoient alors quasi impénétrables.

Dans l'armée de Catalogne se trouvoient alors bien des gens que des intérêts particuliers tenoient attachés à cette femme ; ils mirent tous leurs soins et tout leur esprit à blâmer hautement le dessein de Monsieur d'Orléans sur Lérida. Il étoit, selon eux, des plus téméraires, et son exécution ne devoit avoir que des suites malheureuses pour les Espagnols et pour les François, que le Duc d'Orléans, avide de gloire, ne pouvoit prévoir. Ils inspiroient de la terreur de l'armée ennemie, conduite par un homme de beaucoup d'esprit, tel que Milord Gal-

Jovai, qui faisoit, à la vérité, une contenance si hardie, qu'il perdoit peu notre armée de vue; à cela ils ajoutoient le manquement universel de toutes les choses, qu'il eût fallu avoir en abondance pour hazarder un siége si difficile et si exposé à être traversé.

Malgré la frivolité de tous ces raisonnemens, beaucoup d'officiers furent séduits; ils commençoient à être mal contens de leur Général et à perdre la confiance qu'ils avoient eue en ce Prince, qui, dans un clin-d'oeil, vit toutes les suites que de telles dispositions pouvoient avoir, et jugea que pour les prévenir, il falloit des paroles fermes, accompagnées d'un ton d'autorité. *Le siége de Lérida*, dit le Duc d'Orléans, *sera long; s'il n'est pas fini à la Saint-Martin, nous serons encore ici à Noël.* Rien ne convenoit mieux à la situation où se trouvoit Son Altesse, qu'une maniere de parler de cette sorte.

En effet, elle imposa silence aux Officiers,

mais non pas à Milord Berwic; et il est bien étonnant qu'un homme si sage, si vertueux, se soit laissé emporter au torrent. Il étoit fort prévenu contre l'entreprise de Lérida, à la vérité de bonne foi, et sans aucune vue de plaire à la Princesse des Ursins; mais il poussa la chose tout aussi loin qu'il put, pout empêcher Monsieur d'Orléans de suivre son dessein. D'abord il parla à ce Prince avec cette fermeté si propre à sa nation; dès qu'il eut reconnu que toutes les raisons qu'il employoit, étoient inutiles, il écrivit au Roi de France sur l'état et sur la situation de la place: il ajouta un détail de tout ce qui manquoit à l'armée, et lui persuada qu'on feroit périr inutilement ses troupes dans une entreprise si téméraire. D'un autre côté, la Princesse des Ursins avoit le siége de Lérida trop à coeur, pour oublier de négocier en France par ses lettres et par ses amis. Chamillard, que le malheur de ce Royaume avoit fait Ministre de la guerre, ne négligea aucune des voies qui pouvoient le mieux seconder les principaux desseins de

cette femme; elle conduisit ses intrigues si heureusement, que Louis XIV commanda à son neveu de lever le siége de Lérida. Le courrier qui apportoit un ordre si mortifiant pour Son Altesse, et si funeste pour Philippe V, arriva le même jour que la ville avoit été prise. Monsieur d'Orléans répondit à son oncle, qu'il espéroit que Sa Majesté, informée du succès qu'il attendoit si peu, voudroit bien le dispenser de lui obéir à l'égard du château, dont il comptoit se rendre maître en peu de temps, quoique pendant toute la campagne il eût la douleur de manquer d'une partie des choses nécessaires, que le Roi lui avoit promises positivement.

Les projets que le Duc d'Orléans avoit faits, se ressentoient cependant de ces obstacles, dont il n'accusoit alors que la lenteur; mais sa gloire n'en souffrit point, et cette place, que les meilleurs Officiers jugeoient imprenable, ne fut pas moins prise, malgré Louis XIV, et malgré la Princesse des Ursins, tant il est vrai que les obstacles que la

malignité oppose aux grands hommes, ne servent souvent qu'à mettre dans un plus grand jour leur fermeté et leur prudence.

Après ce succès, Monsieur d'Orléans vint à Madrid avant que de commencer sa seconde campagne; il employa près de deux mois à travailler lui-même assidument pour disposer toutes les choses nécessaires à l'entreprise qu'il avoit résolue. Nous vimes avec joie, mais non pas sans étonnement, un Prince laborieux, qui portoit le zéle et la prévoyance jusques où il étoit possible, pour une affaire dont le succès devoit assurer la fortune d'une autre; il entroit dans un grand détail, important à la vérité, mais que les personnes de son élévation ont coutume de laisser aux Ministres, il le faisoit avec une application infatigable : elle redoubla l'estime et l'amour que nous avions conçus pour lui, il est impossible que toute une nation cache les sentimens vifs dont elle est pleine. On parla ouvertement, et d'une maniere qui fit connoître que la flaterie n'avoit

nulle part aux éloges et aux bénédictions que nous lui donnions tous sans exception.

Cependant comme cette justice que nous rendions au mérite n'accommodoit nullement Madame des Ursins, qui avoit pour but principal de ruiner la réputation de Monsieur d'Orléans, elle résolut deux choses, dont elle se flatoit de faire un grand usage : l'une fut de mettre beaucoup de ses espions autour de Son Altesse, l'autre d'en avoir au moins un qui fût distingué parmi les autres par la naissance, par le rang et par l'esprit; elle trouva ces avantages dans le Prince Pio, et n'oublia rien pour se l'attacher.

Pour le déterminer à servir ses passions, elle l'assura qu'il seroit employé dans l'armée de Catalogne avec tout l'agrément et toute la distinction qu'il pourroit souhaiter, et fit briller à ses yeux sa faveur et son pouvoir qui étoit véritablement despotique. Persuadée qu'elle l'avoit gagné, qu'il étoit tout à

elle,

elle, et qu'après de pareilles offres il ne pouvoit rien lui refuser, elle lui déclara qu'il falloit qu'il se chargeât d'observer par lui-même Monsieur d'Orléans, et de lui rendre un compte exact de toutes ses paroles et de toutes ses démarches, pour qu'elle pût en parler au Roi.

Pio n'étoit point du caractère que la Princesse avoit imaginé : il eut horreur de la proposition qu'elle lui faisoit, et alla même jusques à ne le lui pas cacher. Il consulta son oncle le Duc de Medinaceli, sur la situation dans laquelle il se trouvoit. Ce Duc, habile courtisan, connoissoit les femmes et en particulier la Princesse des Ursins, et vit jusques où elle portoit son ressentiment, et obligea son neveu de passer promptement en Sicile, persuadé qu'il ne falloit pas un moindre éloignement, pour jouir de quelque sorte de sûreté, et pour déconcerter les projets de cette femme, dont la violence étoit si connue, qu'on ne pouvoit hasarder de s'y exposer : heureux si, trois ans après,

il se fût appliqué à lui-même de semblables principes politiques, et s'il eût su se déterminer à l'unique parti qui pouvoit lui conserver la liberté et la vie.

Madame des Ursins ayant échoué du côté du Prince Pio, et Monsieur d'Orléans connoissant quelles peines il avoit eu pour assurer les vivres, les munitions et la paie de son armée, eut des raisons de craindre les mêmes inconvéniens qui avoient rendu sa campagne précédente si difficile et si chagrinante.

Afin de ne pas les essuyer une seconde fois, il lui parut nécessaire d'avoir à notre Cour d'Espagne, un homme chargé de ses instructions et de ses ordres, et en état de parler de sa part partout où il conviendroit, pour presser ceux qui devroient faire les fournitures, et en particulier l'Ambassadeur de France, de qui nous dépendions tous. Au moment de son départ, il déclara publiquement à ce Ministre, que ses lenteurs

de l'année passée, l'avoient obligé de prendre cette précaution. Et peu de temps après, Deslandes de Regnault, (c'est lui que Son Altesse avoit laissé à la Cour) eut l'honneur de présenter au Roi et à la Reine des lettres de Monsieur d'Orléans, et de rendre compte à Sa Majesté de la négligence avec laquelle on disposoit de la subsistance de l'armée; après quoi il commença d'agir en conformité des ordres dont il étoit chargé. Il paroissoit aimé parmi nous, je l'ai vu souvent chez les Ducs de Medinaceli, de Montálto, dans toutes les meilleures compagnies qu'il y eut à Madrid, il fréquentoit le peu de Ministres étrangers que nous avions, personne ne le croyoit mal dans l'esprit de la Princesse des Ursins, qui le distinguoit, soit en particulier, soit en public, et lui donnoit souvent des audiences, il étoit même des soirées entieres en conversation avec d'Aubigni, cet homme pour qui la Princesse n'avoit rien de secret.

De telles circonstances n'étoient que trop

capables de donner des soupçons; cependant elles ne diminuerent jamais la confiance que nous avions en ce François. Un jour, pendant que Son Altesse étoit encore à Sarragosse, occupée aux préparatifs de la campagne, et à ramener les coeurs à Philippe V, la Cour ôta à la noblesse d'Arragon ses anciens priviléges, qui l'avoient toujours distinguée dans toute l'Espagne; elle méritoit peu un pareil traitement, puisqu'on ne pouvoit nier qu'elle ne se fût sacrifiée pour le service du Roi, dans les conjonctures les plus délicates et les plus favorables pour l'abandonner. Le Marquis de Geofreville, ce Lieutenant-général François, si estimé de notre nation, touché d'une telle injustice, fit un mémoire en sa faveur; Monsieur d'Orléans crut qu'il lui convenoit de l'appuyer d'une lettre au Roi, et de la faire rendre à Sa Majesté par celui qu'il avoit laissé à Madrid; mais c'étoit cela même que la Princesse des Ursins ne voulut pas souffrir; tant elle craignoit que Philippe V ne fît quelque réponse qu'elle ne lui auroit pas

suggérée. Il fallut que Deslandes et Regnault lui laissassent entre les mains le paquet de Son Altesse, mais la Princesse, non contente d'avoir porté son autorité si loin, osa faire passer l'action de Monsieur d'Orléans pour un attentat, elle le blâma dans la suite d'avoir accordé une capitulation à la garnison de Tortose, qui, selon elle, devoit se rendre à discrétion, et sut empêcher qu'il n'exécutât le projet qu'il avoit fait d'hiverner en personne sur Lobrega, et d'entrer aux premiers beaux jours dans la plaine de Barcelone.

Le Duc d'Orléans avoit acquis la plus grande réputation, en n'épargnant ni son argent, ni ses soins, ni sa vie même pour maintenir Philippe V sur le trône, et cette gloire et ce mérite blessoient vivement la Princesse des Ursins. Persuadée que Monsieur d'Orléans, qui étoit retourné depuis peu à Paris, revenoit en Espagne, et qu'il y feroit des conquêtes encore plus éclatantes, elle n'oublia rien pour le faire retenir en

France. Le Roi séduit par cette femme, écrivit à son grand-père d'une manière à lui faire entendre qu'il ne souhaiteroit plus Monsieur d'Orléans pour commander ses troupes; il fit même agir le Duc d'Albe contre ce Prince, auquel il avoit de si grandes obligations. Madame des Ursins de son côté lui donna des espions, pour observer les discours qu'il tiendroit sur elle. Cependant si la passion n'eût point aveuglé la Princesse, elle eût pensé à tout autre chose, et eût porté le Roi à faire attention aux discours qui se tenoient dans Madrid.

On s'y entretenoit alors communément du retour de Sa Majesté en France, les Espagnols n'étoient pas les seuls qui publioient cette fâcheuse nouvelle; les François parloient comme eux, et même plus hautement. D'Aubigni disoit que le sort de la Flandre décideroit infailliblement du sort de la couronne d'Espagne; que Philippe V seroit enfin obligé d'abandonner ce pays-ci, et qu'il

auroit besoin d'une machine qui pût l'enlever de Madrid à Bayonne.

Le Roi néanmoins négligeoit tout pour n'écouter que Madame des Ursins; et pendant qu'il sacrifioit ses propres intérêts aux vues particulières et cachées de cette femme, on décidoit ailleurs de sa couronne. Il reçut une lettre de son grand-père, par laquelle il lui apprenoit la nécessité où il étoit de donner la paix à son Royaume, à quel prix les alliés la mettroient, et les avances qu'il avoit déjà faites en Hollande, par la bouche du Marquis de Torcy, l'un de ses Secrétaires d'Etat, qui avoit poussé les choses, jusques à assurer les Ministres de cette République, que Philippe V seroit à Versailles avant lui. Louis XIV le comptoit aussi, il avoit averti son neveu de faire ses protestations contre la maison d'Autriche, et de prendre ses mesures en Espagne, afin d'y soutenir quelques jours ses droits à notre couronne.

La Reine ne pouvoit se résoudre à céder l'Espagne à l'Archiduc. Une vie privée en France, sous les yeux de Madame de Bourgogne sa soeur, lui paroissoit quelque chose de plus affreux que la mort même. Elle déclara qu'elle comptoit sur l'amour des Espagnols; que les fatigues et les périls de la guerre ne l'intimidoient nullement; qu'elle disputeroit le terrain aux ennemis de ville en ville, et qu'enfin sa derniere ressource seroit de porter son fils entre ses bras dans les montagnes des Asturies, où elle sauroit périr avec autant de courage que de gloire. Tels étoient les sentimens de cette Princesse, ils ne lui sont pas moins honorables pour ne lui avoir point été communs avec son époux.

Philippe V, à la vérité, s'étoit fait, depuis long-temps, une douce habitude de certaines occupations qui ne sont pas attachées à une couronne; ainsi il étoit disposé à faire, sans peine, tout ce que son grand-père souhaiteroit. La Princesse des Ursins avoit donc

des raisons bien fortes, pour penser comme la Reine. Elle sut augmenter sa répugnance, et détermina Leurs Majestés à ne point regarder les intérêts de Louis XIV, et à ne pas faire ce qu'il exigeoit d'elles. Cette femme, pleine d'esprit, représenta à Philippe V qu'il étoit glorieux de tout risquer pour conserver une couronne; que s'il falloit jamais la perdre, ce devoit être l'épée à la main, et non pas d'une maniere aussi humiliante que celle qu'on lui proposoit. Elle soutint que s'il prenoit le parti le plus noble, qui étoit de rester en Espagne, il pouvoit arriver bien des choses, qui feroient changer le Roi de France d'avis, et qu'enfin la fortune avoit coutume de favoriser ceux qui la méritoient par leur fermeté et par leur hardiesse; elle ajouta que l'extrême douleur où étoit la Reine, et surtout l'indifférence qu'elle lui marquoit, et son silence, étoient des raisons auxquelles il devoit se rendre sans plus tarder.

Ce courage et ces remontrances détermi-

nerent le Roi à assembler quelques grands, à leur avouer l'extrémité dans laquelle il se trouvoit, et les assurer qu'il ne vouloit point nous quitter; il leur dit aussi qu'il souhaitoit savoir ce qu'il pouvoit faire pour contenter la nation espagnole. Ceux qui la représentoient, saisirent le moment de liberté qu'une conjoncture si favorable leur offroit. Ils demanderent que l'Ambassadeur de France (c'étoit alors M. Amelot) et Madame des Ursins fussent renvoyés, le premier à cause de sa foiblesse, et le second à cause de ses violences. Leurs Majestés résolurent de prier le Roi de France de vouloir bien retirer leur Ambassadeur, qui n'étoit nullement agréable aux Espagnols; et les deux Cours s'accorderent sans peine sur ce Ministre; mais, pour la Princesse, elle eut soin d'annoncer elle-même que ses affaires domestiques l'appeloient en Italie, et elle reçut publiquement des complimens sur son départ.

Une pareille conduite étonna beaucoup, et donna occasion à bien des raisonnemens

sur cette femme. On savoit que depuis quelque temps elle appréhendoit d'être assassinée, que rien ne pouvoit la rassurer, parce qu'elle trouvoit dans tout ce qu'elle avoit fait, beaucoup mieux que dans le génie de notre nation, les véritables causes de sa frayeur. Sur cela bien des gens penserent qu'elle n'en usoit de la sorte, que pour ôter aux Espagnols cette volonté (qu'elle supposoit en eux) de se délivrer d'elle par une mort violente.

D'autres crurent que son dessein étoit de quitter le Roi et la Reine, s'ils étoient forcés de nous abandonner, et cela pour bien des raisons; l'une de ne point partager leurs disgrâces, la seconde, de se faire regretter par Leurs Majestés; et enfin, de donner lieu à ses amis de publier, qu'un changement si malheureux étoit une suite nécessaire de son éloignement. A la vérité, la plupart des femmes ne doutent point qu'on ne pense d'elles, soit sur la beauté, soit sur l'habileté, tout ce que l'amour-propre leur en fait croire.

Il me paroît cependant plus naturel de juger que la Princesse ne se repaissoit point de pareilles chimères de réputation; comme elle a beaucoup d'esprit, elle pensoit solidement, et voyoit que s'il falloit retourner en France, elle n'y auroit aucune autorité, et que tout se réduiroit pour elle à servir une Reine détrônée; elle étoit trop accoutumée à commander, pour s'accommoder à une pareille situation; ainsi elle préparoit les choses à se retirer d'elle-même, dès qu'il lui conviendroit de le faire, d'ailleurs elle se faisoit un mérite de paroître vouloir céder à la nécessité où le Roi étoit de ne pas refuser ce que les grands avoient demandé, par la crainte d'irriter notre nation.

Les Espagnols étoient partagés depuis longtemps entre Philippe et Charles, on pouvoit croire que le moment décisif approchoit, mais l'incertitude de l'événement étoit encore assez grande pour modérer la tristesse et pour contraindre la joie; les hommes les plus sages paroissoient les plus troublés, on

voyoit le peuple inquiet, et tout se disposoit à une révolution que personne ne jugeoit éloignée.

C'étoit avec beaucoup de raison qu'on pensoit ainsi, puisque les lettres de Hollande nous apprirent deux particularités, qui étoient également contraires à notre cour: l'une que le Roi de France consentoit que les troupes ennemies passassent par ses Etats pour venir détrôner Philippe V; l'autre, que le Prince Eugène, enflé de ses prospérités, ne vouloit pas se contenter du passage que Louis XIV accordoit, quoiqu'il épargnât les frais, les lenteurs et les mécomptes d'une navigation assez longue, et d'un débarquement qui est toujours difficile: il soutenoit que le Roi de France, ayant mis de lui-même son petit-fils en Espagne, il étoit juste qu'il l'en retirât, sans obliger les alliés aux dépenses qu'une nouvelle guerre leur causeroit.

Les choses étoient en cet état, lorsque

Deslandes de Regnault, prêt de retourner en France, prit congé de la Princesse des Ursins et de tous ceux avec qui il avoit été en liaison. Il y avoit trois ou quatre jours qu'il étoit sorti de Madrid, lorsque la Princesse fit un triste retour sur elle-même. Elle se voyoit haïe des Espagnols, et peut-être sur le point d'être sacrifiée à leurs ressentimens : elle avoit des raisons de ne pas compter sur ses amis de France, et de croire que Monsieur d'Orléans, instruit de tout ce qu'elle a tramé contre lui, étoit vivement irrité. Sa crainte que son ambition tournât en sa faveur, la détermina à un coup d'éclat contre ce Prince.

Elle se proposoit en même temps deux choses, qui lui paroissoient également favorables ; l'une de donner à l'Espagne et à la France une nouvelle scène, capable d'occuper les deux Cours, et de détourner les yeux de dessus sa conduite ; l'autre, de persuader à toute l'Europe que Monsieur d'Orléans avoit terni sa propre gloire, par la

plus noire des trahisons. Elle résolut de commencer par faire arrêter Deslandes de Regnault, qu'elle avoit vu honoré de la confiance de Son Altesse. Le prétexte qu'elle prit, fut de dire au Roi et à la Reine, que dom Miquel Pons venoit de l'avertir que ce François et Flotte lui avoient fait des propositions fort mauvaises contre leur service, elle presse vivement pour qu'on s'assure de ces deux hommes, représente qu'il n'y a point de temps à perdre, que Leurs Majestés sont dans un péril, dont la seule pensée l'occupe tout entiérement et la saisit de frayeur.

Si Philippe V eût considéré qu'il étoit peu aimé de ses sujets, sur le point d'être tout au moins abandonné de la France, comme on peut en juger par ses négociations en Hollande, qui furent si humiliantes, il eut compris qu'une conspiration particulière contre lui, ne pouvoit être qu'inutile dans de semblables conjonctures; qu'il lui convenoit de se faire des amis, et que la

prudence ne lui permettoit pas d'attaquer ouvertement un Prince du caractère de Monsieur d'Orléans, à qui d'ailleurs il devoit peut-être sa couronne.)

Ces réflexions étoient naturelles; le Roi les eut faites : mais l'habitude de déférer aveuglément aux sentimens de la Princesse l'emporta; elle ne lui permit pas même de remarquer que Deslandes de Regnault et Flotte n'étoient accusés que d'une maniere vague, et sans aucune preuve, qu'il étoit juste de se défier du dénonciateur, puisqu'il n'avoit pas osé parler tant qu'on pouvoit le confronter sur le champ avec ces deux étrangers; et qu'ayant attendu qu'ils fussent fort éloignés, on pouvoit les soupçonner d'avoir voulu se faire, sans aucun risque, un mérite de fidélité aux dépens de leur réputation.

Sa Majesté ordonna donc aux Anglois, exempts de ses gardes, de courir après Deslandes, de Regnault et de l'arrêter, comme

elle

elle ne croyoit point ce François coupable, elle ajouta, contre les intentions de la Princesse des Ursins, que sa volonté étoit qu'il fût traité avec beaucoup d'égards, et qu'on ne lui ôtât pas son épée; qu'elle vouloit savoir seulement le fonds de cette affaire, que Pons n'avoit fait qu'entamer. On envoya ensuite un ordre au Comte d'Anguilard, de faire arrêter Flotte qui étoit en Arragon.

Regnault étoit si éloigné de s'attendre à ce qu'on lui préparoit, qu'il s'arrêta un jour et demi à l'Escurial, ne voulant pas sortir d'Espagne, sans avoir vu cette merveille du monde, après quoi il continua son voyage fort lentement. Connock, (c'est ainsi que s'appelle cet exempt Anglois) le joignit à Olmedo, son premier soin fut de se saisir exactement de tous les papiers de ce François; ils se réduisoient aux chiffres de la cour de France, et à beaucoup de lettres de Monsieur d'Orléans: elles traitoient de ce qui regardoit l'armée, ou contenoient des

ordres particuliers qui n'intéressoient nullement le Roi; l'Officier les envoya à la Cour, et laissa seulement à Deslandes de Regnault le cachet de Son Altesse, qu'il jugea inutile de lui ôter : ensuite il l'interrogea sur ce que Pons disoit avoir su d'abord de Flotte, et ensuite de lui-même.

A cela Deslandes de Regnault répondit qu'il n'étoit pas présent lorsque Flotte avoit entretenu Pons : que pour lui, la veille de son départ, il avoit dit à Catalan, qu'on assuroit en France et ici que Philippe V quitteroit bientôt l'Espagne, qu'il avoit ajouté qu'il ne pouvoit encore le croire, mais qu'en raisonnant sur une supposition, il lui avoit demandé, s'il voudroit quelque jour se déclarer contre l'Archiduc, pour Son Altesse, qui seroit aidée par le Roi de France, pour disputer l'Espagne à la maison d'Autriche, et puis il assura que Pons n'oseroit jamais lui soutenir qu'il eût dit autre chose, ajoutant qu'il lui avoit laissé une adresse pour lui écrire en France; que Pons lui en avoit

donné une pour un de ses amis à Saragosse.

Il avoua aussi que sachant que ce qu'il se disoit, tant du départ du Roi que du démembrement de notre Monarchie, il avoit souhaité que Son Altesse en eût quelque partie pour elle, et qu'il avoit même cru être obligé de lui écrire sur les mesures qui paroissoient convenables pour y parvenir. Cette déclaration étoit si vraie, qu'on trouva précisément la même chose, en d'autres termes, dans une de ses lettres, que la Princesse, qui pensoit à tout, avoit eu soin de faire intercepter.

Connock, après avoir fait beaucoup de questions vagues et inutiles à ce François, le conduisit à Matapocuelos, village éloigné de six lieues : là lui seul le gardoit, comme il eut fait un prisonnier de guerre, qu'un Officier accompagne, plus par formalité que par nécessité; il reçut ordre de recommencer à l'interroger, la Cour ajouta ses instruc-

tions, et enveloppa de différentes questions la principale qui étoit celle-ci, s'il y avoit un projet de faire sortir la Princesse des Ursins d'Espagne.

Deux mois s'étoient écoulés depuis qu'on retenoit Deslandes de Regnault dans le même village, sans lui permettre de renvoyer les mulets qu'il avoit loués à Madrid : alors Philippe V fit connoître qu'il vouloit qu'on lui laissât enfin la liberté de continuer son voyage, puisqu'on ne trouvoit pas la plus légère preuve de cette conspiration, qui avoit été assez mal imaginée. Dom Joseph Grimaldo, Secrétaire d'Etat pour la guerre, par les mains duquel toute cette affaire avoit passé, le fit dire positivement à l'Officier; c'étoit apparemment pour l'engager à user des plus grands ménagemens qu'il pourroit à l'égard de ce François. La Princesse ne résista point au Roi, sûre de le faire changer de résolution, sans découvrir ses propres sentimens, et elle s'y prit de cette manière.

Elle fit chercher quelqu'un qui fût inconnu à Madrid, et qui pût disparoître bien vîte. Dès qu'on eut trouvé un homme de cette sorte, on le gagna, on l'instruisit, et il alla dire à Grimaldo que des Espagnols avoient résolu de délivrer Deslandes de Regnault. Ce Ministre ne fit aucune question, ne demanda aucune preuve; il se hâta seulement de rendre compte au Roi et à la Reine de ce qu'il venoit d'apprendre.

La Princesse des Ursins releva cet avis, et effraya Leurs Majestés par la certitude qu'elle vouloit bien supposer d'un complot formé; elle soutint même, quoique sans apparence, que Deslandes de Regnault étoit l'ame d'une grande conspiration, puisque ses complices vouloient risquer une entreprise aussi périlleuse que celle de le délivrer à force ouverte; qu'il falloit tout craindre et ne rien épargner, pour renfermer cet homme dans la prison la plus sûre de l'Espagne. Elle ajouta que Leurs Majestés ne tarderoient pas à voir dans quel péril il les avoit mises.

Une couronne, quelque chancelante qu'elle soit, a toujours de puissans attraits; la crainte dispose à tout croire, et dans ces occasions on compte pour peu de sacrifier un homme à ses alarmes; la Princesse fut crue, et on suivit l'avis qu'elle proposa, de faire partir dans le même temps deux courriers qui arrivassent à Matapocuelos, par des routes différentes, et qui portassent à l'exempt un ordre de prendre main forte, d'user de toutes les précautions possibles, pour conduire Deslandes de Regnault dans la tour de Ségovie, tout cela fut exécuté sans qu'il parut qu'on eût eu aucun dessein de délivrer ce François. Pour donner quelques fondemens apparens à la dureté dont on usoit, il eut fallu faire paroître quelques hommes, qui feignissent de s'y opposer: c'est ce que la Princesse oublia de disposer.

A Ségovie, Deslandes de Regnault fut mis dans un cachot fermé de quatre portes, où des gardes du Roi étoient nuit et jour en sentinelle. On lui demanda qui étoient les

Espagnols qui vouloient le délivrer : il répondit qu'il n'en connoissoit point d'assez insensés pour le faire, ni même pour le projetter; on fit beaucoup de perquisitions, elles furent toutes inutiles; il ne fut jamais possible de déterrer quelque chose qui parut seulement avoir le plus léger rapport à l'avis que la Princesse des Ursins avoit fait donner. Elle n'en étoit pas moins parvenue à son but, de fournir matiere à des bruits désavantageux à Son Altesse.

Ce fut alors que les émissaires de la Princesse parlerent hautement selon ses vues; ils soutenoient que Monsieur d'Orléans avoit tramé une conspiration des plus dangereuses, et vouloient nous persuader qu'il ne s'agissoit pas moins que d'enlever brusquement la couronne à Philippe V. Pour y parvenir, disoient-ils, Deslandes de Regnault s'en alloit en Portugal, il avoit disposé ses gens pour mettre le feu aux quatre coins de Madrid, et pour en égorger tous les habitans, Flotte devoit se rendre maître de Lerida,

et de là faire soulever tout l'Arragon. Tels étoient les discours qu'on semoit parmi les peuples.

Ainsi, selon les créatures de la Princesse des Ursins, deux étrangers, sans troupes, sans argent, sans parti formé, alloient détrôner Philippe V. L'histoire ne fournit point d'exemple d'une entreprise si mal concertée et si peu vraisemblable. La Princesse vouloit cependant qu'on la crût, elle vint même à bout d'en persuader, mais ce ne fut que ceux qui jugent des choses sans équité, (dont le nombre est assez grand) ou qui les ignorent entiérement, ou qui n'en ont que des connoissances superficielles et incertaines, ou que l'envie aveugle jusques à leur faire voir des choses qui n'ont aucune réalité.

Pour les personnes raisonnables de notre cour, elles connoissoient assez Deslandes de Regnault, pour juger qu'il n'avoit pas besoin d'apologie. A la vérité l'accusation étoit si grossiere, si peu accommodée aux person-

nes et aux circonstances du temps, que le public même tarda peu à revenir de son erreur. Tout le monde reconnut dans cette affaire la main de la Princesse des Ursins, femme toujours extrême dans ses passions, et surtout dans ses vengeances.

C'est ainsi que nous pensions à Madrid sur les deux François, pendant qu'on travailloit ailleurs pour finir des maux qu'ils ne s'étoient point attirés. Dom Blas de Loya, Aide-major des Gardes, et Connock, exempt des Gardes, se trouverent ensemble à Ségovie : le premier y étoit venu pour interroger Flotte, qu'il avoit fait transférer dans cette prison bien avant que Connock y amena Deslandes de Regnault. Ces deux hommes, dont l'un est Espagnol, et l'autre Anglois, sont distingués par leur esprit, par leur probité et beaucoup plus par leur zèle pour le service du Roi; ils eurent de fréquens entretiens sur l'affaire des deux prisonniers, qu'ils savoient parfaitement par eux-mêmes; ils conclurent, après de mûres

réflexions, que notre Cour ne devoit pas différer à les mettre en liberté, mais d'une maniere qui pût leur faire oublier ce qu'ils avoient souffert.

La chose leur parut si importante, qu'ils crurent devoir retourner incessamment tous deux à la cour. Après avoir rendu compte de leurs commissions, ils rapporterent, avec beaucoup de sagesse, tous les raisonnemens qu'ils avoient fait par rapport aux intérêts de Leurs Majestés; ils convainquirent la Reine qui avoit naturellement une grande pénétration, et elle approuva ce qu'ils pensoient sur la manière dont il convenoit que les deux François sortissent de leurs prisons. Cette Princesse si aimable alloit l'exécuter, avec l'agrément qu'elle savoit donner à tout ce qu'elle faisoit, si Madame des Ursins ne s'y fût pas opposée.

Cette femme avoit entrepris et soutenu une affaire aussi audacieuse, que l'étoit la prison des deux François, uniquement dans

la vue de donner les idées les plus désavantageuses de Monsieur d'Orléans. Ainsi elle étoit bien éloignée de se borner à retenir Deslandes de Regnault et Flotte prisonniers, avec la réputation d'innocents persécutés. Avertie que toute notre nation les regardoit alors comme tels, elle prévit qu'on en porteroit bientôt le même jugement en France, sur les lettres d'Espagne, elle jugea aussi que les choses qu'elle pourroit faire écrire par ses créatures ne seroient d'aucun poids. Tout autre que la Princesse eût trouvé difficilement le reméde à un inconvénient de cette nature; mais une longue habitude lui avoit rendu comme naturel le pernicieux talent de dire le contraire de ce qu'elle savoit, nul remords, nulle crainte d'être convaincue de fausseté ne la retenoit. Elle-même donc écrivit à un de ses amis à Paris, que les deux prisonniers François avoient été condamnés à mort et exécutés. Je ne saurois vous apprendre si cette lettre fut inutile, ou si elle produisit sur l'esprit des François tout l'effet que Madame des Ursins

en avoit attendu. J'avoue que je suis peu instruit des affaires de cette cour-là. Par cette raison il y a quelque endroit de ces Mémoires auquel il manque beaucoup de particularités, mais j'ai mieux aimé les laisser imparfaits, que de les continuer sans autre secours que celui des nouvelles publiques, qui nous sont venues de France.

Le malheur de Deslandes de Regnault causa celui de deux Espagnols, qui étoient ses amis particuliers; mais ce fut d'une manière différente; l'un est dom Boniface Manriquez Lara : on le mena en prison avec beaucoup de violence, quoiqu'il eût eu l'honneur d'être Menin de la Reine mère, et qu'il soit ancien Lieutenant-général de nos armées, il fut traité pendant quarante jours avec une dureté que nos loix ne permettent qu'à l'égard des plus grands criminels, et même pendant quatre jours; après quoi dom Blas de Loya vint l'interroger.

Manriquez ne parut nullement embarrassé

sur les grandes liaisons qu'il avoit eues avec Deslandes de Regnault; il sentit que toutes les vues de ce François pour l'intérêt de Monsieur d'Orléans, étoient louables; il ajouta qu'il les avoit secondées, mais par principe d'honneur et de religion, persuadé qu'il étoit que les droits de Son Altesse alloient avant ceux de l'Archiduc: „ C'étoit servir ma patrie, disoit-il, que de contribuer à lui donner pour Roi Monsieur d'Orléans; ce Prince convient autant à notre monarchie qu'au reste de l'Europe : il renonceroit volontiers à la couronne de France pour s'attacher à nous. J'ai écrit de ma main, il est vrai, un plan des mesures qu'il doit prendre avec le Roi de France pour enlever notre couronne à l'Archiduc. Ce Mémoire commence précisément par ces paroles : *Supposé que Philippe V nous abandonne.* Rien ne prouve mieux mon innocence qu'un tel écrit; on ne prétend pas m'en faire un crime. Je suis coupable pour avoir blâmé l'ambition et les travers de Madame des Ursins; j'ai tou-

„ jours été fidèle au Roi ; si jamais la fortune
„ le traite comme un autre homme ; mais
„ s'il est obligé de fuir ; s'il ne lui reste pour
„ toute ressource que quelques villes d'Es-
„ pagne, c'est alors que je romprai mes fers
„ pour aller le chercher, je le suivrai par-
„ tout ; heureux si je puis verser mon sang
„ pour sa gloire ; je suis né pour avoir ces
„ sentimens, je les soutiendrai dans tous les
„ temps de ma vie. „

Dom Blas de Loya rendit compte à la Cour de la manière dont Manriquez-Lara lui avoit parlé. Le Roi qui a beaucoup de religion, en fut touché, et il ordonna qu'on tirât cet Officier du cachot, et qu'on lui laissât la liberté par toute la prison. Il est certain que Sa Majesté en eût fait bien davantage, sans les vives oppositions de la Princesse des Ursins.

L'autre ami de Deslandes de Regnault est Dom Antonio de Villaroel, aussi Lieutenant-général. Aux premieres nouvelles de son

emprisonnement, il quitta l'Arragon, où il avoit commandé l'hiver précédent, et vint se montrer publiquement à la Cour. Une telle conduite prouvoit trop clairement que l'Espagnol et le François n'étoient pas coupables, pour ne pas imposer silence aux plus zélés partisans de la Princesse des Ursins; persuadée elle-même, qu'il étoit désormais inutile d'arrêter Villaroel, comme elle en avoit eu le dessein, elle résolut de l'employer à un usage qui convenoit beaucoup mieux à ses vues.

Cette femme supposa dans un Espagnol les sentimens qu'elle trouvoit en elle-même, et crut qu'un homme de guerre, assez mal dans ses affaires, donneroit dans tout ce qu'elle proposeroit: elle ne fit donc aucune difficulté de s'ouvrir à cet Officier, ce fut même avec cette imprudence qui accompagne ordinairement les passions violentes. Elle l'assura que s'il vouloit parler contre Monsieur d'Orléans, il pouvoit compter qu'elle se chargeroit de lui faire une for-

tune, telle qu'il n'auroit plus rien à souhaiter.

Villaroel, qui joint à beaucoup d'esprit et de valeur, une probité à toute épreuve, lui répondit d'un air froid et haut, que la calomnie avoit quelque chose de trop bas et de trop noir pour la mettre dans la bouche d'un Espagnol, qui d'ailleurs a de la naissance et de l'honneur. Il est plus difficile d'imaginer quel fut le dépit de la Princesse que de l'exprimer; et Villaroel, qui connoît assez le monde pour ne pas ignorer quelles sont les suites d'une pareille confidence, surtout quand on a refusé avec hauteur d'y entrer, n'hésita pas sur le parti qu'il avoit à prendre, il se hâta de sortir de la Cour, et fut se cacher dans le fond de la Galice.

Pendant que ces choses se passoient à Madrid, Dom Manuel Alderete, exempt des Gardes, reçut ordre d'interroger Deslandes de Regnault, dont il avoit été chargé au départ

départ de Connock. Il le fit avec toute l'exactitude qu'on pouvoit attendre d'un Espagnol aussi distingué par son esprit que par son attachement à son maître. Les réponses de ce François lui firent connoître le fonds de toute cette affaire. Il ne pouvoit alors comprendre que, parmi des catholiques, on portât la justice et la violence jusques à retenir en prison un étranger, contre lequel on ne pouvoit former aucune accusation qui eût quelque apparence raisonnable.

Philippe V, instruit de nouveau par Alderete, qui lui envoya les réponses du prisonnier, voulut, pour la troisieme fois, le mettre en liberté. Les lettres que cet exempt reçut de la Cour, lui apprirent que Sa Majesté étoit dans cette disposition, et il ne fit point de difficulté d'en parler, comme d'une chose certaine; il ne manquoit plus que le consentement de la Princesse des Ursins; mais comme la plupart des femmes ne sont jamais cruelles à demi, et que la Princesse l'est plus qu'une autre, il s'en falloit encore

beaucoup qu'elle ne fût satisfaite de tous les maux qu'elle avoit fait souffrir aux deux François. D'ailleurs elle avoit vû que tous ses desseins contre Monsieur d'Orléans n'avoient abouti a rien moins qu'à ce qu'elle s'étoit proposé. Le mariage de la fille ainée de Son Altesse, avec Monsieur de Berry, lui avoit fait connoître que Louis XIV n'étoit pas du caractère de Philippe V.

Une crainte fondée sur ce que cette femme pouvoit se reprocher, l'anima plus que jamais contre les deux prisonniers, elle ne douta point que dès qu'ils seroient en France, ils ne parlassent sur sa conduite, comme elle sentoit qu'elle le méritoit. Sa politique, à qui rien ne coûtoit, lorsqu'il s'agissoit de prendre ses sûretés, lui fit connoître qu'il n'y avoit qu'un seul parti qui pût la mettre à couvert, qui étoit de les laisser périr en prison; sachant que Leurs Majestés étoient incapables d'entrer dans un dessein si inhumain, elle n'eut garde de leur faire connoître, elle se contenta de leur

persuader que l'état de leurs affaires ne demandoit pas encore la liberté de ces François.

Les choses en étoient là à l'égard des deux prisonniers, lorsque Villaroel apprit dans sa retraite la déroute de Saragosse, la fuite tumultueuse et précipitée de notre Cour. Touché des malheurs de Philippe V, il voulut au moins les partager, s'il n'étoit pas capable de les réparer. Son zèle ne lui permit point de faire réflexion à ce qu'il lui alloit arriver avec la Princesse des Ursins : plein de cette confiance, qui est inséparable d'une conscience qui n'a rien à se reprocher, il vint à Valladolid, où Leurs Majestés étoient alors. La Princesse, accoutumée à mettre ses ressentimens particuliers avant les intérêts les plus pressants du Roi, suivit ceux-là contre Villaroel ; ainsi lorsque cet Officier demanda à Sa Majesté la permission de la suivre, du moins simple soldat, il eut une réponse aussi peu convenable à celui qui la faisoit qu'à celui qui la recevoit.

Madame des Ursins porta sa colère bien plus loin : les amis de Villaroel qui étoient en grand nombre, et du premier rang, découvrirent qu'on vouloit l'arrêter, et l'avertirent de prendre ses mesures. Il ne lui parut pas possible de trouver un asile qui le mit à couvert des fureurs de cette femme, s'il ne passoit promptement dans l'armée de l'Archiduc, qui n'étoit qu'à quelques lieues. Quoiqu'il en coûtât à cet Officier d'abandonner un Roi qu'il avoit aimé et bien servi, il crut que tout devoit céder à la nécessité où il se trouvoit, et prit le seul parti capable de lui conserver la vie.

Manriquez-Lara, dont j'ai déja parlé, étoit resté prisonnier à Madrid. Starembelg, à son entrée dans cette ville, se fit un plaisir de mettre en liberté avec honneur un Officier de ce mérite : il crut qu'il ne falloit pas moins pour attirer au parti victorieux, un Espagnol de ce caractère. Manriquez, toujours fidèle à son Roi, pensoit autrement; loin de suivre son libérateur, il voulut se

montrer digne de son estime, et malgré l'injustice que Philippe V lui avoit faite, il se hâta de l'aller trouver à Valladolid, dans le seul dessein de lui offrir son épée et sa vie. S'il y a peu d'exemples d'une telle générosité, il y en a peut-être moins de la maniere dont il fut rebuté. Le Roi parloit toujours conformément aux sentimens de la Princesse des Ursins, et dans le plus fort de ses disgrâces, il continuoit de se prêter aveuglément aux plus injustes passions de cette femme. Manriquez-Lara, poussé à bout, et chargé d'une famille nombreuse, se vit réduit à aller chercher du pain auprès de l'Archiduc, qui le reçut avec toute la distinction qu'il méritoit.

Ces deux faits, que je viens de rapporter, paroissoient étrangers à l'histoire des François, mais je n'ai pu refuser une digression si courte à l'amour de la patrie. Rien n'a fait mieux connoître le véritable caractère de notre nation, que la conduite de ces deux Officiers; elle est aussi naturelle aux Espa-

gnols, qu'elle mérita l'admiration des étrangers; d'ailleurs ils sont, comme je l'ai dit, tous deux amis de Deslandes de Regnault, et ont aussi fait voir que nous savions aimer ceux avec qui nous trouvons une parfaite conformité de sentimens, dans quelque pays qu'ils soient nés.

La perte que Philippe V fit de ces deux Officiers, aussi utiles et aussi estimables que Villaroel et Manriquez-Lara, réveilla l'attention publique sur les prisonniers François. Ceux qui se piquoient le plus de pénétration, jugeoient que le Roi s'étoit embarqué dans cette affaire, sans prévoir les suites qu'elle devoit avoir, et qu'il n'avoit encore pu se déterminer à quelque maniere de la finir. On disoit que notre Cour prétendoit amener Monsieur d'Orléans à redemander ces deux hommes : mais ce Prince étoit si éloigné de le faire, qu'il prétendoit que Philippe V, les ayant même fait arrêter sans raison, devoit les mettre en liberté de lui-même, pour rendre un témoignage public à leur innocence.

Ils avoient été transférés de Ségovie à Saint-Sebastien, et delà dans la citadelle de Pampelune. Le Duc de Saint-Jean, alors Vice-Roi de Navarre, disoit (quoiqu'il fût créature de la Princesse) que l'affaire de ces deux prisonniers n'étoit qu'une pique et une intrigue de la Cour, qu'ils tarderoient peu à sortir, et même honorablement. A la vérité les choses y paroissoient fort disposées, et ce qui ne permit plus d'en douter, ce fut que Grimaldo ordonna à Dom Francisco Ibero, de donner à Deslandes de Regnault et à Flotte plus de liberté qu'ils n'en avoient encore eu, de souffrir qu'ils se promenassent par toute la citadelle, et de permettre qu'on allât les voir librement. Cet heureux temps dura peu, il fut bientôt changé par un événement dont ils ne devoient point se ressentir, et qui ne pourroit avoir aucune place dans leur histoire, si la Princesse des Ursins ne s'en fût pas mêlée.

Dans le même temps que le fils aîné de Monsieur de Bourgogne mourut, le second

parut en danger de le suivre. Le Roi écrivit à son grand-père que si ce malheur arrivoit, il comptoit de retourner en France, pour y occuper la place du Dauphin, qu'il prétendoit lui être assurée par sa naissance. Monsieur d'Orléans averti du dessein qui lui étoit si contraire, représenta au Roi de France que Philippe V étoit déchu de tous ses droits à la couronne de ses pères, parce qu'il avoit manqué aux formalités que Henri III ne négligea pas d'observer, avant que de sortir de France, formalités qui sont de nature à pouvoir, elles seules, assurer les droits d'un Prince françois qui abandonne sa patrie pour monter sur un trône étranger.

On prétend que Monsieur d'Orléans, qui savoit jusques où Louis XIV portoit son amour pour sa branche, et qu'il veut fortement tout ce qu'il veut, lui dit, que pour satisfaire Sa Majesté, il vouloit bien céder un rang qui lui appartenoit justement, mais à condition que son petit-fils lui céderoit en échange le Royaume d'Espagne dans l'état

où il le possédoit alors, et qu'il le sauroit mieux conserver que Philippe V.

Madame des Ursins s'étoit fêtée d'être tout à-la-fois toute-puissante en France et en Espagne, par l'union de deux couronnes en la personne du Roi. L'obstacle que les justes prétentions de Monsieur d'Orléans mettoient à son ambition, porta son ressentiment jusques à un point qu'il seroit difficile d'exprimer. Sa vengeance ne pouvoit retomber immédiatement sur un Prince qu'une si grande élévation mettoit hors de portée aux coups d'une femme comme elle; réduite à persécuter de nouveau les deux prisonniers François, elle employa toute son habileté à irriter Philippe V contre eux.

Pour parvenir à une telle fin, elle dit au Roi que si Monsieur d'Orléans avançoit avec tant de confiance, qu'il l'emporteroit sur la maison d'Autriche, ce ne pouvoit être que sur les mesures que Sa Majesté savoit qu'on avoit prises et sur les amis qu'on avoit ménagés

dans ce pays-ci contre l'Archiduc; qu'il étoit à craindre que dans une conjoncture si délicate, Deslandes de Regnault ne risquât tout pour se sauver, et ne fît après bien des choses pour le service de Monsieur d'Orléans. Elle n'avoit plus d'autres moyens de perdre ce prisonnier, que celui de supposer en lui une grande capacité. Elle ne craignoit point de le faire, et elle conclut qu'il étoit de la derniere importance de s'en assurer d'une maniere qui ne laissât rien à craindre de lui, et d'en user de même avec Flotte, qui pouvoit, en se sauvant, aller rendre compte à Monsieur d'Orléans de beaucoup de choses que ce Prince ignoroit vraisemblablement.

Dès que Madame des Ursins eut remarqué que le Roi non seulement approuvoit ses raisons, mais croyoit lui avoir encore de grandes obligations, elle ajouta à tout ce qu'elle avoit dit, qu'il ne falloit plus laisser les prisonniers François entre les mains des Espagnols, elle soutint que ceux-ci, instruits des conditions proposées à Sa Majesté, ne

douteroient pas qu'elle ne les acceptât pour quitter l'Espagne, qu'elle n'avoit jamais paru aimer; que dans cette persuasion ils consentiroient sans peine à tout ce que Deslandes de Regnault et Flotte leur proposeroient.

Il s'en falloit beaucoup que la Princesse ne fût persuadée de ce qu'elle avançoit. Elle a de la pénétration, et connoissoit assez les Espagnols, pour savoir qu'ils sont les peuples de l'Europe qui se laissent le moins surprendre aux apparences et qui font le plus de réflexions lorsqu'il s'agit de prendre un parti. Elle les croyoit gens à garder avec sévérité ces deux François aussi long-temps que leur devoir les obligeoit de le faire; mais depuis bien des années, elle ne laissoit échapper aucune occasion de rendre, même sans apparence, notre fidélité suspecte; et c'étoit dans la seule vue de mettre des étrangers dans des places que nous méritons encore plus par une exacte probité que par le droit de la naissance : heureuse, si l'on peut parler ainsi, dans cette politique, si elle eut

su choisir des gens qui n'eussent pas été les premiers à se déclarer secrétement contre elle, et à décrier sa conduite !

Madame des Ursins voulut donc qu'un François qui commandoit un bataillon dans la citadelle de Pampelune, fût chargé en particulier de Deslandes de Regnault et de Flotte. Elle comptoit sur Dupont, c'est le nom de cet Officier, qui avoit paru se dévouer à son service sans réserve. En effet, cette occasion fit connoître avec éclat jusqu'où il portoit son zèle pour elle. Il employa, à l'égard des deux prisonniers, qu'il auroit dû plus ménager qu'un autre, les précautions les plus affectées, et les duretés les plus recherchées. A la vérité, il savoit jusqu'où le pouvoir de la Princesse s'étendoit, même en France, et il crut même qu'il y alloit de sa fortune de satisfaire la cruauté de cette femme, qui l'avoit chargé, par ses lettres, de faire beaucoup souffrir les deux François.

Si elle fut bien servie du côté de la rigueur, elle le fut très-mal du côté du secret. Ce ministre de ses vengeances ne put se taire sur le malheur de Deslandes de Regnault et de Flotte ; il avoua et publia qu'ils ne méritoient point les mauvais traitemens qu'ils essuyoient, que ce n'étoit pas contre eux que notre Cour étoit irritée, et que les maux dont on les accabloit se rapportoient à une cause plus élevée.

On sut, quelques mois après, que la santé du nouveau Dauphin étoit parfaitement rétablie, et qu'elle se fortifioit même assez pour rompre les vues du Roi et de Monsieur d'Orléans, et pour les fixer l'un et l'autre dans l'état où ils étoient. D'ailleurs Philippe V, averti que la prison des deux François ne servoit qu'à le rendre odieux, déclara à la Princesse des Ursins qu'il étoit résolu de la finir. Il le fit d'une façon si ferme, et qui lui étoit si peu ordinaire, que cette femme ne douta plus que Deslandes de Regnault et Flotte ne fussent bientôt mis en liberté.

Elle avoit trop de torts à leur égard, pour ne pas les *haïr*, et elle voulut que la fin de leur prison ne fût pas celle de leurs malheurs. Pour réussir dans un dessein qui découvroit si bien le fonds de son coeur, elle fit ordonner à Dom Francisco Ibero, dont on a déjà parlé, de tirer, par quelque voie que ce fût, des deux prisonniers François, une lettre faite de maniere qu'elle leur attirât l'indignation de Son Altesse. Il y avoit cinq ans qu'ils essuyoient toutes les duretés et toutes les humiliations possibles : Madame des Ursins croyoit qu'un état violent, d'une si longue durée, auroit changé leurs coeurs, et même altéré leur esprit : d'ailleurs elle comptoit qu'ils ne refuseroient point de faire ce qu'on leur proposeroit, si on les assuroit en même temps que Monsieur d'Orléans les avoit abandonnés, et qu'ils n'avoient plus d'autres voies de se mettre en liberté que celle qu'on vouloit bien leur offrir.

Ibero connoissoit parfaitement le caractère de la Princesse, néanmoins il ne prit pas

d'autre parti que celui de répondre simplement, que Deslandes de Regnault et Flotte souffroient sans murmurer et avec un courage qui les rendoit inébranlables dans leur devoir; qu'il étoit aisé de juger qu'ils préféreroient même tous les nouveaux maux qu'on pourroit leur faire souffrir, à la fin de leur captivité, si on vouloit la leur faire acheter par une lâcheté.

La Princesse reconnut trop tard que c'toit se tromper que de s'adresser à un Espagnol pour faire une profession de cette nature, qui s'accorde si mal avec l'horreur que nous avons naturellement de la bassesse et de l'inhumanité. Persuadée qu'elle trouveroit plus de déférence à ses volontés dans Dupont, dont on a vu qu'elle s'étoit déjà servie avec assez de succès, elle lui donna la même commission; cet Officier en fut indigné, et dans la suite il n'a pu s'en taire. Après tous les maux que Madame des Ursins lui avoit commandé de faire aux deux François, il avoit jugé que sa présence leur seroit

peu agréable, et s'étoit dispensé, sous différens prétextes, de les voir; il n'en connoissoit pas moins leur caractère, sur tout ce qui lui étoit revenu de France et sur le compte qu'il se faisoit rendre tous les jours de leurs paroles et de leur conduite. Il jugea donc, comme Ibero, qu'ils conservoient les sentimens qu'ils avoient eu en pleine liberté, et fit entendre à la Princesse, que rien n'étoit plus inutile que de tenter des gens qui ont de l'honneur et de la religion, et qui se montrent toujours dignes de la confiance d'un grand Prince.

La politique avoit étouffé dans Madame des Ursins les sentimens que la naissance a coutume d'inspirer; ils lui étoient même devenus si odieux, qu'elle ne pouvoit plus les supporter dans un autre; elle entendit assez ce que Dupont lui écrivoit pour en être outrée, et elle le lui fit sentir vivement, lorsqu'il ramena son bataillon en France.

Un dessein tel que celui dont je viens de

parler

parler, auroit peut-être épuisé la mauvaise volonté de tout autre que de la Princesse des Ursins ; elle en a conçu bientôt après un nouveau, d'autant plus digne d'elle qu'il avoit encore plus d'inhumanité.

Un Juif portugais avoit cru lui faire sa cour, en l'avertissant qu'un vagabond, dont nous n'avons jamais su le nom, lui avoit dit à Bordeaux, qu'un paquet qu'il portoit sous son bras, renfermoit du poison pour le Roi d'Espagne. Elle forma sur cet avis le projet d'une calomnie, dont elle eut reconnu le ridicule, si la passion ne l'eût pas aveuglée. Aussitôt le Prince de Chalais, neveu de son premier mari, que le desir d'une meilleure fortune avoit attiré auprès d'elle, eut ordre de partir et de chercher par-tout cet aventurier qu'on lui avoit dépeint. Après de longs et pénibles voyages, Chalais fut assez heureux pour le trouver et pour l'arrêter en France.

Dès lors la Princesse mit tout en oeuvre

pour y faire croire que cet homme avoit eu des liaisons avec Deslandes de Regnault et avec Flotte, et qu'ils avoient tous trois conspiré contre la personne du Roi. Par malheur pour Madame des Ursins, le Roi de France averti de la calomnie qu'elle faisoit courir, voulut que ce prisonnier fût interrogé avec toute l'exactitude possible, avant que d'être transféré en Espagne : l'on sut qu'il étoit cordelier, que ses débauches lui avoient fait quitter son habit, que la misére et le libertinage l'avoient conduit dans des différens Royaumes de l'Europe ; pour Deslandes de Regnault et Flotte, il se trouva qu'il ne les avoit jamais connus, et qu'ainsi il étoit bien éloigné d'avoir eu quelques liaisons avec eux. Lorsqu'il fut arrivé ici, la Princesse fit publier qu'on alloit le confronter aux deux prisonniers François. La vérité est qu'on ne leur parla jamais de lui, et qu'ils sont sortis d'Espagne sans avoir vu jamais ce malheureux moine.

Telle étoit la conduite de Madame des

Ursins à l'égard de ces François, le Roi avoit la foiblesse de laisser faire à cette femme tout ce qu'elle vouloit, mais il ne pensoit point comme elle. En effet, nous avons connu que son intention étoit, non seulement d'empêcher ces deux hommes de retourner sitôt en France, sans vouloir leur causer d'autres peines que la perte de leur liberté, qui à la vérité est assez grande, qu'il ordonna même qu'on eût des égards pour eux. A toutes les maladies de Deslandes de Regnault, qui ont été fréquentes, les Officiers qui le gardoient eurent des ordres positifs de lui procurer tous les secours possibles, et de rendre compte à chaque courrier de l'état dans lequel il se trouveroit.

D'ailleurs la Cour auroit été bien fâchée qu'on eût pu soupçonner quelque cause violente de la mort de ce prisonnier. La derniere maladie qu'il eut à Ségovie, fut jugée mortelle; Dom Antonio Clavo, qui en étoit alors chargé, l'écrivit à Grimaldo. Ce Ministre lui écrivit promptement, que si Des-

landes de Regnault mouroit, il tirât un certificat des médecins qui expliquât toute sa maladie, qu'il l'envoyât à la Cour, que le Roi le vouloit ainsi. Malgré les bontés de Sa Majesté, et ses ordres si souvent réitérées, la prison de ces François a été des plus dures et des plus humiliantes; la Princesse l'avoit ainsi ordonné. Élevée au dessus de tous les Espagnols, en quelque place qu'ils fussent, elle commandoit à tout, et tout lui obéissoit; bien des gens se faisoient même un devoir de prévenir jusques à ses desirs.

Pendant que ces choses que je viens de rapporter se passerent, la santé de la Reine fut assez bonne. Peu de temps après elle tomba dans cette langueur qui nous fit tout craindre. Alors cette Princesse voulut au moins, avant que de mourir, rendre un témoignage authentique de l'innocence de Deslandes de Regnault et de Flotte, dont elle avoit été très-convaincue. Elle poussa même sa bonté à leur égard plus loin, car

elle pria très-instamment le Roi de les mettre en liberté, lui représentant que cette justice n'avoit été que trop différée. Ce Prince, bien loin de la refuser, marqua la joie qu'il avoit de la satisfaire, en faisant à sa priere, ce que l'équité demandoit de lui depuis long-temps. Madame des Ursins ne fut nullement alarmée de voir dans Leurs Majestés des dispositions si contraires aux siennes; on l'avoit assurée que la maladie de la Reine étoit d'une nature à n'en pas revenir, et elle jugea qu'en gagnant un peu de temps elle retiendroit les deux François prisonniers. En femme habile, elle ne voulut pas s'opposer à la résolution de la Reine, qui ne pensoit plus qu'à mourir dans les sentimens que la religion nous inspire.

Elle représenta donc à Sa Majesté que Deslandes de Regnault et Flotte s'étoient ressentis des dernieres révolutions, qu'ils avoient été assez maltraités dans la citadelle de Pampelune, et que d'ailleurs ce lieu n'avoit rien que de mortifiant par lui-même,

puisqu'il étoit devenu la demeure des Miquelets et des gens condamnés par la justice à quelques années de prison. Elle ajouta qu'il lui paroissoit convenable de ramener honorablement ces deux hommes à la maison royale de Ségovie, et de les y traiter avec beaucoup de distinction avant que de les renvoyer en France.

Une telle proposition ne devoit pas imposer à une personne d'un aussi bon esprit qu'étoit la Reine. Mais alors ses maux l'accabloient et la mettoient hors d'état de faire réflexion, qu'il seroit plus agréable à deux hommes épuisés par des maladies continuelles, d'être mis en liberté à deux journées de France, que de revenir dans le coeur de l'Espagne, et d'y rester encore quelque temps prisonniers.

La Princesse des Ursins prit toutes les mesures qui pouvoient persuader au public qu'on vouloit faire oublier aux deux François les maux qu'ils avoient souffert. Il fut

ordonné à Dom Antonio Clavo (qui étoit alors le Lieutenant de l'Alcade du palais de Ségovie) de choisir des plus beaux appartemens dans cette maison royale, de les meubler avec toute la décence possible, afin que les deux François, à leur arrivée, se trouvassent bien logés. Il étoit aussi chargé de leur fournir toutes les choses dont ils auroient besoin, de leur entretenir une table honnête et qui fût de leur goût, et on lui envoya l'argent nécessaire pour cette dépense.

Les choses étant ainsi disposées, la grande affaire de la Princesse fut de reculer la translation des deux prisonniers, et d'allonger leur voyage de tous les moyens qu'elle imagina pour y réussir; ceux que je vais rapporter lui parurent les plus naturels et les plus sûrs.

Elle fit nommer le Colonel du Régiment des ordres, pour aller prendre les deux François à Pampelune. L'ordre fut envoyé

dans la Rioxa, où ce régiment étoit en quartier d'hiver. On prétendit que cet Officier avoit obtenu la permission d'aller passer quelque temps dans ses terres en Andalousie, et qu'il s'y étoit rendu. Madame des Ursins qui ne l'ignoroit pas, feignit d'être fâchée de ce contre-temps, elle représenta à Sa Majesté que ce n'étoit pas assez qu'elle voulût que les choses se fissent noblement, que les Rois sont toujours fidèlement obéis quand il s'agit de faire du mal, mais rarement quand il s'agit de faire du bien ; que pour une telle commission, il falloit un homme capable de bien suivre ses instructions, qu'il paroissoit essentiel qu'il fût d'une condition distinguée, qu'il eût de la politesse, et qu'il sût vivre avec des François. Enfin elle détermina le choix au Marquis de Preux, Lieutenant-Colonel du même régiment ; on envoya l'ordre en Navarette dans la Rioxa, où il commandoit le quartier d'hiver.

Le Secrétaire d'Etat, après avoir déclaré à

cet Officier la volonté du Roi, sur la translation des deux François, lui marqua en détail toutes les précautions qu'il devoit prendre pour leur rendre le voyage commode et agréable. Il finissoit ses longues instructions, en lui recommandant qu'ils fussent traités de maniere qu'ils ne parussent point prisonniers. Le Marquis sortit de son quartier avec cinquante maîtres choisis, et ce qu'il y avoit de meilleur parmi les Officiers. Arrivés à Pampelune, il donna au Prince de Santo-Bueno l'ordre du Roi pour lui remettre les deux prisonniers François.

Cet Italien, qui devoit sa fortune à Madame des Ursins, et qui avoit des ordres secrets, après avoir ouvert le paquet, répondit au Lieutenant-Colonel, que l'affaire sur laquelle on lui écrivoit étoit délicate, qu'on ne pouvoit apporter trop d'attention pour ne faire aucune faute; qu'il le connoissoit bien pour Marquis de Preux; mais que dans l'ordre qu'il venoit de lire son nom n'étoit pas écrit avec toutes ces mêmes let-

tres qu'il mettoit lui-même dans sa signature.

Preux lui répondit avec la franchise d'un Flamand, que cette chicane ne se faisoit point à un homme de son nom, que sa parole devoit suffire, et qu'il sauroit bien se plaindre d'un pareil traitement; qu'il n'y avoit pas entre lui et Santo-Bueno autant de différence qu'il pourroit se l'imaginer; et qu'il emmeneroit certainement les deux François, puisque le Roi l'avoit envoyé pour le faire.

L'Italien plus habile que le Flamand, ne démentit point son flegme, et lui répartit qu'il ne lui remettroit jamais des prisonniers d'une telle importance sur un ordre aussi défectueux que le sien; qu'il n'y avoit qu'une chose qu'il pût faire à sa considération, qui étoit d'envoyer à Madrid, pour avoir une confirmation de cet ordre, à laquelle il ne manquât rien. C'est ce qu'il exécuta en faisant partir un homme, non pas par la

poste, mais sur une mule. Au retour de ce prétendu courrier, qui ne put être prompt, Deslandes de Regnault et Flotte furent mis entre les mains du Marquis de Preux.

Cet Officier voulut qu'ils marchassent fort lentement; ils faisoient trois ou quatre lieues par jour. Il les promena dans quelques quartiers de son régiment, et eut soin que les principaux Officiers les regalassent tour à tour; après quoi il les conduisit à Navarette, dans la maison où il avoit laissé sa femme, et eut soin de leur donner la meilleure compagnie qu'il pût, et de leur faire la chere la plus délicate qu'il lui fût possible. Pendant le séjour qu'ils y firent, et partout ailleurs, il n'oublia rien de ce qui étoit capable de les divertir et de les faire paroître avec plus de distinction; cependant il craignoit toujours qu'ils ne pussent se plaindre de sa conduite, tant les ordres qu'on lui avoit donnés demandoient d'égards et de ménagement.

On n'a point coutume d'en user ainsi à l'égard de ceux qu'on croit criminels. La Princesse par-là détruisoit tous ces bruits qu'elle avoit fait répandre; elle s'en embarrassoit peu, uniquement attentive à rendre la marche des prisonniers aussi longue qu'il convenoit à son dessein. Peu de jours après que les François eurent été reçus dans la maison royale de Ségovie, avec beaucoup d'honneur, ils perdirent leur libératrice, et les Espagnols une Reine digne d'une plus longue vie.

Notre nation ressentit vivement la perte qu'elle venoit de faire. Pour Madame des Ursins, quelque grande que fût sa fortune, elle commença de la regarder comme fort au dessous de sa destinée; convaincue que son étoile l'appelloit au trône, elle y aspira, et porta ses prétentions jusques à devenir Reine d'Espagne. Les années ne lui laissoient plus depuis long-temps, d'autres moyens de plaire qu'une complaisance aveugle; elle n'eut donc garde de s'opposer ouvertement à la résolution

où Philippe V parut être tout de nouveau, de mettre les deux François en liberté, elle fit entendre habilement à Sa Majesté qu'il lui étoit important de gagner l'amitié de ses sujets ; que la maniere la plus prompte d'y réussir étoit de les consulter sur le plus d'affaires que la politique le permettroit, que celle des François étoit de cette nature, et qu'elle ne risquoit rien d'en faire part à son cousin.

Philippe, également docile, suivit sans peine cet avis, dont il ne prévoyoit point les suites. Il n'y eut pas un Espagnol qui n'approuvât ce que le Roi vouloit faire, et qui ne dît ce qu'il jugea capable de l'affermir dans un dessein si louable. La liberté de Deslandes de Regnault et de Flotte passoit tout d'une voix. Mais Orri, que la Princesse avoit fait Inspecteur des Conseils, et qui, en cette qualité, entroit au Conseil d'Etat, opina qu'il n'y avoit que les ennemis du Roi qui pussent parler de la sorte en faveur des deux François.

Madame des Ursins soutenoit cet homme plus estimable par son esprit que par ses autres qualités, elle voulut qu'il outrageât si vivement les personnes de la plus haute naissance, qui composoient ce Conseil. Orri auroit été puni comme il le méritoit, si une trop grande indulgence n'avoit prévalu parmi nous dans ce dernier temps. Les prisonniers François furent donc plus maltraités que jamais. La volonté du Roi tant de fois déclarée, la voix publique qui les justifioit et qui les plaignoit si hautement, les rendirent encore peut-être plus coupables aux yeux de la Princesse, qu'ils ne l'étoient par leur attachement inviolable à Monsieur d'Orléans. D'ailleurs elle craignit que s'ils retournoient en France, dans une conjoncture si délicate pour elle, ils ne rompissent les mesures qu'elle prenoit pour devenir la femme de Philippe V; mais Dieu tarda peu à lui apprendre qu'il confond souvent les desseins des hommes et qu'il punit leurs crimes d'une maniere proportionnée à la cause qui les a produit. A peine notre nouvelle Reine étoit-

elle entrée en Espagne, que Madame des Ursins en fut chassée, et il ne manqua à sa disgrâce aucune des circonstances les plus capables de la rendre humiliante et terrible. Dès lors le Roi, maître d'exécuter ce qu'il n'avoit pu que souhaiter pendant six ans, déclara publiquement qu'il rendoit la liberté à Deslandes de Regnault et à Flotte. Je vis avec étonnement l'honneur que notre Cour fit à ces deux étrangers, par la joie qu'elle témoigna ouvertement de leur délivrance. Le Secrétaire d'Etat détacha un courrier pour porter en diligence l'ordre à Ségovie; il étoit tourné d'une maniere si nouvelle et si honorable à ces deux hommes, que beaucoup d'Espagnols en ont voulu avoir des copies. Certainement on ne peut rien ajouter au témoignage qui fut rendu dans cette occasion à une innocence si long-temps opprimée.

« Ainsi finit cet événement : il a été fameux et peut être mis au nombre de ceux qui font le mieux connoître la corruption du coeur

humain. Vous avez vu bien des particularités, qui peut-être ne vous ont point paru vraisemblables. A la vérité quoique la plupart des femmes soient extrêmes dans tout ce qu'elles entreprennent, il est difficile de croire que celle-ci ait pu soutenir si longtemps une conduite si criante; elle lui convenoit d'autant moins, qu'elle avoit passé plus des deux tiers de sa vie au milieu des traverses ou dans une triste médiocrité. Une telle situation auroit du adoucir le coeur de Madame des Ursins, cependant elle n'en étoit devenue que plus cruelle. Nous avons été témoins de toute cette affaire, et peu s'en faut que nous ne la regardions comme une fable, tant elle a de circonstances hors du cours ordinaire des choses. J'en ai rapporté plusieurs de cette nature, mais je ne puis omettre celle-ci.

Pendant six ans que dura la prison des deux François, aucun Magistrat ni aucune personne d'autorité ne les interrogea et ne prit connoissance des accusations dont on

prétendoit

prétendoit les charger, et qui servirent cependant de prétexte aux mauvais traitemens que la Princesse leur a fait souffrir pendant tant d'années.

Voilà tout ce que j'ai ramassé, s'il m'est échappé des particularités importantes, ce n'est point par négligence. J'ai fait beaucoup de réflexions sur l'histoire de leurs malheurs, je l'ai même communiquée aux personnes que j'ai cru les mieux instruites de ce qui s'est passé dans l'intérieur du palais, et je me suis soumis à leurs lumières et à leurs jugemens, tout cela pour ne tomber dans aucune méprise.

NOTE SECONDE.

SUITE DE LA NOTE PRÉCÉDENTE.

Lettre du Duc d'Orléans au Maréchal de Villars, pour former des protestations en son nom.

Lettre de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, à M. le Marquis de Villars.

De Paris le 28 mars 1701.

Monsieur le Marquis de Villars, l'amitié que vous avez toujours eu pour moi, et que vous m'avez toujours témoigné, m'engage à vous écrire au sujet des protestations que j'ai faites et qui vous seront mises entre les mains, à cause du tort que Charles II, Roi d'Espagne, a fait à ma maison. Je vous prie instamment de vouloir bien apporter tous vos soins, et de ne rien négliger dans une affaire qui m'est d'une si grande impor-

tance : je vous en aurai une extrême obligation, et je vous prie de croire que je chercherai toute ma vie des occasions de pouvoir vous marquer avec quelle estime particuliere et avec combien de sincérité et de reconnoissance je suis, M. le Marquis de Villars, votre bon ami.

Signé PHILIPPE. (1)

(1) Cette lettre prouve que le Duc d'Orléans, depuis Régent, avoit des droits sur le trône d'Espagne, et qu'il avoit raison, en cas que Philippe V l'abandonnât, de prévoir lui-même le maintien de ses droits.

Au reste, il est nécessaire de comparer ce mémoire, cette lettre aux correspondances de Madame des Ursins avec Madame de Maintenon sur le Duc d'Orléans, et qui sont dans cet ouvrage. Elles prouveront que Madame des Ursins avoit un double style et une maniere d'agir différente de ses expressions.

Fin des Notes du Tome V des Mémoires du Règne de Louis XIV.

TABLE DES MATIÈRES
du Tome V des Mémoires d'état et militaires du règne de Louis XIV.

LIVRE DIXIEME.

Suite des intrigues dans les cours de France et d'Espagne, en 1709.

I. *Récapitulation des services du duc d'Orléans.* 5

II. *Sources de la haine de madame des Ursins et de madame de Maintenon, pour le duc d'Orléans.* 6

III. *Anecdote particuliere.* 10

IV. *Exhortation du duc de Saint-Simon au duc d'Orléans, et histoire des projets du duc d'Orléans sur l'Espagne; en cas d'abandon de cette couronne de la part du roi Philippe V.* 11

V. *Les Grands d'Espagne persuadent le duc d'Orléans de la prochaine chute du parti du Roi, et de la nécessité de le remplacer, en accélérant sa chute. Horreur de ce prince pour ce parti: il consent de se laisser porter sur le trône après la chute du Roi: ses aveux au duc de St. Simon.* 37

page

VI.	*Anecdote de la cour de France, en* 1709.	42
VII.	*Madame de Maintenon, plaçant et déplaçant les ministres, précipite Chamillart et éleve Voisin.*	44
VIII.	*Portrait de Chamillart et de Voisin; son histoire.*	48
IX.	*Partis de la Cour en* 1709, *et anecdotes relatives à ces trois partis, nommés parti des* seigneurs, *des* ministres *et de* Meudon.	58

LIVRE ONZIEME.

Suite de la guerre.

I.	*Armée de Flandres pendant l'année* 1710, *l'avant-derniere du duc de Marlborough.*	77
II.	*Prise de Brighuela en Espagne.*	89
III.	*Campagne d'Allemagne en* 1711.	90
IV.	*Combat de Denaim en* 1712.	[illegible]
V.	*Le prince Eugène leve le siège de Landrecies.*	98

LIVRE DOUZIEME.

I.	*Suite de l'état de la cour de France, en* 1711. *Portrait du grand Dauphin, dit Monseigneur.*	101
II.	*Probleme de la condition, auprès de ce prince, de la demoiselle Choin sa favorite publique.*	105
III.	*Sentiments du Roi pour son fils: anecdotes et intrigues de Cour.*	109
IV.	*Plaisirs et maîtresses du Dauphin contrariés par le Roi, et anecdote plaisante.*	124

page

V. *Liaiſons du Dauphin.* 126

VI. *Courtiſans qu'il haïſſoit.* 129

VII. *Sa froideur avec le duc de Bourgogne ſon fils aîné.* 130

VIII. *Le cérémonial du cordon bleu éprouve, en 1711, des changements à cauſe des princes légitimés.* 134

IX. *Suite des anecdotes de la Cour, après la mort du Dauphin: comment ſa mort eſt reçue.* 137

X. *Dénombrement des perſonnages de la Cour dans cette circonſtance:* 141

XI. *Madame la princeſſe de Conty. Le prince de Vaudemont.* 145

XII. *Madame la Ducheſſe.* 150

XIII. *D'Antin.* 155

XIV. *Sainte-Maure, la Valliere, &c. &c.* 158

XV. *Les miniſtres et les financiers.* 162

XVI. *Le Chancelier, la Vrilliere, Voiſin; Torcy, Deſmarets.* 163

XVII. *Le duc de Beauvilliers et Fénelon.* 173

XVIII. *Le Roi prend en affection le duc de Bourgogne, nouveau Dauphin, qui paroît, à la mort de ſon pere, changer de caractere. Les miniſtres vont travailler ſous lui.* 199

XIX. *Suite de l'état de la cour d'Eſpagne: le duc de Puy eſt diſgracié, pour avoir tenté de donner une maîtreſſe au Roi.* 211

XX. *La princeſſe des Urſins veut devenir ſouveraine; elle bâtit ſon château en Eſpagne.* 219

XXI. *La paix retardée à cauſe de ce projet.* 224

pag.

XXII. Second mariage du Roi d'Espagne. 226

XXIII. La Reine chasse madame des Ursins. 227

XXIV. M. de St. Simon soupçonne que ce coup partit de la cour de Versailles. 239

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTEFEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

I. *Sur l'histoire des projets du duc d'Orléans.* 245

Memoire historique relatif aux projets du duc d'Orléans. 247

II. *Lettre du duc d'Orléans au Maréchal de Villars.* 324

FIN du Tome V des Mémoires d'état et militaires du regne de Louis XIV.

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON.

TOME SIXIEME.

MÉMOIRES SECRETS
DU
REGNE DE LOUIS XIV.

Tome VI.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre, tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de Supplément.

Dans le dépôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

On trouve chez les mêmes Libraires

OEUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE *en 15 voll. in-8. et un vol. de Supplément.* Seconde édition imprimée sur beau papier et en beaux caractères; prix 32 livres broché, et sur papier vélin 90 liv.

Cette édition originale dans laquelle on a rétabli tous les passages supprimés ou altérés par l'ancien ministère est la seule complette qu'il faut se garder de confondre avec les contrefaçons infidèles et vicieuses.

OEUVRES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE, publiées du vivant de l'auteur; servant à complétter la collection des Oeuvres de ce grand roi, *en 4 voll. in-8.* Prix 16 liv. br. et sur papier vélin 30 liv.

OEUVRES COMPLETTES DE LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

TOME SIXIEME.

A STRASBOURG

chez J. G. Treuttel, Libraire

et se trouve A PARIS

chez Onfroy, Libraire, rue St. Victor n°. 11.

1791.

MÉMOIRES

D'ETAT

ET

MILITAIRES

DU REGNE DE LOUIS XIV.

LIVRE TREIZIEME.

SOMMAIRE.

Suite de l'état de la cour de Versailles. I. Mort et caractere de la duchesse de Bourgogne, dauphine, née princesse de Savoie; son histoire. II. Mort du Dauphin, en 1712; *son portrait, son histoire; changement dans ses mœurs et dans son caractere. III. Le duc de Bourgogne partisan de ce que le gouvernement féodal avoit de bon dans l'administration de l'Etat. Considération du duc de Saint-Simon sur le gouvernement, critique de l'administration arbitraire établie par Louis XIV. IV. Le duc de Bourgogne avoit formé un plan sur les pays d'états, et sur leur extension dans d'autres provinces, où il vouloit établir des administrations provinciales, desquelles il vouloit aussi former les états-généraux. V. Ce prince pense que les rois sont établis pour les peuples, et non pas les peuples*

pour les rois. VI. Le Dauphin se reconnoît perdu. Son portrait. VII. Histoire de son empoisonnement. Épisode sur le maréchal de Villeroy, qui rentre dans les bonnes grâces du Roi. VIII. Ouverture du corps du Dauphin; dispute des médecins sur le genre de sa mort. IX. Maréchal, premier chirurgien, prévoit que le duc d'Orléans sera accusé de l'empoisonnement, et essaie de détruire cette calomnie. X. La fausse nouvelle en court dans toute la France. XI. Le duc du Maine et madame de Maintenon l'accréditent. Suspicions du Roi. XII. La fausseté de cette accusation est prouvée. Horribles sarcasmes, huées &c. du peuple contre le duc d'Orléans. XIII. Le Prince s'offre, et presse le Roi de le constituer prisonnier à la Bastille. Réponse du Roi. Le duc d'Orléans abandonné de tout le monde. XIV. Réflexions sur le testament de Louis XIV. XV. Intrigues de Cour pour l'obtenir du Roi. XVI. La Maintenon et le duc du Maine l'extorquent du Roi en le maltraitant. XVII. Le Roi le remet au parlement. XVIII. Le Roi avoue que son testament lui a été extorqué, et prévoit qu'il sera cassé.

I.

Mort et caractere de la duchesse de Bourgogne, dauphine, née princesse de Savoie. Son histoire.

Le 5 février 1712, le duc de **** donna une fort belle tabatiere, pleine d'excellent tabac, à la Dauphine, qui en prit et le trouva fort bon. Ce fut vers la fin de la matinée, en entrant dans son cabinet, où personne n'entroit. Elle mit cette boîte sur sa table, et l'y laissa.

Sur le soir la fievre lui prit par frissons; elle se mit au lit et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du Roi, après le souper. Le samedi 6, la Dauphine, qui avoit eu la fievre toute la nuit, ne laissa pas de se lever à son heure ordinaire, et de passer la journée assez bien; mais le soir la fievre la

reprit. Elle continua médiocrement toute la nuit, et le dimanche 7 encore moins; mais sur les six heures du soir il lui prit tout-à-coup une douleur au-dessus de la tempe, qui ne s'étendoit pas tant qu'une piece de six sous, mais si violente, qu'elle fit prier le Roi qui la venoit voir, de ne point entrer.

Cette sorte de rage dura sans relâche jusqu'au lundi 8, et résista au tabac en fumée et à mâcher, à quantité d'opium, et à deux saignées du bras.

La fievre se montra davantage; lorsque les douleurs furent un peu calmées, elle dit qu'elle avoit plus souffert qu'en accouchant. Un état si violent mit la chambre en rumeur sur la boîte que le duc de **** lui avoit donnée, en se mettant au lit, le jour qu'elle l'avoit reçue et que la fievre lui prit. Elle en parla à ses dames, louant fort la boîte et le tabac; puis elle dit à madame de Lévi de la lui aller chercher dans son cabinet, où elle la trouveroit sur la table. Madame de Lévi y fut, ne la trouva point, et pour le dire court, toutes especes de perquisitions faites, jamais on ne la revit,

depuis que la Dauphine l'eut laissée sur cette table.

Cette disparition avoit paru fort extraordinaire dès le moment qu'on s'en aperçut; mais les recherches inutiles qui continuerent à s'en faire, suivies d'accidents si étranges et si prompts, jeterent les plus sombres soupçons : mais ils n'allerent pas jusqu'à celui qui avoit donné la boîte, ou bien ils furent contenus avec une exactitude si générale, qu'ils ne l'atteignirent point.

La rumeur s'en restreignit même dans un cercle peu étendu. On espéroit toujours beaucoup d'une princesse adorée, et à la vie de laquelle tenoit la fortune diverse, suivant les divers états de ce qui composoit ce petit cercle. Elle prenoit du tabac à l'insu du Roi, avec confiance, parce que madame de Maintenon ne l'ignoroit pas; mais cela lui auroit fait une vraie affaire auprès du Monarque, qui haïssoit toutes les odeurs possibles, s'il l'avoit découvert, et c'est ce qu'on craignit en divulgant la singularité de la perte de cette boîte.

La nuit du lundi au mardi 9 février, l'assoupissement fut grand toute la nuit et toute la journée, pendant laquelle le Roi s'approcha du lit bien des fois. La fievre fût forte, les sommeils courts, avec la tête engagée, et quelques marques sur la peau, qui firent espérer que ce seroit la rougeole, parce qu'il en couroit beaucoup alors, et que quantité de personnes très-connues en étoient en même temps attaquées à Versailles et à Paris.

La nuit du mardi au mercredi 10, se passa d'autant plus mal, que l'espérance de rougeole étoit déjà évanouie. Le Roi vint, dès le matin, chez madame la Dauphine, à qui on avoit donné l'émétique. L'opération en fut telle qu'on la pouvoit désirer, mais sans produire aucun soulagement.

On força le Dauphin, qui ne bougeoit de sa ruelle, de descendre dans les jardins, pour prendre l'air, dont il avoit grand besoin; mais son inquiétude le ramena incontinent dans la chambre. Le mal augmenta sur le soir, et à onze heures il y eut un redoublement de fievre considérable: la nuit fut très-mauvaise. Le jeudi

onze février, le Roi entra à neuf heures du matin chez la Dauphine, d'où madame de Maintenon ne sortoit presque point, excepté les temps où le Roi étoit chez elle; la Princesse étoit si mal qu'on résolut de lui parler de recevoir les sacrements. Quelqu'accablée qu'elle fût, elle s'en trouva surprise; elle fit des questions sur son état: on lui fit les réponses les moins effrayantes qu'on put, mais sans se départir de la proposition, et peu à peu des raisons de ne pas différer. Elle remercia de la sincérité de l'avis, et dit qu'elle alloit se disposer; au bout de quelque temps on craignit les accidents.

Le P. la Rue, jésuite, son confesseur, qu'elle avoit toujours paru aimer, s'approcha d'elle, pour l'exhorter à ne pas différer sa confession; elle le regarda, et répondit qu'elle l'entendoit bien, et en demeura là. Le P. La Rue lui proposa de le faire à l'heure même, et n'en tira aucune réponse. En homme d'esprit, il sentit ce qu'elle vouloit, et en homme de bien, il se retourna dans l'instant et il lui dit qu'elle avoit peut-être quelque répugnance de se confesser à lui;

qu'il la conjuroit de ne pas se gêner; surtout de ne pas craindre qui que ce fût là-dessus, qu'il lui répondoit de prendre tout sur lui; et qu'il la prioit seulement de lui dire qui elle vouloit pour se confesser, et que lui-même l'iroit chercher et le lui ameneroit.

Alors elle lui témoigna qu'elle seroit bien aise de se confesser à M. Bailli, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. C'étoit un homme estimé, qui confessoit ce qui étoit de plus régulier à la Cour, et qui, au langage du temps, n'étoit pas net du soupçon de jansénisme, quoique fort rare parmi ces barbichets. Il confessoit les dames du Châtelet et de Nogaret, dames du palais, à qui madame la Dauphine en avoit quelquefois entendu parler.

Bailly se trouva être allé à Paris: la Princesse en parut peinée, et avoir envie de l'attendre; mais sur ce que lui remontra le P. la Rue, qu'il étoit bon de ne pas perdre un temps précieux, qui, après qu'elle auroit reçu les sacrements, seroit utilement employé par les médecins, elle demanda un récollet qui s'appeloit le P. Noël, que le P. la Rue fut Ki-

même chercher à l'instant, et qu'il lui amena. On peut imaginer l'éclat que fit ce changement de confesseur dans un moment si critique et si redoutable, et tout ce qu'il fit penser. J'y reviendrai après : il ne faut pas interrompre un récit si intéressant et si funestement curieux.

Le Dauphin avoit succombé ; il avoit caché son mal tant qu'il avoit pu, pour ne pas quitter le chevet du lit de la Dauphine. La fievre, trop forte pour être plus long-temps dissimulée, l'arrêtoit, et les médecins, qui lui vouloient épargner d'être témoin des horreurs qu'ils prévoyoient, n'oublierent rien, et par eux-mêmes et par le Roi, pour le retenir chez lui, et l'y soutenir de moment en moment par des nouvelles factices de son épouse.

La confession fut longue; l'extrême-onction fut administrée incontinent après, et le saint viatique tout de suite. Le Roi fut le recevoir au pied du grand escalier. Une heure après, la Dauphine demanda qu'on fît les prieres des agonisants. On lui dit qu'elle n'étoit pas dans cet état-là, et avec des paroles de consolation

on l'exhorta à essayer de se rendormir. La reine d'Angleterre vint de bonne heure l'après-diner : elle fut conduite par la galerie, dans le sallon qui la sépare de la chambre de la Dauphine. Le Roi et madame de Maintenon étoient dans ce sallon, où on fit entrer les médecins pour consulter en leur présence. Ils étoient sept de la Cour ou mandés de Paris. Tous d'une voix opinerent pour la saignée du pied avant le redoublement, et au cas qu'elle n'eût pas le succès qu'ils en désiroient ils ordonnerent l'émétique dans la fin de la nuit. La saignée du pied fut exécutée à sept heures du soir, le redoublement vint ; ils le trouverent moins violent que le précédent : mais la nuit fut cruelle.

Le Roi vint de fort bonne heure chez madame la Dauphine. L'émétique, qu'elle prit sur les neuf heures du matin, fit peu d'effet. La journée se passa en symptômes tous plus fâcheux les uns que les autres, et avec un peu de connoissance par rares intervalles. Tout-à-fait sur le soir, la tête tourna, dans la chambre, où on laissa entrer beaucoup de gens, quoique le Roi y fût, qui, peu avant qu'elle expira, en

sortit et monta en carosse au pied du grand escalier, avec madame de Maintenon et monsieur de Caylus, et s'en alla à Marly; ils étoient l'un et l'autre dans la plus amere douleur, et n'eurent pas la force d'entrer chez le Dauphin.

Jamais princesse si jeune, ne fut si bien instruite et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avoit reçues. Son habile pere, qui connoissoit à fond notre Cour, la lui avoit dépeinte, et lui avoit appris la maniere unique de s'y rendre heureuse. Elle avoit beaucoup d'esprit naturel et facile, qui l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables, qui lui attacherent les cœurs; tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le Roi, avec madame de Maintenon, lui attirerent les hommages de l'ambition: elle avoit su travailler à se bien mettre dans leur esprit, dès les premiers moments de son arrivée. Elle ne cessa, tant qu'elle vécut, de continuer un travail si utile, et dont elle recueillit sans cesse tous les fruits: douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et, toute légere et vive qu'elle étoit, très-capable de vues et de suites de la plus longue haleine.

La contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentoit tout le poids, sembloit ne lui rien coûter. La complaisance lui étoit naturelle, et couloit de source; elle en avoit jusques pour la Cour entiere. Régulierement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disoit rien, de grosses levres tombantes; des cheveux et des sourcils châtains, bruns, fort bien plantés; des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde; peu de dents et toutes pourries, dont elle parloit et se moquoit la premiere; le plus beau teint et la plus belle peau; peu de gorge, mais admirable; le cou long, avec un soupçon de goître qui ne lui alloit point mal absolument; un port de tête galant, gracieux, majestueux, et le regard de même; le sourire le plus expressif; une taille longue, ronde, menue, aisée, parfaitement coupée; une marche de déesse sur les nues: voilà son portrait. Elle plaisoit au dernier point; les grâces naissoient de tous ses pas, de toutes ses manieres et de ses discours les plus communs; un air simple et naturel, toujours naïf, un langage assaisonné d'esprit, charmoient, avec cette aisance qui étoit en elle jusqu'à la communi-

quer à tout ce qui l'approchoit; elle vouloit plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. Sa gaieté, jeune, vive et active l'attachoit à tout, et sa légereté de nymphe la portoit par-tout, comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornoit tous les spectacles, étoit l'ame des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissoit par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimoit le jeu, s'amusoit au petit jeu, car tout l'amusoit; elle préféroit le gros, y étoit nette, exacte et la plus belle joueuse du monde: dans un instant elle faisoit le jeu d'un chacun. Également gaie, et amusée à faire les après-diners des lectures sérieuses, à converser sur elle, et à travailler avec *ses dames sérieuses;* car on appeloit ainsi ses dames du palais les plus âgées.

Elle n'épargna rien jusqu'à sa santé; elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner madame de Maintenon, et le Roi par elle. Sa souplesse à leur égard étoit sans pareille, et ne se démentit jamais

d'un moment. Elle l'accompagnoit de toute la discrétion que lui donnoit la connoissance qu'elle avoit d'eux, que l'étude et l'expérience lui avoient acquise pour les degrés d'enjouement et de mesures qui étoient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répete, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie, elle s'acquit une familiarité avec eux, dont aucun des enfants du Roi, pas même ses légitimés les plus chéris, n'avoient pas approché. En public sérieuse, mesurée, respectueuse avec le Roi, et en particulier, timide, bienséante avec madame de Maintenon, qu'elle n'appeloit jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié.

En particulier, causant, sautant et voltigeant autour d'eux, tantôt perchée sur le bras d'un fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au cou, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit, leur tiroit le dessous du menton, les tourmentoit; fouilloit leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetoit, les lisoit quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyoit en

humeur

humeur d'en rire, et parlant quelquefois sur ce qu'elles contenoient ; admise à tout, à la réception des courriers qui apportoient les nouvelles les plus importantes ; entrant chez le Roi à toute heure, même pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes ; mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût vivement poussée contre quelqu'un, comme elle le fut contre Pontchartrain qu'elle prit en grippe, et qu'elle nommoit quelquefois au Roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart.

Elle étoit si libre, qu'entendant un soir, le Roi et madame de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencements qu'on espéra la paix par la Reine Anne : *Ma tante*, se mit-elle à dire, *il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois ; et savez-vous bien pourquoi ma tante ?* toujours courant et gambadant, *c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et que ce sont les hommes sous les reines.*

L'admirable fut qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouverent qu'elle avoit raison; et je n'oserois jamais écrire dans des mémoires sérieux le trait que je vais rapporter, s'il ne servoit plus qu'aucun autre à montrer jusqu'à quel point elle étoit parvenue d'oser tout dire et tout faire avec eux.

Un soir qu'il y avoit comédie à Versailles, la Princesse après avoir bien parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon cette ancienne femme de chambre de madame de Maintenon, dont je fais mention dans ces mémoires plusieurs fois; et aussitôt elle s'alla mettre, tout en grand habit comme elle étoit, et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avoit une main comme dans sa poche, passa derriere elle, et se mit comme à genoux; le Roi qui en étoit le plus proche, s'en aperçut, et leur demanda ce qu'elles faisoient là.

La Princesse qui se mit à rire, répondit, qu'elle faisoit ce qu'il lui arrivoit souvent de faire les jours de comédie. Le Roi insista. *Voulez-vous le savoir, puisque vous ne l'avez*

point encore remarqué ? c'est que je prends un lavement d'eau. Comment ! s'écria le Roi mourant de rire, *actuellement, là, vous prenez un lavement d'eau ? Eh vraiment oui*, dit-elle. *Et comment faites-vous cela ?* et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportoit la seringue toute prête sous ses jupes, troussoit celles de la Princesse, qui les tenoit, comme en se chauffant, et Nanon lui glissoit le remede; les jupes retomboient, et Nanon remportoit la seringue sous les siennes : il n'y paroissoit pas. Ils n'y avoient pas pris garde, ou ils avoient cru que Nanon rajustoit quelque chose à l'habillement. Leur surprise fut extrême, et tous deux trouverent cela fort plaisant. Le rare est qu'elle alloit avec ce lavement à la comédie sans être pressée de le rendre, quelquefois même elle ne le rendoit qu'après le souper du Roi et le cabinet. Elle disoit que cela la rafraîchissoit et empêchoit que la chaleur du lieu de la comédie ne lui fît mal à la tête. Depuis la découverte elle ne s'en contraignit pas plus qu'auparavant. Elle connoissoit en perfection le Roi et madame de Maintenon : et un soir qu'allant se mettre au lit, où M. le duc de Bourgogne l'attendoit,

elle causoit sur sa chaise percée avec mesdames de Nogaret et du Châtelet, qui me le conterent le lendemain, et où elle s'ouvroit le plus volontiers, elle leur parla avec admiration de la fortune de madame de Maintenon et de mademoiselle Choin, et ajouta, en riant: « Je voudrois mourir avant monsieur le duc » de Bourgogne, mais voir pourtant ici ce qui s'y » passeroit; je suis sûre qu'il épouseroit une sœur » grise, ou une touriere des filles de S^{te}.-Marie. »

Attentive à plaire à monsieur le duc de Bourgogne avec autant d'attention qu'au Roi même, quoique souvent trop hasardeuse, et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvoit l'approcher, elle prenoit l'intérêt le plus vif en sa grandeur personnelle et en sa gloire.

On ne peut dire jusqu'à quel point elle fut touchée des événements de la campagne de Lille et de ses suites, tout ce qu'elle fit pour le relever, et combien elle lui fut utile en tant de choses principales, dont il lui fut entierement redevable: car le Roi ne pouvoit

plus se passer d'elle, et tout lui manquoit dans l'intérieur, lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du Roi pour elle vouloient souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchoient d'être avec lui; et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquoit, il y paroissoit par le nuage d'un plus grand sérieux, et par le silence sur toute la personne du Roi. Ainsi quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y étoit fort sobre, et se les faisoit toujours commander. Elle avoit grand soin de le voir en partant et en arrivant; et si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été, lui faisoit passer la nuit, elle ajustoit si bien les choses, qu'elle alloit embrasser le Roi dès qu'il étoit éveillé, et l'amuser du récit de la fête. Je me suis tant étendu ailleurs sur la contrainte où elle étoit, du côté de Monseigneur et de toute sa cour particuliere, que je n'en répeterai rien ici, sinon, qu'au gros de la Cour il n'y paroissoit rien, tant elle avoit soin de le cacher, par un air d'aisance avec lui, de familiarité avec ce qui lui étoit le plus opposé dans cette Cour, et de liberté à Meudon parmi eux, mais avec

une souplesse et une mesure infinies ; aussi le sentoit-elle bien, et depuis la mort de Monseigneur, se permettoit-elle bien de le leur rendre.

Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des Princesses étoient dans le même cabinet qu'elle et le Roi, après souper, elle avoit baragouiné toutes sortes de langues, et fait cent enfantillages pour amuser le Roi, qui s'y plaisoit ; elle remarqua que madame la Duchesse et madame la princesse de Conti, qui se regardoient, se faisoient signe et haussoient les épaules avec un air de mépris et de dédain pour elle. Le Roi levé, et passé à l'ordinaire dans un arriere-cabinet pour donner à manger à ses chiens, et venir donner après le bon soir aux Princesses, la Dauphine prit madame de Saint-Simon d'une main et madame de Lévi de l'autre, et leur montrant madame la Duchesse et madame la princesse de Conti qui n'étoient qu'à quelques pas d'elles : *Avez-vous vu, avez-vous vu*, leur dit-elle? *je sais, comme elles, qu'à tout ce que j'ai dit et fait, il n'y a pas le sens commun, et que cela est misérable ; mais il faut du bruit et ces choses-là le divertissent :*

et tout de suite, s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et chantoner: » *Et je me* » *ris et je me moque d'elles, et je serai leur reine,* » *et je n'ai que faire d'elles, ni à cette heure,* » *ni jamais; et elles auront à compter avec* » *moi, et je serai leur reine:* » chantant, s'élançant et se réjouissant de toute sa force. Ces dames lui crioient tout bas de se taire, que les Princesses l'entendoient, que tout ce qui étoit là la voyoit faire, et jusqu'à lui dire qu'elle étoit folle; car elle trouvoit tout bon, de la part de ces dames: mais elle ne cessa, pour cela, de sauter, de chantoner plus haut, » *Et je me moque d'elles, et je n'ai que faire* » *d'elles, et je serai leur Reine,* » et ne finit plus, que lorsque le Roi rentra.

Hélas! elle le croyoit, la charmante Princesse: eh! qui ne l'eût cru avec elle? Il plut à Dieu pour nos malheurs, d'en disposer autrement bientôt après. Elle étoit si éloignée de la pensée contraire, que le jour de la Chandeleur, étant presque seule avec madame de Saint-Simon dans sa chambre, presque toutes les dames étant allées devant à la chapelle, et madame de

Saint-Simon restée pour l'y suivre au sermon, parce que la duchesse du Lude avoit la goutte, et que la comtesse de Mailly n'y étoit pas, auxquelles elle suppléoit toujours : la Dauphine se mit à parler de la quantité de personnes de la Cour qu'elle avoit connues et qui étoient mortes, puis de ce qu'elle feroit quand elle seroit vieille, de la vie qu'elle meneroit; qu'il n'y auroit plus gueres que madame de Saint-Simon et madame de Lauzun de son jeune temps; qu'elles s'entretiendroient ensemble de ce qu'elles auroient vu et fait: et elle poussa ainsi la conversation jusqu'à ce qu'elle allât au sermon.

Elle aimoit véritablement monsieur le duc de Berri, et elle avoit aimé madame la duchesse de Berri et compté d'en faire comme sa fille. Elle avoit de grands égards pour Madame, et elle avoit tendrement aimé Monsieur, qui l'aimoit de même, et lui avoit sans cesse procuré tous les amusements et tous les plaisirs qu'il avoit pu ; et tout cela retomba sur monsieur le duc d'Orléans, pour qui elle prit un véritable intérêt, indépendamment de la liaison qui se forma depuis entre elle et madame

la duchesse d'Orléans. Ils savoient et s'aidoient de mille choses, par elle, auprès du Roi et de madame de Maintenon. Elle avoit conservé un si grand attachement pour monsieur et madame de Savoie, et pour son pays même, qu'il étinceloit malgré elle quelquefois. Sa force et sa prudence parurent singulierement dans tout ce qui se passa pendant et depuis la rupture : aussi le Roi avoit l'égard d'éviter devant elle, tout discours qui pût regarder la Savoie ; et elle, tout l'art d'un silence éloquent, qui, par des traits rarement échappés, faisoit sentir qu'elle étoit toute françoise, quoiqu'elle laissât entrevoir en même temps qu'elle ne pouvoit bannir de son cœur, et son pere et son pays.

Comme elle vouloit plaire à tout le monde, elle ne put se défendre que quelqu'un ne lui plût aussi. Sa mort indiqua ces sortes de mysteres, et manifesta toute la tyrannie que le Roi ne cessa point d'exercer sur les ames, même dans sa famille. Quelle fut sa surprise, quelle fut celle de la Cour, quand dans ces moments si terribles où on ne redoute plus que ce qui les suit et où tout le présent disparoît, elle

voulut changer de confesseur, dont elle rejeta même la visite et l'ordre, pour recevoir les derniers sacrements.

On a vu ailleurs qu'il n'y avoit que son époux et le Roi qui fussent dans l'ignorance ; que madame de Maintenon n'y étoit pas, et qu'elle étoit extrêmement occupée qu'ils y demeurassent profondément l'un et l'autre, tandis qu'elle leur faisoit peur d'eux: mais elle aimoit ou plutôt elle adoroit la Princesse, dont les manieres et les charmes lui avoient gagné le cœur. Elle en amusoit le Roi fort utilement pour elle, elle-même s'en amusoit, et, ce qui est très-véritable quoique surprenant, elle s'en appuyoit et quelquefois se conseilloit à elle. Avec toute cette galanterie, jamais femme ne parut moins se soucier de sa figure, ni y prendre moins de précaution et de soin. Sa toilette étoit faite en un moment; le peu même qu'elle y donnoit n'étoit que pour la Cour. Elle ne se soucioit des parures que pour les bals et les fêtes, et ce qu'elle faisoit pour cet objet en tout autre temps, et le moins encore qu'il lui étoit possible, n'étoit que par complaisance pour le Roi.

Avec elle s'éclipserent joie, plaisirs, amusements même, et toute espece de grâces. Les ténebres couvrirent toute la surface de la Cour. Elle l'animoit toute entiere, elle en remplissoit tous les lieux à la fois, elle y occupoit tout, elle en pénétroit tout l'intérieur. Si la Cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si regrettée: jamais princesse si digne de l'être. Aussi les regrets n'ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrete en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

Le Roi et madame de Maintenon, pénétrés de la plus vive douleur, qui fut la seule véritable qu'il ait jamais eue en sa vie, entrerent d'abord chez madame de Maintenon en arrivant à Marly. Il soupa seul chez lui dans sa chambre, et fut peu dans son cabinet avec monsieur le duc de Berri, tout occupé de son affliction, qui fut véritable et grande, et plus encore de celle de monsieur son frere, qui fut extrême. Il étoit demeuré à Versailles avec madame la duchesse de Berri qui, transportée de joie de savoir délivrée d'une plus grande et plus aimée

qu'elle, à qui elle devoit tout, suppléa, tant qu'elle put, au défaut du cœur par l'esprit, et tint une assez bonne contenance. Ils allerent le lendemain matin à Marly pour se trouver au réveil du Roi.

II.

Mort du Dauphin, en 1712 ; *son portrait, son histoire ; changement dans ses mœurs, et dans son caractere.*

MONSIEUR le Dauphin, malade et navré de la plus profonde et de la plus amere douleur, ne sortit point de son appartement, où il ne voulut voir que monsieur son frere, son confesseur et le duc de Beauvilliers, qui, malade depuis sept ou huit jours dans sa maison de la ville, fit un effort pour sortir de son lit, pour aller admirer dans son pupille tout ce que Dieu y avoit mis de grand, et qui ne parut jamais tant qu'en cette affreuse journée et en celles qui la suivirent, jusqu'à sa mort.

Ce fut, sans s'en douter, la derniere fois qu'ils se virent en ce monde. Chivermy, d'O, et Gamaches passerent la nuit dans son appartement, mais sans le voir, que des instants. Le samedi matin 13 février, ils le presserent de s'en aller à Marly, pour lui épargner l'horreur du bruit qu'il pouvoit entendre, sur sa tête, où la Dauphine étoit morte. Il sortit à 7 heures du matin, par une porte de derriere de son appartement, où il se jeta dans une chaise bleue qui le porta à son carosse. Il trouva, en entrant dans l'une et dans l'autre piece, quelques courtisans plus indiscrets encore qu'éveillés, qui lui firent leur révérence et qu'il reçut avec un air de politesse. Ses trois menins vinrent dans son carosse avec lui, qui descendit à la chapelle, entendit la messe, d'où il se fit porter en chaise à une fenêtre de son appartement, par où il entra. Madame de Maintenon y vint aussitôt; on peut juger quelle fut l'angoise de cette entrevue. Elle n'y put tenir long-temps et s'en retourna. Il lui fallut recevoir princes et princesses, qui par discrétion n'y furent que des moments, même madame la duchesse de Berri, et madame de Saint-Simon avec elle. Le Dauphin montra

un air très-expressif de sa douleur. Il demeura quelque temps seul avec monsieur le duc de Berri. Le réveil du Roi approchant, ses trois menins entrerent, et je hasardai d'entrer avec eux. Il me montra qu'il s'en apercevoit, avec un air de douceur et d'affection qui me pénétra; mais je fus épouvanté de son regard également contraint, fixe, avec quelque chose de farouche, et du changement de son visage et des marques plus livides que rougeâtres que j'y remarquai en assez grand nombre et assez larges, et dont ce qui étoit dans la chambre s'aperçut comme moi. Il étoit debout, et peu d'instants après, on le vint avertir que le Roi étoit éveillé. Les larmes qu'il retenoit, lui rouloient dans les yeux. A cette nouvelle il se retourna sans rien dire. Il n'y avoit que ses trois menins avec moi et Duchesne. Les menins lui proposerent une fois ou deux, d'aller chez le Roi; il ne remua ni ne répondit. Je m'approchai et je lui fis signe d'aller; puis je le lui proposai à voix basse. Voyant qu'il demeuroit et se taisoit, j'osai lui prendre le bras, *lui représenter* qu'il falloit bien que tôt ou tard il vît le Roi qui l'attendoit, et surement avec désir de le voir et

de l'embrasser, et qu'il y avoit plus de grâce à ne pas différer; et en le pressant de la sorte, je pris la liberté de le pousser doucement. Il me jeta un regard à percer l'ame, et partit. Je le suivis quelques pas, et m'ôtai de là pour reprendre haleine; je ne l'ai plus vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté, sans doute, l'a mis.

Tout ce qui étoit dans Marly, pour lors en petit nombre, étoit dans le grand salon. Princes, Princesses, grandes entrées, étoient dans le petit, entre l'appartement du Roi et celui de madame de Maintenon; elle dans sa chambre, qui, avertie du réveil du Roi, entra seule chez lui au-travers ce petit salon et tout ce qui y étoit, qui entra fort peu après. Le Dauphin, qui entra dans les cabinets, trouva tout ce monde dans la chambre du Roi, qui, dès qu'il le vit, l'appela pour l'embrasser tendrement, longuement et à plusieurs reprises; ces premiers moments si touchants ne se passerent qu'en paroles fort entrecoupées de larmes et de sanglots. Le Roi, un peu après, regardant le Dauphin, fut effrayé des mêmes choses dont nous l'avions été dans

sa chambre. Tout ce qui étoit dans celle du Roi le fut aussi; les médecins plus que les autres. Le Roi leur ordonna de lui tâter le pouls, qu'ils trouverent mauvais à ce qu'ils dirent après; pour lors, ils se contenterent de dire qu'il n'étoit pas net, et qu'il seroit fort-à-propos qu'il allât se mettre dans son lit. Le Roi l'embrassa encore, lui recommanda fort tendrement de se conserver, et lui ordonna de s'aller coucher.

Il obéit, et ne s'en releva pas.

Il étoit assez tard dans la matinée; le Roi avoit passé une cruelle nuit, et avoit fort mal à la tête. Il vit à son dîner le peu de courtisans considérables qui s'y présenterent. L'après-dîner il alla voir le Dauphin, dont la fievre étoit augmentée et le pouls encore plus mauvais, et passa chez madame de Maintenon, soupa seul chez lui, et fut peu dans son cabinet après, avec ceux qui avoient coutume d'y entrer. Le Dauphin ne vit que ses menins, et des instants les médecins; peu de suite, monsieur son frere assez, son confesseur un peu: il vit aussi

monsieur

monsieur de Chevreuse, et passa la journée en prieres et à se faire faire de saintes lectures.

La liste pour Marly se fit, et les admis avertis, comme il s'étoit pratiqué à la mort de Monseigneur, ils arriverent successivement le lendemain dimanche; le Roi les reçut comme il avoit fait la veille. L'inquiétude bientôt augmenta sur le Dauphin; lui-même ne le cacha pas à Baudin, en présence de Duchesne et de monsieur de Cheverny, à qui il dit, *qu'il ne croyoit pas en relever, et qu'à ce qu'il sentoit il ne doutoit pas que l'avis que Baudin avoit eu, ne fût exécuté.* Il s'en expliqua plus d'une fois de même, et toujours avec un détachement, un mépris du monde, et de tout ce qu'il y a de grand, une soumission et un amour de Dieu incomparables. On ne peut exprimer combien la consternation fut générale.

Le lundi quinze, le Roi fut saigné, et le Dauphin ne fut pas mieux que la veille. Le Roi et madame de Maintenon le voyoient séparément plus d'une fois le jour, et du reste personne que monsieur son frere des moments,

ses menins presque point, monsieur de Chevreuse quelque peu, étant toujours en lectures ou en prieres.

Le mardi seize, il se trouva plus mal: il se sentoit dévoré par un feu consumant auquel la fievre ne répondoit pas à l'extérieur; mais le pouls enfoncé et fort extraordinaire, étoit très-menaçant. Le mardi fut encore plus mauvais, mais il fut trompeur. Ces marques de son visage s'étendirent sur tout son corps. On les prit pour des marques de rougeole. On se flatta là-dessus: mais les plus avisés de la Cour et les médecins n'avoient pu oublier sitôt que ces mêmes marques s'étoient montrées sur le corps de la Dauphine; ce qu'on ne sut hors de sa chambre qu'après sa mort.

Le mercredi 17, le mal augmenta considérablement. J'en savois à tout moment des nouvelles par Cheverny, et quand Boulduc pouvoit sortir des instants de la chambre, il me venoit parler. C'étoit un excellent apoticaire du Roi, qui après son pere avoit été et étoit encore le nôtre, avec un grand attachement, et

qui en savoit pour le moins autant que les meilleurs médecins, comme nous l'avons expérimenté; et avec cela il avoit beaucoup d'esprit et d'honneur, de discrétion et de sagesse. Il ne nous cachoit rien, à madame de Saint-Simon et à moi: il nous avoit fait entendre plus que clairement ce qu'il croyoit de la Dauphine; il m'avoit parlé aussi net, dès le second jour sur le Dauphin. Je n'espérois donc plus; mais il se trouve pourtant qu'on espere jusqu'au bout, contre toute espérance.

Le mercredi, les douleurs augmenterent comme d'un feu dévorant, plus violent encore. Le soir fort tard, le Dauphin envoya demander au Roi la permission de communier le lendemain de grand matin, sans cérémonie et sans assistants, à la messe qui se diroit dans sa chambre. Le même soir du mercredi, j'allai assez tard chez le duc et la duchesse de Chevreuse, qui logeoient au premier pavillon, et nous au deuxieme, tous deux du côté du village de Marly. J'étois dans une désolation extrême. A peine voyois-je le Roi une fois le jour; j'allois aux nouvelles plusieurs fois dans la journée, et uniquement

chez M. et madame de Chevreuse, pour ne voir que des gens aussi touchés que moi, et avec qui je fusse tout-à-fait libre. Madame de Chevreuse non plus que moi n'avoit aucune espérance : monsieur de Chevreuse toujours espérant, et voyant tout en beau, essaya de nous prouver par ses raisonnements de physique et de médecine, qu'il y avoit plus à espérer qu'à craindre, et cela avec une tranquillité qui m'excéda et me fit fondre sur lui avec assez d'indécence ; mais au soulagement de madame de Chevreuse et de ce peu qui étoit avec eux, je m'en revins passer une cruelle nuit.

Le jeudi 18 février, j'appris dès le grand matin, que le Dauphin, qui avoit attendu minuit avec impatience, avoit ouï la messe bientôt après, dans une grande communication avec Dieu ; que la tête s'étoit après embarassée : et madame de Saint-Simon me dit ensuite, qu'il avoit reçu l'extrême-onction ; enfin qu'il étoit mort à huit heures et demie. Ces mémoires ne sont pas faits pour y rendre compte de mes sentiments. En les lisant, on ne les sentira que trop. Si jamais, long-temps après moi,

ils paroissent, on verra dans quel état je me trouvai et madame de Saint-Simon aussi. Je me contenterai de dire qu'à peine parumes-nous les premiers jours un instant chacun; que je voulus tout quitter, et me retirer de la Cour et du monde, et que ce fut tout l'ouvrage de la sagesse, de la conduite et du pouvoir de madame de Saint-Simon sur moi, que de m'en empêcher, avec bien de la peine.

Ce prince, héritier nécessaire, puis présomptif de la couronne, nâquit terrible, et sa premiere jeunesse fit trembler. Il étoit dur et colere jusqu'aux derniers emportemens contre les choses inanimées; impétueux avec fureur; incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures, quand en sonnant elles le gênoient, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps; opiniâtre à l'excès; passionné pour toute espèce de voluptés et pour les femmes, et ce qui est rare, ayant un autre penchant tout à la fois aussi fort. Il n'aimoit pas moins le vin, la bonne chair, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu encore, où il

ne pouvoit supporter d'être vaincu et où le danger avec lui étoit extrême. Enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs, souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en railleries, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommoit; il étoit de la hauteur des cieux; il ne regardoit les hommes que comme des atômes avec qui il n'avoit aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. A peine messieurs ses freres lui paroissoient intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on eût toujours affecté de les élever tous trois dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration, brilloient en lui de toutes parts, jusque dans ses furies : ses réponses étonnoient, et tendoient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. Les connoissances les plus abstraites n'étoient qu'un jeu pour lui : l'étendue et la vivacité de son esprit étoient si prodigieuses, qu'elles l'empêchoient de s'appliquer à une seule chose à la fois, et allerent jusqu'à l'en rendre incapable. La nécessité de le laisser courber en dessinant, à quoi il avoit beaucoup de goût et d'adresse, a peut-être beaucoup nui à sa taille. Il étoit plutôt petit que grand; son visage étoit

long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde: il avoit un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une phisionomie agréable, liante, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit; le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'alloit pas si bien. Ses cheveux étoient châtains, et si crépus et en telle quantité qu'ils bouffoient à l'excès; les levres et la bouche agréables, quand il ne parloit pas; quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le ratelier supérieur s'avançoit trop et emboîtoit presque celui de dessous, ce qui, en parlant et en riant, faisoit un effet désagréable. Il avoit les plus belles jambes et les plus beaux pieds, qu'après le Roi j'aie jamais vus à personne; cependant ses jambes étoient trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion du corps. On s'aperçut de bonne heure que sa taille commençoit à tourner. On employa aussitôt, et long-temps, le collier et la croix de fer, qu'il portoit tant qu'il étoit dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser.

La nature demeura la plus forte ; il devint bossu, mais si particulierement d'une épaule, qu'il en fut enfin boiteux ; non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce qu'à mesure que son épaule grossit, il n'y eut plus des hanches jusqu'aux deux pieds la même distance, et au lieu d'être à plomb, il pencha d'un côté : il n'en marchoit ni moins aisément ni moins long-temps, ni moins vîte, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied et à monter à cheval, quoiqu'il y fût très-mal ; et ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux perçans, tant d'esprit, et parvenu à une vertu extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il étoit pour sa taille et ne s'y accoutuma jamais.

C'étoit une foiblesse qui mettoit en garde contre les distractions et les indiscrétions, et qui donnoit de la peine à ceux de ses gens qui, dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux, masquoient ce défaut naturel ; le plus qu'il leur étoit possible, se tenoient en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce

qui étoit si visible. Il en faut conclure, qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici bas exactement parfait. Tant d'esprit, et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'étoit pas d'une éducation facile. Le duc de Beauvilliers, qui en sentoit exactement les difficultés et les conséquences, s'y surpassa lui-même par son application, sa patience, et la variété des remedes. Peu aidé par les sous-gouverneurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva sous sa main. Fénelon, Fleury, son précepteur, qui a donné une si belle histoire de l'Église; quelques gentilshommes de la manche; Moreau, premier valet de chambre, fort au-dessus de son état sans se méconnoître; quelques rares valets de l'intérieur; le duc de Chevreuse, seul du dehors: tous mis en œuvre, et tous en même esprit, travaillerent, chacun sous la direction du Gouverneur, dont l'art, déployé dans un récit, feroit un ouvrage également curieux et instructif. Mais Dieu qui est le maître des cœurs et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit à vingt ans, il accomplit son œuvre; et d'un

abyme de vices, sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et autant et quelquefois au-delà de ce que son état pouvoit comporter. Humble et austere pour soi, tout appliqué à ses devoirs, les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier ces devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyoit destiné : la briéveté des jours faisoit toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la priere, et ses préservatifs en des pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer, lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction des choses de son état et à la bienséance d'un rang. Destiné à régner et à tenir, en attendant, une Cour, l'apprentissage de la dévotion et de l'appréhension de sa foiblesse pour les plaisirs, le rendirent d'abord sauvage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passoit rien, et à qui il ne croyoit devoir rien passer, le renferma dans son cabinet comme dans un asile impénétrable aux occasions. Que le monde est étrange ! il l'eût abhorré dans son premier état, et il fut tenté de mépriser le second. Le Prince le sentit, il

le supporta ; il attacha avec joie, cette sorte d'opprobre à la croix de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut le plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis de sa plus intime famille. Le Roi, avec sa dévotion et sa régularité d'écorce, vit bientôt, avec un secret dépit, un prince de cet âge censurer sans le vouloir, sa vie par la sienne ; il le vit une fois se refuser un bureau neuf pour donner aux pauvres le prix qui y étoit destiné, et remercier modestement d'une dorure nouvelle, dont on vouloit rajeunir son petit appartement. On voit combien le Roi fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un bal de Marly le jour des Rois. Véritablement ce fut la faute d'un novice ; il devoit ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance au Roi son grand-pere, de ne pas l'irriter par cet étrange contraste : mais au fond et en soi, action bien grande, qui l'exposoit à toutes les suites du dégoût qu'il donnoit de lui au Roi, et aux propos d'une Cour dont le Roi étoit l'idole, et qui tournoit en ridicule une telle singularité.

Voyez le §. VI, page 58.

Monseigneur ne lui étoit pas une épine moins aiguë : tout livré à la matiere et à des favoris qui redoutoient déjà ce jeune prince, il n'en apercevoit que l'écorce et la rudesse, et s'en détournoit comme d'un censeur. Madame la duchesse de Bourgogne, alarmée d'un époux devenu si austere, n'oublioit rien pour lui adoucir les mœurs. Ses charmes, dont il étoit pénétré, la politique et les importunités effrénées des jeunes dames de sa suite, déguisées en cent formes diverses ; l'appas des plaisirs et des parties, auxquelles il n'étoit rien moins qu'insensible : tout étoit employé. Chaque jour suivoient, dans l'intérieur des cabinets, les remontrances de la dévote fée, et les traits piquans du Roi ; l'aliénation de Monseigneur, grossierement marquée ; les préférences malignes de sa cour inférieure, et les siennes trop naturelles pour monsieur le duc de Berry, que le Dauphin, traité là en étranger qui pese, voyoit chéri et attiré avec applaudissement : il faut une ame bien forte pour soutenir de telles épreuves, et tous les jours, sans en être ébranlé. Il faut être puissamment soutenu de la main invisible, quand tout appui se refuse au dehors, et qu'un

prince de ce rang se voit livré au dégoût des siens devant qui tout fléchit, et presque au mépris d'une Cour qui n'étoit plus retenue, et qui avoit une secrette frayeur de se trouver un jour sous ses lois. Cependant rentré de plus en plus en lui-même par le scrupule de déplaire au Roi, de rebuter Monseigneur, de donner aux autres de l'éloignement pour la vertu, l'écorce rude et dure s'adoucit peu à peu. Il comprit enfin ce que c'est que quitter Dieu pour Dieu, et que la pratique fidelle des devoirs propres de l'état où Dieu a mis, est la piété solide qui lui est la plus agréable. Il se mit donc à s'appliquer presque uniquement aux choses qui pouvoient l'instruire au gouvernement; il se prêta plus au monde : il le fit même avec tant de grâce et un air si naturel, qu'on sentit bientôt la raison de s'y être refusé, et sa peine à ne faire que s'y prêter; et le monde qui se plaît tant à être aimé, commença à devenir raisonnable. Il réussit fort au gré des troupes, à sa premiere campagne en Flandre, avec le maréchal de Boufflers. Il ne plut pas moins à la seconde, où il prit Brissac avec le maréchal de Tallart; il s'y

montra partout fort libre et fort au-delà de ce que vouloit *Marsin*, qui lui avoit été donné pour son mentor. Il fallut lui cacher, pour le faire revenir à la Cour, le projet de Landoin, qui n'éclata qu'ensuite. Les tristes conjonctures des années suivantes, ne permirent pas de le renvoyer à la tête des armées. A la fin, on y crut sa présence nécessaire pour les ranimer et y établir la discipline perdue. Ce fut en 1708: l'horoscope que ses connoissances des intérêts et des intrigues m'en fit alors faire au duc de Beauvilliers dans les jardins de Marly avant que la déclaration fut publique, eut un incroyable succès.

On a vu par quels rapides degrés de mensonge, d'art, de hardiesse démesurée, d'une impudence à trahir le Roi, l'Etat et la vérité, jusqu'alors inouie, une infernale cabale, la mieux organisée qui fut jamais, effaça ce prince dans le royaume dont il devoit porter la couronne, et dans sa maison paternelle, jusqu'à rendre odieux et dangereux d'y dire un mot en sa faveur. Cette monstrueuse anecdote a été si bien expliquée en son temps, que je ne fais

que la rappeler. Une épreuve si étrangement nouvelle et cruelle, étoit bien dure à un prince qui voyoit tout réuni contre lui, et qui n'avoit pour soi que la vérité suffoquée par tous les prestiges des magiciens de Pharaon. Il la sentoit dans tout son poids, dans toute son étendue, dans tous ses points : il la soutint aussi avec toute la patience, la fermeté, et surtout avec toute la charité d'un élu qui ne voit que Dieu en tout, qui s'humilie sous sa main, qui se purifie dans le creuset que cette divine main lui présente, qui lui rend grâce de tout ; qui porte la magnanimité jusqu'à ne vouloir dire ou faire que très-précisément ce qu'il se doit, ce qu'il doit à l'État, à la vérité, et qui est tellement en garde contre l'humanité, qu'il demeure bien en-deçà des bornes les plus justes et les plus saintes. Tant de vertus trouverent enfin leur récompense dans ce monde, et avec d'autant plus de pureté que le Prince, bien loin d'y contribuer, se tint encore fort en arriere. J'ai assez expliqué tout ce qui regarde cette précieuse révolution, pour que je me contente ici de la montrer, et les ministres et la Cour aux pieds de ce prince devenu le

dépositaire du cœur du Roi; de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du gouvernement.

Ce fut alors qu'il redoubla plus que jamais d'application aux choses du gouvernement, et à s'instruire de tout ce qui pouvoit l'en rendre plus capable. Il bannit tout amusement des sciences, pour partager son cabinet entre la priere qu'il abrégea et l'instruction qu'il multiplia, et le dehors entre son assiduité auprès du Roi, ses soins pour madame de Maintenon, la bienséance et son goût pour son épouse, et l'attention à tenir une Cour et à s'y rendre accessible et aimable. Plus le Roi l'éleva, plus il affecta de se tenir soumis : plus le Roi lui montra de considération et de confiance, plus il y sut répondre par le sentiment, la sagesse, les connoissances, surtout par une modération éloignée de tout désir et de toute complaisance en soi-même, beaucoup moins de la plus légere présomption. Son secret et celui des autres fut toujours impénétrable chez lui. Sa confiance en son confesseur n'alloit pas jusqu'aux affaires. On ne sait si celle qu'il auroit prise

prise en monsieur de Cambrai eût été plus étendue; on n'en peut juger que par celle qu'il avoit en monsieur de Chevreuse et plus en monsieur de Beauvilliers qu'en qui que ce fût : on peut dire de ces deux beaux-freres qu'ils n'avoient qu'une ame, et que monsieur de Cambray en étoit la vie et le mouvement. Leur abandon pour lui étoit sans bornes, leur commerce secret étoit continuel. Il étoit sans cesse consulté sur les grandes et sur les petites choses, soit publiques, soit politiques ou domestiques; leur confiance de plus étoit entre ses mains. Le Prince ne l'ignoroit pas, et je me suis toujours persuadé, sans néanmoins aucune autre notion que la présomption, que le Prince même se consultoit par eux, et que c'étoit par eux que s'entretenoit cette amitié, cette estime, cette confiance pour lui, si haute et si connue. Il pouvoit donc compter, et il comptoit surement aussi, parler et entendre tous les trois, quand il parloit ou écoutoit l'un d'eux. Sa confiance néanmoins avoit des degrés entre les beaux-freres ; s'il l'avoit avec abandon pour quelqu'un, c'étoit certainement pour le duc de Beauvilliers. Toutefois il y avoit des choses

où ce duc n'entâmoit pas son sentiment; par exemple, beaucoup de celles de la cour de Rome, d'autres qui regardoient le cardinal de Noailles, quelques autres de goût et d'affection: c'est ce que j'ai vu de mes yeux et ouï de mes oreilles. Je ne tenois à lui que par monsieur de Beauvilliers, et je ne crois pas faire un acte d'humilité, de dire qu'en tout sens et en tout genre j'étois sans aucune proportion avec lui. Néanmoins il a souvent concerté avec moi, pour faire, ou sonder, ou parler, ou inspirer, approcher, écarter de ce prince par moi, pris ses mesures sur ce que je lui disois; et plus d'une fois lui rendant compte de mes tête-à-tête avec ce prince, il m'a fait répéter de surprise, des choses qu'il m'avouoit, sur lesquelles il ne s'étoit jamais tant ouvert avec lui, et d'autres qu'il ne lui avoit jamais dites. Il est vrai que celles-là ont été rares, mais elles ont été, et elles ont été plus d'une fois. Ce n'est pas absolument que ce prince eût en moi plus de confiance: j'en serois si honteux et pour lui et pour moi, que s'il avoit été capable de cette faute, je me garderois bien de la laisser sentir; mais je m'étends sur ce

détail qui n'a pu être aperçu que de moi, pour rendre témoignage à cette vérité, que la confiance la plus entière de ce prince, et la plus fondée sur tout ce qui la peut établir et la rendre toujours durable, n'alla jamais jusqu'à l'abandon et à une transformation qui devient trop souvent le plus grand malheur des rois, des reines, des peuples et des états même.

Le discernement de ce prince n'étoit donc point asservi, mais, comme l'abeille, il recueilloit les plus parfaites substances des plus belles et des meilleures fleurs. Il s'attachoit à connoître les hommes, à tirer d'eux les instructions et les lumieres qu'il en pouvoit espérer. Il conféroit quelquefois, mais rarement avec quelques-uns, mais à la passade sur des affaires particulières; plus rarement en secret sur des éclaircissements qu'il jugeoit nécessaires, mais sans retour et sans habitude. Je n'ai point su, et cela ne m'auroit point échappé, qu'il travaillât habituellement avec personne autre qu'avec les ministres (et le duc de Chévreuse l'étoit) et avec quelques prélats. Hors ce nombre,

j'étois le seul qui eût ses audiences privées, libres et fréquentes, soit de sa part ou de la mienne. Là il découvrit son ame, pour le présent et pour l'avenir, avec confiance, et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion; il se laissoit aller sur les plans qu'il croyoit nécessaires, et il se livroit sur les choses générales; il se retenoit sur les particulieres, et plus encore sur les particuliers: mais, comme sur cela même, il vouloit tirer de moi tout ce qui pouvoit lui servir, je donnois adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avoit prise en moi de plus en plus, et que je devois toute au duc de Beauvilliers, et en sous-ordre au duc de Chévreuse, à qui je ne rendois pas le même compte qu'à son beau-frere, mais à qui je ne laissois pas de m'ouvrir fort souvent. Un volume ne décriroit pas surtout assez suffisamment ces divers tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien! quel dépouillement de soi-même! quelles recherches, quels fruits, quelle pureté d'objets! oserai-je le dire, quel reflet de la divinité dans cette ame candide, simple, forte, qui, autant qu'il leur est donné ici bas, en

avoit conservé l'image! On y sentoit briller les traits d'une éducation généralement laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux qui étoit né pour le commandement. Là s'éclipsoient les scrupules qui le dominoient en public; il vouloit savoir à qui il avoit, et à qui il auroit à faire; il mettoit en jeu le premier, pour profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt. Mais qu'il avoit de ruses! et combien grande étoit sa curiosité, et la soïf de savoir! De l'un à l'autre, il promenoit son homme sur tant de matieres, et sur tant de choses, de gens et de faits, que, qui n'auroit pas eu à la main de quoi le satisfaire, en seroit sorti bien mécontent de soi, et ne l'auroit pas laissé satisfait. La préparation étoit également imprévue et impossible. C'étoit dans ces impromptus que le Prince cherchoit à puiser des vérités qui ne pouvoient ainsi rien emprunter d'ailleurs, et à éprouver sur des connoissances, ainsi variées, quel fond il pouvoit faire en ce genre sur le choix qu'il avoit fait. De cette façon, son homme, qui avoit compté ordinairement sur une matiere à traiter avec lui, et

en avoir pour un quart d'heure, pour une demi-heure, y passoit deux heures et plus souvent davantage : le Prince le ramenoit toujours à la matiere qu'il avoit destinée de traiter en principal, mais à travers des parentheses qu'il présentoit et qu'il manioit en maître, et dont quelques-unes etoient assez souvent son principal objet. Là, nul verbiage, nul compliment, nulles louanges, nulles chevilles, aucune préface, aucun conte, ni la plus légere plaisanterie, ne pouvoient déranger l'instruction : tout objet alloit au fait, au but. Rien n'étoit sans raison, sans cause, et rien ne se disoit par amusement et par plaisir. C'étoit là que la charité générale l'emportoit sur la particuliere, et que ce qui étoit sur le compte de chacun se discutoit exactement: c'étoit là que les plans, les arrangements, les changements et les choix se formoient, se mûrissoient, se découvroient souvent tout mâchés, sans le savoir, avec le duc de Beauvilliers, quelquefois avec lui et le duc de Chevreuse, qui néanmoins tous deux ensemble étoient très-rarement avec lui. Quelquefois encore il y avoit de la matiere pour tous les deux, ou

pour l'un ou pour l'autre, quoique rare pour monsieur de Beauvilliers ; mais en tout et partout, on gardoit un inviolable secret dans toute sa profondeur.

Avec tant et de si grandes parties, ce prince si redoutable ne laissoit pas de laisser voir un coin d'homme, c'est-à-dire, quelques défauts et quelquefois même peu de sens, qu'avec tant de solide et de grand on avoit peine à comprendre, parce qu'on ne vouloit pas se souvenir qu'il n'avoit été que vices et que défauts, ni réfléchir sur le prodigieux changement, et ce qu'il en avoit dû coûter à ceux qui en avoient fait un prince déjà si proche de toute perfection, qu'on s'étonnoit, en le voyant de près, qu'il ne l'eût pas encore atteinte jusqu'à son comble. J'ai touché d'ailleurs quelques-uns de ses légers défauts, qui, malgré son âge, étoient encore des vices de l'enfance qui se corrigeoient assez tous les jours, pour faire sainement augurer que bientôt ils disparoîtroient tous. Un plus important encore et que la réflexion et l'expérience auroient sûrement guéri, c'est qu'il y avoit quelquefois des personnes,

mais rarement, pour lesquelles l'estime et l'amitié, des goûts même assez familiers, ne marchoient pas en compagnie. Ses scrupules, ses mal-aises, ses politesses de dévotion diminuoient tous les jours, et tous les jours il réussissoit en quelque chose : surtout il étoit bien guéri de préférer, pour le choix, la piété à tout autre talent; c'est-à-dire de faire un ministre, un ambassadeur, un général, plus à cause de sa piété qu'à cause de son expérience. Il s'étoit persuadé, sur le crédit donné à la piété, qu'il étoit de fort honnêtes gens, propres à beaucoup de choses, sans dévotion, et qui pouvoient cependant être mis en œuvre; car il connoissoit le danger de faire des hypocrites. Comme il avoit le sentiment fort vif, il passoit ce caractere aux autres, et ne les en aimoit et estimoit pas moins. Jamais homme si amoureux de l'ordre, ni qui le connût mieux, ni si désireux de le rétablir en tout, d'éviter la confusion, et de mettre gens et choses à leur place; instruit au dernier point de tout ce qui doit régler cet ordre par maximes, par justice et par raison, et attentif, avant qu'il fût le maître, de rendre à l'âge, au

mérite, à la naissance et au rang, la distinction propre à chacune de ces choses, et de la marquer en toutes occasions. Ses projets au reste, allongeroient trop ces mémoires; les expliquer seroit un ouvrage à part, mais un ouvrage à faire mourir de regret : sans entrer dans mille détails sur le comment, sur les personnes, je ne puis me refuser d'en exposer ici quelque chose en gros.

I I I.

Le duc de Bourgogne, partisan de ce que le gouvernement féodal avoit de bon dans l'administration de l'Etat. Considération du duc de Saint-Simon sur le gouvernement; critique de l'administration arbitraire établie par Louis XIV.

L'ANÉANTISSEMENT de la noblesse lui étoit odieux, et son égalité entre elle insupportable. Cette derniere nouveauté qui ne cédoit qu'aux dignités, et qui confondoit le noble avec les gentilshommes et ceux-ci avec les seigneurs, lui paroissoit de la derniere injustice, et ce

défaut de gradation, une cause prochaine et destructive d'un royaume tout militaire. Il se souvenoit qu'il n'avoit dû son salut, dans les plus grands périls, sous Philippe de Valois, sous Charles V, sous Charles VII, sous Louis XII, sous François I, sous ses petits-fils, sous Henri IV, qu'à cette noblesse, qui se soutenoit dans les bornes de ces différences réciproques; qui avoit la volonté et les moyens de marcher au secours de l'État par bandes et par provinces, sans embarras ni confusion, parce qu'aucun n'étoit sorti de son état et ne faisoit difficulté d'obéir à plus grand que lui. Il voyoit au contraire ce secours éteint par les institutions contraires qui ont engagé tout noble à prétendre l'égalité avec tout autre, et par conséquent il n'est plus rien d'organisé dans la nation; il n'y a plus de commandement et plus d'obéissance.

Quant aux moyens, il étoit touché jusqu'au plus profond du cœur, de la ruine de la noblesse, des voies prises et toujours continuées pour l'y réduire et l'y tenir, de son abâtardissement que la misere et le mélange du sang,

par les continuelles mésalliances nécessaires pour avoir du pain, avoient occasionné. Il étoit indigné de voir cette noblesse françoise, si célebre, si illustre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distingué de lui, en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même: au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple, qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui par son inutilité à tout la rend à charge et méprisable, ou est forcée d'aller à la guerre se faire tuer à travers les insultes des commis, des secrétaires d'Etat et des secrétaires des intendans; sans que le plus grand nombre de cette noblesse par leur naissance et par les dignités, qui, sans sortir de son ordre, les met au-dessus d'elle, puisse éviter ce même sort d'inutilité, ni les dégoûts des maîtres de la plume lorsqu'ils servent dans les armées. Surtout il ne pouvoit se contenir sur l'injure faite aux armes, par lesquelles cette monarchie s'est fondée et maintenue, qu'un officier vétéran, souvent couvert de blessures, même lieutenant-général des armées, retiré chez lui avec estime et répu-

tation, pensionné même, y soit réellement mis à la taille avec tous les autres paysans de sa paroisse, s'il n'est pas noble, et comme je l'ai vu arriver à d'anciens capitaines, chevaliers de Saint-Louis et à pension, sans remede pour les en exempter; tandis que les exemptions sont sans nombre et quelquefois héréditaires, pour les plus vils emplois de la robe et de la finance, même après les avoir vendus.

Ce prince ne pouvoit s'accoutumer qu'on ne pût parvenir à gouverner l'État, en tout ou partie, si on n'avoit été maître des requêtes, et que ce fût entre les mains de la jeunesse de cette magistrature que toutes les provinces fussent remises, par les gouverneurs en tous genres, avec un pouvoir infiniment plus grand et une autorité plus libre et plus entiere sans nulle comparaison, que les gouverneurs de ces provinces n'en avoient jamais eu; gouverneurs, dont on avoit si bien annullé le pouvoir, qu'il ne leur en étoit resté que le nom et les appointements uniques. Il ne trouvoit pas moins scandaleux que le commandement de quelque province fût joint et quelquefois attaché à la

place du chef du parlement de la même province, en l'absence du gouverneur et du lieutenant-général en titre, laquelle étoit nécessairement continuelle, avec le même pouvoir sur les troupes qu'eux.

Je ne répéterai point ce qu'il pensoit sur le pouvoir et sur l'élévation des secrétaires d'État, des autres ministres, et de la forme de leur gouvernement. On l'a vu il n'y a pas long-temps, comme sur le dixieme; on a vu aussi ce qu'il pensoit et sentoit sur la finance et les financiers. Le nombre immense de gens employés à lever et à percevoir les impositions ordinaires et extraordinaires, et la maniere de les lever; la multitude énorme d'officiers et d'offices de justice de toute espece, celle des procès, des chicanes, des frais &c.; l'iniquité de la prolongation des affaires, les ruines et les cruautés qui s'y commettent, étoient des objets d'une impatience qui lui inspiroit presque celle d'être en état de pouvoir y remédier.

I V.

Le duc de Bourgogne avoit formé un plan sur les pays d'états, et sur leur extension dans d'autres provinces, où il vouloit établir des administrations provinciales, desquelles il vouloit aussi former les états-généraux.

LA comparaison qu'il faisoit des pays d'états avec les autres, lui avoit donné la pensée de partager ce royaume en parties, autant qu'il se pourroit, toutes égales pour la richesse; de faire administrer chacune par des états, de les simplifier en tout, pour en bannir la cohue et le désordre, et d'un extrait, aussi fort simplifié de tous les états des provinces, en former quelquefois des états-généraux du royaume.

Je dois rappeler ici un grand mot de ce prince, c'est qu'il étoit persuadé, QU'UN ROI EST FAIT POUR SES SUJETS, ET NON SES SUJETS POUR LUI, comme il ne se contraignoit pas de le dire en public, et jusques dans le sallon de Marly;

c'étoit le mot d'un pere de la patrie, mais un mot, qui, hors de son regne, que Dieu n'a pas permis, eût été le plus affreux blasphême.

Ce prince se seroit plu dans le sein de la nation rassemblée en états - généraux : il croyoit trouver les avantages infinis, d'y être informé des maux et des remedes, par des députés qui connoîtroient les premiers par expérience, et de consulter les derniers, avec ceux sur qui ils devoient porter. Mais dans ces états, il ne vouloit connoître que trois ordres, et laissoit formellement dans le troisieme, celui qui nouvellement a paru vouloir s'en tirer.

A l'égard des rangs, des dignités et des charges, les rangs étrangers, ou prétendus tels, ils n'étoient pas dans son goût et dans ses maximes, et il n'étoit pas plus favorable aux dignités étrangeres. Son dessein n'étoit pas aussi de multiplier les premieres dignités du royaume ; il vouloit néanmoins favoriser la premiere noblesse par des distinctions. Il sentoit combien elles étoient impossibles, et irritantes

par naissance entre les vrais seigneurs, et il étoit choqué qu'il n'y eût ni distinctions, ni récompenses à leur donner, que les premieres et le comble de toutes. Il pensoit donc, à l'exemple, mais non sur le modele de l'Angleterre, à des dignités moindres en tout, que celle de duc et pair : les unes héréditaires, et de divers degrés, avec leur rang et leur distinction propres ; les autres à vie sur le modele, en leur maniere, des ducs non vérifiés ou à brevet. Le militaire en auroit eu aussi dans le même dessein, et pour la même raison, au-dessous des maréchaux de France : l'ordre de Saint-Louis auroit été moins commun, et celui de Saint-Michel tiré de la boue où on l'a jeté, et remis en honneur, pour rendre plus resserré celui du Saint-Esprit. Pour les charges, il ne comprenoit pas, comment le Roi avoit eu pour ses ministres la complaisance de laisser tomber les premieres, après les Grands de sa Cour, dans l'abjection où, de l'une ou de l'autre, toutes sont tombées. Le Dauphin auroit pris le plaisir d'y être servi et environné par de véritables seigneurs ; il auroit illustré d'autres charges moindres, et ajouté quelques-unes de nouveau,

pour

pour des personnes de qualité moins distinguées. Ce tout ensemble, qui eût décoré sa Cour et l'État, lui auroit fourni beaucoup plus de récompenses; mais il n'aimoit pas les perpétuelles, ni que la même charge, le même gouvernement devînt comme patrimoine par l'habitude de passer toujours de pere en fils. Son projet de libérer peu à peu toutes les charges de Cour et de guerre, pour en ôter à toujours la vénalité, n'étoit pas favorable aux brevets de retenue, ni aux survivances, qui ne laissoient rien aux jeunes gens à prétendre ni à désirer. Quant à la guerre, il ne pouvoit goûter l'ordre du tableau, que Louvois a introduit par son autorité particuliere, pour confondre qualité, mérite et néant, et pour rendre peuple tout ce qui sert. Ce prince regardoit cette invention comme la destruction de l'émulation, par conséquent du désir de s'appliquer, d'apprendre et de faire; comme la cause de ces immenses promotions, qui font des officiers généraux sans nombre, qu'on ne peut pour la plupart, employer ni récompenser, et parmi lesquels on en trouve si peu qui aient de la capacité et du talent; ce qui remonte

enfin jusqu'à ceux qu'il faut bien faire maréchaux de France, et entre ces derniers, jusqu'aux généraux des armées, dont l'État éprouva les funestes suites, surtout depuis le commencement de ce siecle, parce que ceux qui ont précédé cet établissement, n'étoient déjà plus, ou hors d'état de servir.

V.

Ce prince pense que les rois sont établis pour les peuples, et non pas les peuples pour les rois.

CETTE grande et sainte maxime, que LES ROIS SONT FAITS POUR LEURS PEUPLES, ET NON LES PEUPLES POUR LES ROIS, étoit si avant imprimée dans son ame, qu'elle lui avoit rendu le luxe et la guerre odieux. C'est ce qui le faisoit quelquefois s'expliquer trop librement sur le dernier de ces fléaux; vérité trop dure pour les oreilles du monde, qui a quelquefois fait dire sinistrement, qu'il n'aimoit pas la guerre. Sa justice étoit munie de ce bandeau impénétrable qui en fait toute la sureté : il se donnoit la peine d'étudier les affaires qui se

présentoient à juger devant le Roi, au conseil des finances et des dépêches; et si elles étoient importantes, il y travailloit avec les gens du métier, dont il puisoit les connoissances, sans se rendre esclave de leurs opinions. Il communioit au moins tous les quinze jours, avec un recueillement et un abaissement qui frappoit; et toujours en collier de l'ordre, en rabat et manteau court. Il voyoit son confesseur, Jésuite, une ou deux fois la semaine, et quelquefois fort long-temps; ce qu'il abrégea beaucoup dans la suite, quoiqu'il approchât plus souvent de la communion. Sa conversation étoit aimable, tant qu'il pouvoit solide, et par goût, toujours mesurée à ceux à qui il parloit. Il se délassoit volontiers à la promenade; s'il y trouvoit quelqu'un avec qui il pût parler de science, c'étoit son plaisir, mais plaisir modeste, seulement pour s'amuser et s'instruire en dissertant quelque peu, et en écoutant davantage: mais, ce qu'il y cherchoit le plus, c'étoit à faire parler sur la guerre et les places, sur la marine et le commerce, et sur les pays et les cours étrangeres; quelquefois sur des faits particuliers mais publics, sur des points d'histoire, ou de

guerres passées depuis long-temps. Ces promenades, qui l'instruisoient beaucoup, lui concilioient les esprits, les cœurs, l'admiration, et donnoient les plus grandes espérances. Il avoit mis à la place des spectacles, qu'il s'étoit retranchés depuis fort long-temps, un petit jeu, où les plus médiocres bourses pouvoient atteindre, pour pouvoir varier et partager l'honneur de jouer avec lui et se rendre cependant visible à tout le monde. Il fut toujours sensible au plaisir de la table et de la chasse. Il se laissoit aller à ce dernier avec moins de scrupule, mais il craignoit son foible pour l'autre, et y étoit d'excellente compagnie, quand il s'y laissoit aller. Il connoissoit le Roi parfaitement; il le respectoit, et sur la fin, il l'aimoit en fils, et lui faisoit une cour attentive de sujet, mais qui sentoit ce qu'il étoit. Il cultivoit madame de Maintenon avec les égards que leur situation demandoit. Tant que Monseigneur vécut, il lui rendit tout ce qu'il lui devoit, avec soin. On y sentoit la contrainte encore plus avec mademoiselle Choin, et le mal-aise avec tout cet intérieur de Meudon. Le Prince admiroit autant pour le moins que tout le monde, que Monseigneur, tout matériel

qu'il étoit, avec beaucoup de gloire, n'eût jamais pu s'accoutumer à madame de Maintenon, ne la vît que par bienséance, et le moins encore qu'il pouvoit; et toutefois il avoit aussi, en mademoiselle Choin, sa Maintenon, autant que le Roi avoit la sienne, et ne lui asservissoit pas moins ses enfants, que le Roi les siens à madame de Maintenon. Il aimoit les princes ses freres, avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété en triompha par les plus prodigieux efforts : le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction, rien de bas, rien de petit, rien d'indécent.

V I.

Le Dauphin se reconnoît perdu. Son caractere personnel.

SES jours en furent bientôt abrégés : mais il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever; il en raisonnoit avec les médecins

dans cette opinion, et ne cacha pas sur quoi elle étoit fondée : tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier, l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne! Mais, grand Dieu! quel spectacle vous donnâtes en lui! et que n'est-il permis encore d'en relever les parties également secrétes, et si sublimes, qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connoître tout le prix! Quelle imitation de Jesus-Christ sur la croix! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances: elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres, mais tranquilles vues! Quel surcroit de détachement! Quels vifs élans d'actions de grâces, d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre! Quelle soumission, et combien parfaite! Quel ardent amour de Dieu! Quel perçant regard sur son néant et ses péchés! Quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! Quelle religieuse et humble crainte! Quelle tempérée confiance! Quelle sage paix! Quelles lectures! Quelles prieres continuelles! Quel ardent désir des derniers sacrements! Quelle invincible patience! Quelle douceur! quelle

constante bonté pour tout ce qui l'approchoit! Quelle charité pure, qui le pressoit d'aller à Dieu! La France, enfin, tomba sous ce dernier châtiment. Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritoit pas. La terre n'en étoit pas digne: il mourut pour la bienheureuse éternité.

Quant à son caractere personnel, on sait que le duc de Bourgogne étoit né avec un naturel à faire trembler. Il étoit fougueux jusqu'à vouloir briser ses pendules lorsqu'elles sonnoient l'heure qui l'appeloit à ce qu'il ne vouloit pas, et jusqu'à s'emporter de la plus étrange maniere contre la pluie, quand elle s'opposoit à ce qu'il vouloit faire. La résistance le mettoit en fureur; c'est ce dont j'ai été souvent témoin dans sa premiere jeunesse. D'ailleurs un goût ardent le portoit à tout ce qui est défendu au corps et à l'esprit. Sa raillerie étoit d'autant plus cruelle, qu'elle étoit plus spirituelle et plus salée, et qu'il attrappoit tous les ridicules avec justesse. Tout cela étoit aiguisé avec une vivacité de corps et d'esprit qui alloit à l'impétuosité, et qui ne lui permit jamais, dans ses premiers temps, d'apprendre

rien, qu'en faisant deux choses à la fois. Tout ce qui est plaisir, il l'aimoit avec une passion violente; et tout cela avec plus d'orgueil et de hauteur qu'on n'en peut exprimer. Dangereux de plus, à discerner gens et choses, et à apercevoir le foible d'un raisonnement, et à raisonner plus fortement et plus profondément que ses maîtres : mais aussi, dès que l'emportement étoit passé, la raison le saisissoit et surnageoit par-tout; il sentoit ses fautes, il les avouoit, et quelquefois avec tant de dépit, qu'il rappeloit sa fureur. Il avoit un esprit vif, actif, perçant, se roidissant contre les difficultés, à la lettre, transcendant en tout genre. Le prodige est, qu'en très-peu de temps, la dévotion et la grâce en firent un autre homme, et changerent tant et de si redoutables défauts, en vertus parfaitement contraires. Il faut donc prendre à la lettre toutes les louanges de ce discours. Ce prince, qui avoit toujours eu du goût et de la facilité pour toutes les sciences abstraites, les mit à la place des plaisirs, dont l'attrait, toujours subsistant en lui, les lui faisoit fuir avec frayeur, même les plus innocents; ce qui, joint à cet esclavage de charité du prochain,

dans un novice qui tend d'abord en tout à la perfection et qui ignore les bornes des choses, et à une timidité qui l'embarrassoit par-tout, faute de savoir que dire et que faire à tous les instants, entre Dieu, qu'il craignoit d'offenser en tout, et le monde, avec lequel cette gêne perpétuelle le mettoit de travers, le jeta dans un particulier sans bornes, parce qu'il ne se trouvoit en liberté que seul, et que son esprit et les sciences lui fournissoient de reste de quoi ne s'y pas ennuyer, outre que la priere y occupoit beaucoup de son temps. La violence qu'il s'étoit faite sur tant de défauts et tous véhéments, ce désir de perfection, l'ignorance, la crainte, le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion presque naissante, le faisoient excéder dans le contrepied de ses défauts, et lui inspiroient une austérité, qu'il outroit en tout, et qui lui donnoit un air contraint, et souvent, sans s'en apercevoir, de censeur, qui éloigna Monseigneur de lui de plus en plus, et dépitoit le Roi même. J'en dirai un trait entre mille, qui partit d'un excellent principe, mit le Roi hors des gonds et révolta la Cour, deux ou trois ans auparavant.

Nous étions à Marly, où il y eut un bal le jour des Rois; monsieur le duc de Bourgogne n'y voulut seulement pas paroître, et s'y laissa attendre assez, pour que le Roi, qui le trouva mauvais, eût d'abord le temps de lui en parler en plaisanterie, puis plus amerement, enfin en sérieux, et piqué de se voir condamné par son petit-fils, madame la duchesse de Bourgogne, ses dames et monsieur de Beauvilliers même. Jamais on n'en put venir à bout: il se renferma à dire que le Roi étoit le maître; qu'il ne prenoit pas la liberté de blâmer rien de ce qu'il faisoit; mais que l'Epiphanie étant une triple fête, et celle des chrétiens en particulier, par la vocation des gentils et par le baptême de Jesus-Christ, il ne croyoit pas le devoir profaner en se détournant de l'application qu'il devoit à un si saint jour, pour un spectacle au plus supportable un jour ordinaire. On eut beau lui représenter qu'ayant donné la matinée et l'après-dîner aux offices de l'église, et d'autres heures encore à la priere dans son cabinet, il en pouvoit et devoit donner la soirée au respect et à la complaisance de sujet et de fils. Tout fut inutile, et hors le

temps du souper avec le Roi, il fut enfermé tout le soir dans son cabinet. Avec cette austérité, il avoit conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandoit sur tout, et qui gênoit et lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il étoit toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter, comme ayant toute autre chose à faire, et qui sent qu'il perd son temps et le veut mieux employer. D'un autre côté il ressembloit fort à ces jeunes séminaristes, qui, gênés tout le jour par l'enchaînement de leurs exercices, s'en dédommagent à la récréation par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent, parce que tout autre plaisir est interdit dans leur maison. Le jeune Prince étoit passionnément amoureux de la duchesse de Bourgogne; il s'y livroit en homme séverement retenu, et toutefois s'amusoit avec les jeunes dames de leurs jeux particuliers, toujours avec modération, et elles en jeunesse étourdie et audacieuse.

VII.

Quelques détails sur l'empoisonnement de madame la duchesse de Bourgogne. Épisode sur le maréchal de Villeroy, qui rentre dans les bonnes grâces du Roi.

Les horreurs qui ne se peuvent plus différer d'être racontées, glacent ma main. Je les supprimerois, si la vérité si entierement due à ce qu'on écrit; si d'autres horreurs, qui ont augmenté celles des premieres, s'il est possible; si la publicité qui en a retenti dans toute l'Europe; si les suites les plus importantes auxquelles elles ont donné lieu, ne me forçoient de les exposer ici, comme faisant une partie intégrante, et des plus considérables, de ce qui s'est passé sous mes yeux. La maladie de la Dauphine, subite, singuliere, peu connue aux médecins, et très-rapide, avoit, dans sa courte durée, noirci les imaginations déjà fort ébranlées par l'avis venu à Boudin, si peu

auparavant, et confirmé par celui qu'envoya le roi d'Espagne. La colere du Roi, du changement de confesseur, qui se seroit durement fait sentir à la Princesse, si elle eût vécu, céda à la douleur de sa perte, peut-être même à la douleur de tout son amusement et de tout son plaisir; et sa douleur voulut être éclaircie de la cause d'un si grand malheur, pour tâcher de se mettre en état d'en éviter d'autres, ou de rentrer en repos sur l'inquiétude qui le frappoit. La faculté reçut donc de sa bouche les ordres les plus précis là-dessus. Le rapport de l'ouverture du corps n'eut rien de consolant: nulle cause naturelle de mort; mais d'autres, vers les parties intérieures de la tête, voisines de cet endroit fatal où elle avoit tant souffert. Fagon et Boudin ne douterent pas du poison, et le dirent nettement au Roi en présence de madame de Maintenon seule.

Boulduc et le peu des autres à qui le Roi voulut parler et qui avoient assisté à l'ouverture, le confirmerent par leur morne silence. Maréchal fut le seul qui soutint qu'il n'y avoit des marques de poison, que si équivoques, qu'il

avoit ouvert plusieurs corps où il s'en étoit trouvé de pareilles, et sur la mort desquels il n'y avoit jamais eu le plus léger soupçon. Il m'en parla de même, à moi, à qui il ne cachoit rien; mais il ajouta, que néanmoins à ce qu'il avoit vu, il ne voudroit pas jurer du oui ou du non, mais que c'étoit assassiner le Roi, et le faire mourir à petit feu, que de nourrir en lui une opinion en soi désolante, et qui, pour ses suites et pour sa propre vie, ne lui laisseroit plus aucun repos. En effet c'est ce qu'opéra ce rapport, et pour assez long-temps. Le Roi outré, voulut savoir d'où le coup infernal pouvoit être parti, sans pouvoir s'appaiser par tout ce que Maréchal lui put dire, et qui disputa vivement contre Fagon et Boudin, qui soutinrent aussi vivement leur avis en ce premier rapport, et qui n'en démordirent point dans la suite.

Boudin outré d'avoir perdu sa charge, et une princesse pleine de bontés pour lui, même de confiance, et ses espérances avec elle, répandit comme un forcené, qu'on ne pouvoit pas douter qu'elle ne fût empoisonnée; quelques

autres qui avoient été à l'ouverture, le dirent à leurs amis, et en moins de vingt-quatre heures, la Cour et Paris en furent remplis. L'indignation se joignit à la douleur de la perte d'une princesse adorée, de même que la frayeur et la curiosité, qui furent incontinent augmentées par la maladie du Dauphin.

Il faut interrompre un moment la suite de ces horreurs, pour parler d'un événement qui devint après considérable. Le maréchal de Villeroy languissoit à Paris, et souvent à Villeroy, dans la plus profonde disgrace depuis son dernier retour de Flandre. Il ne paroissoit que de loin en loin à Versailles, toujours sans y coucher, à Fontainebleau une fois ou deux au plus, où rarement il couchoit une nuit. Il n'étoit plus question pour lui des Marly. La sécheresse, le silence du Roi, l'air d'être peiné de le voir, étoit le même; mais il tenoit toujours à madame de Maintenon.

Sa haine pour Chamillart, qui leur étoit commune, avoit réchauffé entr'eux l'ancienne familiarité. La compassion l'engageoit à le voir

dans sa maison de la ville, toutes les fois qu'il alloit à Versailles, ou à Fontainebleau. Ils s'écrivoient souvent, et le goût, qui effaçoit tout en elle, joint au mal-aise extrême des affaires, l'engageoient même à le consulter et à en recevoir des mémoires. C'étoient des mysteres pour le gros du monde, mais ils n'échappoient pas aux plus attentifs de la Cour. J'en étois instruit depuis long-temps; le Roi ne les ignoroit pas, madame de Maintenon n'ayant point osé lui cacher une conduite d'habitude, qu'il auroit pu découvrir. Elle espéra trouver par là des occasions de rapprocher le Maréchal, et en effet elle lui montra quelquefois de ses mémoires qu'elle faisoit appuyer par Voisin: Jusqu'alors néanmoins rien n'avoit réussi. La triste conjoncture pressa madame de Maintenon: les premiers moments de vide extrême que laissoit la mort de la Dauphine, la douleur, les affaires, rendoient le Roi triste et rêveur. Il étoit difficile à amuser: elle en étoit elle-même si touchée, si abattue, qu'elle ne trouvoit point de ressource en elle-même. Le travail des ministres chez elle y laissoit de grands intervalles par la longueur des soirées de cette

saison

saison, et des journées entieres quand il faisoit trop mauvais pour sortir; le Roi passoit alors toujours avant trois heures chez elle, et n'en sortoit qu'à dix pour souper.

Admettre quelqu'un dans ce particulier, avec eux, n'eût pas été chose aisée avec le Roi, ni facile à elle à choisir. A quelque point qu'elle se vît avec lui, tout paroissoit dangereux. Elle songeoit bien à multiplier les repas particuliers à Marly et à Trianon, encore plus que chez elle, pour la commodité de la promenade; elle se proposoit aussi d'avoir souvent de la musique: mais dans ce service indispensable; elle ne trouvoit rien dans les premiers gentilshommes de la chambre, ni dans les autres grands-officiers, qui pouvoient suivre, mais qui ne suivoient gueres là, de quoi amuser le Roi.

Le duc de Noailles, indispensable, parce qu'il étoit capitaine des gardes de quartier, n'étoit plus en cette situation, avec elle ni avec le Roi, depuis son rappel d'Espagne. Le maréchal de Villeroy lui parut donc le seul sur qui elle pût jeter les yeux. Il avoit été élevé auprès

du Roi, il n'avoit bougé de la Cour que pour aller aux armées; il avoit été galant de profession, et le vouloit être encore: personne plus que lui du grand monde; toute sa vie, il l'avoit passée dans la plus grande familiarité du Roi. Ils avoient cent contes de leur jeunesse, et de leur temps, dont le Roi s'amusoit beaucoup. Le Maréchal en avoit de toutes les sortes: il savoit ceux de la ville de tous les temps; il en savoit des femmes, des frontieres; il se passionnoit de la musique, il parloit de chasse; toutes les anciennes intrigues de la Cour et du monde lui étoient présentes: c'étoit une *quincaillerie* à fournir abondamment. Madame de Maintenon n'en avoit rien à craindre; et s'il prenoit du crédit, c'étoit un homme toujours sûr dans sa main, et elle pouvoit faire de lui tout ce qu'elle vouloit.

Ces considérations la déterminerent à faire tous ses efforts pour le raccommoder. Le Roi étoit demeuré en garde contre Harcourt, depuis ses tentatives pour entrer au Conseil; il étoit d'ailleurs sans familiarité, sans la plaisante fatuité, ou ces vieux contes qui pouvoient plaire au Roi: d'ailleurs nul autre des grands of-

ficiers ne pouvoit être compté pour l'usage qu'elle désiroit. Elle travailla à son rappel sur le champ, vanta les services de sa jeunesse et de toute sa vie, l'attachement de toute celle du maréchal de Villeroy pour lui, la douleur de lui avoir déplu, la longueur de sa pénitence, sa désolation de ne pouvoir être auprès du Roi dans des moments si calamiteux, la douceur de se retrouver avec ceux avec qui on avoit toujours vécu et dont on étoit sûr; en un mot, elle sut si bien dire et presser, que tout ce qui étoit à Marly pensa tomber d'étonnement d'y voir paroître le maréchal de Villeroy, le matin que le Dauphin mourut. Il fut reçu du Roi, avec tout l'air d'amitié et de familiarité, que la situation de son cœur et de son esprit lui put permettre. De ce moment il ne quitta plus la Cour; il fut traité du Roi mieux que jamais, et incontinent après, admis chez madame de Maintenon, aux musiques, quand elles y recommencerent, et lui unique, et en un mot, en favori du Roi et de madame de Maintenon. Nous en verrons les grandes et importantes suites.

VIII.

Ouverture du corps du Dauphin; dispute des médecins sur le genre de sa mort.

L'ESPECE de la maladie du Dauphin, ce qu'on sut que lui-même en avoit cru, le soin qu'il eut de faire recommander au Roi les précautions pour la conservation de sa personne, la promptitude et la maniere de sa fin, comblerent la désolation et les affaires, et redoublerent les ordres du Roi sur l'ouverture de son corps.

Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Versailles, comme elle a été marquée, et elle épouvanta. Ses parties nobles se trouverent en bouillie; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avoit plus de consistance; la substance coula jusqu'à terre entre leurs mains; le sang parut dissous, et l'odeur fut intolérable dans tout ce vaste appartement. Le Roi et madame de Maintenon en attendoient le rapport avec impatience; il

leur fut fait le soir même chez elle, sans aucun déguisement : Fagon, Boudin et quelques autres, y déclarerent le plus violent effet d'un poison très-subtil et très-violent, qui, comme un feu très-ardent, avoit consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête, qui n'avoit pas été précisément attaquée, et qui seule l'avoit été d'une maniere très-sensible dans la Dauphine. Maréchal, qui avoit fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon et les autres : il soutint qu'il n'y avoit aucune marque précise de poison ; qu'il avoit vu des corps ouverts, à peu près dans le même état, dont on n'avoit jamais eu de soupçon ; que le poison qui les avoit emportés et tués, aussi bien que le Dauphin, étoit un venin naturel de corruption de la masse du sang, enflammé par une fievre ardente, qui paroissoit d'autant moins, qu'elle étoit plus interne ; que de là étoit venue toute la corruption, qui avoit gâté les parties, et qu'il ne falloit point chercher d'autre cause que celle-là, qui étoit celle de la fin très-naturelle qu'il avoit vu arriver à plusieurs personnes, quoique rarement dans un degré semblable, et qui n'alloit que du plus au

moins. Fagon répliqua, Boudin aussi, et avec aigreur tous deux, sur la ressemblance des maladies de la Dauphine et du Dauphin.

I X.

Maréchal, premier chirurgien, prévoit que le duc d'Orléans sera accusé de l'empoisonnement, et essaie de détruire cette calomnie.

MARÉCHAL s'échauffa à son tour encore, et il maintint fortement son avis. Il le conclut par dire au Roi et à madame de Maintenon, devant les médecins, qu'il ne disoit que la vérité, comme il l'avoit vue, et comme il la pensoit; que parler autrement, c'étoit vouloir deviner, et faire en même temps tout ce qu'il falloit, pour faire mener au Roi la vie la plus douloureuse, la plus méfiante et la plus remplie des plus fâcheux soupçons, les plus noirs et en même temps les plus inutiles, et que c'étoit effectivement l'empoisonner. Il se mit après, pour le repos et la prolongation de la vie du Roi, à l'exhorter à secouer des idées, terribles

en elles-mêmes, fausses suivant toute son expérience et ses connoissances, et qui n'enfanteroient que les soucis et les soupçons les plus vagues, les plus poignants, les plus irrémédiables ; et se fâcha fortement contre ceux qui s'efforçoient de les lui inspirer. Il me conta ce détail ensuite, et me dit en même temps, qu'outre qu'il croyoit que la mort pouvoit être naturelle, quoique véritablement il en doutât à tout ce qu'il avoit remarqué d'extraordinaire, il avoit particulièrement insisté, par la compassion de la situation de cœur et d'esprit où l'opinion de poison alloit jeter le Roi, et par l'indignation d'une cabale qu'il voyoit se former dans l'intérieur, dès la maladie, et surtout depuis la mort de madame la Dauphine, pour en donner le paquet à M. le duc d'Orléans; et qu'il m'en avertissoit comme son ami et le sien. Maréchal, qui étoit la probité, la vérité et la vertu même, étoit d'ailleurs grossier, et ne connoissoit ni la force, ni la mesure des termes, étant d'ailleurs tout-à-fait respectueux et parfaitement éloigné de se méconnoître. Il ne fut pas long-temps, malgré ma retenue, à apprendre d'ailleurs ce qui commençoit à percer

sur M. le duc d'Orléans; et ce bruit d'abord sourd, secret et dit à l'oreille, ne demeura pas long-temps dans cet état.

X.

La fausse nouvelle en court dans toute la France.

LA rapidité avec laquelle il remplit la Cour, Paris, les provinces, les recoins les moins fréquentés, le fond des monasteres les plus séparés, les solitudes les plus inconnues au monde et les plus désertes, enfin les pays étrangers et tous les peuples de l'Europe, fut incroyable, et me retraça ces noirs attentats de Flandre contre l'honneur de celui que le monde entier pleuroit maintenant.

X I.

Le duc du Maine et madame de Maintenon l'accréditent ; suspicions du Roi.

La cabale d'alors si bien organisée, et par qui tout ce qui lui convenoit se trouvoit répandu de part et d'autre, en un instant, avec un art inconcevable ; cette cabale, dis-je, avoit été frappée, et son détestable héros réduit à l'aller faire en Espagne : mais, quoique frappée hors de mesure et d'espérance par tous les changements arrivés, elle n'étoit pas dissipée. M. du Maine, et ceux qui étoient de la cabale, et qui continuoient de figurer comme ils pouvoient à la Cour ; Vaudemont, sa niece d'Épinoy, et d'autres restes de Meudon, vivoient. Ils espéroient, contre toute espérance ; ils se roidissoient contre la fortune, si apparemment contraire ; ils en saisirent ce funeste retour ; ils ressusciterent : et avec madame de Maintenon à leur tête, que ne se promirent-ils pas ? et en effet, jusqu'où n'allerent-ils pas ?

On a vu, je ne dis pas les desseins du Dauphin à l'égard des princes légitimés, parce qu'ils étoient secrets, mais combien lui et son épouse avoient désapprouvé leur grandeur. Le duc du Maine en espéroit si peu, qu'il ne s'étoit point approché d'eux, ni par soi, ni par madame de Maintenon même, dont sa grandeur étoit l'ouvrage, et qui avoit été le témoin affligé et embarrassé, au point où on l'a vu, de leur répugnance; ni par le Roi même, qui l'avoit si vivement sentie et si humblement soufferte pour l'émousser: aussi le duc n'avoit depuis osé rien tenter auprès d'eux. La duchesse du Maine, quoique bien plus ardente que son mari sur les rangs, s'il étoit possible, ne bougeoit de Sceaux à faire la déesse, et ne daignoit pas approcher de la Cour. Monsieur du Maine, le plus timide des hommes, quoique le plus grand ouvrier sous terre, vivoit dans des transes mortelles, pour toutes ses grandeurs, et il avoit trop d'esprit encore pour ne pas trembler aussi pour ses énormes établissements peu sûrs, si on venoit à abattre le trône qu'il s'étoit bâti. Cependant ses enfants croissoient, le Roi vieillissoit, et le Duc pâlissoit

d'effroi, de la perspective que l'âge du Roi rendoi peu éloignée, et que les transes mortelles du tout son être lui rapprochoient encore plus. Il n'avoit qui que ce fût auprès du Dauphin et de la Dauphine, dont il pût tirer secours dans aucun temps; il n'y voyoit aucun remède. Leur mort fut donc pour lui la plus parfaite délivrance, et dans la même mesure qu'elle fut pour la France le malheur le plus comblé. Quelle étoile! mais quel coup de baguette! Quel subit passage des terreurs du sort incertain, à la ferme espérance de celui de Phaéton: il se vivifia donc des larmes universelles; mais en maître dans les arts les plus ténébreux (je ne dirai pas les plus criminels, parce que nulle notion ne m'en est revenue), il crut qu'il lui importoit de fixer les soupçons sur quelqu'un, et c'étoit pour lui, non un coup double, mais centuple, d'en affubler monsieur le duc d'Orléans. La convalescence de la disgrace de ce prince auprès du Roi, encore mal affermie, et la mort du prince du sang d'âge à représenter et à parler, lui avoient valu ces dernières et immenses grandeurs. En accablant ce même prince d'une si affreuse calomnie, et

venant à bout de la persuader au Roi et au monde, il comptoit bien de le perdre sans retour, et de la façon la plus odieuse et la plus ignominieuse; et si la même baguette qui l'avoit si heureusement défait de ce qu'il redoutoit le plus, ne lui rendoit pas le même service, à l'égard de monsieur le duc de Berri, il avoit lieu de se flatter que ce prince ne résisteroit pas à l'opinion du Roi, ni à la publique, que la douleur de la mort de son frere lui feroit craindre et haïr celui qu'il en croiroit le meurtrier; et cet obstacle rangé, les moyens ne manqueroient pas de circonvenir ce prince, fait et accessible par tant de côtés, comme il l'étoit. Réduisant monsieur le duc d'Orléans à une situation aussi cruelle, sur laquelle il se proposoit bien d'entrer avec madame sa sœur dans ses malheurs, et de lui faire valoir par elle son assistance; c'étoit un moyen de le tenir de court, et de parvenir au mariage du prince de Dombes avec une de ses filles, sœur de madame la duchesse de Berri, à quoi tous ses manéges avoient jusqu'alors échoué, quoiqu'appuyé des plus passionnés désirs de madame la duchesse d'Or-

léans, sans avoir pu vaincre la résistance de monsieur d'Orléans, ni son adresse à éluder sans refuser.

Parmi les princes du sang, tous gens d'âge, à compter pour rien, le duc de Chartres sous autorité de pere et de mere, étoit né au mois d'août 1703, et n'avoit que neuf ans; monsieur le Duc, né en août 1692, avoit vingt ans; le comte de Charolois, né en 1700, n'avoit pas douze ans; le comte de Clermont, né en juin 1703, n'avoit que neuf ans; et le prince de Conti, de juin 1704, n'avoit que huit ans: il ne pouvoit donc avoir à compter, que monsieur le Duc, dont à vingt ans le Roi ne faisoit nul compte, et devant qui ce prince n'eût pas osé souffler, ni madame la Duchesse non plus. La duchesse du Maine, avoit elle-même remercié le Roi en forme de ce qu'il avoit fait pour les enfants de monsieur du Maine. Son autre fille, madame la princesse de Conti, avoit passé sa vie à Paris, dans ses affaires domestiques, sans oser jamais approcher du Roi. Madame de Vendôme n'existoit pas, ni les filles de madame la Duchesse, par leur âge,

à l'égard du Roi. C'étoit donc un champ libre fait exprès pour monsieur du Maine: et quel parti n'en sut-il pas tirer?

Madame de Maintenon n'avoit des yeux que pour lui; en lui se réunissoit toute sa tendresse depuis la perte de sa chere Dauphine. Sa haine pour M. le duc d'Orléans étoit toujours la même; son nourrisson, si constamment aimé, n'eut donc pas de peine à lui persuader ce qui flattoit cette haine, et qui rétablissoit à soi toutes ses espérances, ou à se porter à n'en douter pas et à le faire accroire au Roi, si eux-mêmes n'en étoient pas persuadés, et à en infatuer le monde. On ne put se méprendre à l'auteur et à la protectrice de ces horribles bruits. Ni l'un ni l'autre ne s'en cacherent dans l'intérieur. Madame de Maintenon se fâcha contre Maréchal devant le Roi. Il lui échappa, qu'on savoit bien d'où venoit le coup, et de nommer M. le duc d'Orléans. Le Roi y applaudit avec horreur, comme n'en doutant pas; et tous deux ne parurent pas trouver bon, la liberté que prit Maréchal, de se récrier contre cette accusation. Fagon, par ses coups de tête, appu-

voit cependant cet énorme allégué, et Boudin fut assez forcené, pour oser dire qu'il n'y avoit pas à douter que ce ne fût ce prince, branlant la tête impudemment sur la sortie que Maréchal eut le courage de lui faire. Telle fut la scene entiere du rapport de l'ouverture du Dauphin. Le duc du Maine s'en expliqua nombre de fois dans l'intérieur des cabinets du Roi; et quoique ce ne fût pas sans prendre garde aux valets devant qui il parloit, il y en eut, et plus d'un, et à plus d'une reprise, qui le dirent et par qui, d'oreille en oreille, cela se répandit. Bloin et les autres de l'intérieur, qui lui étoient le plus affidés, ne craignirent point de répandre une accusation si atroce, comme une chose dont le Roi et madame de Maintenon ne doutoient point, et de laquelle ils étoient eux-mêmes convaincus avec Fagon, qui les autorisa par l'obstination de son silence et par des airs éloquents, lorsqu'on en parloit en sa présence, et de Boudin, qui s'en fit également le prôneur infâme et hardi, et qui tinrent le reste de la faculté de si court, qu'aucun n'osa dire un seul mot au contraire. Cette même terreur gagna bientôt la Cour, dès qu'elle

vit tout ce qui approchoit le plus madame de Maintenon, déclamer avec d'autant plus de force, que c'étoit avec un air d'horreur, de crainte, de retenue; et tout ce peu qui tenoit au duc et à la duchesse du Maine, et jusqu'à leurs valets, en parler non-seulement à bouche ouverte, mais en criant vengeance contre M. le duc d'Orléans, et demandant si on ne la feroit pas, avec un air d'indignation et de sécurité la plus effrénée. De là tout, même ce qu'il y avoit de plus élevé et de plus à portée de vouloir et d'espérer plaire, prit à la Cour la même hardiesse et le même ton; et ce fut la même opinion et les mêmes propos à la mode, qu'en un autre genre, on y avoit vu si répandus et si dominants pendant la campagne de Lille contre ce prince qu'on regrettoit maintenant, et avec ce même succès d'effroi, qui écartoit tout contradicteur et le réduisoit au silence. Maréchal, qui sagement ne m'avoit averti qu'à demi, voyant le commencement de cette tempête, me conta le détail de ce qui s'étoit passé chez madame de Maintenon en présence du Roi, que je viens de rapporter.

X I I.

La fausseté de cette accusation est prouvée. Horribles sarcasmes, huées &c. du peuple contre le duc d'Orléans.

M. le duc d'Orléans avoit, à l'égard des deux pertes qui faisoient couler les larmes publiques, l'intérêt le plus directement contradictoire à celui du duc du Maine; et s'il avoit été un monstre vomi de l'enfer, c'eût été le grand coup pour lui, de se défaire du Roi, avec lequel il ne s'étoit jamais bien réuni, et s'étoit même fort gâté, depuis le mariage de madame la duchesse de Berri, pour faire régner ceux qu'on regrettoit, et se délivrer de la puissance de madame de Maintenon, son implacable ennemie, qui ne cessoit de lui aliéner le Roi, et de lui faire tout le mal qu'il lui étoit possible, jusqu'à lui avoir ôté, même depuis ce mariage, toute considération à la Cour. Nous ne sommes pas encore au temps de faire connoître ce prince : un coup de crayon suffira ici

par rapport à son intérêt et aux accusations si terriblement inventées, si terriblement répandues, persuadées et soutenues avec tant d'art; et un art si peu inférieur au crime qui lui fut imputé, et dont M. du Maine a tiré tous les avantages qu'il en avoit attendus, jusqu'au-delà même de ses espérances, et qui eussent mis la confusion dans l'État, s'ils eussent été prodigués à un homme moins foible de cœur et de courage, et d'un mérite moins universellement décrié en tous points.

De tous les temps M. le Dauphin avoit goûté M. le duc d'Orléans. Dès sa jeunesse, le duc de Chevreuse le lui avoit fait valoir, parce que le duc de Monfort, son fils aîné, étoit intime avec M. le duc d'Orléans, et que M. de Chevreuse lui-même le voyoit assez souvent, et se plaisoit à s'entretenir avec lui d'histoire, mais surtout de science, souvent de religion où il vouloit le ramener. L'archevêque de Cambray le voyoit aussi, et se plaisoit fort avec lui, et réciproquement M. le duc d'Orléans l'avoit pris en amitié et en telle estime, qu'il se déclara hautement pour lui lors de sa disgrace, et qu'il

ne varia jamais depuis là-dessus. Cela lui avoit attaché tout le petit troupeau, quoique de mœurs si différentes ; et on sait ce que ce petit troupeau pouvoit sur le Dauphin. Très-particulierement l'archevêque de Cambray, M. de Chevreuse et le duc de Beauvilliers, n'étant qu'un entre eux, ne pouvoient penser différemment sur M. le duc d'Orléans. Indépendamment de ces appuis, ces deux princes se rencontroient souvent chez le Roi, très-ordinairement les soirs chez la princesse de Conti, où ils se mettoient en un coin à parler de sciences ; et on n'en pouvoit parler plus nettement, plus intelligiblement, ni plus agréablement que faisoit M. le duc d'Orléans. C'étoit donc une liaison de tous les temps entre eux, à être bien aises de se rencontrer, et à leur aise ensemble, autant que des personnes de cette élévation et de vie aussi différente en pouvoient former. Le mariage du Dauphin, et l'union de ce mariage, augmenta encore sa liaison. La Dauphine étoit fort attachée à sa mere, Madame de Savoie ; elle trouva ici Monsieur, pere de Madame de Savoie et de M. d'Orléans. Elle et Monsieur s'aimerent avec tendresse ; et cette

affection pour mere et pour grand-pere, retomba sur l'oncle, pour qui même elle se piqua toujours de s'intéresser, jusques dans les temps où il fut le plus mal avec le Roi et avec madame de Maintenon, qui le lui passoit à cause de l'étroite proximité. A son tour, monsieur le duc d'Orléans, maltraité de Monseigneur et de toute cette précieuse cabale, qui le gouvernoit, exactement instruit par moi en Espagne où il étoit, de tous les attentats de la campagne de Lille, prit promptement à son retour le parti du prince opprimé, et ce fut un nouveau lien entre eux et la Dauphine en tiers. Peu de temps après, l'affaire d'Espagne ayant réduit monsieur le duc d'Orléans aux termes les plus dangereux, dont Monseigneur se rendit le plus ardent promoteur, il trouva dans son fils une résistance jusques dans le conseil, et dans sa belle-fille, la plus vive protectrice de son oncle, quoiqu'elle ne pût ignorer combien elle alloit directement en cela contre ce que vouloit et faisoit madame de Maintenon. Dans les suites, cette princesse la gagna pour le mariage de madame la duchesse de Berri, et le Roi par elle. Sa liaison personnelle avec madame la

duchesse d'Orléans, déjà formée, en devint intime et ne cessa plus, et se resserra de plus en plus avec monsieur le duc d'Orléans, et entre son époux et le même prince: monsieur de Beauvilliers, si retenu à le voir, ne l'étoit pas à entretenir une amitié qu'il croyoit si utile dans la maison royale, jusques-là que, sur la fin, il m'avertit que les propos licencieux auxquels le duc d'Orléans s'abandonnoit quelquefois en présence du Dauphin, ne pouvoient que lui nuire et l'éloigner de lui; et de lui dire franchement d'y prendre garde, comme un avis de sa part, à qui le Dauphin s'en étoit ouvert. Il le fit, il s'en corrigea, et si bien, qu'il me revint par la même voie, que cette retenue réussissoit fort bien; que le Dauphin en avoit parlé avec satisfaction au duc de Beauvilliers, qui me chargea de le dire à monseigneur le duc d'Orléans, pour le soutenir et l'encourager dans cette attention. Il tenoit donc immédiatement au Dauphin par un goût de tous les temps, par l'amusement de sa conversation savante, par ce qui tenoit le plus intimement dans leur cœur à tous, par la proximité et la profession publique d'in-

térêt en lui, et d'amitié pour la Dauphine dans les temps les plus orageux, et réciproquement par son attachement public pour eux, lors des attentats de Flandre. Il y tenoit par continuité de leurs épouses, par les mêmes amis et les mêmes ennemis, par le mariage de madame la duchesse de Berri, qui fut l'ouvrage de la Dauphine, par la haine commune de madame la Duchesse, et de la cabale de Meudon qu'ils vouloient tous deux anéantir; en un mot, par tous les liens les plus forts & de toutes les sortes, qui peuvent former et serrer les unions les plus étroites et les plus intimes, sans jamais de contre-temps, sans aucunes lacunes, et sans rien même qui pût y apporter du changement, puisque la conduite de madame la duchesse de Berri et celle de M. le duc d'Orléans à cet égard, n'y avoient pas produit le plus léger refroidissement. Je ne fais que montrer et parcourir toutes ces choses et ces faits, pour les présenter à la fois sous les yeux, parce qu'ils se trouvent tous racontés épars en leurs temps, en ces mémoires rassemblés ici.

On sait que M. le duc d'Orléans avoit pour

le moins autant et aussi certainement tout à gagner à la vie et au regne du Dauphin & de la Dauphine, que le duc de Maine avoit tout à en craindre et à y perdre; et ce contraste est d'une évidence à sauter aux yeux. Il avoit de plus les Jésuites, qui faisoient tous une profession ouverte d'attachement pour lui, qui la lui avoient solidement marquée par les services hardis que le pere le Tellier lui avoit rendus sur le mariage de madame la duchesse de Berri, et qui étoient payés pour cela, par la protection qu'il leur donnoit et par la feuille des nombreux bénéfices de son apanage, qui, tous, à l'exception des évêchés, étoient à sa nomination.

Que l'on compare maintenant ensemble l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dont l'état et le rang, au moins de lui et des siens, ne pouvoit être susceptible de péricliter en aucun cas possible, et sans charge ni gouvernement, à lui ni à son fils; qu'on le compare à l'intérêt du duc du Maine, et qu'on cherche après l'empoisonneur. Mais ce n'est pas tout. Qu'on se souvienne qu'il n'avoit pas tenu à Monseigneur de faire couper la tête à M. le duc d'Orléans,

et combien il en avoit été proche; qu'on se souvienne, comment Monseigneur ne cessa depuis de le traiter, et qu'en même temps on se souvienne des larmes & des sanglots cachés dans le recoin de cet arriere-cabinet, où je suivis M. le duc d'Orléans, la nuit de la mort de Monseigneur, de mon étonnement extrême, de la honte que j'essayai de lui en faire, et de ce qu'il me répondit. Quel contraste, grand Dieu! de cette douleur de la mort d'un ennemi près de devenir son maître, avec les sentiments que M. du Maine montra dans la suite à ses intimes au fond de son cabinet, sortant de chez le Roi, qu'il venoit de laisser presqu'à l'agonie, livré aux remedes d'un paysan grossier, que M. du Maine contrefit, avec des éclats de rire qui s'entendirent jusques dans les galeries, et y scandaliserent les passants. C'est un fait célebre et bien caractérisant, qui trouvera son détail en son lieu, si je vis assez long-temps pour pousser ces mémoires jusqu'à la mort du Roi.

Mais une écorce funeste servit bien monsieur le duc du Maine; il la sut puissamment manier, et avec un art qui lui étoit singulierement

propre. Monsieur le duc d'Orléans, marié par force, instruit de l'indignité de l'alliance par les fureurs de Madame, et le cri public, jusques par la foiblesse de Monsieur, fit en même temps son entrée dans le monde : plus son éducation avoit été resserrée jusqu'alors, plus il chercha à s'en dédommager. Il tomba dans la débauche, il préféra les gens les plus débordés pour ses parties ; sa grandeur et sa jeunesse lui firent croire tout permis, et il se figura réparer aux yeux du monde ce qu'il crut y avoir perdu par son mariage, en méprisant son épouse, et en se piquant de vivre avec elle comme lès plus effrénés. De là, le désir de l'irréligion et l'extravagante vanité d'en faire une profession ouverte..

De là, son ennui extrême pour toute autre chose que les débauches éclatantes, qui lui montroient les plaisirs ordinaires et raisonnables, comme insipides. De là, son oisiveté profonde à la Cour, où il ne pouvoit mener sa funeste compagnie, et où pourtant il falloit bien qu'il demeurât souvent : nul moyen pour s'occuper; il étoit d'ailleurs dans une réciproque con-

trainte avec son épouse, et avec tout ce qui l'approchoit, qui lui faisoit préférer là solitude. Il étoit trop accoutumé au bruit pour pouvoir la supporter. Jeté par là dans la recherche des arts, il se mit à souffler, non pour chercher à faire de l'or, dont il se moqua toujours, mais pour s'amuser des curieuses opérations de la chimie : il se fit un laboratoire des mieux fournis ; il prit un artiste de grande réputation, qui s'appeloit Homberg, et qui n'en avoit pas moins en probité et en vertu, qu'en capacité pour sa science ; il lui vit suivre et faire plusieurs opérations ; il y travailla avec lui, mais tout cela très-publiquement, et il en raisonnoit avec tous ceux de la profession, de la Cour et de la ville, qu'il menoit quelquefois pour voir travailler Homberg et lui-même. Il s'étoit piqué d'avoir cherché à voir le diable, quoiqu'il avouât qu'il n'y avoit pas pu réussir. Mais épris de madame d'Argenton et vivant avec elle, il y trouva d'autres curiosités trop approchantes, et sujettes à être plus sinistrement interprétées. On consulta des verres d'eau devant lui, sur le présent et sur l'avenir. Ces mal-encontreux passe-temps, tout éloignés qu'ils fus-

sent, même de la plus légere idée du crime; l'affaire d'Espagne, dont il n'étoit jamais bien revenu; les bruits faux et affreux de lui et de sa fille, par lesquels on essaya de rompre le mariage de cette princesse avec monsieur le duc de Berri, près d'être déclaré; ce tort que l'accusation de cette grande affaire leur fit ensuite; le trop peu de cas que l'un et l'autre en firent, et le trop peu de ménagement là-dessus; enfin jusqu'à l'horrible opinion prise sur Monsieur, de la mort de sa premiere épouse, & l'idée que M. le duc d'Orléans étoit le fils de Monsieur: tout cela forma ce groupe épouvantable dont les ennemis du duc d'Orléans surent se servir, pour fasciner les yeux du Roi & aveugler le public.

Il en fut si rapidement abreuvé, que le 17 février, que M. le duc d'Orléans fut avec Madame donner de l'eau bénite à la Dauphine, la foule du peuple dit, tout haut, toutes sortes de sottises contre lui, tout le long de leur passage; lui et Madame les entendirent très-distinctement, sans oser le montrer, vu la peine, l'embarras et l'indignation qu'ils en ressentirent. Il y eut même lieu de craindre pis d'une populace excitée et

crédule, lorsque le 24 février il alla seul donner de l'eau bénite au Dauphin. Aussi essuya-t-il sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenoit pas, qui proféroit tout haut les discours les plus énormes, qui le montroit au doigt avec les épithetes les plus grossieres que personne n'arrêtoit, et qui croyoit lui faire grâce de ne se pas jeter sur lui et de ne pas le mettre en pieces.

Ce fut la même chose au convoi; les chemins retentissoient de cris, plus d'indignation et d'injures que de douleur. On ne laissa pas de prendre sans bruit quelques précautions dans Paris, pour empêcher la fureur publique, et dont les bouillons se firent craindre en divers momens. Elle s'en dédommagea par des gestes, des cris et par tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre M. le duc d'Orléans. Vers le palais royal, devant lequel le convoi passa, le redoublement de huées et d'injures fut si violent, qu'il y eut lieu de craindre toutes choses possibles pendant quelques minutes. On peut imaginer le grand usage que M. du Maine sut tirer de la folie publique, du retentissement des caffés de Paris, et de l'en-

traînement du sallon de Marly, de celui du parlement où le premier président rendit religieusement les prémices de tout ce qui ne tarda pas à revenir des provinces, ensuite des pays étrangers. On ne sema que pour recueillir ; et la récolte passa toutes les espérances. La mort du petit Dauphin, et le rapport de son ouverture, fut un nouveau sujet qui ranima plus fortement la fureur et la licence ; qui donna un nouveau jeu à M. du Maine, à Bloin, aux affidés de l'intérieur, à madame de Maintenon, de les faire valoir au Roi accablé d'abattement, de crainte, de haine, et d'un mal-aise continuel. C'est la cruelle situation où ils vouloient réduire le Roi, pour le rendre maniable et disposer de lui plus facilement. Le maréchal de Villeroy, quoique si distingué toute sa vie par Monsieur, et par la considération de M. le duc d'Orléans, son fils, étoit fait pour ne penser et ne croire que comme sa protectrice pensoit et croyoit, ou en faisoit le semblant. Il avoit été trop avant dans l'intérieur de la Cour, pour ignorer sa haine pour M. le duc d'Orléans, et son aveuglement pour M. le duc du Maine. Il n'étoit pas rentré par elle, pour les contredire, mais pour devenir

leur instrument et leur écho. Il se signala donc dans une occasion aussi intéressante, et qui le devenoit pour lui-même, par son ami Vaudémont, Tessé le suivant de celui-ci, Tallart si long-temps le sien, madame d'Epinoy, les Rohan, Harcourt qui l'étoit d'une autre façon, mais qui avec son esprit et son adresse sut s'insinuer dans le monde, sans cesser de plaire aux calomniateurs, dont avec eux il épousa les passions. Le duc de Noailles tenoit le loup par les oreilles. Il étoit de quartier; en conséquence il se trouvoit en des moments de privance chez le Roi et madame de Maintenon. Plus il se sentoit d'avantage avec eux, plus il craignoit de leur déplaire, et plus aussi il passionnoit de s'y raccrocher. Il échappoit souvent en sa présence des mots à l'un et à l'autre, où il n'osoit prendre part, parce qu'il ne vouloit pas se rebrouiller avec M. le duc d'Orléans. Il voiloit son silence du mal-aise où il étoit avec eux: mais les occasions étoient continuelles; il y avoit long-temps à attendre jusqu'au premier avril. Peut-être encore que sa fatale tabatiere lui pesoit, quoique bien loin hors de sa poche. Il eut une très-légere fluxion sur le visage, qui ne fut accom-

pagnée d'aucun symptôme ; il la donna donc pour une attaque d'apoplexie, quoique tout le monde ne cessât de le voir, et que personne ni les médecins n'en aperçussent pas le moindre soupçon. Lui, au contraire de tous les apoplectiques, dont l'un des plus généraux effets de leur mal est de le nier et de n'en vouloir jamais convenir, quitta le bâton le premier jour de mars, et s'en alla à ***, où il demeura long-temps en peine, et à laisser refroidir les fureurs et les propos, qui à la fin ne purent toujours rouler sur la même chose. Il en revint parfaitement guéri, parce qu'il n'étoit point parti malade, et il n'a pas été question depuis pour lui d'apoplexie, ni de la moindre précaution pour la prévenir. L'enchaînement naturel de toutes ces choses m'emporte, il faut le ramener.

XIII.

Le Prince s'offre, et presse le Roi de le constituer prisonnier à la Bastille. Réponse du Roi. Le duc d'Orléans abandonné de tout le monde.

DEPUIS l'extrémité du Dauphin je ne sortis plus de ma chambre qu'un moment, pour voir le Roi et pour aller passer les après-dînées à Versailles, dans celle du duc de Beauvilliers, qui ne voyoit presque du tout personne, malade dans son lit, et pénétré de douleur au point où il étoit.

Un soir que je m'en revenois, madame la duchesse d'Orléans me manda que M. le duc d'Orléans et elle s'ennuyoient fort de ne me point voir, et que l'un et l'autre me prioient d'y aller, parce qu'ils avoient l'un & l'autre quelque chose de pressé à me dire. Je ne les avois point vus depuis le malheur public, et quoique Maréchal m'eût parlé, je n'avois pas été maître de ma douleur, pour aller ailleurs voir une douleur pareille.

pareille. Je ne me trouvois en état ni de raisonner ni de parler ; j'avois l'esprit si peu libre, que je ne voyois rien de plus à faire sur une si atroce, mais si folle calomnie, & forgée dans le sein de la plus tendre faveur. Je priai donc M. et madame la duchesse d'Orléans de trouver bon que je différasse à les voir jusqu'au lendemain matin. J'y allai en effet ; je trouvai madame la duchesse d'Orléans désolée. Elle m'apprit que le marquis d'Effiat étoit venu la veille au soir de Paris, les avertir des bruits affreux qui y étoient universellement répandus ; de l'effet général qu'ils y faisoient ; que le Roi & madame de Maintenon étoient non-seulement persuadés par le rapport des médecins, mais qu'ils l'étoient aussi de tout ce qui se disoit contre M. le duc d'Orléans, et qui se débitoit avec tant d'emportement, que d'Effiat qui ne le voyoit pas en sureté s'étoit déterminé malgré l'horreur de la chose, à les venir avertir, et à presser M. le duc d'Orléans d'avoir là-dessus avec le Roi, une explication qui ne pouvoit être différée, dont la plus naïve, la plus nette & la plus persuasive étoit d'insister pour que le Roi lui permît de se rendre à la Bastille, de faire arrêter Homberg et tous ceux

de ses gens que le Roi jugeroit à propos, jusqu'à ce que cela fût éclairci. *Madame*, m'écriai-je, *et que prétend faire M. le duc d'Orléans?.....* *Monsieur*, me dit-elle, *il est allé parler au Roi ce matin, qu'il a trouvé fort sérieux sur les plaintes qu'il lui a faites, et la justice qu'il lui a demandée... Et la Bastille*, *Madame*, interrompis-je, *en a-t-il parlé?... Et vraiment oui*, *Monsieur*, me répondit-elle, *mais cela n'a pas été reçu. Il y a eu un air de dédain, qui n'a pas changé, quoiqu'il ait fort insisté. Enfin, M. le duc d'Orléans s'est rabattu à demander au moins qu'Homberg y fût mis, interrogé et retenu jusqu'à la fin de toutes les poursuites. Le Roi a encore refusé d'assez mauvaise grâce; enfin, à force d'instances il a dit qu'il ne le feroit pas arrêter, mais qu'il donneroit ordre à la Bastille de l'y recevoir, s'il alloit s'y rendre de lui-même.* Je m'écriai encore plus sur un si pernicieux conseil, et si brusquement exécuté. Il faut savoir que le marquis d'Effiat étoit un homme de beaucoup d'esprit et de manége, qui n'avoit ni ame, ni principes; qui vivoit dans un désordre de mœurs et d'irréligion public; également riche et avare; d'une ambition qui toujours cherchoit par où arriver, et à qui

tout étoit bon pour cela ; insolent au dernier point, même avec M. le duc d'Orléans, qui, du temps qu'avec le chevalier de Lorraine, dont il étoit l'ame damnée, il gouvernoit Monsieur, avec sa cour et souvent ses affaires, à la baguette, s'étoit accoutumé à le craindre et à admirer son esprit. Avec tant de vices si opposés au goût et au caractere du Roi et de madame de Maintenon, il en étoit bien venu et traité avec distinction, parce qu'il avoit eu part avec le chevalier de Lorraine à réduire Monsieur au mariage de M. son fils, et ce dernier par l'abbé Dubois; que par conséquent il s'étoit toujours entretenu bien avec madame la duchesse d'Orléans. Il s'étoit aussi sourdement vendu et livré à M. du Maine ; et par son ancienne intimité avec le chevalier de Lorraine, l'ami le plus intime du maréchal de Villeroi, de tous les temps, il étoit devenu le sien jusqu'à s'en faire admirer. Le conseil qu'il avoit donné au duc d'Orléans, pour un homme surtout d'autant d'esprit et qui connoissoit si bien le monde, étoit si mauvais qu'il me fut fort suspect; car par cette conduite, Monseigneur se ravaloit à la condition des petites gens, d'un valet même d'une maison

volée, au lieu de l'avoir pris sur le haut ton et en prince de son rang, sur qui aucun soupçon ne sauroit trouver prise, et qui défie avec dignité d'en pouvoir produire ni articuler le moindre appui, ni l'apparence la plus légere : en faisant en public le parallelle exact et juste de son intérêt et de celui de M. du Maine, tel qu'on vient de le voir, il auroit fait trembler ce protégé avec toute sa faveur, l'auroit réduit à la défensive, et peut-être, comme il étoit sûr de son courage, il l'auroit forcé à jeter l'éteignoir sur le feu qu'il avoit allumé, auroit obligé le Roi à le ménager, et madame de Maintenon à ne le pas pousser plus loin. C'est ce que tout d'abord il falloit faire, après avoir demandé justice au Roi avec hauteur, devant tout ce qui étoit après son souper dans le cabinet ; et, sans s'engager en accusation directe, encore moins formelle, parler publiquement, assez fortement pour donner toute cette peur à M. du Maine, et le mettre dans l'embarras encore du côté du public, déjà si mal prévenu pour lui, et alors irrité des pas de géant qu'il venoit de faire.

En même temps, il devoit faire souvenir le

Roi et informer tous ceux qui ne l'étoient pas et ceux qui en étoient instruits, de la prise de la cassette de Mercy, lorsque Dubourg le battit en haute Alsace; n'oublier pas de rappeler les curés, les baillis et les officiers des terres de madame de Lillebonne, en Franche-comté, les uns, juridiquement exécutés, les autres, en fuite aussi-tôt après cette affaire; et comme on n'étoit en nulle mesure avec la cour de Vienne, qui s'opposoit le plus à la paix, et y traversoit le plus les mesures de celle de Londres, ne craindre pas non plus de rappeler la facilité de la maison d'Autriche, à s'aider du poison pour se défaire de ce qui l'embarrassoit. Il devoit rappeler la mort du prince-électeur de Baviere, et celle de la reine d'Espagne, fille de Monsieur; et de là expliquer l'obscurité, pourtant assez claire, de la lettre du prince Eugene à Mercy, trouvée dans sa cassette avec ses instructions sur l'intelligence en Franche-comté: *que, si malgré toutes les mesures prises il ne réussissoit pas dans cette expédition, et qu'eux ailleurs ne pussent réduire la France au point qu'on s'étoit proposé, alors il faudroit en venir au grand remede.* Il devoit paraphraser bien aisément ce grand remede, et donner l'explication

des morts que l'on pleuroit, et du péril extrême que le duc d'Anjou avoit couru et qui n'étoit pas entierement passé, pour forcer par là le Roi, à défaut de toute sa ligne aînée, de rappeler le Roi d'Espagne et ses enfants, et d'en abandonner la monarchie à la maison d'Autriche. Il devoit ajouter tout ce qu'il convenoit, pour frapper sur l'insigne scélératesse d'oser répandre des bruits exécrables, aussi opposés à son intérêt qu'à son honneur, quand on trouvoit d'ailleurs des causes si conformes aux anciennes habitudes de la maison d'Autriche, annoncées même par le prince Eugene à Mercy. Le duc d'Orléans devoit aussi, autant que de telles horreurs sont susceptibles de l'être, appuyer là-dessus avec d'autant plus de force, qu'en effet le soupçon étoit très-bien fondé par la lettre du prince Eugene, précédée de si peu d'années des deux exécutions que l'on vient de citer; que cette sorte d'accusation de la cour de Vienne auroit rassuré le Roi et madame de Maintenon sur ce qu'ils avoient de plus cher, et auroit frappé le monde, les neutres et les gens de bon sens. Mais il devoit lâcher aussi des expressions obscures, qui eussent donné lieu de recourir à M. du Maine sur la conformité de

son intérêt en d'autres vues, avec celui de la maison d'Autriche, qui auroient ouvert les yeux au monde, toujours en évitant bien de s'engager en rien de précis, et par là, auroit tenu M. du Maine en effroi et en grande peine, et le Roi et madame de Maintenon fort en mesure. Cela eût fait un violent éclat entre lui et M. du Maine ; mais cet éclat le désarmoit. Un ennemi public et déclaré est bien moins à craindre que des mines chargées continuellement sous les pieds ; un ennemi surtout sur un trône branlant, qui indignoit alors tout le monde ; un ennemi d'aussi peu de courage, et dont tout le danger ne se trouvoit que dans les ténebres, dont il savoit s'envelopper et se faire un asile pour tout ce qui lui convenoit d'attenter : et le Roi, malgré son abandon de tendresse pour lui, et de foiblesse pour madame de Maintenon, n'auroit pu n'être pas en garde contre lui sur M. le duc d'Orléans, et dans un grand embarras même de l'accroître davantage après un si grand éclat. Toute son inquiétude se seroit tournée à chercher à l'appaiser entr'eux, à empêcher les voies de fait. Elles n'étoient pas à craindre de M. du Maine avec personne ; combien moins, avec un petit-fils de France de

la valeur de M. le duc d'Orléans ? Le comte de Toulouse n'aimoit ni estimoit son frere; et détestoit sa belle-sœur, desquels il étoit compté pour fort peu de chose; pour de la valeur et de l'honneur, il en avoit beaucoup. Il est très-douteux que l'un lui eût permis d'employer l'autre en cette occasion pour l'amour de son frere; mais il ne l'est pas, que le Roi eût défendu tout duel à temps et efficacement, dans une affaire si odieuse, où, de quelque part que le bruit vînt, son neveu étoit attaqué, et le plus cruellement. Le Roi n'eût pas souffert que le comte de Toulouse fît une folie dont les suites eussent été sans fin, et eussent fait le bourreau de ce qu'il lui restoit de vie, et plus que vraisemblablement, à la fin et après lui, la perte de ses enfants légitimés. M. le duc de Berri, gendre du duc d'Orléans, enivré alors d'amour pour son épouse, qui étoit toute à son pere, et le bas courtisan si avide de plaire quand il n'en coûte point de péril, et le gros du monde de même, n'eussent pas pris aisément parti contre M. le duc d'Orléans dans de telles extrémités, qui, dans la position où il étoit et dans celle de l'âge du Roi, montroit en perspective M. le duc de Berri et lui.

Voilà ce que sans doute le duc du Maine redouta, et qu'il sut parer avec adresse par le prompt usage du marquis d'Effiat et de ses salutaires avis. Mais je parlois à sa sœur, qui, en comparaison de lui, comptoit pour rien mari et enfants, et qui, prodige d'orgueil, vivoit avec lui sans l'aimer ni l'estimer; je n'eus donc garde de lui montrer rien de ce surcroit sur lequel je viens de m'étendre. Je me contentai de blâmer le conseil en gros, par d'autres raisons dont je pus m'aviser, et plus encore une résolution si subite.

Tandis que nous causions ainsi tous deux seuls, M. le duc d'Orléans entra. Je ne vis jamais homme si profondément abattu et outré: il me redit ce que je venois d'entendre; ce qui s'étoit passé entre le Roi et lui, entre son lever et la messe; et l'ordre qu'il avoit envoyé au retour de cette conversation, pour qu'Homberg s'allât rendre à la Bastille. Je lui témoignai, comme j'avois fait à madame la duchesse d'Orléans, ce que je pensois là-dessus; mais foiblement, parce que la chose étoit faite, et que l'état où je le vis me fit plus de compassion, qu'il ne me laissa espérer du parti rigoureux. Je leur rendis

ce que j'avois appris de Maréchal, mais en supprimant le duc du Maine, duquel je ne parlai que l'après-diner, tête à tête avec M. le duc d'Orléans. Le lendemain, je sus par lui, que le Roi lui avoit dit séchement, qu'il avoit changé d'avis sur Homberg; qu'il étoit inutile qu'il allât se mettre à la Bastille, qu'il n'y seroit pas reçu; qu'ayant voulu insister, le Roi lui avoit tourné le dos et s'en étoit allé dans sa garde-robe, et que lui sortit du cabinet: ensorte qu'il venoit de mander ce changement à Homberg, que nous sûmes après être allé à la Bastille, sur l'ordre qu'il en avoit reçu de M. le duc d'Orléans, et y avoir été refusé. Dès ce jour-là, du premier éclat à Marly et dans le monde, M. le duc d'Orléans fut non-seulement abandonné de tout le monde, mais il se faisoit place nette devant lui, et chez le Roi et dans le sallon; et s'il approchoit d'un grouppe de courtisans, chacun sans le plus léger ménagement faisoit demi-tour à droite ou à gauche, et s'alloit rassembler à l'autre bout, sans qu'il lui fût possible d'aborder personne que par surprise; et même aussi-tôt après, il étoit laissé seul avec l'indécence la plus marquée. Tous, jusqu'aux

dames, déserterent pour un temps madame la duchesse d'Orléans, et il y en eut qui ne la rapprocherent plus.

Après avoir si pitoyablement conduit l'affaire, il falloit bien laisser passer l'orage; mais l'orage étoit trop soigneusement entretenu pour passer. Il fut soutenu avec la même frayeur de son approche, la même aliénation, jusqu'au dernier Marly de la vie du Roi, où ce monarque menaça ouvertement ruine; et quand les bruits affreux s'affoiblissoient dans Paris et dans les provinces, il s'y trouvoit des émissaires adroits et attentifs à les renouveler, et d'autres à en faire retentir l'écho à la Cour.

X I V.

Réflexions sur le testament de Louis XIV.

CEPENDANT le Roi vieillissoit, et sans qu'il parût aucun changement à l'extérieur de sa vie. Ceux qui le voyoient de plus près, commençoient depuis quelque temps à craindre qu'il ne

vécût pas long-temps. Ce n'est pas ici le lieu de parler d'une santé jusques alors si forte et si égale. Il suffit de dire qu'elle menaçoit sourdement : accablé des plus cuisants revers de la fortune, après une si longue habitude de la dominer, il le fut bien davantage par les malheurs domestiques. Tous ses enfants avoient disparu devant lui, et le laissoient livré aux plus funestes réflexions: il s'attendoit lui-même, à tout moment, au même genre de mort; et au lieu de trouver du soulagement à cette angoisse, dans ce qu'il avoit de plus intime et qu'il voyoit le plus continuellement, il n'y rencontroit que peines nouvelles, excepté Maréchal seul, qui travailloit à le guérir de ses soupçons. Madame de Maintenon, M. du Maine, Fagon, Blouyn et les autres principaux valets de l'intérieur, vendus au Duc et à son ancienne gouvernante, ne cherchoient qu'à les augmenter; et dans la vérité ils n'y pouvoient avoir grand'peine. Personne ne doutoit du poison, personne n'en pouvoit douter sérieusement; et Maréchal, qui en étoit aussi persuadé qu'eux, n'en différoit d'avis auprès du Roi, que pour essayer de le délivrer d'un tourment inutile et qui ne pouvoit que lui faire un très-

grand mal. Pour le duc du Maine, il avoit trop d'intérêt à le maintenir dans cette crainte, et madame de Maintenon aussi, pour sa haine, et pour servir ce qu'elle aimoit le mieux. Toute l'horreur en tomboit sur le seul duc d'Orléans, qu'ils avoient entrepris de renverser, tellement que le Roi, soutenu sans cesse dans ses pensées, et ayant tous les jours sous les yeux ce prince qu'on lui donnoit pour l'auteur de ce crime, étoit dans une peine extrême, tant à sa table que dans certaines heures dans son cabinet. On peut juger de là du redoublement continuel de ses sentiments intérieurs.

Avec ses enfants, il avoit perdu madame la duchesse de Bourgogne ; perte irréparable, qui, outre qu'elle étoit l'ame et l'ornement de sa Cour, étoit de plus tout son amusement, toute sa joie, toute son affection, toutes ses complaisances, dans presque tous les temps qu'il ne se montroit pas en public. Jamais, depuis qu'il étoit Roi, il ne s'étoit familiarisé avec d'autres qu'avec elle, et on a vu jusqu'à quel point cela étoit porté : il ne pouvoit remplir un aussi grand vide; et l'amertume d'en être privé,

s'augmentoit jusqu'à ne plus trouver de délassement. Cet état malheureux lui en fit chercher où il put, en s'abandonnant de plus en plus à madame de Maintenon et à M. du Maine. Leur dévotion sans lacune, leur solitude continuelle, le rassuroient sur eux. Ils avoient eu, de longue main, l'art de lui persuader que M. du Maine, quoique avec beaucoup d'esprit et de capacité pour les affaires, dans l'opinion de laquelle il l'entretenoit par les derniers détails de ses charges (et les détails étoient un des foibles du Roi): ils l'avoient, dis-je, persuadé que M. du Maine étoit sans vues, sans desseins, incapable même d'en avoir; occupé seulement de ses enfants, en bon pere de famille; touché de grandeur, uniquement par rapport à la grandeur du Roi, dont il étoit par attachement suprêmement amoureux; tout simple, tout franc, tout droit, tout rond, et qui, après avoir travaillé tout le jour à ses charges, par devoir et pour lui plaire, après avoir donné bien du temps à la priere et à la piété, se délassoit solitairement à la chasse, usoit dans son particulier de la gaieté et de l'agrément naturel de son esprit, sans savoir le plus souvent quoi que ce soit de la Cour ni de

ce qui se passoit dans le monde. Toutes ces choses plaisoient infiniment au Roi, et le mettoient parfaitement à son aise avec un fils d'ailleurs le bien aimé; qui l'approchoit si continuellement de près, et l'amusoit si fort par ses contes et ses plaisanteries, où il excelloit plus qu'homme que j'aie jamais connu, avec un ton charmant et aisé en même temps; adroit à faire du mal, à toucher cruellement le ridicule, et tout cela avec mesure, suivant le temps, l'occasion et l'humeur du Roi, qu'il connoissoit à fond, et suivant que les choses prenoient; poussant ou envoyant le ridicule avec tant d'artifice, de naturel et de grâces, qu'on auroit dit qu'il ne songeoit à rien; et avec cela et toujours, quand il le vouloit, le plus excellent pantomime. Si on rapproche de ceci son caractere, qui est touché ailleurs, on sentira avec terreur quel serpent à sonnettes dans le plus intime intérieur du Roi, contre le duc d'Orléans.

X V.

Intrigues de Cour pour l'obtenir du Roi.

DANS l'état qu'on vient de représenter le Roi, le duc du Maine et madame de Maintenon, établis l'un et l'autre dans son esprit et dans son cœur, au point où ils l'étoient, et parfaitement d'accord ensemble, il fut question de profiter d'un temps précieux qu'ils sentoient bien ne pouvoir plus être long. Si la couronne même n'étoit pas leur but, comme il semble difficile d'en douter au premier abord, au moins vouloient-ils toutes les grandeurs, et s'assurer d'une puissance qui les établît, à la mort du Roi, dans un état formidable, pour les mettre en situation, non-seulement de se soutenir en tiers d'une maniere durable, mais encore de forcer le Régent de compter avec eux. Tout leur rioit pour ce vaste dessein; eux-mêmes en avoient préparé les voies, par les calomnies exécrables dont ils avoient eu l'art profond et si bien suivi de noircir le seul prince à qui la régence ne pouvoit être

conteſtée.

contestée. Ils étoient parvenus, à force d'artifices et de manéges obscurs, à persuader les ignorants et les simples, à donner des soupçons aux autres; à le rendre au moins suspèct à tous dans Paris et dans les provinces, et plus à la Cour qu'ailleurs, où personne ne vouloit ou n'osoit plus approcher de M. le duc d'Orléans. Ces bruits ne pouvoient pas toujours durer, et l'on se lassa enfin de dire et de parler de la même chose. Ils tomboient donc; mais aussi-tôt après ils reprenoient une nouvelle vigueur, et on n'entendoit plus s'entretenir d'autre chose, sans savoir pourquoi cela avoit repris: et ces bouffées d'ouragans reprenoient de la sorte et se soutenoient pendant beaucoup de temps, par les mêmes ressorts qui leur avoient donné le premier être. Ces bruits servoient infiniment pour réveiller toutes les terreurs du Roi par les récits de ce qu'ils feignoient d'apprendre, et pour l'entretenir sur son neveu dans les pensées les plus sinistres, et dont par eux-mêmes, sans les prétextes tirés du public, ils n'auroient osé lui parler souvent. Par cette conduite soutenue par les valets intérieurs, ils confirmoient le Roi par le public, & le public par le Roi,

dont l'éloignement pour son neveu devenoit de plus en plus visible à la Cour, et eux-mêmes savoient les y faire répandre. Il n'en falloit pas davantage pour froncer les courtisans importuns et les autres à leur exemple, à l'égard de M. le duc d'Orléans, soit par soupçon ou par crainte de se perdre. Les mieux au fait, encore plus timides, parce qu'ils apercevoient clairement M. du Maine et madame de Maintenon dans l'enfoncement de la Cour, contribuoient à répandre ces bruits dans Paris et en inondoient les provinces. A ces ressorts qu'ils faisoient jouer à leur aise, que pouvoit opposer un prince isolé, dans la cruelle situation dans laquelle ils l'avoient réduit? Comment prouver la négative, et une négative de cette espece? et que faire d'ailleurs pour se dénoircir aux yeux du Roi paqueté de la sorte, et du monde, ou sot, ou méchant, ou timide? M. du Maine pouvoit-il avoir plus beau jeu? Il le sentit si bien, et madame de Maintenon aussi, que dès qu'ils se furent assurés d'avoir mis les choses sur le point, ils ne différerent plus à mettre en chemin tout ce qu'ils s'en étoient proposés pour le présent et le futur.

Plus ils connoissoient parfaitement le Roi, plus ils en avoient tiré des choses jusques-là inouies, en faveur de ses fils légitimés, et plus ils connoissoient jusqu'à quelle foiblesse la tendresse et la superbe du Roi l'avoient jeté pour eux; mieux aussi ils avoient senti à chaque succès qu'il étoit moins un don qu'une conquête à laquelle des idées anciennes du Roi avoient si fortement résisté, qu'ils avoient conquis plutôt qu'obtenu, et qu'ils en étoient redevables à l'adresse, à l'artifice, au pied-à-pied, si on peut hasarder ce terme; à la persévérance, plus qu'à tout; au mal-aise de refuser opiniâtrement les désirs fermes de ce qu'on aime, de qui on veut être aimé et avec qui on passe uniquement les particuliers les plus libres. Ces considérations, la derniere surtout, les conduisirent à d'autres. Il ne s'agissoit plus ici de charges, de gouvernements, de survivances, encore moins d'honneurs: l'affection avoit facilité les premiers; la superbe, aidée de leurs artifices, avoit arraché peu à peu les autres. Ils se souvenoient avec terreur de ce qui s'étoit passé sur le rang donné aux enfants de M. du Maine, et de combien près ils avoient frisé l'affront de se le voir révoqué,

sitôt après l'avoir emporté. Toutes les choses étoient épuisées, parce qu'elles étoient au comble; les ducs, les princes étrangers, les maréchaux de France, les ambassadeurs même et les cardinaux, en avoient cruellement été blessés: mais tout cela n'avoit pas été capable de les arrêter, et le Roi, malgré ses répugnances tant de fois marquées, s'étoit enfin laissé forcer la main à tous égards. Ce qu'ils vouloient maintenant étoit tout autre chose; ils vouloient devenir ce que l'on ne peut pas devenir. Ils vouloient d'une créature, quoique couronnée, en faire un créateur; attaquer les princes du sang dans leur droit le plus sublime, et le plus distinctif de toutes les races des hommes; introduire le plus tyrannique, le plus inouï, le plus pernicieux de tous les droits; anéantir les lois les plus antiques et les plus saintes; se jouer de la couronne, fouler aux pieds toute la nation; enfin, inspirer cet épouvantable ouvrage à un homme qui ne peut commander la nature, et faire que ce qui n'est pas soit; ils vouloient persuader au chef de cette race unique (et tellement intéressé à en protéger les droits, qu'ils n'est roi qu'à ce titre, ni ses enfants après lui), à ce Roi de la

nation la plus attachée, de la déshonorer et de renverser tout ce qu'elle a de plus sacré, pour paisiblement couronner le fruit d'un double adultere, qu'il a le premier tiré du néant. Depuis qu'il y a des François, on n'avoit pas même conçu cette idée. Chez toutes les nations, et jusques chez les sauvages, le projet étoit inoui, tant la tentative en étoit si étrangement folle; et elle ne pouvoit se proposer seule sans les accabler sous ses ruines, et faire perdre de plus tout ce qu'on avoit conquis.

Ils ne virent donc qu'un testament du Roi, dicté par eux-mêmes, dont ils pussent espérer la stabilité de leur projet et de leur nouvel être. Le respect des peuples pour le testateur, et les nouveaux degrés de puissance dans lesquels ils se seroient de suite établis, fondoient leurs espérances. Ce n'étoit pas que M. du Maine pût ignorer le sort ordinaire de pareilles précautions; mais il n'étoit pas aussi dans le cas ordinaire à cet égard, par tout ce que de longue main il avoit su faire jouer d'artifices et de ressorts toujours si soigneusement soutenus. Il avoit su, comme on l'a expliqué, persuader au Roi et au

gros du monde, toutes les horreurs sur M. le duc d'Orléans, qui lui étoient les plus utiles : il s'agissoit maintenant d'en recueillir le fruit. Ce fruit étoit de profiter des dispositions où il avoit mis le Roi, pour l'engager par conscience, pour la conservation de l'unique rejeton qui lui succédoit immédiatement, et pour le salut du royaume : 1.° à énerver le plus qu'il seroit possible la puissance d'un prince rendu si suspect, et qui par les renonciations n'avoit entre la couronne et lui, que ce rejeton encore dans la premiere enfance ; 2.° à revêtir, à faute de princes du sang, d'âge raisonnable, ses enfants légitimés, de toute l'autorité soustraite au Régent ; de rendre M. du Maine, dépositaire et maître absolu de la personne de ce rejeton si précieux ; de ne l'environner que de personnes livrées au duc du Maine, et de lui donner sur elles et sur toute la maison civile et militaire, tout pouvoir indépendant du Régent. M. du Maine avoit lieu de se flatter que toute l'impression prise par ses soins dans la Cour, dans Paris, dans les provinces sur M. le duc d'Orléans, seroit puissamment fortifiée par ces dispositions si déshonorantes ; que tout y applaudiroit, bien loin

qu'on en fut choqué ; qu'il se trouveroit ainsi montré et reçu, comme le gardien et le protecteur de la vie du royal enfant, à laquelle étoit attaché le salut de la France; que lui-même, par là, deviendroit l'idole de la nation; que l'indépendance du jeune Roi et de sa maison militaire et civile, fortifieroit avec l'applaudissement public, la puissance dont il se trouveroit revêtu dans l'édit, aux dépens de celle du Régent, par ce testament; que le Régent, honni et dépouillé de la sorte avec l'horreur qu'on avoit eu l'artifice de répandre sur sa personne, et d'entretenir, non-seulement ne seroit pas en état d'oser rien disputer, mais même n'auroit pas de quoi se défendre de tout ce que le duc du Maine voudroit entreprendre dans les suites contre lui; qu'établi comme il se trouveroit, dans une posture si favorable et si puissante (qui lui rallieroit pour le présent, et les personnages et les peuples, et pour l'avenir ceux dont l'ambition songeroit à être portés auprès du Roi majeur, par celui auquel il auroit l'obligation de la vie et de la couronne), il pourroit arriver lui-même, à l'époque de la majorité, au grand état qu'il atteignoit déjà en perspective; qu'il

lui étoit donc essentiel de n'avoir auprès du Roi, que des dépendants et des affidés sur qui il pût entierement compter; qu'il falloit donc les choisir et les faire nommer par le testament, pour tous les emplois de l'éducation, et pour les rendre invulnérables au Régent par le choix, et pour n'avoir pas l'air de vouloir se rendre absolu, s'il le faisoit après lui-même, ne pas s'exposer au mécontentement des aspirants; que pour éviter là-dessus tout prétexte de lutte avec le Régent, et avoir en même temps ses propres choix autorisés du testament, qui paroîtroit seul les avoir faits; qu'à ce genre de domination, ou en cas de mort, et pour rendre le Régent plus suspect à toute la France par la multiplication des précautions contre lui, sur la conservation de l'enfant si précieux, il falloit substituer un frere à l'autre, et pour en cacher la grossiereté, un vice-gouverneur à celui qui seroit nommé.

Ainsi, M. du Maine n'oublia pas de penser à un autre gouverneur, toujours en flétrissant le futur Régent, auquel il imagina de ne laisser que le nom, et de faire attribuer en effet tout le

pouvoir à un conseil établi par le même testament, avec l'application la plus exacte de le composer de façon que les deux freres y fussent les maîtres, en ordonnant la pluralité des voix. Il n'est pas temps encore d'expliquer, combien M. du Maine sut bien faire toutes ces différences de choix; ils demeurerent scellés, tous, sous le plus impénétrable secret, tant que le Roi vécut. Il faut donc attendre à les démêler, jusqu'à ce que l'ouverture du testament les déclare.

Il restoit encore un point qui n'étoit pas le moins difficile, et qui, comme les précédents, opérât plusieurs choses à la fois; c'étoit la sureté du testament lorsqu'on seroit parvenu à le faire faire : une sureté qui fût entiere; une sureté qui augmentât le respect pour les précautions, par le bruit et la singularité; une sureté qui emportât la voix publique d'avance en faveur du testament; une sureté enfin, qui rendît l'exécution de tout ce qui s'y trouveroit contenu, la chose propre du parlement et de toute la magistrature du royaume.

Mais quel moyen de surmonter la prévention du Roi à l'égard du parlement, prise dès les

temps de sa minorité, dont l'impression, qui n'avoit jamais pu s'affoiblir, l'avoit engagé sans cesse à l'abattre avec jalousie et souvent indignation? esprit et sentiment, que diverses difficultés sur des édits bursaux avoient entretenus, et que les matieres de Rome, et en dernier lieu celles de la constitution, avoient fort aigris. Confier son testament à la garde du parlement, n'étoit pas à la vérité ajouter, moins encore confirmer ses volontés par l'autorité du parlement; mais c'étoit en quelque sorte la reconnoître pour la sureté de l'instrument et pour le protéger à son ouverture, comme d'une piece dont ils étoient les dépositaires, et pour laquelle ils devoient s'intéresser.

A qui a connu le Roi, la fermeté de ses principes, la force d'une habitude sans interruption, l'excès de sa délicatesse sur ce qui pouvoit avoir le trait le plus imperceptible à son autorité, même dans le plus grand lointain, cette derniere difficulté paroît insurmontable.

Mais il étoit dit, que pour la punition du scandale donné au monde entier par un double adultere, celui qui le premier de tous les hom-

mes et jusqu'à aujourd'hui l'unique, qui par un excès de puissance l'avoit tiré du néant et enhardi par là ses successeurs à le commettre, sentiroit à chaque pas qu'il feroit après en sa faveur, l'iniquité de ce pas dans toute sa force et sa honte; qu'il seroit entraîné, malgré lui, à passer outre, et que de degrés en degrés, tous sautés malgré lui, il en viendroit, enfin, en gémissant dans l'amertume de son ame et dans le désespoir de sa foiblesse, à couronner son crime par la plus prodigieuse et la plus redoutable apothéose.

Pour arriver à la fois à ce double but qui ne se pouvoit séparer, de l'habileté à succéder à la couronne, avec le nom, titre, état entier de prince du sang, et du testament; la double place de Voisin étoit un coup de partie et un instrument dans la main de M. du Maine et de madame de Maintenon, toujours prêt, également nécessaire et à portée de tout, comme chancelier et secrétaire d'Etat, qui avoit le prétexte de voir et de travailler avec le Roi à toute heure : ce fut aussi sur lui que porta tout le faix. Il falloit être bien esclave, bien valet à tout faire, pour oser se charger d'une pareille insinuation; mais

falloit encore plus être instruit à fond de l'incroyable foiblesse du Roi pour l'un et l'autre, laissant à part l'horreur de la chose, celle de ses suites, toute probité, religion, honneur, tout attachement à sa patrie, à laquelle il ne falloit pas même tenir par le moindre filet. Que si on considere que Voisin qui avoit marié ses filles, qui n'avoit ni fils ni neveux, dont le grand pere étoit un des greffiers criminels du parlement, qui au double comble de son état ne pouvoit plus avoir d'objet que de s'y conserver, qui n'en pouvoit tomber en démontrant la chose impossible à tenter, et plus sûr encore de demeurer entier après le Roi par ce trait d'honneur et de prudence si utile au Régent; on sera bien tenté de croire aux possessions du démon aussi effectives et réelles que peu visibles au dehors : que si de là on jette les yeux sur la mort de ce malheureux homme, on n'en sera que plus persuadé.

Les deux consuls et leur licteur, convinrent donc du tout et du personnage de chacun d'eux dans cette funeste tragédie : ils ne douterent pas de la résistance et de l'amertume que causeroit

au Roi une si étrange insinuation, qui ne pouvoit avoir de base que la mort peu éloignée, à présenter à un Roi de soixante et seize ans, tout effarouché de la mort et du genre de mort de tous ses enfants. Aussi arrêterent-ils qu'elle ne se feroit que peu à peu et à sages reprises, de peur de se voir la bouche fermée par une défense de plus revenir à une si dure matiere. A chaque fois que Voisin l'avoit tenté, il rendoit compte à ses deux commettants et puisoit en eux des forces et des lumieres nouvelles. Cette sape, quoique délicatement conduite, ne trouvant qu'un rocher vif qui émoussoit les outils, la Maintenon et du Maine changerent de batterie.

Ils rallentirent les efforts de Voisin, qui avoit tourné ses insinuations en propositions, pour en venir au plan qu'ils avoient arrêté entre eux, tandis qu'eux-mêmes ne se montrerent plus au Roi, que sous une forme entierement différente de celle qu'ils avoient constamment prise jusqu'alors devant lui. Ils n'avoient jamais été occupés qu'a lui plaire et à l'amuser chacun en sa maniere, à le déviner, à le louer, disons tout, à l'adorer : ils avoient redoublé en tout ce qui

leur avoit été possible, depuis que par la mort de la Dauphine, ils étoient devenus tous deux son unique ressource. Ne pouvant l'amener à leur volonté en ce qu'ils considéroient comme si principalement capital et à quelque prix que ce fût, et le voulant arracher, ils prirent une autre forme, dans l'entiere sécurité qu'ils n'y hasarderoient rien. Tous deux devinrent sérieux, souvent mornes, silentieux, jusqu'à ne rien fournir à la conversation, et bientôt à laisser tomber ce que le Roi s'efforçoit de dire; quelquefois jusqu'à ne répondre pas même, à ce qui n'étoit pas une précise interrogation: ensorte que ce Roi superbe, qui avoit si hautement résisté à des supplications humbles des parlements et des plus grands personnages pour quelque bien d'utilité publique, se laissa ravaler jusqu'au point de souffrir de l'insolence, et de son bâtard et de la fausse béate (*).

(*) On voit ici un échantillon, pour employer un terme chéri du duc de Saint-Simon, de sa passion contre M. du Maine et madame de Maintenon.

X V I.

La Maintenon et le duc du Maine l'extorquent du Roi, en le maltraitant.

De cette sorte, l'assiduité qui fut toujours la même de la part de la Maintenon dans la chambre du Roi, tant que le Monarque y étoit, celle de M. du Maine dans les cabinets, aux temps des particuliers, ne servoient plus qu'à faire sentir au Roi un poids d'autant plus triste, qu'il lui étoit plus inconnu; à contenir, par cet air de contrainte, de tristesse, le très-petit nombre de diverses sortes de gens des cabinets, et chez la Maintenon le peu de dames toujours les mêmes, admises aux dîners particuliers, aux musiques, aux jeux*, les jours qu'il n'y avoit point de travail de ministres, et à tourner en ennui et embarras tout ce qui étoit délassement et amusement, sans que le Roi eût aucun moyen d'en pouvoir chercher ailleurs.

* Ces dames étoient madame d'O, madame de Caylus, madame Dangeau et madame de

Levi, intime amie de madame de Saint-Simon et de moi de tout temps. Elles se mesuroient toujours sur madame de Maintenon; elles furent les dupes du voile de sa santé : mais voyant enfin que la durée passoit les bornes et qu'il n'y avoit aucun moment d'intervalle, que le visage n'annonçoit aucun mal, que la vie ordinaire n'étoit en rien changée, que le Roi devenoit aussi sérieux, aussi triste, chacune se sondoit et se tâtoit. La crainte de quelque chose qui les regardât troubla chacune d'elles, et cette crainte les rendit encore de plus en plus de mauvaise compagnie elles-mêmes, tant la retenue ou le modele de madame de Maintenon, les contraignoit. Dans les cabinets, c'étoit pour toute ressource des froids récits de chasse; de plans de Rambouillet, que faisoit le comte de Toulouse, qui ne savoit rien du complot, mais qui n'étoit pas amusant; quelques contes des valets intérieurs, qui se ralentirent dès qu'ils s'aperçurent que le duc du Maine ne ramassoit plus rien et ne les laissoit plus durer et valoir à son ordinaire. Maréchal et tous les autres, étonnés de ce morne inconnu du duc du Maine, se regardoient sans pouvoir en pénétrer la cause.

Tous

Tous voyoient le Roi triste, ennuyé; ils en craignirent pour sa santé, mais pas un d'eux n'osoit et ne savoit que faire. Le temps couloit, et toujours ce morne s'épaississoit.

Voilà jusqu'où il a été permis aux instruits de l'extérieur des particuliers, de pénétrer; et ce seroit faire un roman que de vouloir paroître l'être des scenes qui sans doute se passerent dans les tête-à-tête, pendant le long temps que ce manége dura sans se relâcher en rien. La vérité exige également d'exposer ce que l'on sait, et d'avouer ce qu'on ignore. Je ne puis donc aller plus loin, ni percer plus avant dans l'épaisseur de ces mysteres de ténebres. Ce qui est certain, c'est que les deux intérieurs se rassemblerent tout-à-coup, avec la même surprise des témoins que ce morne si continu leur avoit causée, parce qu'ils ne pénétrerent pas plus la cause de la fin que celle de son commencement, et qu'ils n'arriverent tout à la fois à cette double connoissance, que quelques jours après que la Maintenon et du Maine eurent repris auprès du Roi, et avec une sorte d'usure, leur forme ordinaire; c'est-à-dire, à l'épouvantable fracas

de la foudre qui tomba sur la France, et qui étonna toute l'Europe.

Il faut venir maintenant au noir événement qui suivit l'autre de si près, et qui furent résolus ensemble. On a déjà vu, par ce qui étoit échappé au Roi de dire à M. du Maine sur ce qu'il venoit de faire en sa faveur pour l'habileté de succéder à la couronne, par l'air et le ton qui furent tant remarqués, combien, malgré lui, cette énormité lui avoit été forcément arrachée. On va voir que le monarque, de tous les hommes le plus maître de soi, ne se rendit pas moins transparent sur cela et sur ce qui regardoit son testament.

Quelques jours avant que cette nouvelle éclatât, plein encore de l'énormité de l'état et droit entier de prince du sang, et de l'habileté de succéder à la couronne, qui lui venoit d'être arrachée par ses fils légitimés, il les regarda tous deux dans son cabinet en présence de ce petit intérieur de valets, de d'Antin, d'O; et d'un air aigre et qui sentoit le dépit, il se prit tout d'un coup à leur dire, adressant la parole d'un œil

sévere au duc du Maine : *Vous l'avez voulu; mais si, au lieu que quelque grand que je vous fasse et que vous soyez de mon vivant, vous n'êtes rien après moi, c'est à vous après à faire valoir ce que j'ai fait pour vous si vous le pouvez.* Tout ce qui étoit présent frémit de l'éclat du tonnerre si subit, si peu attendu, si éloigné du caractere du Roi et de son habitude, et qui montroit si naïvement l'ambition extrême du duc du Maine, la violence qu'il avoit faite à la foiblesse du Roi, qui sembloit si manifestement se la reprocher, et au fils légitimé son ambition et sa tyrannie. Ce fut alors que le rideau se tira devant tout cet intérieur jusques-là si surpris, si étonné, si en peine des changements si marqués et si suivis du duc du Maine, dans cet intérieur, qui viennent d'être expliqués il n'y a pas long-temps. Deux jours après, ce qui arriva acheva de lever le rideau. La consternation du duc du Maine parut extrême à cette sortie si brusque, que nul propos qui vînt à cela n'avoit attirée; le Roi s'y étoit abandonné de plénitude. Tout ce qui étoit là, les yeux fixés sur le parquet, en étoit à retenir leur haleine. Ce silence fut profond, un temps assez marqué; il ne finit que lorsque le Roi

passa à sa garde-robe, et qu'en son absence chacun respira.

Il avoit en effet le cœur bien gros de ce qu'on lui avoit fait faire; mais semblable à une femme qui accouche de deux enfants, il n'avoit encore mis au monde qu'un seul monstre, et il en portoit encore un second dont il falloit se délivrer, et dont il sentoit toutes les angoisses, sans aucun soulagement des douleurs que le premier lui avoit occasionnées.

XVII.

Le Roi le remet au parlement.

On étoit alors à Versailles, le dimanche 27 août 1714. De Mesmes, premier président, d'Aguesseau, procureur général, que le Roi avoit mandés, entrerent dans son cabinet à l'issue de son lever. Ils avoient vu le Chancelier chez lui auparavant, et la mécanique comme la garde du dépôt y avoient été arrêtées. On peut juger que, lorsque le duc du Maine avoit été sûr de son fait, il l'avoit

bien disposé avec le premier président, sa créature. Seuls avec le Roi, il leur tira d'un tiroir sous la clef, un gros et grand paquet cacheté de sept cachets, et je ne sais si M. du Maine n'y voulut pas imiter le mystérieux des sept sceaux de l'apocalypse, pour diviniser ce paquet.

En le leur remettant, *Messieurs*, leur dit-il, *c'est mon testament : il n'y a qui que ce soit que moi, qui sache ce qu'il contient. Je vous le remets pour le garder au parlement, à qui je ne puis donner un plus grand témoignage d'estime et de confiance. L'exemple des rois mes prédécesseurs, et celui du testament du roi mon pere, ne me laissent pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir : mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a pas laissé de repos, quoique j'aie pu dire ; eh bien, j'ai donc acheté ce repos. Le voilà, emportez-le, il deviendra ce qu'il pourra ; au moins j'aurai patience et je n'en entendrai plus parler.* A ce dernier mot, qu'il dit avec un coup de tête fort sec, il leur tourna le dos, passa dans un autre cabinet et les laissa tous deux presque changés en statues. Ils se regarderent, glacés de ce qu'ils venoient d'entendre, et encore de ce qu'ils venoient de mieux

voir aux yeux et à toute la contenance du Roi; et dès qu'ils eurent repris leurs sens, ils se retirerent et s'en allerent à Paris.

XVIII.

Le Roi avoue que son testament lui a été extorqué, et prévoit qu'il sera cassé.

On ne sut que l'après-dîner, que le Roi avoit fait un testament et qu'il le leur avoit remis. A mesure que la nouvelle se publia, la consternation remplit la Cour; tandis que les flatteurs, au fond aussi consternés que le reste de la Cour, et que Paris le fut ensuite, le comblerent de louanges et d'éloges. Le lendemain lundi 28, la reine d'Angleterre vint de Chaillot, où elle étoit toujours, chez madame de Maintenon; le Roi l'y fut trouver. Dès qu'il l'aperçut, *Madame*, lui dit-il en homme fâché, *j'ai fait mon testament; on m'a tourmenté pour le faire*, et passant alors les yeux sur madame de Maintenon, *j'ai acheté du repos. J'en connois l'impuissance et l'inutilité: nous pouvons tout ce que nous voulons en vie; après nous,*

nous pouvons moins que des particuliers. Il n'y a qu'à voir celui du roi mon pere après sa mort, et ceux de tant d'autres rois. Je le sais : mais malgré cela on l'a voulu ; on ne m'a donné ni paix, ni patience, ni repos, qu'il ne fût fait. Ho bien donc, Madame, le voilà fait ; il deviendra ce qu'il pourra, mais au moins on ne me tourmentera plus.

Des paroles aussi expressives, de la violence soufferte, et du combat long et opiniâtre avant de se rendre, de dépit et de guerre, aussi évidentes, aussi étrangement signalées, exigent des preuves aussi claires, aussi précises qu'elles le sont elles-mêmes; et tout de suite : les voici. Je tiens celles que le Roi dit au premier président et au procureur général, du premier, qui n'avoit eu garde de les oublier. Il est vrai que ce ne fut que long-temps après, car il faut être exact.

Je fus pendant deux ans brouillé avec lui jusques aux plus grands éclats. La durée en fut longue, et il fit tant de choses pour se raccommoder avec moi après le mariage de sa fille avec le duc de Lorges, sur quoi je me portai aux plus grandes extrémités, qu'enfin le raccommode-

ment se fit; et il se fit si bien, que je fus à portée de tout auprès de lui, et que sa sœur, madame de Fonteville, femme d'une piété et d'un esprit rare, devint une de nos plus intimes, de madame de Saint-Simon et de moi, sans que cela se soit démenti un moment depuis.

C'est alors que le premier président me raconta mot pour mot ce que le Roi leur avoit dit en leur remettant le testament. Il n'est pas temps de parler de cette brouillerie, moins encore du raccommodement. Il m'a paru nécessaire de faire une explication de ce que le Roi dit à la reine d'Angleterre, qui est encore bien plus fort et expliqué, parce qu'il étoit plus libre avec elle, peut-être parce que la Maintenon étoit en tiers, sur laquelle en plus grande partie tomboient les reproches que ce dépit d'être violenté lui arrachoit. Je le sus deux jours après, de madame de Lauzun, à qui la reine d'Angleterre le conta encore dans sa premiere surprise. Nous le fûmes nous à tel point, que madame de Lauzun, pour qui la Reine avoit beaucoup d'amitié et d'ouverture, se hâta de

lui aller faire sa cour ; et celle-là la voyoit souvent en particulier, tête à tête, pour se le faire raconter.

La Reine ne s'en fit pas tant prier, tant elle étoit encore étonnée, et lui rendit le discours du Roi mot pour mot, comme madame de Lauzun nous l'avoit dit, et tel que je l'ai exactement écrit ici. Il parut à l'altération si fort inusitée du visage du Roi, de toute sa contenance, du bref et de l'air sec et haut de son parler plus rare encore qu'à l'ordinaire, et de ses réponses sur tout ce qui se présentoit, à l'embarras extrême et peiné de madame de Maintenon, que les dames familieres virent à plein l'abattement du duc du Maine, dont la mauvaise humeur dura plus de huit jours, et ne s'évapora que peu à peu. Il est apparent qu'ils essuyerent des scenes; mais ils tenoient tout ce qu'ils avoient tant désiré, et se trouvoient quittes à bon marché, d'essuyer une humeur passagere, sûrs encore par ce qu'ils venoient d'éprouver, qu'en la souffrant avec patience, et reprenant et redoublant même leurs manieres accoutumées avec lui, il se trouveroit

bientôt trop heureux de se rendre et de goûter ce repos qu'il avoit si cherement acheté d'eux.

Aussi-tôt que le premier président et le procureur général furent de retour à Paris, ils envoyerent chercher des ouvriers qu'ils conduisirent dans une tour du palais, qui est derriere la buvette de la grand'chambre et le cabinet du premier président, et qui répond au greffe. Ils firent creuser un grand trou dans la muraille de cette tour, y déposerent le testament, en firent fermer l'ouverture par une porte de fer et une grille de fer en seconde porte, et murailler encore par dessus. La porte et la grille eurent trois serrures différentes, mais les mêmes à la porte et à la grille, et une clef pour chacune des trois, qui par conséquent ouvroit chacune des deux serrures.

Le premier président en garda une, le procureur général une autre, et le greffier en chef du parlement la troisieme. Ils prirent prétexte de la donner au greffier en chef, sur ce que le dépôt étoit tout contre la chambre du greffe du parlement, pour éviter jalousie entre le second

président à mortier et le doyen du parlement, et la division que la préférence auroit pu causer. Le parlement fut assemblé en même temps, à qui le premier président rendit le compte le plus propre qu'il lui fut possible à flatter la compagnie ou à la piquer d'honneur sur la confiance de ce dépôt, et le maintien de toutes les dispositions qui s'y trouveroient contenues. En même temps les gens du Roi y présenterent un édit que le premier président et le procureur général avoient reçu des mains du Chancelier à Versailles, le même matin que le Roi leur remit son testament. Ils firent enregistrer cet édit : il étoit fort court. Il déclaroit que le paquet remis au premier président et au procureur général, contenoit son testament, par lequel il avoit pourvu à la garde et à la tutele du Roi mineur, et au choix d'un conseil de régence, dont, pour de justes considérations, il n'avoit pas voulu rendre les dispositions publiques : qu'il vouloit que ce dépôt fût conservé au greffe du parlement; et qu'au moment où il plairoit à Dieu de le retirer de ce monde, toutes les chambres assemblées, avec les princes et les pairs, ils en fissent l'ouverture en leur présence et en publiassent les

dispositions, sans qu'il fût permis à personne d'y contrevenir, et envoyassent des duplicata dudit testament à tous les parlements du royaume, par les ordres du conseil de régence, pour y être enregistrés.

Il fut remarqué que dans tout cet édit il n'y eut pas un seul mot pour le parlement, ni d'estime, ni de confiance; ni même un seul mot sur le choix du greffe pour lieu de dépôt, ni nommé rien qui pût avoir trait à la garde des clefs. Quoique ce qu'avoit dit le Roi à M. du Maine sur la derniere grâce qu'il lui avoit faite par l'état de prince du sang et l'habileté à la couronne, et au premier président et au procureur général et à la reine d'Angleterre sur son testament, ne fût pas public, la surprise extrême des témoins de l'un, et l'étonnement des deux magistrats et de la Reine, en avoient laissé transpirer quelque chose.

Le mal-aise du Roi avoit percé. On ignoroit le fond: mais la Cour la mieux instruite, et d'autres par elle, savoient en gros la violence, le dépit, le chagrin marqué du Roi; et la séche-

resse singuliere de l'édit confirma cette persuasion ; et on ne douta pas que le Roi ne se fût roidi à vouloir l'édit de cette sorte par humeur, et qu'il en eût fallu passer par là.

On a dit que la consternation fut grande au bruit du testament. C'étoit le sort de M. du Maine d'obtenir ce qu'il vouloit, mais avec la malédiction publique. Ce même sort ne l'abandonna pas sur le testament, et dès qu'il le sentit, il en fut accablé, et madame de Maintenon indignée ; et leurs veilles et leurs soins augmenterent pour renfermer le Roi de telle sorte que le murmure ne pût aller jusques à lui. Ils s'occuperent donc plus que jamais à lui plaire, à l'amuser et à faire retentir autour de lui les éloges, la joie, l'admiration publique d'un acte si généreux et si grand, en même temps si sage, si nécessaire au maintien du bon ordre et de la tranquillité publique. Cette consternation étoit bien naturelle, et c'est en cela même que le duc du Maine se trouva bien en peine et trompé. Il avoit cru tout préparer, tout applanir, en rendant le duc d'Orléans si suspect et si odieux. Il y étoit parvenu en effet, mais il croyoit l'être encore plus

qu'il n'étoit véritablement. Ses émissaires et ses désirs lui avoient tout grossi, & il se trouva dans l'étonnement le plus accablant, quand, au lieu des acclamations publiques, dont il s'étoit flatté que la nouvelle du testament seroit accompagnée, ce fut précisément tout l'opposé. Ce n'étoit pas que l'on ne vît clairement que ce testament ne pouvoit être fait que contre le duc d'Orléans, puisque si on n'eût pas voulu le lier, il n'étoit pas besoin d'en faire, il ne falloit que laisser aller les choses dans l'ordre et l'état. Ce n'étoit pas non plus que les opinions et les dispositions semées avec tant d'artifices et de suite contre ce prince eussent changé : mais, quoiqu'on en pensât, de quelque sinistre façon qu'on fût affecté, personne ne s'aveugloit assez pour ne pas voir qu'il seroit nécessairement régent, par le droit incontestable de sa naissance, que les dispositions du testament ne pouvoient affoiblir que par l'établissement d'un pouvoir qui balançât le sien ; que c'étoit former deux partis dans l'Etat, dont chaque chef seroit intéressé à soutenir et à abattre l'autre par tout ce que l'honneur, l'intérêt, le péril ont de plus grand, de plus vif ; que personne alors ne seroit à l'abri de

la nécessité de choisir l'un ou l'autre; que ce choix des deux côtés, auroit mille dangers et mille bonnes espérances pour soi, même raisonnables. Tous les particuliers trouverent à gémir sur leur fortune et sur eux-mêmes, sur l'État livré à l'ambition des partis. Le chef du plus juste, ou plutôt du seul juste en soi, on l'avoit mis en horreur; le chef de l'autre, et il n'y avoit personne qui n'y reconnût M. du Maine, qui n'en faisoit pas moins par son ambition effrénée, qui l'avoit porté où il étoit à l'égard de la succession à la couronne, qui avoit outré tous les cœurs, et qui aux dépens des suites qu'on en prévoyoit, vouloit, après le Roi, faire contre un régent et élever autel contre autel. On comparoit les droits, sacrés en l'un, nuls en l'autre; on comparoit les promesses, on les trouvoit toutes deux odieuses: mais la valeur, la disgrâce, le droit du sang, l'emportoient encore sur tout ce qu'on voyoit en M. du Maine. Je ne parle que du gros monde, peu instruit, et de ce qui se présentoit naturellement de soi-même. Combien plus dans ce qui l'étoit davantage, et qui n'avoit point de raison de sortir de neutralité? Ces considérations dont, plus ou

moins fortement, on étoit frappé, formoient ces plaintes et ces raisonnements à l'oreille, d'où naissoit le murmure qui, étouffé par la crainte, ne laissa pas de percer : ce que la raison en dictoit, ce que les plus considérables voulojent, n'étoit rien moins qu'un testament scellé, qui tenoit tout en crainte, et jetoit en partialité. Le défaut de ces hommes illustres par leurs exploits, capacité, par là reconnus supérieurs aux autres, et en possession de primer et d'entraîner par leur mérite et réputation ; le défaut d'âge de tous les princes du sang; ces idées si fausses et si fort reçues, qui défavorisoient celui à qui de droit et de nécessité inévitable les rênes de l'État se trouveroient dévolues, faisoient souhaiter que le Roi mît ordre au gouvernement qui succéderoit au sien, mais non pas dans les ténebres.

On souhaitoit que le Roi établît le gouvernement tel qu'il le vouloit après lui ; qu'il mît actuellement dans son conseil et ses affaires ceux qu'il y destinoit ; que, gouvernant lui-même avec la même autorité, il réglât publiquement celle qui devoit succéder à la sienne, dans les

limites

limites et l'exercice qu'il avoit résolu qu'elle eût; qu'il dressât le futur régent et ceux qui en tous genres entreroient après lui dans l'administration, et celle que chacun devoit avoir; qu'il en formât l'esprit et l'harmonie, en se servant d'eux. Il eût eu le temps de voir, de corriger, changer, établir ce qu'il eût voulu; en sorte qu'à sa mort il n'y eût aucun changement, qu'elle ne rompît pas même la surface des affaires, et qu'il n'y eût qu'à continuer de suite ce qu'il auroit établi et dirigé.

Mais ce qui étoit le vœu public, celui même des plus sages, et le bien de l'État, n'étoit pas celui du duc du Maine: il craignoit trop le bruit public et le prince qui devoit être régent, qui, avec honneur et sureté, n'auroit pu s'y soumettre. Le parallelle de la loi et de la faveur aveugle et violente, celui de leur commune base, le sang légitime des rois dont le duc d'Orléans étoit petit-fils et neveu, avec le ténébreux néant d'une naissance si criminelle, que jusqu'au duc du Maine elle étoit inconnue de la société des hommes; enfin la comparaison militaire, dans une nation toute militaire, et de la nudité

entiere d'un petit-fils de France, avec ce prodigieux et monstrueux amas de charges, de gouvernements, de troupes, de rangs et d'honneurs inouis, dont le groupe effrayant servoit de piédestal au double adultere, pour fouler aux pieds tous les ordres de l'État, et y mettre pour le moins tout en confusion, pour peu qu'ils voulussent se servir de la puissance qu'ils avoient su arracher.

M. du Maine redoutoit ces réflexions qui naîtroient de ces trop fortes considérations, et le repentir du Roi trop annoncé par la violence qu'il avoit soufferte, et dont il n'avoit pu retenir ses plaintes. Il craignit de détruire ce qu'il avoit eu tant de peine à édifier. Enfin il eut peur, et peut-être le Roi plus que lui, des plaintes de ceux qui n'étoient pas des élus : l'un craignit de s'en faire des ennemis, qui se joindroient au duc d'Orléans ; l'autre, l'importunité des mécontents et des visages chagrins. Ainsi on étoit bien éloigné de voir révéler des mysteres que leurs auteurs avoient tant d'intérêt à cacher.

LIVRE QUATORZIÈME

ET DERNIER.

SOMMAIRE.

I. Indigence du Royaume. Anecdotes sur les finances de l'État et sur l'établissement du dixieme. II. Bassesse de quelques docteurs de Sorbonne. III. Le cas de conscience qu'ils décident, fait établir un impôt. IV. Le Roi, dans un moment de besoin, caresse Samuel-Bernard, pour en obtenir de l'argent. V. Dans une autre circonstance, le Roi envoie sa vaisselle à la monnoie, et invite les Grands à l'imiter. VI. Anecdotes à ce sujet, et railleries des étrangers. Le Roi obligé de vendre en 1688 *son argenterie et son trône d'argent. VII. Basville propose d'établir la capitation, et elle est établie. VIII. Recherche des maltotiers et gens d'affaires. IX. Abattement des affaires à la*

fin du regne de Louis XIV. X. Nécessité de la lésine dans les affaires. XI. L'année 1709. *XII. Constance du Roi dans le sein de ses revers. XIII. Le Roi s'abandonne à madame de Maintenon, et elle le conduit. XIV. Mort et caractere du duc de Berri. XV. Intrigues pour donner au Roi futur des précepteurs, gouverneurs et autres instituteurs. XVI. Récapitulation des événements du regne de Louis XIV. XVII. Le Roi voit la mort s'approcher sans la craindre. XVIII. Il reconnoît qu'il est sujet aux maux de l'humanité. XIX. Le Roi, au lit de la mort, trompe le duc d'Orléans son neveu, et futur régent, sur le contenu de son testament. XX. Le bruit court que le Roi se fait jésuite à la mort, en prononçant les vœux de la société. XXI. Le Roi abandonné de madame de Maintenon, des dévots et de ses fils légitimés, dans ses derniers moments. Sa mort. XXII. Situation des esprits à la mort du roi Louis XIV.*

I.

Indigence du Royaume. Anecdotes sur les finances de l'État et sur l'établissement du dixieme.

L'IMPOSSIBILITÉ trop bassement éprouvée d'obtenir la paix, et l'épuisement où étoit le royaume, avoient jeté autrefois le Roi dans les plus cruelles angoisses, et Desmarets dans le plus funeste embarras. Les papiers de toutes les especes, dont le commerce se trouvoit inondé, et qui tous avoient perdu plus ou moins de crédit, faisoient un chaos dont on n'apercevoit point le remede. Billets d'État, billets de monnoie, billets des receveurs généraux, billets sur les tailles, billets d'ustensiles, étoient la ruine des particuliers, que le Roi forçoit de les prendre en paiement de ce qu'il devoit; qui perdoient moitié, deux tiers et plus, et avec le Roi comme

avec les autres. Ces escomptes enrichissoient les gens d'argent et de finances aux dépens du public, et la circulation de l'argent ne se faisoit plus, parce que l'espece manquoit, parce que le Roi ne payoit plus personne et qu'il devoit toujours, et que ce qu'il y avoit d'especes hors de ses mains étoit bien enfermé dans les coffres des partisans.

La capitation doublée et triplée à la volonté arbitraire des intendants des provinces, les marchandises et les denrées de toute espece imposées en droits au quadruple de leur valeur, taxes d'aisés et autres de toute nature, et sur toutes sortes de choses; tout cela écrasoit nobles et roturiers, seigneurs et gens d'église, sans que ce qui en revenoit au Roi pût suffire. Il tiroit le sang de ses sujets sans distinction, il en exprimoit jusqu'au pus, et il enrichissoit une armée de traitants et d'employés en ces divers genres d'impôts, entre les mains de qui demeuroit la plus grande et la plus claire partie.

Desmarets, en qui le Roi enfin avoit été forcé de mettre toute sa confiance pour les finances,

imagina d'établir, outre tant d'impôts, cette dixme royale sur tous les biens de chaque communauté et de chaque particulier du royaume; que le maréchal de Vauban, d'une façon, et Boisguilbert de l'autre, avoient autrefois proposée, ainsi que je l'ai rapporté (*), comme une taxe unique, simple, qui suffiroit à tout, qui entreroit toute entiere dans les coffres du Roi, au moyen de laquelle tout autre impôt seroit aboli, même la taille et jusqu'à son nom.

On sait avec quel succès les financiers en frémirent, combien les ministres en rugirent, avec quel anatheme cela fut rejeté, et à quel point ces deux excellents et habiles citoyens en demeurerent perdus (**), eux dont le mobile avoit été le seul amour du bien public. Il faut s'en souvenir ici, puisque Desmarets, qui n'avoit pas perdu de vue ce systeme, non comme sou-

(*) Voyez l'article *Vauban*, dans le dernier volume des Hommes illustres.

(**) L'opération en a perdu et en perdra bien d'autres qui l'essaieront. (*Note écrite en 1787, au mois de juin, par un conseiller au parlement.*)

lagement et remede (crime irrémissible dans la doctrine financiere), mais comme surcroit, y eut maintenant recours. Sans dire mot à personne, il fit son projet, qu'il donna à examiner et à limer à un bureau qu'il forma exprès, et uniquement composé de Bouville, conseiller d'État, mari de sa sœur; Nointel, conseiller d'Etat, frere de sa femme; Vauxbourg, conseiller d'État, son frere; Bercy, intendant des finances, son gendre; Harlay-Cœli, maître des requêtes, son affidé, mort depuis conseiller d'État et intendant de Paris; et de trois maîtres financiers.

Ce fut donc à ces gens si bien triés, à diriger l'affaire, à en hâter l'exécution, et à en dresser l'édit. Nointel, seul entre eux, eut horreur d'une exaction si monstrueuse, et sous prétexte du travail du bureau qu'il avoit des vivres des armées, il s'excusa d'entrer en celui-ci. Il fut imité par un des trois traitants, à qui apparemment il restoit encore quelque sorte d'ame. On fut étonné que Vauxbourg ne s'en fût point retiré, lui qui avoit beaucoup de probité et de piété, et qui s'étoit retiré des inten-

dances où il avoit long-temps et bien servi. Les commissaires travaillerent donc avec assiduité et grande peine à surmonter les difficultés qui se présentoient de toutes parts. Il falloit d'abord tirer de chacun une confession de bonne foi, nette et précise de son bien, de ses dettes actives et passives, de la nature de tout cela; il en falloit exiger des preuves certaines, et trouver les moyens de n'y pas être trompé. Sur ces points roulerent toutes les difficultés.

On ne compta pour rien la désolation de l'impôt même, dans une multitude d'hommes de tous les états si prodigieuse, et leur désespoir à révéler eux-mêmes le secret de leurs familles; la turpitude d'un si grand nombre; le manquement de bien suppléé par la réputation et le crédit, dont la cessation alloit jeter dans une ruine inévitable; la discussion des facultés de chacun; la combustion des familles par ces cruelles manifestations, et par cette lampe portée sur leurs parties les plus honteuses; en un mot, plus que le cousin-germain de ces dénombrements impies qui ont toujours indigné le Créateur, et appesanti sa main sur ceux qui

les ont fait faire, et presque toujours attiré d'éclatants châtiments.

Moins d'un mois suffit à la pénétration de ces humains commissaires, pour rendre bon compte de ce doux projet au cyclope qui les en avoit chargés.

Il revit avec eux l'édit qu'ils en avoient dressé, tout hérissé de foudres contre les délinquants qui seroient convaincus, mais qui n'avoit aucun égard aux charges que les biens portent par leurs nature; et dès-lors il ne fut plus question que de le faire passer. Alors Desmarets proposa au Roi cette affaire, dont il sut bien faire sa cour. Mais le Roi, quelqu'accoutumé qu'il fût aux impôts les plus énormes, ne laissa pas de s'épouvanter de celui-ci. Depuis long-temps, il n'entendoit parler que des plus extrêmes miseres: ce surcroit l'inquiéta, jusqu'à l'attrister d'une maniere si sensible, que les valets intérieurs s'en aperçurent dans les cabinets plusieurs jours de suite, et assez pour en être si en peine, que Maréchal, qui m'a conté toute cette curieuse anecdote, se hasarda de lui parler de cette tris-

tesse qu'il remarquoit, et qui étoit telle depuis plusieurs jours, qu'il craignoit pour sa santé. Le Roi lui avoua qu'il ressentoit des peines infinies, qu'il rejeta vaguement sur la situation des affaires.

II ET III.

Bassesse de quelques docteurs de Sorbonne. Le cas de conscience qu'ils décident, fait établir un impôt.

HUIT ou dix jours après, et toujours avec la même mélancolie, le Roi reprit son calme accoutumé. Il appela Maréchal, et seul avec lui, il lui dit que maintenant qu'il se sentoit au large, il vouloit bien lui dire ce qui l'avoit si vivement peiné, et ce qui avoit mis fin à ses peines. Alors il lui conta que l'extrême besoin de ses affaires l'avoit forcé à de furieux impôts; que l'état où elles se trouvoient réduites, le mettoit dans la nécessité de les augmenter considérablement; qu'outre la compassion, LES SCRUPULES DE PRENDRE AINSI LES BIENS DE

TOUT LE MONDE, L'AVOIENT FORT TOURMENTÉ; qu'à la fin il s'en étoit ouvert au P. Tellier, qui lui avoit demandé quelques jours pour y penser. Ce pere étoit revenu avec une consultation, non des peres de sa compagnie, qu'il ne falloit pas compromettre; mais avec une des plus habiles docteurs de Sorbonne, qui décidoient (la Sorbonne n'ayant voulu le décider en corps), QUE TOUS LES BIENS DES FRANÇOIS ÉTOIENT AU ROI EN PROPRE, ET QUE QUAND IL LES PRENDROIT, IL NE PRENDROIT QUE CE QUI LUI APPARTIENT. Le Roi avouoit que cette décision l'avoit mis fort au large (*), ôté ses anciens scrupules, et lui avoit rendu le calme et la tranquillité qu'il avoit perdus; mais Maréchal fut si étonné, si éperdu, d'entendre ce récit, qu'il ne put prononcer un seul mot. Heureusement pour lui, le Roi le quitta dès qu'il le lui eut fait, et Maréchal resta seul en même place, ne sachant presque où il en étoit. Cette anecdote, qu'il me conta quelques jours après, étant encore presque dans le même effroi,

(*) Le Roi Louis XIV avoit toujours cru qu'il n'avoit pas même le droit d'établir des impôts sans le consentement de ses sujets.

n'a pas besoin de commentaires. Elle montre, sans qu'on ait besoin de le dire, ce qu'est un Roi livré à un pareil confesseur et qui ne parle qu'à lui, et ce que devient un État livré en de telles mains (*).

I V.

Le Roi, dans un moment de besoin, caresse Samuel-Bernard, pour en obtenir de l'argent.

MAIS ce ne fut pas la seule fois qu'on vit le Roi aux expédients pour subsister. On a vu souvent cette majesté avoir recours à des particuliers ses sujets, pour qu'on lui prêtât quelque argent. Une fois, la Cour étant à Marly, on y vit Desmarets se présenter avec le fameux banquier Samuel-Bernard, qu'il avoit mandé pour dîner et travailler avec lui. Il étoit le plus riche traitant de l'Europe ; il le savoit bien, et vouloit des ménagements proportionnés. Aussi les

(*) Louis XVI a été bien plus juste envers ses sujets ; il a déclaré qu'il ne pouvoit établir des impôts sans le concours de la Nation.

contrôleurs généraux, qui avoient souvent bien plus à faire de lui, que lui d'eux, le traitoient avec des égards et de grandes distinctions. Le Roi qui l'aperçut, dit à Desmarets, qu'il étoit fort aise de le voir avec M. Bernard, et à ce dernier il dit: *M. Bernard, vous êtes homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à ma promenade; puis quand je vous l'aurai montré, je vous rendrai à Desmarets.* Bernard suivit, et pendant qu'elle dura, le Roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à l'un qu'à l'autre, les menant par-tout, et leur montrant également son jardin, avec les grâces qu'il savoit si bien employer, quand il vouloit combler.

J'admirois, et n'étois pas le seul, cette prostitution d'un roi (si avare de ses paroles), à un homme de l'espece de Bernard, et je ne fus pas long-temps sans en savoir la cause; et je vis jusqu'où les plus grands rois sont souvent réduits. Desmarets n'avoit pas d'argent, et de plus, il étoit sans ressource. Il avoit été à Paris, frapper à toutes les portes; mais on avoit si souvent et si nettement manqué à toute sorte d'engagements pris, et aux paroles les plus pré-

cises, qu'il ne trouva que des excuses, des portes fermées et des refus.

Bernard, comme les autres, n'avoit rien voulu avancer, car il lui étoit beaucoup dû : et envain Desmarets lui représenta l'excès des besoins, et l'énormité des gains faits avec le Roi ; il fut inébranlable. Voilà donc le Roi et les ministres bien embarrassés. Desmarets dit au Roi, que, tout examiné, il n'y avoit que Bernard qui pût le tirer d'affaire : mais qu'il falloit vaincre sa volonté et l'opiniâtreté insolente qu'il avoit même montrée ; que c'étoit un homme plein de vanité, capable de donner sa bourse, si le Roi le flattoit et le caressoit lui-même à cet effet.

Dans la nécessité pressante, le Roi y consentit, et pour tenter avec moins d'indécence et sans risquer de refus, Desmarets proposa l'expédient que j'ai rapporté.

Bernard en fut la dupe : il revint de la promenade, si enchanté du Roi, qu'il dit qu'il aimoit mieux risquer sa ruine, que de laisser le

Roi dans l'embarras, et il fit avec enthousiasme l'éloge du Roi. Desmarets, qui en profita, en tira plus qu'il ne s'étoit proposé.

V.

Dans une autre circonstance, le Roi envoie sa vaisselle à la monnoie, et invite les Grands à l'imiter.

Le même besoin d'argent, obligea Louis XIV à répéter de pareils actes d'humilité, ou à des opérations qui devoient gêner assurément son caractere. Telle fut l'opération de la vaisselle portée à la monnoie; en voici les détails.

Un jour, la vilaine créature que le duc de Grammont avoit épousée, étant revenue de Bayonne, par ordre du Roi, où ses pillages et d'adresse et de force avoient trop éclaté; où elle avoit impunément volé les perles de la reine d'Espagne, et manqué de respect en toutes façons; étoit au désespoir de se retrouver

à

à Paris, exclue du rang et des honneurs de son mariage.

En attendant Rouillé, qui, à l'arrivée de Torcy, eut ordre de revenir à la Cour, on avoit jugé à propos de ranimer le zele de tous les ordres du royaume, en leur faisant part des énormes volontés, plutôt que des propositions, des ennemis, par une lettre imprimée du Roi aux gouverneurs des provinces, pour faire voir jusqu'à quel excès le Roi s'étoit porté pour obtenir la paix, et combien il étoit impossible de la faire.

Le succès fut tel qu'on l'avoit espéré. Ce ne fut qu'un cri d'indignation et de vengeance ; ce ne fut que propos de donner tout son bien, pour soutenir la guerre. On ne parla que de semblables extrémités pour signaler son zele : car tel a toujours été le zele des François pour leurs rois ; ce qui doit assurément leur apprendre combien ils doivent aimer, soulager, protéger un peuple, qui, parmi les modernes ou les anciens, n'eut jamais son pareil. Ce ne fut donc qu'un cri d'indignation et de vengeance ; et cette Grammont crut trouver dans cette espece

de déchaînement, un moyen d'obtenir ce qui lui étoit interdit, ce qu'elle désiroit avec tant de passion. Elle proposa à son mari d'aller offrir sa vaisselle d'argent au Roi, dans l'espérance que cet exemple seroit suivi, et qu'elle auroit le gré de l'invention et d'avoir procuré un secours si prompt, si net et si considérable. Malheureusement pour elle, M. de Grammont en parla au duc de Boufflers son gendre, comme il alloit exécuter ce conseil. Le Maréchal trouva cela admirable, s'en engoua, alla sur les pas de son beau-pere, offrir la sienne, dont il avoit une grande quantité et admirable, et en fit tant de bruit pour y exhorter tout le monde, qu'il passa pour l'inventeur, et qu'il ne fut pas seulement mention de la vieille Grammont, ni du duc de Grammont, qui en furent les dupes, et elle enragée. Il en avoit parlé à Chamillard, son ancien ami de billard, pour qu'il en parlât au Roi. Cette offre entra dans la tête du Ministre, et par lui dans celle du Roi, à qui Boufflers alla tout droit; lui et son beau-père furent fort remerciés.

Aussi-tôt la nouvelle en vola. La Rochefou-

cault se fit mener dans l'instant chez le Roi, qu'il trouva comme il alloit passer chez madame de Maintenon, et qui l'embarrassa par une vive sortie de plaintes et de reproches, qui n'étonnerent pas moins le courtisan; car, cette fois, il l'attendoit à son passage. La fin de ces convulsions énergiques, la cause de son mauvais traitement, de son profond malheur, fut que le Roi, voulant bien accepter la vaisselle de tout le monde, ne lui eût pas fait la grâce de lui demander d'abord la sienne. Le Roi répondit, qu'il n'avoit encore rien résolu sur cela; que, s'il acceptoit les vaisselles, il seroit averti, et qu'il lui savoit gré de son zele. Le Duc redoubla d'empressement et de cris, en aveugle qu'il étoit, avec lesquels il suivit le Roi tant qu'il put, au lieu des paroles qui ne se présentoient pas souvent à lui; et, bien content de soi, il s'en retourna dans son chenil.

V I.

Anecdotes à ce sujet, et railleries des étrangers. Le Roi obligé de vendre en 1688 son argenterie et son trône d'argent.

Ce bruit de la vaisselle, fit grand tintamarre à la Cour. Chacun n'osoit pas offrir la sienne, chacun y avoit grand regret. Les uns la regardoient pour une derniere ressource, dont il les fâchoit fort de se priver; d'autres craignoient la malpropreté de l'étain, dont autrefois on s'étoit long-temps servi, et de la terre. Les plus esclaves s'affligoient d'une imitation ingrate, dont tout le gré seroit pour l'inventeur.

Le Roi, le lendemain, en parla au conseil des finances, et témoigna pencher à accepter la vaisselle de tout le monde. Cet expédient avoit déjà été proposé, et rejeté par Pontchartrain contrôleur général, qui, devenu chancelier, n'y fut pas plus favorable. On objectoit que l'épuisement depuis ce temps-là étoit augmenté, et

les moyens diminués. Il opina contre ce spécieux; il représenta le peu de profit d'un objet si considérable pour des particuliers, et ne montra qu'un profit court et peu utile, et qui n'apportoit pas du soulagement réel. Il parla de l'embarras et de la douleur de chacun, de la peine dans l'exécution de ceux qui le feroient de meilleur cœur; la honte de la chose en elle-même; la bigarure des seigneurs de la Cour, et des seigneurs de la premiere volée qui n'en étoient pas, qui mangeroient en vaisselle de terre, et celle enfin des particuliers de Paris et des provinces, qui mangeroient en vaisselle d'argent si on en laissoit la liberté; et si on ne la laissoit pas, le désespoir général et la ressource des cachettes. Le décri des affaires, qui, cette ressource épuisée, paroîtroit extrême et derniere; le bruit chez les étrangers, l'audace, le mépris, les espérances que les ennemis en concevroient; le souvenir de leurs railleries, lorsque dans la guerre de 1688, tant de précieux meubles d'argent massif, qui faisoient dans la galerie de Versailles un si bel effet et l'étonnement des étrangers, et qui furent envoyés à la monnoie, et jusques même au

trône d'argent du Roi; et du peu qu'il en revint; et de la perte inestimable de ces admirables façons, plus cheres que la matiere, et que le luxe avoit introduit dans les vaisselles, et qui tourneroient en pure perte pour chacun. Desmarets étoit celui sur qui portoit le poids des finances; cela devoit donc le soulager de quelques millions : il opina néanmoins avec la même force.

Le Roi persista, malgré tous ces avis, non à forcer personne, mais à recevoir les vaisselles de la bonne volonté; et on indiqua deux voies de faire le bon citoyen, en la remettant ou à Launay, orfevre du Roi, ou à la monnoie. Ceux qui donnerent leur vaisselle, l'envoyerent à Launay, qui tenoit registre des noms et du nombre. Le Roi en voyoit tous les premiers jours la liste, promettant verbalement de rendre le poids qu'il recevoit, quand les finances du royaume le permettroient, et de les affranchir du contrôle; ce que pas un d'eux n'espéra..

Ceux au contraire, qui voulurent le prix de leur vaisselle, la porterent à la monnoie;

on en écrivoit les noms et on les payoit. Plusieurs en furent charmés pour vendre leur vaisselle sans honte, et s'en aider dans la rareté d'argent ; mais de compte fait, il n'y eut pas cent personnes dans la liste de Launay, et le total de la monnoie ou de Launay, ne monta pas à plus de trois millions. La Cour, et à Paris les grandes maisons, n'oserent s'en dispenser ; d'autres, pour se donner du relief, suivirent leur exemple : mais la plupart la mirent dans le coffre, pour la faire reparoître dans un autre temps. J'en envoyai pour un millier de pistoles, et je fis serrer le reste. Lausun, qui en avoit quantité, et toute admirable, en eut un dépit qui fut extrême, et qui l'emporta sur le courtisan. Le duc de Villeroi lui demanda s'il l'avoit envoyée ; j'étois avec lui, le duc de la Rocheguyon et quelques autres. *Non encore*, répondit-il d'un ton bas et doux ; *je ne sais à qui m'adresser pour me faire la grâce de la prendre : et puis, que sais-je, s'il ne faut pas que tout cela passe sous le cotillon de madame la duchesse de Grammont, qui a imaginé ce plan ?* Nous en pensâmes tous mourir de rire ; et lui, de faire la pirouette et de nous quitter.

Tout ce qu'il y eut de Grands, se mit en huit jours en fayence; ils en épuiserent les boutiques, et mirent le feu à cette marchandise, tandis que les médiocres se servirent toujours de leur argenterie. Le Roi parla aussi de se mettre à la fayence; mais il n'envoya que sa vaisselle d'or à la monnoie. M. le duc d'Orléans donna aussi le peu qu'il en avoit; mais le Roi et la famille royale, se servirent de vaisselle de vermeil et d'argent, et les princes et princesses du sang, de fayence. Le Roi sut ensuite, qu'on avoit fait des démonstrations frauduleuses, et en parla avec une aigreur qui ne produisit rien, mais que le duc de Gramont et sa vilaine épouse méritoient davantage, ayant été les causes d'un éclat si honteux et si peu utile. Ils n'en furent pas les dupes: ils encofrerent la belle et magnifique vaisselle qu'ils avoient; et la femme, elle-même, porta la vieille qu'ils avoient, à la monnoie, où elle se la fit bien payer.

D'Antin, qui en avoit de la plus achevée, fut des premiers dans la liste de Launay; mais ayant eu le premier vent de la chose, il étoit accouru à Paris, choisir force porcelaine admi-

rable, à grand marché, et il fit aussi enlever deux boutiques de fayence.

Au bout de trois mois, le Roi sentit la honte de cette ressource, et avoua même son repentir.

VII.

Basville propose d'établir la capitation, et elle est établie.

C'EST le même besoin d'argent qui avoit fait établir la capitation, dans un moment où l'on ne savoit où donner de la tête. L'invention et la proposition fut de Lamoignon de Basville, ce fameux intendant de Languedoc, l'auteur des indignes dragonades.

Un secours si aisé à imposer d'une maniere arbitraire, à augmenter de même, et de perception si fácile, étoit bien tentant pour un contrôleur général, embarrassé à fournir à tout.

Pontchartrain néanmoins y résista longtemps de toutes ses forces; car il en prévoyoit

les terribles conséquences, et disoit que l'impôt étoit de nature à ne jamais cesser. A la fin, à force de cris et de besoins, les brigues lui forcerent la main, et la CAPITATION PASSA ET DURE ENCORE.

VIII.

Recherche des maltotiers et gens d'affaires.

UNE autre fois, Louis XIV se trouva dans une telle situation, qu'il fallut mettre toutes choses en œuvre pour avoir de l'argent, et se tenir en bonne posture et prêt à tout événement. On commença par une recherche sourde des gens d'affaires, dont les profits avoient été immenses pendant la guerre. Chamillard obtint à grand'peine permission de se servir de Desmarets pour cette opération. Il figurera assez dans la suite, pour qu'il ne soit pas inutile de le faire connoître dès à présent. C'étoit un grand homme, très-bien fait, d'un visage et d'une physionomie agréables, qui annonçoit la douceur et la sagesse, qui étoient les deux choses

du monde qu'elles tenoient le moins. Son pere étoit trésorier de France, à Soissons, qui étoit riche dans son état; fils d'un manant gros laboureur, d'auprès de Noyon, qui s'étoit enrichi dans l'abbaye d'Orcamp, dont il avoit eu la ferme qu'il avoit tenue bien des années, après avoir labouré dans son jeune temps. Son fils, trésorier de France, avoit épousé une sœur de M. Colbert, long-temps avant la fortune de ce ministre, qui depuis prit Desmarets son neveu, dans ses bureaux, et le fit après intendant des finances.

C'étoit un homme d'un esprit net, lent et paresseux, mais que l'ambition et l'amour du gain éguillonnoit, ensorte que M. de Segnelay son cousin-germain, l'avoit pris en aversion, parce que M. Colbert le lui donnoit toujours pour exemple. Il lui fit épouser la fille de Bechameil, secrétaire du conseil, qui devint après surintendant des finances et affaires de Monsieur, quand il chassa Boisfranc, beau-pere du marquis de Gevres.

Desmarets, élevé et conduit par son oncle,

en avoit appris les maximes et tout l'art du gouvernement des finances. Il en avoit pénétré parfaitement toutes les différentes parties; et comme tout lui passoit par les mains, personne n'étoit instruit plus à fond que lui des manéges des financiers, du gain qu'ils avoient fait de son temps, et, par ces connoissances, de celui qu'ils pouvoient avoir fait depuis. Tout à la fin de la vie de M. Colbert, on s'avisa de faire à la monnoie une quantité de petites pieces d'argent, de la valeur de trois sous et demi, pour la facilité du commerce journalier entre petites gens.

Desmarets avoit acquis plusieurs terres, entr'autres Maillebois, et l'engagement du domaine de Châteauneuf, et quantité d'autres sortes de biens; il avoit fort embelli le château bâti par d'O, surintendant des finances d'Henri III et d'Henri IV. Il en avoit transporté le village d'un endroit à un autre, pour orner et accroître son parc, qu'il avoit rendu magnifique. Ces dépenses, si fort au-dessus de son patrimoine, de la dot de sa femme et du revenu de sa place, donnerent fort à parler. Il

fut accusé ensuite d'avoir énormément pris sur la fabrique de ces pieces de trois sous et demi. Le bruit en parvint enfin à M. Colbert, qui voulut examiner, et qui tomba malade de la maladie prompte dont il mourut. Preuves, doutes ou humeur, je n'assurerai lequel des trois ; mais ce qu'il y a de vrai, c'est que de son lit, il écrivit au Roi contre son neveu, qu'il pria d'ôter des finances, et à qui il donna les plus violents soupçons contre lui. Colbert mort, et Pelletier devenu contrôleur général de la façon de M. Louvois, à qui, ainsi qu'à M. le Tellier, il étoit intimement attaché de toute sa vie, le Roi lui donna ordre de chasser Desmarets et de lui faire une honte publique. C'étoit bouillir du lait à une créature de Louvois. Il manda Desmarets, et prit son moment à une audience publique. Là au milieu de tous les financiers, qui rampoient et trembloient huit jours auparavant devant lui, et de tout ce qui se présenta là pour parler au contrôleur général, il l'appela, et tout haut, pour que tout ce qui étoit là n'en perdît pas une parole: *Monsieur Desmarets*, lui dit-il, *je suis fâché de la commission dont je suis chargé: le Roi m'a com-*

mandé de vous dire que vous êtes un fripon, que M. Colbert l'en a averti, qu'en sa considération il veut bien vous faire grâce; mais qu'entre ici et vingt-quatre heures, vous vous retiriez dans votre maison de Maillebois, sans en sortir ni en découcher; et que vous vous défassiez de votre intendance des finances, dont le Roi a disposé. Desmarets éperdu, voulut pourtant ouvrir la bouche, mais Pelletier la lui ferma tout de suite, par un ALLEZ VOUS-EN, M. Desmarets, JE N'AI AUTRE CHOSE A VOUS DIRE, et lui tourna le dos. La lettre au Roi de M. Colbert mourant, ferma la bouche à toute sa famille, tellement que Desmarets, dénué de toutes sortes de protections, n'eut qu'à signer la démission de sa place et s'en aller à Maillebois. Il y fut les quatre ou cinq premieres années sans avoir la liberté de découcher, et il essuya tous les mépris du voisinage et les mauvais procédés d'une menue noblesse, qu'il avoit traitée hautement et qui se vengea avec plaisir, dans son impuissance, de l'autorité dure qu'il avoit exercée sur elle dans le temps de sa fortune: il obtint à la fin, la permission de sortir de sa maison sans découcher; ensuite de faire

quelques voyages courts à Paris, puis allongés et réitérés; enfin la liberté d'y demeurer sans approcher de la Cour. Desmarets étoit en cet état, lorsque Chamillard obtint à grande peine la permission de se servir de ses lumieres, et de le faire travailler à la recherche des gens d'affaires, qui, par compte fait et arrêté avec eux, se trouverent avoir gagné, depuis 1689, quatre-vingt-deux millions (*). On s'abstient de réflexions sur un si immense profit, en moins de dix ans; sur la misere qu'il entraîna nécessairement, sur qui a tant gagné et tant perdu; sans parler de l'immensité d'une autre sorte de gain et de perte, qui sont les frais non compris dans ces quatre-vingt-deux millions.

(*) Pour sauver la vérité dans toute son extension, le duc de Saint-Simon eût pu ajouter, que le Roi, fâché d'avoir suivi son premier moment de colere et de prévention, et d'avoir humilié surtout un bon serviteur, voulut réparer lui-même son tort: M. de Saint-Simon, qui a tant de confiance en Chamillart et en sa probité, croit-il qu'il eût voulu rappeler ce fripon jugé tel par le Roi?

I X.

Abattement des affaires à la fin du regne de Louis XIV.

TELLES furent les angoisses des dernieres années de ce long regne de Louis XIV, si peu le sien, si continuellement et successivement celui de quelques-autres. Dans ces derniers temps, abattu par une guerre fatale, soulagé de personne par l'incapacité de ses ministres et généraux, en proie tout entier à un obscur et artificieux domestique ; pénétré de douleur, non de ses fautes, qu'il ne connoissoit ni ne vouloit connoître, mais de son impuissance contre toute l'Europe réunie contre lui ; réduit aux plus tristes extrémités pour ses finances et ses frontieres, il n'eut de ressources que de se ployer sur lui-même, et d'appesantir sur sa famille, sur sa Cour, sur les consciences, sur tout son malheureux royaume, cette dure domination que pour avoir voulu trop étendre, et par des voies trop peu concertées, il en avoit manifesté la foiblesse, dont ses ennemis abusoient avec mépris.

X.

Nécessité de la lésine dans les affaires.

RETRANCHÉ pour la dépense, jusques dans ses tables à Marly, et dans ses bâtiments, il éprouvoit, jusques dans la bagatelle de ces derniers, les mêmes artifices par lesquels il étoit gouverné en grand. Mansard, qui en étoit le surintendant, peu capable, mais pourtant avec un peu plus de goût que son maître, l'obsédoit avec des projets qui, de l'un à l'autre, le conduisoient à des dépenses trop fortes pour des circonstances si déplorables; et c'étoient autant d'occasions de s'enrichir, où il excelloit merveilleusement, et de se perpétuer un crédit qui le rendoit une sorte de personnage que les ministres ménageoient, et à qui toute la Cour faisoit la sienne. Il avoit l'art d'apporter au Roi des plans informes, pour lui laisser la gloire de les corriger: ce que ce délié maçon aidoit imperceptiblement; car le Roi voyoit par là, ou le défaut à corriger, ou le mieux à faire; et Mansard, toujours étonné de la justesse du Roi, se

pâmoit d'admiration, et faisoit accroire au Roi qu'il n'étoit qu'un écolier auprès de lui, et qu'il possédoit les délicatesses de l'architecture et l'art des jardins, aussi excellemment que celui de gouverner. Le Roi l'en croyoit volontiers sur sa parole, et si, comme il arrivoit souvent, il s'opiniâtroit sur quelque chose de bon ou de mauvais goût, Mansard admiroit également et l'exécutoit, jusqu'à ce que le changement donnât ouverture pour faire des objections. Avec tout cela, Mansard, devenu insolent, se mit à fatiguer le Roi de demandes, pour soi ou pour les siens, et souvent fort étranges; et fit si bien qu'il fut aussi de ceux dont le Roi se sentit soulagé quand il mourut.

Sa brusque fin fut le commencement de la fortune de d'Antin, qui eut sa charge, à la vérité fort diminuée de nom et d'autorité, à cause qu'il n'étoit pas, comme Mansard, de condition servile.

Tant que madame de Montespan vécut, madame de Maintenon n'avoit souffert qu'il parvînt à mieux qu'à des bagatelles : mais, dé-

livrée de son ancienne maîtresse, elle s'adoucit pour son fils, qui en sut bien profiter, et qui marcha depuis à pas de géant dans la familiarité et jusques dans une sorte de confiance du Roi; comme il marcha, du même pas, vers la fortune.

A tous les malheurs d'État, il s'en joignit de famille, les plus sensibles pour le Roi. Il avoit tenu avec grand soin les princes du sang fort bas, instruit par l'expérience des troubles de son jeune âge. Leur rang n'étoit monté que pour élever les princes bâtards, encore avec des préférences de ceux-ci pour leurs principaux domestiques, qu'on a vues en leur lieu infiniment dégoûtantes pour des princes du sang. De gouvernements ni de charges, ils n'en avoient que ce qui avoit été rendu au prince de Condé, à la paix des Pyrénées; non à lui, mais au dernier M. le Prince, son fils; et continués au fils de ce dernier en épousant une de ses bâtardes, puis au fils de ce mariage à la mort de son pere. De privautés ni d'entrées aucunes, ils n'en avoient que par ce mariage, qui n'avoit rien communiqué de plus au

prince de Conti; et pour le commandement des armées, ils en furent écartés avec soin. Il fallut voir les derniers malheurs et toute la faveur de Chamillard, pour oser proposer d'en donner une au prince de Conti, et par capitulation à M. le duc d'Orléans, pour qui le Roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme son gendre; et quand la décadence força le Roi de donner l'armée de Flandre au prince de Conti, il n'étoit plus temps : ce prince dont toute la vie s'étoit coulée dans la disgrace, mourut avec le regret de ne pas jouir de la destination qu'il avoit tant et si inutilement souhaitée, et qu'il avoit eu la satisfaction de voir également désirée par la Cour, par les troupes et par toute la France, desquelles il étoit les délices et l'espérance.

X I.

L'année 1709.

DEPUIS l'année 1709, les plaies domestiques redoublerent chaque année, et ne quitterent plus la famille royale. Celle qui causa la disgrace du duc de Vendôme, fut d'autant plus cruelle, qu'elle ouvrit peu les yeux.

M. le prince de Conti, et M. le Prince, furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. M. le Duc les suivit dans l'année, et le plus vieux des princes du sang qui resta, n'avoit que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite.

Mais bientôt après, le Roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles. Son cœur, dont lui-même avoit ignoré jusqu'alors la sensibilité, souffrit étrangement par la perte de cette charmante Dauphine. Sa tranquillité sur la succession à la couronne, fut troublée par la mort de

l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton d'une précieuse race, qui n'avoit que cinq ans et demi.

Tous ces coups furent frappés avant la paix, et presque tous durant les plus grands périls du royaume. Mais qui pourroit exprimer les horreurs qui accompagnerent les trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusques dans leur foiblesse? La plume se refuse à ce mystere d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source des autres succès horribles, dignes d'en être sortis; pleurons-les comme le chef-d'œuvre des ténebres de la trahison la plus sensible, et qui réfléchira sur toute la France dans toute la suite des générations, comme le comble de tous les crimes, comme le dernier sceau des malheurs du royaume; et que toute bouche françoise en crie sans cesse vengeance à Dieu.

X I I.

Constance du Roi dans le sein de ses revers.

TELLES furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouverent la constance du Roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée, plus solide que n'avoit pu faire tout l'éclat de ses conquêtes, ni la longue suite de ses prospérités. La grandeur d'ame qu'il montra constamment dans de tels et de si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, eut de quoi étonner tout l'univers ; car le Roi, si accoutumé au si grand et si satisfaisant empire domestique, au plus grand succès au dehors, se vit enfin abandonné de toutes parts par la fortune; accablé au dehors par des ennemis irrités qui se jouoient de son impuissance sans ressource, et qui insultoient à sa gloire passée. Il se trouvoit sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir choisis et soutenus par goût et fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-

même; déchiré au dedans par les catastrophes les plus poignantes et les plus terribles; sans consolation de personne, en proie à sa propre foiblesse; réduit à lutter seul contre des horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étoient sans cesse présentés par ce qu'il avoit de plus cher et de plus intime, et qui abusoit ouvertement et sans aucun frein de la dépendance où il s'étoit laissé tomber, et dont il ne pouvoit et ne vouloit pas même se relever, quoiqu'il en sentît le poids. Incapable d'ailleurs, et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses géoliers, au milieu de ses fers domestiques : cette constance, cette fermeté d'ame, cette égalité extérieure; ce soin, toujours le même, de tenir tant qu'il pouvoit le timon; cette espérance contre toute espérance, par courage et sagesse, et non par aveuglement : ces dehors de même Roi, en toutes choses, c'est ce dont peu d'hommes auroient été capables; c'est ce qui lui auroit pu mériter le nom de Grand, qui lui avoit été si prématurément donné.

Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ses sujets, qui en furent témoins; et ce qui lui ramena tant de cœurs, qu'un regne si long et si dur lui avoit aliénés. Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnoître la justice, en implorer la miséricorde sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne. Il les toucha au contraire par les sentiments de sa magnanimité : heureux si, en adorant la main qui le frappoit, en recevant ses coups avec une dignité qui honoroit sa soumission d'une maniere si singulierement illustre, il eût porté les yeux sur les motifs de la colere de Dieu, si palpables et encore réparables, et qui frappoient tous autres yeux que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avoient plus de remedes que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir.

XIII

Le Roi s'abandonne à madame de Maintenon, et elle le conduit.

Quel surprenant alliage de la lumiere avec les plus épaisses ténèbres! une soif de savoir tout; une attention à se tenir en garde contre tout; un sentiment de ses liens, plein même de dépit, jusqu'à l'aveu que lui en entendirent faire les gens du parlement sur son testament, et bientôt aprés la reine d'Angleterre: une conviction entiere de son injustice et de son impuissance, témoignée de sa bouche; c'est trop peu dire, décochée, par ses propos, à ses bâtards, et toutefois un abandon à eux et à leur gouvernante, devenue la sienne et celle de l'État: abandon si entier, qu'il ne lui permit pas de s'écarter d'un seul point de toutes leurs volontés, qui, presque content de s'être défendu en leur faisant sentir ses doutes et ses répugnances, leur immola tout son État, sa famille, son unique rejeton, sa gloire, son honneur, sa raison, le mouvement intime de sa cons-

cience, enfin sa personne, sa liberté, sa volonté, et tout cela dans leur totalité entiere; sacrifice digne par son universalité d'être offert à Dieu seul, si par soi-même il n'eût pas été abominable. Il le leur fit, ce sacrifice, en leur faisant sentir tout le vide, en même temps tout le poids, et tout ce qu'il lui coûtoit pour en recueillir au moins quelque gré et soulager sa servitude, sans en avoir pu rendre son joug plus léger à porter; tant ils sentirent leurs forces, le besoin pressant et continuel de s'en servir, d'étendre les chaînes dont ils avoient su le garotter dans la continuelle crainte qu'il ne leur échappât, pour peu qu'ils lui laissassent de liberté.

Ce monarque si altier, cependant, gémissoit dans ses fers, lui qui y avoit tenu toute l'Europe; qui avoit si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, et sur sa famille de tout âge; lui qui avoit proscrit toute liberté, jusqu'à la ravir aux consciences et les plus saintes et les plus orthodoxes. Ce gémissement, plus fort que lui-même, sortit violemment au dehors: il ne put être méconnu par ce qu'il dit

à la reine d'Angleterre, et aux gens du parlement: *qu'il avoit acheté son repos;* et en leur remettant son testament, lui, si maître de soi, et de ne dire que ce qu'il vouloit et comme il le vouloit dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire, *qu'il lui avoit été extorqué, et qu'on lui avoit fait faire ce qu'il ne vouloit pas et ce qu'il ne croyoit pas devoir faire.* Étrange leurre, étrange misere, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur. Sentir en plein cet état, et y succomber en plein! quel spectacle, quel contraste de force et de grandeur supérieur à tous les désastres de petitesse et de foiblesse, sous un domestique honteux, ténébreux! et quelle vérification puissante de ce que le mépris a déclaré du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes! Quelle fin d'un regne si longuement admiré, et jusques dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage, de force; et quel abyme de foiblesse, de misere, d'anéantissement, senti, goûté, savouré et abhorré, et toutefois, subi dans toute son étendue et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens!

XIV.

Mort et caractere du duc de Berri.

La mort de M. le duc de Berri (*), vint augmenter les désastres.

M. le duc de Berri étoit de la hauteur ordinaire de la plupart des hommes, assez gros et de par-tout, d'un beau blond, un visage frais, assez beau, et qui marquoit une brillante santé. Il étoit fait pour la société et pour les plaisirs, qu'il aimoit: c'étoit le meilleur homme, le plus doux, le plus compatissant, le plus accessible, sans gloire et sans vanité, mais non sans dignité ni sans se sentir. Il avoit un esprit médiocre, sans aucunes vues et sans imagination; mais un très-bon sens, et le sens droit, capable d'écouter, d'entendre et de prendre toujours le bon parti entre plusieurs spécieux. Il aimoit la vérité, la justice, la raison. Tout ce qui étoit contraire à la religion le peinoit à l'excès. Sans

(*) Mort en mai 1714.

avoir une piété marquée, il n'étoit pas sans fermeté, et haïssoit la contrainte ; c'est ce qui fit craindre qu'il ne fût pas aussi souple qu'on le désiroit d'un troisieme fils de France, qui ne pouvoit entendre dans sa jeunesse qu'il y eût aucune différence entre son aîné et lui, et dont les querelles d'enfants avoient souvent fait peur. C'étoit le plus beau et le plus accueillant des trois freres, par conséquent le plus aimé, le plus caressé et le plus attaqué du monde; et comme son naturel étoit ouvert, libre, gai, on ne parloit dans sa jeunesse que de ses réparties à Madame et à madame de la Rochefoucault, qui l'attaquoient tous les jours. Il se moquoit des précepteurs et des maîtres, souvent des punitions : il ne sut jamais guere que lire et écrire, et n'apprit jamais rien depuis qu'il fut délivré de la nécessité d'apprendre. Ces choses avoient engagé à appesantir l'éducation : mais cela lui émoussa l'esprit, lui abattit le courage, et le rendit d'une timidité si outrée, qu'il en devint inepte à la plupart des choses jusqu'aux bienséances de son état, jusqu'à ne savoir que dire aux gens avec qui il n'étoit pas accoutumé, et n'oser ni répondre,

ni faire une honnêteté, dans la crainte de mal dire; enfin jusqu'à s'être persuadé qu'il n'étoit qu'un sot et une bête propre à rien. Il le sentit, et il en étoit outré. M. le duc de Saint-Simon, pour qui il avoit une ouverture entiere, ne pouvoit le rassurer là-dessus; et il est vrai que cette excessive défiance de lui-même lui nuisoit infiniment. Il s'en prenoit à son éducation, dont il disoit fort bien la raison; mais elle ne lui avoit pas laissé de tendresse pour ceux qui y avoient eu part. Il étoit le fils favori de Monseigneur, par goût, par le naturel du sien porté à la liberté et au plaisir, par la préférence du monde, et par cette cabale si intéressée et si appliquée à éloigner, à écraser monseigneur le duc de Bourgogne. Comme ce prince dès sa premiere jeunesse n'avoit jamais fait sentir son aînesse, et avoit toujours vécu avec M. le duc de Berri dans la plus intime amitié et familiarité, et avoit eu pour lui toutes les prévenances de toute espece; aussi M. le duc de Berri, qui étoit tout bon et tout rond, ne se prévalut-il jamais à son égard de sa prédilection. Madame la duchesse de Bourgogne ne l'aimoit pas moins, et n'étoit

pas moins occupée de lui faire tous les petits plaisirs qu'elle pouvoit, comme s'il avoit été son propre frere; et les retours de sa part étoient la tendresse même, et le respect le plus sincere et le plus marqué pour l'un et pour l'autre. Il fut pénétré de douleur à la mort de l'un et à celle de l'autre, surtout à celle de monseigneur le duc de Bourgogne, lors dauphin, et de la douleur la plus vraie; car jamais homme n'a su moins feindre que celui-là. Pour le Roi, il le craignoit à un tel point, qu'il n'osoit presque en approcher : il étoit si interdit dès que le Roi le regardoit d'un œil sérieux, ou lui parloit d'autre chose que de chasse, qu'à peine l'entendoit-il et que les pensées lui tarissoient. On peut juger qu'une telle frayeur ne va guere de compagnie avec une grande amitié. Il avoit commencé avec madame la duchesse de Berri, comme font presque tous ceux que l'on marie fort jeunes et tout neufs. Il en étoit devenu extrêmement amoureux; ce qui, joint à sa douceur et à sa complaisance naturelle, fit aussi l'effet ordinaire de la gâter parfaitement. Il ne fut pas long-temps sans s'en apercevoir; mais l'amour fut plus fort

fort que lui. Il trouva une femme haute, altiere, emportée, incapable de retour, qui le méprisoit et qui le lui laissoit sentir, parce qu'elle avoit infiniment plus d'esprit que lui, et qu'elle étoit de plus suprêmement fausse et parfaitement déterminée. Elle se piquoit même de l'un et de l'autre, et de se moquer de la religion, de railler avec dédain monseigneur le duc de Berri, parce qu'il en avoit; et toutes ces choses lui devinrent insupportables. Tout ce qu'elle fit pour le brouiller avec M. et madame la duchesse de Bourgogne, en quoi elle ne put parvenir pour les deux freres, acheva de l'outrer. Ses galanteries furent si promptes, si rapides et si peu mesurées, qu'il ne put se les cacher. Ses particuliers journaliers et sans fin avec M. le duc d'Orléans, et où tout languissoit pour le moins quand il étoit en tiers, le mettoient hors des gonds. Il y eut entre eux des scenes violentes et redoublées. La derniere, qui se passa à Rambouillet, par un fâcheux contre-temps, attira un coup de pied dans le cul à madame la duchesse de Berri et la menace de l'enfermer dans un couvent pour le reste de sa vie; et il en étoit, quand il tomba malade, à tourner son chapeau au-

tour du Roi, comme un enfant, pour lui déclarer toutes ses peines, et lui demander de le délivrer de sa femme. Ces choses en gros suffisent; les détails seroient et misérables et fâcheux : un seul suffira pour tous. Elle voulut à toute force se faire enlever au milieu de la Cour par la Haye, écuyer de M. le duc de Berri, qu'elle avoit fait son chambellan. Les lettres les plus passionnées et les plus folles de ce projet ont été surprises : on peut juger de la tête qui l'avoit enfanté, et qui ne cessoit d'en presser l'exécution.

X V.

Intrigues pour donner au roi futur des précepteurs, gouverneurs et autres instituteurs.

APRÈS tout ce qu'on a vu, on jugeoit que les dispositions testamentaires du Roi devoient être entierement en faveur de ses enfants légitimés : il avoit été si bien aliéné de son neveu, le duc d'Orléans; il étoit si soigneusement entretenu dans cet état par le duc du Maine et par madame de Maintenon, qu'il subit le joug qu'il

s'étoit laissé imposer par eux. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépiteux regrets; il ne put résister à ce qu'ils en extorquerent dans son testament. Son successeur fut pleinement sacrifié et, autant qu'il fut en lui, son royaume.

Tout ce qui fut nommé par anticipation pour l'éducation du roi futur, n'eut d'autre motif que l'intérêt des princes légitimés, et rien moins que nul autre. Le duc du Maine fut mis à la tête, et sous lui le maréchal de Villeroi, l'homme le plus inepte à cet emploi qu'il y eût peut-être en France. Ajoutons que lors de ce choix il avoit soixante et onze ans, et que le prince dont il étoit destiné gouverneur, n'avoit que cinq ans et demi. Saumeri, très-indigne sous-gouverneur de M. le duc de Bourgogne, qui sous prétexte des eaux s'étoit bien gardé de le suivre à la campagne de Lille, avoit fait son infâme preuve à son retour, en faveur de Vendôme, à la cabale duquel il s'étoit joint hautement. C'en fut assez pour le faire choisir au duc du Maine, pour sous-gouverneur du roi futur, comme un homme vendu et à tout faire.

Je n'ai point su qui avoit fait nommer Joffreville pour l'autre sous-gouverneur ; mais il étoit trop homme d'honneur pour accepter un emploi où il falloit se vendre, il s'en excusa. Ruffé lui fut substitué : il se disoit Damas, sans l'être ; mais, pauvre et court d'esprit, il n'envisagea que sa fortune et sa subsistance en attendant, et ne sentit pas les dangers de sa place. Il avoit tout son bien dans le pays de Dombes, ce qui le mettoit dans tous les temps sous la protection du duc du Maine ; mais il ne vit jamais que l'écorce des choses, et il accepta l'emploi malgré sa prétendue naissance. Tout le reste fut choisi de même ; et madame de Maintenon fit son affaire de Fleuri, qui pour cela venoit de quiter Fréjus et qui en répondit. Avec de tels entours, le duc du Maine ne se crut pas encore suffisamment assuré : mais ce fut à quoi le codicille pourvut ; il ne précéda la mort du Roi que de si peu de jours, et il fut le dernier travail de ce monarque et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'étoit faite de ses enfants légitimés. Il faut le répéter, parce que ce dernier acte soumettoit uniquement toute la maison civile et militaire du

Roi au duc du Maine, et sous lui au maréchal de Villeroi, indépendamment et privativement à M. le duc d'Orléans; de façon qu'il n'en pouvoit être reconnu ni obéi en rien, mais les deux chefs de l'éducation en toutes choses, qui devenoient par là les maîtres de Paris et de la Cour, et le Régent livré entre leurs mains sans aucune sureté. Ces énormes précautions parurent encore insuffisantes, si on ne pourvoyoit à ce qui pouvoit arriver. Ainsi, en cas de mort du duc du Maine, ou du maréchal de Villeroi, le comte de Toulouse et le maréchal d'Harcourt, duquel madame de Maintenon répondit, leur furent substitués en tout et par-tout; lequel Harcourt, par son état apoplectique, étoit, si faire se pouvoit, devenu encore plus incapable de ce grand emploi, que le maréchal de Villeroi.

Ce testament avoit nommé et réglé le conseil de régence en telle sorte, que toute l'autorité de la régence fut donc ôtée à M. le duc d'Orléans; le conseil ne fut presque composé que de gens à la dévotion du duc du Maine,

et desquels en particulier M. le duc d'Orléans avoit sujet d'être aliéné.

Tels furent les derniers restes du Roi; telles les dernieres actions de sa prévoyance; tels les derniers efforts de sa puissance, ou plutôt de sa foiblesse et des suites honteuses de sa vie luxurieuse: état bien misérable, qui abandonnoit son successeur et son royaume à l'ambition, à découvert et sans bornes, de qui n'auroit jamais dû y être connu; et qui exposoit l'État aux divisions funestes, en armant contre le Régent ceux qui devoient lui être le plus soumis, et le jetant dans la nécessité de revendiquer son droit et son autorité dont on ne lui laissoit que le vain nom, avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entiere, et la réalité des plus instants, des plus continuels et des plus grands périls que l'âge auquel se trouvoit alors tout ce qu'il y avoit de princes du sang, portoit au comble. Voilà au moins de quoi la mémoire du Roi ne peut être lavée devant Dieu ni devant les hommes. Voilà l'abyme où le conduisirent la superbe et la foiblesse, une femme plus qu'obscure, et des enfants

doubles adultérins et légitimés, auxquels il s'abandonna, dont il fit ses tyrans après l'avoir été pour eux et pour tant d'autres, qui en abuserent sans pudeur ni réserve; sans parler d'un détestable confesseur, Tellier, l'ame et le mobile des derniers temps, et le directeur de sa conscience.

X V I.

Récapitulation des événements du regne de Louis XIV.

TELLE fut la pénitence, le repentir, la réparation publique, d'un double adultere si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une ame si hautement pécheresse, prête à paroître devant Dieu, et chargée d'un regne de soixante et douze ans; dont l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tous genres, les guerres continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avoient tant répandu de sang françois, consommé tant de milliards au dedans

et au dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe; confondu, anéanti tous les ordres, toutes les regles, les lois les plus anciennes, les plus sacrées de l'État, et les droits de tant de bons citoyens; réduit le royaume à une misere irrémédiable, et si près de sa perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle : et que dire malgré cela de la tranquillité du Roi en quittant la vie, et de la sureté de son ame dans ses derniers moments ?

XVII.

Le Roi voit la mort s'approcher, sans la craindre.

LOUIS XIV effectivement voyoit la mort s'approcher sans effroi, et il avoit de la religion. Il ne paroissoit rien regretter dans cette vie; il fut constamment sans aucune sorte d'inquiétude; il parla, il régla tout ce qu'on devôit faire après lui, comme s'il eût dû l'ordonner lui-même. Il prévit tout pour après lui, dans la même assiette que tout homme en bonne santé et très-libre d'esprit auroit pu faire; afin que

tout se passât jusqu'au bout avec cette décence extérieure, cette gravité, cette majesté, qui avoient accompagné toutes les actions de sa vie. On y observa effectivement un air de naturel, de vérité et de simplicité, qui bannit jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie.

XVIII.

Il reconnoît qu'il est sujet au maux de l'humanité.

De temps en temps, dès qu'il étoit libre, et dans les derniers, qu'il avoit banni toute affaire et tous autres soins, il étoit uniquement occupé de Dieu et de son salut, de son néant, jusqu'à lui échapper quelquefois de dire, *lorsque j'étois roi.* Absorbé d'avance dans le grand avenir, où il se croyoit si près d'entrer, avec un détachement sans regret, avec une humilité sans bassesse, avec une bonté et une possession de son ame, qui consoloit ses valets qu'il voyoit pleurer, il forma le spectacle le plus touchant : et ce qui le rendit admirable, c'est qu'il se soutint toujours tout entier et toujours le même. Sen-

timents de ses péchés sans terreur ; confiance en Dieu, le dira-t-on, toute entiere, sans doute, sans inquiétude, mais fondée sur la miséricorde et le sang de Jésus-Christ; résignation pareille sur son état personnel, sur sa durée, et regrettant de ne pas souffrir. Qui n'admirera une foi si supérieure, si chrétienne? mais qui n'en frémira? Rien de plus simple ni de plus court, que son adieu à sa famille, ni de plus humble sans rien perdre de la majesté, que son adieu aux courtisans, plus tendre encore que l'autre. Ce qu'il dit au roi futur, a mérité d'être recueilli; mais, affiché depuis avec le trop de restes de flatterie dont le maréchal de Villeroi donna l'exemple, en le mettant à la ruelle de son lit, comme il avoit toujours dans sa chambre, à l'armée, un portrait du Roi étendu sous un dais, et comme il pleuroit toujours vis-à-vis du Roi, aux compliments que les prédicateurs lui faisoient en chaire.

Le Roi, parlant donc à son successeur de ses bâtiments, de ses guerres, omit cependant son luxe et ses profusions : il se garda bien de lui rien dire de ses funestes amours; article plus

en sa place alors que tous les autres. Mais aussi comment en parler devant ses enfants bâtards, en consommant leur épouvantable grandeur dans les derniers actes de sa vie ? Jusques-là, si on excepte cette étrange omission, et sa cause plus terrible encore, on ne voit rien que de digne d'admiration et d'une élévation véritablement chrétienne et royale.

XIX.

Le Roi, au lit de la mort, trompe le duc d'Orléans son neveu, et futur régent, sur le contenu de son testament

MAIS que dire de ses derniers discours à son neveu, après son testament, et venant depuis peu de faire son codicille, et après avoir reçu les derniers sacrements ? et de ses assurances positives, nettes, précises, par deux fois, qu'il ne trouveroit rien dans ses dispositions qui pût lui faire peine, tandis qu'elles n'ont été faites à deux reprises que pour le déshonorer, le dépouiller, disons tout, l'égorger ? Cependant

Louis le rassure, le loue, le caresse, lui recommande son successeur qu'il lui a soustrait, et son royaume qu'il va, dit-il, gouverner, et sur lequel il lui a ôté toute autorité; tandis qu'il vient de la livrer à ses ennemis toute entiere et avec les plus formidables précautions. C'est à lui qu'il renvoie publiquement pour des ordres, comme à celui à qui il va appartenir seul d'en donner. Est-ce artifice, est-ce tromperie, est-ce dérision hypocrite jusques en mourant? quelle énigme à expliquer! Tâchons plutôt de nous persuader que le Roi se répondoit à soi-même. Il répondoit à ce qu'il avoit paru toujours croire de l'impuissance de l'effet de ce qui lui avoit été extorqué, et que la foiblesse lui avoit arraché malgré lui. Disons plus: il ne douta point, il espéra peut-être qu'un testament inique et scandaleux, propre à mettre le feu dans sa famille et dans le royaume, tel enfin qu'il étoit réduit à en cacher profondément le secret, ne trouveroit pas plus d'appui que n'en avoit reçu le testament du roi son pere, si sage, si sensé, si pesé, si juste, et par lui-même rendu public avec un applaudissement général.

Tout ce que le Roi avoit senti de violence en faisant le sien, tout ce qu'il en avoit dit si amerement à ses enfants légitimés après l'avoir fait, aux gens du parlement en le leur remettant, à la reine d'Angleterre au moment qu'il la vit, et toujours leur en parlant le premier comme plein d'amertume, on peut ajouter, de dépit de sa foiblesse et de l'abus énorme qu'en a fait ce qu'il a de seul intime, et dont il ne se peut détacher; ce codicille monstrueux, arraché après avoir reçu ses sacrements dans un état de mourant qui lui en laissoit sentir toutes les horreurs, sans lui permettre d'y résister; ce tout ensemble; ce groupe effroyable d'iniquité et de renversement de toutes choses, pour faire de ses bâtards & du duc du Maine en particulier, un colosse immense de puissance et de grandeur; et la destruction de toutes les lois, de son neveu, et peut-être de son royaume et de son successeur livrés à de si étranges mains, seroit-ce trop dire, si cruelles et si fort approchées du trône : cet amas prodigieux d'iniquités si concertées, mais si mal colorées, quelque soin qu'on s'en fût donné, qu'elles sautoient aux

yeux, tout cela le rassura peut-être contre ce qu'on avoit prétendu. Il n'avoit jamais cru, comme il s'en étoit expliqué plusieurs fois, qu'aucune des choses qu'il venoit de faire ou de confirmer pût subsister un moment après lui; et en ce moment qu'il parla à M. le duc d'Orléans, il s'en flatta peut-être plus que jamais pour s'appaiser soi-même, tout rempli qu'il devoit être de son codicille, qu'il avoit fait il n'y avoit pas plus d'une heure. Il parla peut-être avant et après à son neveu, tout plein de cette pensée; il put donc aussi le regarder en effet comme l'administrateur du royaume, et lui parler en ce sens: c'est du moins ce qu'il peut être permis de présumer.

Mais qui pourra ne pas s'étonner au dernier point, de la paisible et constante tranquillité de ce Roi mourant, et de cette inaltérable paix, sans la plus légere inquiétude parmi tant de piété et une application si fervente à profiter de tous les moments de reste? Les médecins prétendirent que la même cause qui amortit et ôte les douleurs du corps, anéantit celles du cœur et les agitations de l'esprit.

X X.

Le bruit court que le Roi se fait jésuite à la mort, en prononçant les vœux de la société.

D'AUTRES en ont donné une autre raison ; et ceux-là étoient dans l'intrinséque de la chambre pendant cette derniere maladie, et y furent seuls les derniers jours. Les jésuites ont constamment des laïcs de tous états, même mariés, qui sont de leur compagnie; le fait est certain: il ne l'est pas moins que Desnoyers, secrétaire d'État sous Louis XIII, n'ait été de ce nombre, & d'autres aussi. Ces agrégés font les mêmes vœux des jésuites, en tout ce que leur état peut permettre, c'est-à-dire, d'obéissance sans restriction aucune au Pere Général, et aux supérieurs de la compagnie. Ils sont obligés de suppléer à ceux de pauvreté et de chasteté par tous les services et toute la protection qu'ils doivent aveuglément à la compagnie; surtout par une soumission sans bornes à tous les supérieurs et à leur confesseur. Ils doivent

être exacts à de légers exercices de piété, que leur confesseur ajuste à leur temps et à leur esprit, et qu'il simplifie tant qu'il veut. La politique a son compte par le secours assuré de ces auxiliaires cachés, à qui ils font bon marché du reste. Mais il ne se doit rien passer dans leur ame, ni quoi que ce soit, qui vienne à leur connoissance, qu'ils ne le révelent à leur confesseur. On a prétendu donc que Tellier avoit inspiré au Roi, long-temps avant sa mort, de se faire agréger ainsi dans la compagnie; qu'il lui en avoit vanté les priviléges certains pour le salut, les indulgences attachées; qu'il l'avoit persuadé que, quelque crime que l'on eût commis, cette profession secrete lavoit tout et rassuroit le salut, pourvu qu'on fût fidelle à ses vœux; que le Général de la compagnie fut admis, du consentement du Roi, dans le secret. Sur ce, on assure que le Roi fit ces vœux entre les mains du P. Tellier; que dans les derniers jours de sa vie on les entendit tous deux, l'un fortifier, l'autre s'appuyer sur les promesses; qu'enfin le Roi reçut de lui la derniere bénédiction de la compagnie comme un des religieux; qu'il lui fit prononcer des

formules

formules de prieres qui n'en laissent point douter et qu'on entendit en partie, et qu'il lui avoit donné l'habit ou le signe presque imperceptible, comme une autre sorte de scapulaire, qui fut trouvé sur lui à l'*instar* de saint Louis et autres rois de France, qui s'étoient laissé agréger à divers ordres par la persuasion de leurs confesseurs. Enfin la plupart de ce qui approcha de plus près du Roi, demeurerent persuadés que cette pénitence, faite aux dépens d'autrui, des huguenots, des jansénistes, des ennemis des jésuites ou de ceux qui ne leur furent pas abandonnés; des défenseurs des droits des rois et des nations, des canons, de la hiérarchie, contre la tyrannie et prétentions ultramontaines; cet attachement pharisaïque à l'extérieur de la loi et à l'écorce de la religion, ont formé cette sécurité si surprenante dans ces terribles moments où disparoît si ordinairement celle qui, fondée sur l'innocence et la pénitence, semble le plus solidement devoir rassurer.

XXI.

Le Roi abandonné de madame de Maintenon, des dévots et de ses fils légitimés, dans ses derniers moments. Sa mort.

Ainsi mourut un des plus grands rois de la terre, entre les bras d'une indigne et ténébreuse épouse et de ses enfants bâtards, maîtres de lui jusqu'à sa consommation pour eux; muni des sacrements de l'Église, de la main du fils de son autre bien-aimée, et plus que comblé des faveurs que celles de sa mere avoient values à sa famille, et assisté uniquement par un confesseur tel que le Tellier.

Si telle est la mort des saints, telle n'est pas leur assistance.

Aussi cette assistance ne fut pas accordée à ce Roi jusqu'à son dernier soupir. Maîtres du Roi et de sa chambre, et n'y admettant qu'eux et ce peu de dévoués à eux nécessaires, leur

assiduité ne se démentit point tant qu'ils eurent besoin du Roi. Mais le codicille fait et remis une fois à Voisin, ils n'eurent plus rien à faire; ils se retirerent. Les devoirs infructueux à leur ambition, qui avoit tiré tout ce qu'elle pouvoit, auroient été trop fatigants; ils se refuserent d'assister le Roi dans le moment où la religion et le devoir les appeloit le plus fort. Le plus tendre adieu du Roi à madame de Maintenon, et l'espérance d'en être bientôt rejoint, déplut à cette vieille fée qui, non contente d'être reine, vouloit comme les femmes aveuglées, prétendre à l'immortalité. On la vit dès le mercredi, c'est-à-dire, quatre jours avant la mort du Roi, l'abandonner cruellement et pour toujours; et ce même Roi, dont les sens internes étoient mieux conservés que ceux du dehors, reconnut cette perfidie, dans celle à qui il avoit sacrifié tout ce qu'il étoit; et la douleur du Roi dans son abandon fut même si véhémente, qu'il la redemanda sans cesse: ce qui la força de revenir de saint-Cir, sans qu'elle eût la patience d'attendre sa fin pour y retourner et n'en plus revenir; elle qui eût dû recueillir dans son sein son dernier soupir.

XXII.

Situation des esprits à la mort du roi Louis XIV.

BISSI et Rohan, contents d'avoir toujours éloigné Noailles, ne s'incommoderent d'aucune assiduité, jusque-là que Rohan laissa le Roi sans messe, et que sans Charost il n'en eût été plus question, quoique le Roi fût en pleine connoissance, qu'il dît qu'il désiroit l'entendre quand on le lui proposa, et qu'à l'égard de la tête il fût comme en pleine santé. Le duc du Maine marqua aussi toute la bonté de son cœur pour un pere qui lui avoit tout sacrifié. Il se trouva à la consultation de cet homme arrivant de Provence, qui donna de son élixir au Roi. Fagon, accoutumé à régner sur la médecine, trouva une maniere de paysan très-grossier, qui le mal-mena fort brutalement. Le duc du Maine, qui n'avoit plus rien à arracher, et qui se crut déjà le maître du royaume, raconta le soir chez lui à ses confidents, avec ce facétieux et cet art de fine plaisanterie,

qu'il possédoit si bien, l'empire que ce malotru avoit pris sur la médecine, et l'étonnement, le scandale, l'humiliation de Fagon, qui, pour la premiere fois de sa vie, à bout de son art et de ses espérances, en grommeloit sur son bâton sans oser répliquer de peur d'essuyer pis. Ce bon et tendre fils leur fit de cette aventure le conte si plaisamment, que les voilà tous aux éclats de rire, et lui aussi, qui durerent longtemps. L'excès de la joie de toucher à la toute-puissance, à la délivrance, au comble presque de ses vœux, lui avoit fait oublier une indécence que les antichambres remarquerent, et la galerie encore, sur laquelle cet appartement donnoit proche et de plein-pied de la chapelle, où des passans de distinction entendirent ces éclats.

Le duc du Maine retrancha donc des assiduités inutiles ; c'étoit pour lui un spectacle trop attendrissant : il aima mieux n'y plus paroître que des rares instants, et renfermer sa douleur dans son cabinet, au pied de la croix, ou s'y appliquer à tous les ordres futurs, pour l'exécution de ce qu'il s'étoit fait attribuer.

Pour le Tellier, il étoit las d'assister le mourant. Il n'avoit pu venir à bout de la nomination d'un grand nombre de bénéfices vacants; il ne craignoit plus rien sur le cardinal de Noailles, depuis que Bissi, madame de Maintenon et lui, avoient paré son retour. Ainsi, n'ayant plus rien à craindre ni à espérer du Roi, il se donna d'autres soins; tellement que tout cet intérieur de chambres et les cabinets même, étoient scandalisés de ces absences, et qu'il y en avoit qui ne s'en contraignoient pas, comme Bloin et Maréchal, qui, quelquefois, envoyoient chercher d'eux-mêmes Tellier. Le Roi le demandoit souvent, sans qu'il fût là à portée, et quelquefois sans qu'il vînt du tout, parce qu'on ne le trouvoit ni chez lui, ni où on le cherchoit. Quand il s'approchoit du Roi, c'étoit toujours de lui-même qu'il s'en retiroit, et presque toujours en fort peu de moments. Les derniers jours il parut encore bien moins, quoiqu'un confesseur qui n'étoit doublé de personne ne dût point alors quitter les environs du lit. Mais il ne parut pas que ni la charité, ni la sollicitude, ni la reconnoissance, ni l'affection, fussent les vertus distinc-

tives de ce maître scélérat, à qui ses profondeurs et ses artifices n'avoient pas donné le goût, l'onction, ni le talent d'assister les mourants. Il falloit aussi l'envoyer chercher sans cesse; et par une aussi indigne conduite, il scandalisa tout ce qui y pouvoit être et y étoit depuis que la retraite de madame de Maintenon et de M. du Maine eût rendu l'accès de la chambre aux bons serviteurs du Roi.

Au reste, en repassant dans mon esprit tout ce que j'ai écrit au sujet des dernieres circonstances de la vie du Roi, ma conscience et la vérité veulent que j'ajoute que je me suis informé curieusement à Maréchal de l'opinion qui disoit publiquement que le Roi avoit fait des vœux de jésuite. Maréchal étoit vrai et n'estimoit pas le Tellier; il m'a assuré qu'il ne s'étoit aperçu de rien, ni d'aucune marque, ni de maniere de scapulaire sur sa personne. Maréchal, quoique très-assidu, n'étoit pas toujours près du lit; le P. Tellier pouvoit aussi s'en défier, se cacher de lui; mais je ne puis croire malgré cela, que s'il y avoit quelque chose de vrai sur les vœux, Maréchal n'en eût

pas eu quelque connoissance. Mais aussi Maréchal, pour quelque considération, ne voulut peut-être pas me dire ce qu'il étoit de son devoir de cacher, étant le domestique et non l'espion du Roi.

Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres, et des chefs de la constitution. Son successeur n'en étoit pas en âge. Madame n'avoit plus pour lui que de la crainte et de la bienséance. Madame la duchesse de Berri ne l'aimoit pas, et comptoit aller régner. M. le duc d'Orléans n'étoit pas payé pour le pleurer, et ceux qui l'étoient ne firent pas leur charge. Madame de Maintenon étoit excédée du Roi, depuis la perte de la Dauphine; elle ne savoit qu'en faire, ni à quoi l'amuser : sa contrainte en étoit triplée, parce qu'il étoit beaucoup plus chez elle ou en parties avec elle. Sa santé, ses affaires, ces manéges qui avoient tout fait faire, ou pour parler plus exactement, qui avoient tout arraché pour le duc du Maine, avoient fait essuyer continuellement d'étranges humeurs, et souvent des sorties à madame de Maintenon. Elle étoit

venue à bout de ce qu'elle avoit voulu; ainsi, quoi qu'elle perdît en perdant le Roi, elle se sentit délivrée, et ne fut capable que de ce sentiment. L'ennui et le vide, dans la suite, rappelerent les regrets; mais comme elle n'influa plus sur rien de sa retraite, il n'est pas temps de parler d'elle ni des occupations qu'elle s'y fit. On a vu jusqu'à quelle joie, à quelle barbare indécence le point de vue de la toute-puissance jeta le duc du Maine. La tranquillité glacée de son frere, ne s'en haussa ni baissa. Madame la Duchesse, affranchie de tous ses liens, n'avoit plus besoin de l'appui du Roi; elle n'en sentoit que la crainte et contrainte; elle ne pouvoit souffrir madame de Maintenon, elle ne pouvoit douter de la partialité du duc du Maine, dans le procès de la succession de M. le Prince. On lui reprochoit depuis toute sa vie, qu'elle n'avoit pas de cœur, mais seulement un gésier: elle se trouva donc à l'aise. Madame la duchesse d'Orléans me surprit; je m'étois attendu à de la douleur, je n'aperçus que quelques larmes qui sur tous sujets lui couloient très-aisément des yeux, et qui furent bientôt taries. Son lit qu'elle aimoit fort, sup-

pléa à tout pendant quelques jours, avec la façon de l'obscurité qu'elle ne haïssoit pas. Mais bientôt rideaux et fenêtres se r'ouvrirent, et il n'y parut plus qu'en donnant de fois à autres quelque chose aux bienséances.

Pour les princes du sang, c'étoient des enfants. La duchesse de Ventadour et le maréchal de Villeroi, jouerent un peu la comédie; pas un autre n'en prit pas même la peine; mais quelques vieux et plats courtisans, comme Dangeau, Cavois, et un très-petit nombre d'autres, qui se voyoient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation, regretterent de n'avoir plus à se cuider parmi les sots, les ignorants, les étrangers dans les raisonnements et l'amusement journalier d'une cour qui disparoissoit avec son Roi.

Tout ce qui la composoit étoit de deux sortes. Les uns, en espérance de figurer, de se mêler, de s'introduire, étoient ravis de voir finir un regne sous lequel il n'y avoit rien pour eux à attendre. Les autres, fatigués d'un joug pesant et toujours accablant, et des ministres

bien plus que du Roi, étoient charmés de se trouver au large; tous en général d'être délivrés d'une gêne continuelle, et amoureux des nouveautés.

Paris, las aussi d'une dépendance qui avoit tant assujetti, respira dans l'espoir de quelque liberté et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusoient. Les provinces, désespérées de leur ruine et anéantissement, respirerent et tressaillirent de joie.

Les parlements et toute espece de judicature anéantie par des édits, par des évocations illégales, se flatterent, les premiers de figurer, les autres de se trouver affranchis. Le peuple, ruiné, écrasé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutoient plus.

Les étrangers, ravis d'être enfin, après un si long cours d'années, défaits d'un monarque qui leur avoit imposé si longuement la loi, et qui leur avoit échappé par une espece de miracle, au moment qu'ils croyoient le plus surement de l'écraser, se continrent avec bien plus de

bienséance que ses propres sujets. Les merveilles des trois premiers quarts de ce regne de plus de soixante et dix ans, et la personnelle magnanimité de ce roi, si heureux d'abord, et si abandonné enfin de la fortune pendant le dernier quart de son regne, les avoit justement éblouis; ils se firent un honneur de lui rendre, après sa mort, ce qu'ils lui avoient constamment refusé pendant la vie. Nulle Cour étrangere ne se réjouit; toutes se piquerent de louer et honorer sa mémoire. L'Empereur en prit le deuil, comme d'un pere; et quoi qu'il y eût quatre ou cinq mois depuis la mort du Roi jusqu'au carnaval, toute espece de divertissement fut défendu à Vienne et observé exactement. Le monstrueux ne fut que sur la fin du carnaval; il y eut en Europe un bal unique, avec une espece de fête, que le seul comte du Luc, ambassadeur de France, n'eut pas honte de donner aux dames, qui le séduisirent par l'ennui d'un carnaval si triste. Cette complaisance ne le fit pas estimer à Vienne ni ailleurs. En France on se contenta de l'ignorer.

Pour nos ministres et les intendants de pro-

vinces, les financiers, les traitants, et ce qu'on peut appeler *la canaille*, ceux-là sentirent toute l'étendue de leur perte.

J'ai exposé avec la fidélité et la vérité la plus exacte, tout ce qui est venu en ma connoissance, ou par moi-même, ou par ceux qui ont vu ou manié les affaires pendant les vingt-deux dernieres années du regne de Louis XIV; et je l'ai montré tel qu'il a été, sans passion (*), quoique je me sois permis les raisonnements résultants naturellement des choses. J'ai montré aussi l'extérieur et la vie publique de ce monarque, depuis que j'ai continuellement habité sa Cour. Quelque insipide et peut-être superflu que ce détail encore si connu paroisse, j'ai pris des mesures efficaces pour qu'il soit conservé et ensuite publié quand la génération présente sera passée; il s'y trouvera des leçons pour les rois qui voudront se faire respecter et se respecter eux-mêmes. Ce qui m'y porte encore,

(*) Les ennemis les plus outrés de la gloire du Roi et de madame de Maintenon, trouveront ici que M. de Saint-Simon n'a pas connu la passion qui l'a si constamment aveuglé sans qu'il en eut l'idée.

c'est que le dehors public échappe bientôt à la postérité, et mon travail ne laisse pas de caractériser le prince qui a fait autant de bruit dans le monde, que le Roi dont il s'agit.

Fin du Tome VI et dernier des Mémoires d'État et militaires du regne de Louis XIV.

nement, et l'inaction entiere du roi d'Espagne; la froideur de sa lettre à madame des Ursins, et sa parfaite insouciance sur ce qu'une personne si chérie encore la veille pouvoit devenir jour et nuit par des chemins pleins de glace et de neige, dénuée de tout sans exception : tout cela confirme les probabilités sur cette cause.

Il faut se ressouvenir encore que l'autre fois que le Roi fit chasser la princesse des Ursins pour l'ouverture de la lettre de l'abbé d'Estrée au Roi et de la note qu'on avoit mise dessus, on n'osa en hasarder l'exécution en présence du roi d'Espagne. Le Roi voulut exprès qu'il partît pour la frontiere du Portugal et que de là il signât l'ordre, qui fut porté à la princesse des Ursins, de partir et de se retirer en Italie. Ce second tome ressemble fort au premier.

Ajoutons ce que j'en ai su du maréchal de Brancas, que, long-temps après cette disgrace, Alberoni, alors petit compagnon, et qui suivit la reine de Parme à Madrid, avoit conté que pendant ce voyage, seul un soir avec elle, elle lui parut agitée, se promenant à grands pas

dans sa chambre, prononçant de fois à autres des mots entrecoupés, et puis s'échauffant, il entendit le nom de madame des Ursins lui échapper, et tout de suite, *je la chasserai.* Alberoni d'abord s'écria à la Reine, et voulut lui représenter le danger, la folie, l'inutilité de l'entreprise, dont il étoit tout hors de lui.

» *Taisez-vous sur toutes ces choses*, lui dit » la Reine, *et que ce que vous avez entendu*, » *ne vous échappe jamais. Ne me parlez point*, » *je sais bien ce que je fais.*

Tout cela ensemble jette une grande lumiere sur une catastrophe également étonnante en la chose et en la maniere, et fait bien voir le roi de France auteur, et le roi d'Espagne consentant et contribuant même par l'ordre si extraordinairement donné à Amenaga, et la Reine actrice et chargée de l'exécution; ensorte que ce fut par les deux Rois que la Princesse fut expulsée d'Espagne.

Fin du tome cinquieme des Mémoires d'Etat et militaires du regne de Louis XIV.

NOTES,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le Tome VI et dernier des

—

MÉMOIRES D'ÉTAT ET MILITAIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU REGNE DE LOUIS XIV.

Extraites du porte-feuille du DUC DE SAINT-SIMON, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés.

NOTE PREMIERE.

Maniere dont on s'y prenoit sous Louis XIV pour tirer de l'argent d'un peuple écrasé.

Pour servir de supplément à l'histoire du Roi Louis XIV.

Tous les agens du pouvoir de Louis XIV n'employoient pas des moyens aussi honnêtes que le Maréchal de Villars, dont nous publions ici une lettre curieuse qui dépeint bien son caractére.

COLBERT *à* LOUIS XIV.

Paris, le 5 mai 1672.

Le Parlement régistra vendredi dernier les deux édits de l'aliénation des domaines jusqu'à 400,000 livres de rentes, et des places de Paris. Cela s'est passé ainsi que Votre Majesté pouvoit le desirer, le Procureur-gé-

néral a servi à son ordinaire, le premier Président et les autres Présidens de même. Mardi suivant ils ont enregistré le pouvoir de la Reine, et demain vendredi ils doivent enregistrer l'édit pour le retranchement de la vaisselle d'argent. J'espère que Votre Majesté tirera le secours qu'elle s'est attendue de ces édits, et qu'ils pourront servir à acquitter une bonne partie de ce qui a été emprunté pour son service dans les derniers temps de son départ. Je ne sais si Votre Majesté estimeroit du bien de son service de donner quelque gratification, comme appointemens du Conseil aux rapporteurs de ces édits et à quelques-uns des plus anciens Conseillers, et à ceux qui ont le mieux servi. Peut-être que 12 ou 15,000 livres, distribuées ainsi, feroient un bon effet pour les autres affaires qui se pourront présenter à l'avenir.

Réponse à la marge.

Je suis très-aise que les édits soient vérifiés, que chacun ait fait son devoir, vous

en pouvez témoigner ma satisfaction à chacun en particulier, quand l'occasion s'en présentera. Je vous permets de faire ce que vous jugerez bon pour mon service à l'égard des gratifications ; prenez seulement garde que cela ne tire à conséquence pour les suites.

Lettre de M. le Maréchal de Villars à M. le Prince de Conti.

Du 23 novembre 1704.

J'AI l'honneur d'écrire à Votre Altesse Sérénissime par M. de Courten. J'ai remarqué que l'on ouvre la plupart des lettres que je reçois, et celles de Votre Altesse Sérénissime n'en sont pas exemptes..... Pour moi j'ai passé ces deux jours en harangues (1)..... Pour les en remercier, je les ferai boire et manger, danser leurs femmes, et des comédiens tant que je pourrai, afin que la douceur de la musique et les plaisirs leur fassent prendre en grande douceur tout l'argent que

(1) Il venoit d'être nommé Commissaire aux États de Languedoc.

M. de Bâville leur demandera. J'ai retenu une harangue que M. le Duc de Grammont avoit préparée en demandant une lieutenance de Roi, que le Roi ne lui donna pas.

Extrait d'une lettre du même à M. de Chamillart.

Du 16 décembre 1704.

Je m'en vais vous parler d'une autre bagatelle. L'on m'assure que M. de Montpellier, très-saint évêque assurément, peut-être un peu trop zélé, est très-fâché de voir ici des comédiens. Il y en avoit, il y a deux ans. Je vous assure, Monsieur, que s'il y a une ville dans le Royaume où ils fassent moins de mal qu'ailleurs, c'est celle-ci où le libertinage est tel qu'il sera plutôt modéré par les spectacles. Je vous dirai d'ailleurs que ma pensée est qu'il faut des spectacles dans les grandes villes, peut-être plutôt en Languedoc qu'ailleurs, la vivacité des peuples voulant être occupée par des divertissemens plutôt qu'abandonnée à ses réflexions.

NOTE SECONDE.

Du détail des travaux du Roi avec Colbert sur les bâtimens, tiré des Mémoires de M. Colbert.

Observations à faire sur les appartemens nécessaires dans le nouveau bâtiment du Louvre.

Étage bas ou plan terrain.

IL faut observer dans ce plan qu'il y ait le plus proche de la porte qu'il se pourra, sans toutefois gâter la beauté et la magnificence du portique, un corps-de-garde pour les Gardes de la porte le jour et pour les Gardes-du-corps la nuit, accompagné d'une chambre pour les Officiers.

A côté et proche des escaliers, une salle pour les cent Suisses, les Officiers de cuisine, bouche et gobelet du Roi, des Reines et de Monseigneur le Dauphin, avec toutes les commodités et décharges nécessaires;

en observant que ces Officiers soient proches l'un de l'autre afin de s'en pouvoir unir dans les grandes occasions, et que le service se puisse faire à couvert et proche tant qu'il se pourra.

Le reste du plan terrain servira pour loger les Officiers principaux du Roi et des Reines, et même les principaux Officiers de la Couronne. Observez soigneusement pour les Officiers les décharges des eaux.

Au plan noble.

Outre la grand' salle des gardes et le sallon qui y est attaché, il est encore nécessaire de disposer une grande salle des bals, à laquelle il est nécessaire d'attacher une pièce séparée à la grande entrée pour y pouvoir disposer l'entrée de collation, avec un escalier particulier pour y monter.

Une autre grande salle de festins royaux, à laquelle il faut de même attacher une pièce pour y pouvoir disposer le service avec ordre, et que cette pièce reçoive par un escalier particulier le service des offices.

Ces deux salles doivent être aussi disposées pour la musique, en y observant des tribunes, situées de sorte que la voix se puisse répandre également dans toute la salle, et que le vaisseau de cette salle soit disposé de sorte qu'elle s'y puisse conserver.

La salle des festins royaux pourroit être disposée de sorte que tous les assistans pussent voir le festin, que le lieu de la table fût séparé et ne pût être environné des assistans, et que le service, au buffet, à la table, se pût faire sans entrer dans la foule des assistans.

Ces salles doivent être aussi disposées de sorte que l'on puisse aller facilement de l'une à l'autre, et qu'elles ne soient engagées en aucun passage public, afin que l'on y puisse préparer toutes les choses nécessaires, sans altérer ni diminuer les grands appartemens.

Pour la Chapelle, il faut observer qu'elle soit grande et spacieuse, et séparée entièrement des appartemens, parce qu'il est nécessaire qu'elle soit de facile accès à tous les

petits officiers et valets, d'autant plus que le Roi veut que le service s'y fasse avec les mêmes cérémonies que dans la paroisse, Sa Majesté desirant l'établir en paroisse de sa Cour et suite, ensorte qu'il sembleroit nécessaire, ou de la mettre hors du Louvre, y étant toutefois attachée, ou de la mettre au-dedans au plan terrain, et de lui donner toute l'élévation, ou de la faire double, savoir une basse et une haute. De quelque façon qu'elle soit faite, il faut observer que les personnes royales y puissent aller facilement de tous leurs appartemens, que leurs entrées, leurs passages et leurs places soient séparées du public: observer tout ce qui est nécessaire pour bien placer la musique et pour conserver la voix.

Il ne resteroit au surplus au grand et magnifique dessin que M. le Cavalier Bernin a fait, que de rendre les côtés du dehors du Louvre un peu plus conformes à la grande et magnifique façade, ce qui se pourroit en élevant de quelque peu les murs et lui donnant un ornement à balustrade avec figures,

ce qui produiroit encore la beauté que le comble seroit caché.

Il seroit encore nécessaire, ainsi qu'il a plu au Roi de l'ordonner, de faire une autre façade du côté de la cour des cuisines, en doubler le corps de logis, pour y trouver le logement du Roi et des gardes.

A l'égard du dedans, il faut élever les murs, pour leur donner les mêmes ornemens de balustrades et figures, ou continuer les lys.

Continuation du Mémoire donné à M. le Cavalier Bernin, sur les observations qui sont à faire sur le bâtiment du Louvre.

Il seroit bien nécessaire que ledit Sr. Cavalier Bernin vît une ou deux fois l'entrée du Louvre, depuis dix heures du matin jusqu'à midi, afin que voyant le grand nombre de carrosses et l'affluence du monde, il put

juger si la place qu'il dispose au-devant du Louvre sera suffisante pour contenir le tout.

Quoique ledit Sr. Cavalier Bernin dispose une très-grande suite d'appartemens pour toutes les saisons de l'année, il est nécessaire néanmoins qu'il considère toujours notre climat et la maniere de vivre de nos Rois; et comme il est certain que nous n'avons que quatre à cinq mois d'été, et que pendant ce temps nos Rois ne sont jamais à Paris, il est nécessaire de considérer l'appartement d'hiver comme celui où nos Rois feront presque toujours leur séjour, et par conséquent qu'il le faut rendre plus beau, mieux disposé et plus commode que tous les autres; sur quoi ledit Cavalier Bernin observera, s'il lui plaît, que tous ces beaux appartemens qu'il ajoute au Louvre, soit sur la face du devant, soit sur celle du derrière, soient exposés sur le devant au levant, midi et nord; sur le derrière au couchant et nord, et que le logement exposé au midi, qui est presque le seul où les Rois feront leur séjour, demeure au même état qu'il étoit aupara-

vant, n'étant pas possible qu'ils puissent loger sur le devant à cause du bruit des carosses et des gardes, en sorte que l'on peut dire dès à présent que toute la dépense que Sa Majesté fera ne lui produira aucune plus grande commodité pour son logement ordinaire que celui qu'elle occupe à présent, vû que ce sera toujours la même chose.

Par la même raison du long hiver et du séjour ordinaire de nos Rois pendant cette saison, il est nécessaire que ledit S^{r}. Cavalier Bernin pense aux moyens de fermer avec fidélité et clarté toutes les grandes arcades des logis, des salles et des appartemens, parce que si l'on ne trouvoit moyen de les fermer avec facilité, il seroit impossible d'y pouvoir passer en hiver sans beaucoup d'incommodités, ni même de sauver les routes si elles étoient exposées aux pluies et aux neiges.

Il est nécessaire de bien observer et rendre extraordinairement faciles tous les conduits des eaux, et les décharges des ordures et

immondices, et que les aqueducs soient grands, larges et spacieux, et qu'ils communiquent par-tout.

Il faut bien observer la facilité de la décharge des excrémens, que les fosses à privé soient mises en lieux commodes, ensorte que la puanteur ne puisse jamais incommoder les appartemens ni le dedans du Louvre et que dans tous les étages il y ait des décharges faciles.

Il est necessaire de considérer ce point comme l'un des plus importans, et duquel dépend la santé des personnes royales.

Examiner en quel lieu l'on prendra toutes les eaux nécessaires pour le Louvre, pour en observer l'entrée, la distribution et la décharge, ensorte que la réception des tuyaux ne puisse jamais altérer la bonté des fondations.

Faire choix d'un lieu le plus élevé qu'il se pourra, pour y faire un reservoir d'eau avec un magasin suffisant pour y mettre tous les instrumens nécessaires pour le feu.

Observer que de ce réservoir l'on puisse tirer avec des pompes, s'il est possible, l'eau dans trois ou quatre autres réservoirs au dernier étage près des combles pour le même accident. Il seroit bien nécessaire que M. le Cavalier Bernin vît la forme des offices, bouche et gobelet du Roi et des Reines, pour en voir la disposition et le nombre des pièces qui y sont nécessaires, afin qu'il puisse les placer en l'endroit le plus commode pour le service de Leurs Majestés.

Il semble pour cet effet que le seul endroit où l'on puisse les placer est le plan terrain du pavillon du devant, du côté de la rivière, parce que le service se pourra faire plus commodément et à couvert dans les appartemens qui seront le plus souvent occupés par le Roi et les Reines, qui sont les mêmes qu'ils occupent à présent.

Ces offices doivent être toujours dans le corps du Louvre, et ne peuvent jamais être mis au dehors.

Il faut quatre corps d'offices, l'un pour le

Roi, et pour la Reine mère, un pour la Reine et un pour le Dauphin.

Ils doivent être composés chacun d'une grande cuisine, un garde manger et une salle qui puisse servir aussi d'une cuisine et décharge en cas de nécessité.

Pour le gobelet, deux grandes pièces. Quelques soins que M. le Cavalier Bernin prenne de faire de grandes décharges et commodes pour les eaux et pour les immondices, il faut toujours faire état, que du premier et dernier étage l'on jettera par les fosses une infinité d'immondices; et par conséquent il doit, s'il lui plaît, observer que mont ou rocher sur lequel le Louvre sera bâti, soit taillé de sorte qu'il ne retienne pas les ordures, ce qui seroit fort vilain et fort incommode.

Après avoir parlé des offices de bouche, qui doivent être dans le plan terrain, il sera peut-être bon que M. le Cavalier Bernin voye un mémoire de toutes les personnes qui sont à loger dans le Louvre, même de

tous

tous les appartemens qu'il est nécessaire d'y observer.

Logemens à observer dans le Louvre.

Quatre corps d'officiers bouche, savoir, un pour le Roi, un pour la Reine mère, un pour la Reine, et un pour Monseigneur le Dauphin.

Chaque corps d'office doit être composé d'une grande cuisine, divisée ainsi qu'il est accoutumé.

Un garde-manger.

Une salle pour servir de décharge, deux cuisines en cas de nécessité, quelques chambres dans les entre-sols à coucher et à manger pour les Officiers. Pour le gobelet, deux pièces à cheminée, et quelques-unes dans les entre-sols.

Le Conseil du Roi, savoir:

Une salle pour les particuliers, une anti-chambre, une grand' chambre du Conseil, un grand cabinet proche, une buvette,

accompagnée d'une chambre de retraite ; une chambre pour le buvetier et concierge.

Outre le corps-de-garde dont il est parlé par le premier mémoire, il est nécessaire dans le même plan terrain,

D'un appartement pour le Capitaine du Louvre, composé de trois ou quatre pièces médiocrement grandes,

Une chambre et garderobe pour le lieutenant,

Une chambre pour le concierge et garde-meuble,

Une chambre pour le......

Un appartement composé d'antichambre, cabinet et garderobe, pour le Capitaine de la porte, le tout.

Autre de même pour le grand-Prévôt de l'hôtel, savoir aussi une salle pour les archers.

Autre de même pour le grand Maréchal de logis.

Un grand magasin pour les bâtimens.

Une grande salle proche le reservoir d'eau,

pour y mettre les échelles, crocs, seringues, seaux et autres instrumens pour le feu.

Une grande salle proche les escaliers pour les cent Suisses de la garde à Compiegne.

Un appartement de quatre pieces pour le grand maître de France, deux chambres et garderobe pour l'Officier.

Autre de même pour le grand Chambellan.

A côté et proche de l'appartement de la Reine mère il est nécessaire d'y loger le Capitaine de ses Gardes; quatre pièces.

Autant au Capitaine de la porte.

Surintendant, cinq pièces.

Sa dame d'honneur, cinq pièces.

Son chevalier d'honneur, trois pièces.

Sa dame d'atours quatre pièces.

Sa premiere femme de chambre avec sa garderobe, cinq ou six pièces.

Son apothicaire, trois pièces.

Tous ces logemens doivent être mis au plan terrain.

On peut loger au troisième étage

Son premier médecin,

Son premier chirurgien,

La femme de chambre qui a soin des trois ou quatre autres chambres pour ses femmes de chambre.

Les filles demoiselles, leurs gouvernantes et sous-gouvernantes, quatre ou cinq pièces un peu grandes.

Outre tout ce qui est dit ci-dessus pour le plan terrain, il est encore nécessaire d'y loger

Le Maréchal de Villeroy, gouverneur du Roi, quatre pièces.

Le Maréchal de Grammont, Colonel des Gardes, quatre pièces.

Et trois ou quatre appartemens pour les Princes du sang et vieux officiers de la couronne.

Pour le Roi.

Sous la chambre de Sa Majesté, le Capitaine de ses Gardes du corps, chambre et garderobe.

Au troisième étage.

Le premier gentilhomme de la chambre, la garderobe avec une chambre, faire garde-

robe pour le grand-maître et une chambre pour les valets de garderobe.

Son premier médecin, trois pièces.

Son premier chirurgien, deux pièces.

Son confesseur, deux pièces.

Son premier valet de chambre en quartier, deux pièces.

Proche la chambre du Roi, une petite chambre pour le valet de chambre en quartier et une autre petite chambre pour les garçons de la chambre.

Au plan terrain.

L'apothicairerie, composée de trois pièces.

Pour la Reine.

Il est nécessaire d'observer que son appartement soit beau, commode, et soit attaché à celui du Roi.

Pour sa dame d'honneur, quatre ou cinq pièces.

La dame d'atours, idem.

Son chevalier d'honneur, trois pièces.

Sa premiere femme-de-chambre espagnole, quatre pièces.

Sa premiere femme-de-chambre françoise, idem.

Cinq ou six chambres différentes avec garderobe, pour loger les autres femmes de chambre espagnoles et françoises.

Les filles d'honneur, gouvernante et sous-gouvernante, six pièces.

Pour Monseigneur le Dauphin et les enfans de France.

Il est nécessaire d'avoir un appartement fort commode et bien exposé, sur ce sujet, composé de plusieurs chambres, afin de pouvoir loger commodément les Princes et Princesses suivant leurs âges.

Un appartement de quatre pièces pour la Gouvernante,

Autant pour le Gouverneur.

Pour la sous-gouvernante, chambre et garderobe.

Une chambre et garderobe pour la femme de chambre.

Deux chambres pour les autres femmes de chambre.

Outre tous ces appartemens et logemens, le Roi veut encore loger dans le Louvre,

Les quatre Secrétaires d'Etat et trois Officiers principaux des finances,

A chacun desquels il faut cinq ou six pièces, attendu qu'ils ne peuvent pas y loger sans y avoir tous leurs Commis.

Chacun de ces appartemens doit être composé d'antichambre, grande chambre, petite chambre, ou grand cabinet, deux garderobes, deux chambres pour des Commis.

Le Roi prétend occuper pour sa personne et celle de la Reine le plan noble, ou premier étage tout entier.

Il sera bien à propos d'y observer un appartement propre pour ses tableaux, où les jours soient bien disposés.

Et un autre appartement à orner de statues et bustes, et penser dès à présent aux ornemens de ces deux appartemens, en sorte qu'ils servent à relever la beauté desdits tableaux, statues et bustes.

Il est nécessaire de bien observer, de

mettre les salles dont il est parlé au présent mémoire en lieu commode, où le service se puisse faire facilement et où la magnificence et la beauté paroissent.

De plus il seroit bon que M. le Cavalier Bernin vît le lieu disposé pour les comédies tant du dedans du Louvre que du dehors, pour les réformer ainsi qu'il l'estimera pour le mieux.

Il sera encore nécessaire de disposer un lieu pour les grandes fêtes à danses, comme ballets, machines, tournois et tous autres divertissemens qui desirent des grandes places propres pour y recevoir un grand peuple.

La pensée de M. le Cavalier Bernin, de faire de listée est excellente, il observera, s'il lui plaît, en quel lieu cela pourra se faire plus commodément.

Outre tout ce que dessus, il faut encore observer que hors et attenant le Louvre, il faut une basse-cour ou cour de cuisine, dans laquelle il est nécessaire de mettre les cinq offices, savoir :

La cuisine commune,

L'échan-onnerie.

La paneterie.

La frais

Et la farinée.

Lesquels doivent être composés de quatre pièces chacun, outre quelques chambres et entre-sols pour coucher les Officiers.

Plus un bureau composé de deux pièces, anti-salle, et une salle pour la table du grand-maître de France,

Antant pour la table du Chambellan.

Une autre salle pour celle du Maître d'hôtel.

Autre pour les Gentilshommes servant.

Autre pour les grands Aumoniers et autres petits Officiers.

Autre pour le premier valet de chambre.

Autre pour les valets de chambre de quartier.

Pour la Reine mère.

Cinq Officiers de même, trois salles pour le Bureau, table du premier Maître d'hôtel et autres salles pour les autres Officiers.

Pour la Reine, idem.

Pour Monseigneur le Dauphin, idem.

Au-dedans et au-dehors du Louvre, il faut faire choix d'un lieu pour bâtir une grande et superbe bibliothéque, qu'il n'en soit pas, s'il se peut, de pareille au monde.

Sa Majesté ayant vu les grands nombres de livres, les manuscrits pour là remplir, et donner dès à présent les dessins de menuiserie du dedans.

Cette Bibliothéque doit être accompagnée d'un beau logement pour le bibliothécaire.

Il faut de plus au-dedans du Louvre un cabinet beau et superbe.

Au devant et au derrière du Louvre, il faut deux corps-de-gardes pour les régimens des Gardes françoises et suisses, capables chacun de contenir deux à trois cents hommes, avec des chambres au-dessus pour les Officiers.

En même temps il seroit nécessaire que

M. le Cavalier Bernin observât tout ce qui peut se faire de beau, de grand et de magnifique entre les deux palais du Louvre et des Tuileries.

Un lieu propre pour y élever un obélisque ou colonne, de laquelle on parle depuis long-temps, pour y travailler vingt ou trente hommes et y faire un ouvrage singulier dans toute l'Europe.

Examiner la sortie du Louvre par le palais des Tuilleries, pour y faire aussi quelque chose de grand et de magnifique.

La communication des deux côtés de la rivière par un pont de pierres qu'il faut bâtir.

La pensée de faire une grande place quarrée au-delà de la rivière, disposée pour y loger les grands Seigneurs, et qui pourroit servir pour des grandes fêtes et divertissemens publics, au milieu de laquelle on pourra élever quelques monumens à la gloire du Roi.

Examiner encore la pensée de bâtir derrière l'église St. Denys une grande chapelle pour servir à la sépulture des Rois de la branche de Bourbon.

Autre Mémoire de Colbert à Bernin.

Je prie M. le Cavalier Bernin de me donner l'éclaircissement sur des observations que j'ai faites sur son dessin du Louvre.

La premicre, de me donner le profil de la corniche et balustrade, que l'on verra d'une extrêmité de la place de trente-trois à trente-quatre toises qu'il laisse au-devant dudit Louvre.

La seconde est de me donner le même profil de la corniche et balustrade du devant du Louvre, afin que je puisse connoître de même quelle partie de ladite balustrade l'on verra du milieu de la cour du Louvre.

La troisième, de me donner le profil des escaliers, afin que je puisse connoître com-

bien de jour direct il entrera dans toutes les rampes, tant basses que hautes, par le dedans des cours du milieu.

La quatrième; en tant que le comble des deux faces des côtés ne doit point être élevé, ainsi qu'il paroît par le profil qu'il a fait, à quoi serviront les fenêtres pratiquées dans le grand exhaussement qu'il prétend faire des murs desdites deux faces?

La cinquième, de quelle sorte se fermeront les grandes arcades de maçonnerie et conduites en perspective, parce que si elles se ferment sur la face du mur en dedans, la grande épaisseur des murs empêchera que l'on ne puisse voir au dehors.

Si elles se ferment sur la face en dehors, le mur conduit en perspective empêchera qu'elles ne s'ouvrent.

Et la, sixième; comme l'on ne met des fossés en un château que pour s'environner entièrement, étant en quelque sorte inutile autrement, je serois bien aise de voir le jour du fossé sur le plan dudit S^{r}. Cavalier.

NOTE TROISIEME.

Sur la gloriole militaire du Roi Louis XIV, et comment il étoit servi et adulé par ses Ministres. Complaisance naturelle du Roi dans l'adulation.

Lettre de Louis XIV à Colbert.

Du camp de Satin le 8 juin 1675.

LA dépense est excessive, et je vois par-là que pour me plaire rien ne vous est impossible... Madame de Montespan m'a mandé que vous vous acquittiez fort bien de ce que je vous ai ordonné, et que vous lui demandez toujours si elle veut quelque chose ; continuez à le faire toujours. Elle me mande aussi qu'elle a été à Sceaux, où elle a passé agréablement la soirée ; je lui ai conseillé d'aller un jour à Dampierre, et je l'ai assurée que Madame de Chevreuse et Madame Colbert l'y recevroient de bon coeur ; je suis assuré

que vous en ferez de même. Je serai très-aise qu'elle s'amuse à quelques choses, et celles-là sont très-propres à la divertir : confirmez ce que je desire, je suis bien aise de vous le faire savoir, afin que vous apportiez les facilités, en ce qui dépendra de vous, à ce qui la pourra amuser.

Colbert à Louis XIV.

De Paris le 4 juillet 1673.

TOUTES les campagnes de Votre Majesté ont un caractère de surprise et d'étonnement qui saisit les esprits et leur donne seulement la liberté d'admirer, sans jouir du plaisir de pouvoir trouver quelque exemple.

La première, de 1667, douze ou quinze places fortes avec une bonne partie des trois provinces.

En douze jours de l'hiver de 1668 une province entière.

En 1672, trois provinces et quarante-cinq places fortes.

Mais Sire, toutes ces grandes et extraordinaires actions cédent à ce que Votre Majesté vient de faire.

Forcer 6000 hommes dans une des meilleures places de l'Europe avec vingt mille hommes de pied; les attaquer par un seul endroit et ne pas employer toutes ses forces, pour donner plus de matière à la vertu de Votre Majesté. Il faut avouer qu'un moyen aussi extraordinaire d'acquérir de la gloire n'a jamais été pensé que par Votre Majesté.

Nous n'avons qu'à prier Dieu pour la conservation de Votre Majesté. Pour le surplus, sa volonté sera la seule règle de son pouvoir.

Jamais Paris n'a témoigné tant de joye. Dès Dimanche au soir les bourgeois, de leur propre mouvement, sans ordre, ont fait partout des feux de joie, qui seront recommencés ce soir aprés le *Te Deum*.

A. Colbert.

À Colbert.

De Cambray le 28 mai 1677.

Je crois que la date de cette lettre ne vous déplaîra pas ; pour moi je la trouve trés-agréable pour un Roi de France et particuliérement pour moi.

Au même.

Du camp devant Maestrick le 11 juin 1673.

J'ai dit à votre fils de vous mander d'envoyer un peintre, car je crois qu'il y aura quelque chose de beau à voir : tout va trés-bien.

NOTE QUATRIÈME.

Comment les Ministres contribuoient à la gloire de Louis XIV. Manufactures. Le Cavalier Bernin. Beaux arts.

Colbert à Louis XIV.

Paris le 16 mai 1670.

Le Cavalier Bernin travaille à présent à la figure de Votre Majesté à cheval, sur un bloc

de marbre blanc d'une prodigieuse grosseur, que j'ai fait voiturer dans son attelier; c'est la raison pour laquelle j'ai envoyé à Votre Majesté l'ordonnance de sa pension et de celle de son fils... Les deux plus grandes et plus considérables manufactures que Votre Majesté ait établies sont celle d'Abbeville, pour les draps, et de Beauvais pour les tapisseries: l'une et l'autre ont quelque chose de grand et de digne de la bonté que Votre Majesté a pour ses peuples. Je sais bien qu'il est difficile, même impossible qu'elle les visite; si néanmoins en visitant les villes, ou sur son passage si elle y pouvoit entrer, ce seroit un très-grand avantage; en tout cas si elle a pour agréable d'en parler aux Maires et Echevins de ces villes, leur commander d'assister et de protéger les entrepreneurs de ces manufactures, les faire visiter, s'en faire rendre compte et en parler elle-même, ces marques de bonté de Votre Majesté, qu'elle sait et connoît toutes choses, donneront de la vie et du mouvement à toutes ces manufactures, qui sans cela languissent et même

peuvent s'anéantir. Votre Majesté connoît trop les avantages que ses finances en reçoivent, pour n'être pas persuadé qu'elle veuille bien se donner cette peine.

Réponse du Roi.

De Courtray le 22 mai.

Vous avez bien fait de faire payer la pension à Bernin, puisqu'il travaille... J'irai aux manufactures d'Abbeville et de Beauvais et parlerai comme je croirai le devoir faire et comme vous me le mandez. J'ai fort exhorté ceux d'Oudenarde à travailler, ils m'ont donné un mémoire que nous verrons à mon retour ensemble.

NOTE CINQUIEME.

Sur les minucies et quelquefois sur la sottise des étiquettes des Cours despotiques et sur celle de France et d'Espagne, établie par Louis XIV et convenue entre lui et l'Espagne et conservée sous la minorité du régne suivant.

Pieces tirées du cabinet de M. le Duc de Saint-Simon.

A M. de Sartine.

23 octobre 1721.

M. le Duc de St. Simon ayant desiré, Monsieur, que sa commission finît immédiatement après la célébration du mariage du Prince d'Espagne, il vous est aisé de juger qu'étant occupé jusques alors du cérémonial et des fonctions de son ambassade, il ne lui sera pas possible de prendre toutes les connoissances qui conviennent aux vues que vous proposez dans votre lettre du 9 de ce

mois; vous pouvez cependant, sans nulle difficulté, lui donner toutes les connoissances qu'il desirera de votre part; mais comme cette matiere doit être traitée avec plus d'étendue, je vous prie de former à votre loisir un mémoire de toutes vos différentes idées *sur la conduite que devra tenir l'Ambassadeur* qui devra résider désormais de la part du Roi à Madrid, des vues que l'on peut avoir pour le bien et pour les avantages du commerce des sujets du Roi en Espagne, sans aliéner les autres nations qui font le même commerce, et de toutes les autres choses que vous croirez qui pourront servir à régler les démarches qui seront faites de notre part pour cimenter l'union des deux couronnes, et pour fortifier la confiance et l'amitié entre le Roi et Leurs Majestés Catholiques.

A mesure que vous ferez quelques progrès dans ce travail, vous me ferez plaisir de profiter du départ des couriers qui seront dépêchés pour m'envoyer ce travail par partie, et vous ne devez pas douter que je ne me serve utilement des marques nouvelles de votre

zèle, pour vous faire connoître en toutes occasions que je suis, Monsieur, très-sincèrement à vous.

Son Eminence Monseigneur le Cardinal Dubois est suppliée de vouloir bien faire mettre ses réponses à côté des éclaircissemens que je prens la liberté de lui demander.

LE DUC DE SAINT-SIMON *signé.*

Après la première audience publique pour la demande de l'Infante, attendrai-je la seconde dans laquelle elle sera accordée, ou si je demanderai cette seconde audience au cas qu'elle se différât trop?	IL n'y a aucun inconvénient à la demander, l'empressement étant permis en ces occasions et la circonstance de la saison avancée en donneroit encore un prétexte, s'il étoit nécessaire, mais on trouvera le Roi d'Espagne dans les dispositions.
Un ou plusieurs Commissaires d'Espagne signeront-ils quelques-uns des instrumens,	Il dépend du Roi d'Espagne de nommer autant de Commissaires qu'il voudra.

avant moi et M. de Maulevrier, comme dans les traités entre les Rois, les Ambassadeurs signent les premiers les actes faits en leur langue?

Ils signeront à la premiere colonne, l'un au-dessus de l'autre, selon leur rang, l'original en langue espagnole des articles de mariage, et les Ambassadeurs du Roi à la seconde colonne.

Au contraire, les Ambassadeurs du Roi signeront l'original en langue françoise à la premiere colonne et les Commissaires Espagnols à la seconde, chacun reservant l'original qui est en sa langue.

Que répondre si on me pressoit d'écrire en faveur de M. de Maulevrier pour des charges ou places dans la maison de la future Reine?

Il faudra se charger de le faire en faisant remarquer que la maison de la Reine ne sera faite que lors de ses fiançailles, et que S. A. R. ne pourroit avec

bienséance anticiper les résolutions du Roi, mais qu'il n'y a pas lieu de douter que, lorsque Sa Majesté les prendra, elle n'ait beaucoup de déférence aux recommandations du Roi d'Espagne en faveur de Maulevrier, dont les services sont très-agréables à Sa Majesté.

Il n'y aura donc rien à signer, ni articles, ni aucuns instrumens pour ce qui concerne le mariage du Prince des Asturies et de Mademoiselle.

Il n'y a rien à signer à Madrid pour le mariage de Mademoiselle.

Encore qu'on ne doive point imaginer ce qui ne doit point être, la façon dont L. M. C. ont écrit à l'Infante et dont elle a été traitée.

L'Infante d'Espagne ne peut en aucun cas être traitée de Majesté ni de Reine avant son mariage. Elle est traitée d'Infante dans les

depuis, donne lieu à demander ce qu'il faut faire au cas que, contre toute règle, elle fût accoutumée à la Majesté et que L. Maj. Cath. lui en donnassent des traitemens. Il est sûr que des plus grands Seigneurs l'accompagneront à l'Isle de la Conferen ce, et comme sûr, que le Duc de Medina-Celi sera chargé de faire l'échange, M. Loles me l'a dit ainsi.

articles qui ont été signés entre M. de Maulevrier et M. de Grimaldo, depuis la déclaration du mariage et depuis les circonstances que l'on observe, qui ne peuvent être considérées que comme un essor de joie sans mesure et sans conséquence.

L'on a pris des mesures de la destination qui sera faite à cet égard par le Roi d'Espagne, et Sa Majesté y pourvoira de sa part.

Ne convient-il pas de presser la célébration du mariage aussitôt après l'arrivée et d'y disposer en attendant ?

Sans aucune difficulté, mais c'est un point qu'il ne faut jamais mettre en question, puisqu'il est décidé par les articles et qu'il le sera par le contrat de mariage qui sera fait en conséquence.

Il est bon de parler de la célébration du mariage dans les occasions, comme du terme du retour de M. le Duc de St. Simon, qui doit être prochain.

Le Roi d'Espagne me loge, j'en ai nouvelle certaine, quoique cet honneur soit devenu presque coutume pour les Ambassadeurs de France depuis ce règne, ce qui n'est point réciproque ici, néanmoins ne penseroit-on point à loger le Duc d'Ossone à l'hôtel des Ambassadeurs extraordinaires pendant son séjour, dans un cas aussi singulier que celui-ci, et qui ne peut tirer à conséquence?

Ce n'est pas l'usage, il y auroit de l'inconvénient à le faire pour les suites, et lorsque le Roi loge un Ministre à l'hôtel des Ambassadeurs, il y a toujours un traitement de la part de Sa Majesté.

Ne convient-il pas que je suive la Cour allant à Burgos, ou quel-

Cela seroit convenable, et en quelque sorte nécessaire, mais

qu'autre part où elle séjourne, et M. de Maulevrier de même?

il faut à cet égard se conduire selon ce qui sera le plus agréable au Roi d'Espagne.

A la cérémonie des noces ne céderions-nous pas à un Cardinal, s'il s'y en trouvoit un, et à de certaines Dames, comme la Camerera Mayor? cela n'est point marqué, à celle de la soeur de S. A. R. avec le feu Roi d'Espagne, et on n'y en voit rien.

Il n'y aura point de Cardinaux.

Les dames ont des places séparées de celles que les grands occupent.

Par respect de galanterie n'est-il pas mieux de ne se point couvrir devant les deux Reines, et surtout devant l'Infante?

Les Reines d'Espagne font couvrir les Ambassadeurs et eux de leur part, après en avoir fait la démonstration, demeurent découverts.

M. Amelot m'a averti de prendre garde aux audiences à me couvrir avant que le Roi d'Espagne me le dise, et

Le Roi d'Espagne dit toujours à l'Ambassadeur de se couvrir lorsqu'il commence son discours;

en a usé ainsi par ordre; comme je vois qu'il n'en est rien marqué dans ce que j'ai reçu, et que le cérémonial écrit comme il est, semble plutot pencher au contraire, je dois demander à quoi m'en tenir. M. de St. Aignan qui y a été depuis M. Amelot, m'en a dit autant. J'ai oublié de le demander à M. de Brancas.

il n'y a qu'à se conformer à l'usage, et s'il y avoit eu quelque changement avantageux au caractère à l'occasion du Nonce et de l'Ambassadeur d'Angleterre, il faudroit s'y conformer.

La Reine douairiere est en France, ne dois-je pas, en lui parlant du Roi, le nommer tout court le Roi et non pas le Roi mon maître?

Le Roi seulement.

Attirant autant que je le pourrai les principaux de la Cour d'Espagne et des Ministres étrangers à manger chez moi, éviterai-je d'y mener le Duc d'Or-

Le mieux est de ne pas inviter M. le Duc d'Ormond et de ne pas manger chez lui; s'il se présentoit il ne faudroit pas lui faire une impolitesse. Il est

mond, et s'il arrivoit qu'il le recherchât, persévérerois-je jusqu'à l'affectation ?

Id. manger chez lui.

aisé de juger que l'on romproit tout commerce avec l'Ambassadeur d'Angleterre, si l'on paroissoit en avoir un, non seulement étroit, mais particulier avec le Duc d'Ormond.

L'on peut savoir comment cet Ambassadeur en use avec lui en lieu tiers, et cette connoissance peut former des moyens de garder les ménagemens convenables.

Si je pouvois faire avertir doucement les François que je ne dois point recevoir, cela ne seroit-il point mieux que les laisser se faire refuser à ma porte ?

Il n'y a aucune difficulté à faire refuser la porte à ceux que l'on a marqués, il suffira de s'en expliquer pour les empêcher de s'y présenter.

Ce qui m'accompagne doit-il refuser de leur parler en lieu tiers et de manger avec eux,

Il n'est pas possible d'éviter absolument ces occasions, parce que l'on n'a pas droit

en lieu tiers, comme chez quelques Ministres étrangers, en ce dernier cas, ne seroit-il pas convenable d'en dire doucement un mot à l'Introducteur pour l'en avertir et éviter ?

d'ordonner dans la maison d'autrui, mais l'on fait aisément sentir que l'on ne ne veut point de commerce avec les personnes de cette espèce.

Cette matiere n'est pas du ressort de l'introducteur, et il ne s'en chargeroit pas.

Que répondre si Leurs Majestés Catholiques ou leurs Ministres me parlent en leur faveur, de tous ou de quelques-uns ?

Il faut l'éviter autant qu'il est possible, et répondre à Leurs Majestés Catholiques que l'on n'est pas en état de traiter cette matière.

Il n'est nulle mention particuliere de M. Scotti ni du P. Daubrusselle.

Ils sont compris sous la définition générale de ceux que l'on doit ménager selon la mesure de la confiance dont Leurs Majestés Catholiques les honorent, mais s'ouvrir peu ou point à M. Scotti.

En audience traiterai-je de Monseigneur le Prince des Asturies et les Infants? Pour l'Altesse ou l'Altesse royale je crois qu'il faut se conformer à l'usage du pays.

Les traitemens des Princes d'Espagne sont réglés par l'usage, il faut s'y conformer.

M. Amelot, M. de St. Aignan et M. de Brancas m'ont dit tous trois qu'il est d'usage de visiter en arrivant le premier tous les Conseillers d'Etat, soit qu'ils soient Grands ou non : il n'y en a plus que quatre et presque sans fonctions, le Conseil d'Etat ne se tenant presque plus : ne faut-il pas en user comme ces Messieurs ont fait? en ce cas n'en faudroit-il pas user de même à l'égard des Ducs de Veraguas et Popoli qui sont du Conseil du Cabinet qui ne se tient guère plus

Il y a un décret du Conseil d'Etat contraire aux usages, M. le Duc de St. Aignan n'a visité avant son audience que le Cardinal del Judice. Il a tenu cette conduite en vertu des ordres qui lui en ont été donnés par une lettre de M. le Marquis de Torcy du 21 mai 1715. Elle n'exclud pas à la vérité le commerce d'honnêteté avec les autres Conseillers d'Etat.

S'il y a quelques usages nouveaux à cet égard, dont il y ait eu des exemples à l'occa-

que l'autre, et surtout Popoli, qui est gouverneur du Prince des Asturies, gendre de S. A. R.

sion du Nonce et de l'Ambassadeur d'Angleterre, l'on peut s'y conformer.

Ferai-je seul les complimens du Roi, au Roi, à la Reine et à leurs enfans, et uniquement du Roi ?

L'on doit séparer les complimens du Roi de ceux de Leurs Altesses Royales, mais ces derniers doivent entrer dans le même discours.

Ne faut-il point une permission écrite pour accepter etc.

Si M. le Duc de St. Simon a besoin d'une permission du Roi, il la recevra à propos.

Puis-je montrer à M. Robin l'instruction qu'elle me prescrit, commune avec M. de Maulevrier ?

Je le désirerois, puisqu'il est entré avec lui en beaucoup de choses.

Oui, sur tout ce qui a rapport à l'affaire des mariages: il seroit bon que ce qui regarde les affaires générales ne fût pas multiplié inutilement, mais c'est à M. le Duc de St. Simon à juger s'il faut admettre un tiers dans ce qui lui a été confié uniquement pour régler sa conduite particulière et ses discours en cas qu'on lui parle de quelque chose au-delà de sa commission principale.

NOTE

NOTE SIXIÈME.

Sur quelques Circonstances particulieres de la maladie et de la mort de Louis XIV.

Pour servir de supplément à la fin de son histoire.

CEPENDANT le monarque qui vieillissoit à vue d'œil, perdoit l'appétit et s'affoiblissoit; et ses medecins, au lieu de le fortifier par des restaurans qui sont le nerf des vieillards, l'affoiblissoient par des frictions et par tous les moyens de l'art, pour le faire suer. Au milieu du mois d'Août on le trouva tellement changé, qu'on craignit pour ses jours; et le 24 on commença à en désespérer. Ce jour-là il alla encore chez Madame de Maintenon qui lui parla plusieurs fois de

Sacremens, et qui fit appeler le père Tellier qui le confessa.

Le lendemain, jour de sa fête, il entendit la messe et demanda le viatique au père Tellier. Ce Sacrement lui fut administré le soir par le cardinal de Rohan qui lui fit un beau discours sur la grandeur de la Divinité et sur le néant des princes. Et cependant, pour ne pas manquer aux devoirs du courtisan, il parla de la gloire dont la Divinité avoit voulu combler le règne du roi.

Après avoir reçu le viatique, il demanda l'extrême onction qui lui fut sur le champ administrée, et il reçut ces deux Sacremens avec piété, mais sans aucune foiblesse.

Le même jour il fit appeler le duc d'Orléans, à qui il parla plus d'un quart-d'heure, et ensuite aux différens princes et princesses du sang. Tout le monde fut touché jusques aux larmes de voir ce grand roi dans un état de souffrance qu'il enduroit avec tant

de tranquillité. *Nous nous attendrissons*, leur dit-il avec courage; *séparons-nous.*

Le 26 on découvrit une gangrêne mortelle dans les jambes. Des incisions profondes et jusqu'à l'os, firent connoître un mal sans remède. On l'apprit au roi qui répondit, qu'on devoit dans ce cas le laisser mourir en repos. Son premier chirurgien, Marechal, étoit un de ces hommes véridiques, si rares dans les cours, et qui pour cela avoit su plaire au roi. Ce prince lui demanda avec fermeté, combien il croyoit qu'il eût encore à vivre : jusqu'à mecredi prochain répartit Marechal. *Mon arrêt est donc pour mecredi*, dit le roi avec une tranquillité stoïque.

Le roi fit appeler Madame de Ventadour, pour qu'elle lui présentât le Dauphin. Il l'embrassa; il lui donna sa bénédiction et lui tint ce fameux discours qui passa de bouche en bouche, jusques à l'extrémité des provinces, et dans lequel le roi déploroit sa vie guerrière. Après avoir embrassé une fois le Dauphin, le monarque le de-

manda encore pour l'embrasser de nouveau. Il leva les mains et les yeux vers le ciel et le bénit; ce qui fit fondre en larmes tous les assistans.

Le même jour le roi travailla encore près de deux heures avec le chancelier et avec Madame de Maintenon. Il parcourut une pleine cassette de papiers; la plupart furent brûlés, et il donna des ordres sur les autres.

Le 27 il demanda pardon aux Seigneurs qui étoient près de lui, du mauvais exemple qu'il avoit donné. Son discours est moins connu que celui qui fut adressé au Dauphin. Je dois donc le conserver pour nos descendans.

„ Messieurs, dit le roi mourant, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné; je dois vous remercier de la manière dont vous m'avez tous servi; de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqué. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurois

bien voulu faire; les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eues pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera. Il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien. J'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union ; et que, si quelqu'un s'en écartoit, vous aideriez à le ramener. Je sais que je vous attendris et je m'attendris aussi ; je vous en demande pardon. Adieu, Messieurs. Je compte que vous vous souviendrez quelques fois de moi. "

„ Il dit au maréchal de Villeroi en particulier : M. le maréchal, je vous donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance en mourant. Je vous fais gouverneur du Dauphin, qui est l'emploi le plus important que je puisse donner. Vous saurez, par ce qui est en mon testament, ce que vous devez faire à l'égard de M. le duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me

serviez, après ma mort, avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considération et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai toujours aimé. Adieu, M. le maréchal. J'espère que vous vous souviendrez de moi. "

MANUSCRIT

CURIEUX

Trouvé parmi les papiers du duc de St. Simon, sur la mort de Louis XIV, sur son testament, et sur le lit de justice.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Il paroît que ce manuscrit curieux, à cause de quelques anecdotes peu connues, mérite d'être lu avec précaution. Il doit être comparé avec les autres monumens historiques de ce temps-là.

HISTOIRE

Du testament de Louis xiv, *circonstances de sa mort, tableau de son caractère et commencement de la régence.*

SOMMAIRE.

Le duc d'Orléans peu aimé du roi. On parle à la cour du testament du roi. Il se forme quatre partis à ce sujet. Louis xiv *fait son testament et dispose de la régence. Intrigues du duc d'Orléans et du duc du Maine pour en connoître le contenu. La marquise de Maintenon et le duc du Maine instruisent différemment le duc d'Orléans. Le prince gagne à son parti les Grands du Royaume et le Parlement. Le roi malade, persiste dans son secret; il confirme ses dispositions par un codicille. Mort du roi. Assemblée du Parlement. Les Gardes fran-*

çoises s'emparent des avenues. Discours du duc d'Orléans. Ouverture du testament et du codicille de Louis XIV. Le duc d'Orléans déclaré régent malgré les dispositions du roi. Reconnoissance momentanée du régent envers le Parlement. Lit de justice. Arrêt solennel qui défère la régence au duc d'Orléans.

L'HISTOIRE du testament de Louis XIV est un objet curieux ; elle montre quel étoit l'esprit des intimes courtisans du roi dans sa vieillesse, et quel fut le génie du régent.

Louis XIV avoit toujours éloigné le duc d'Orléans de la connoissance des affaires ; et ce jeune prince, propre aux plus grandes choses, avoit donné des preuves de valeur ; et le roi avoit la foiblesse d'être jaloux de ses talens.

Philippe de son côté avoit l'adresse de cacher son mérite ; il craignoit le roi, et ne

vouloit point l'indisposer davantage contre lui. Calomnié d'une manière horrible auprès de lui, il fréquentoit peu la cour; mais il s'appliquoit à l'étude. La chimie faisoit ses délices; et ses ennemis disoient qu'il fabriquoit des poisons.

Son amour du plaisir, son peu de goût pour la religion, sembloient appuyer les faux jugemens; et la cour dévote du roi, composée de la marquise de Maintenon, le Tellier et des anciens courtisans qui le haïssoient, rapportoient fidelement au monarque tous ses excès pour l'indisposer davantage.

Mais quand la cour vit dépérir peu-à-peu la famille royale, lorsqu'il ne resta à Louis XIV que son arrière-petit-fils, et que le roi lui-même, accablé d'années, paroissoit toucher à sa fin, le duc d'Orléans devint bien plus suspect à tous ceux qui avoient part à la confiance du roi. Le jésuite le Tellier, membre d'une société jalouse de commander aux souverains, en dirigeant leur conscience,

craignoit de perdre son pouvoir, si le duc d'Orléans devenoit régent de France. Les vieux courtisans, attachés aux maximes de Louis XIV, ne pouvoient se plier aux idées de ce prince, ami des plaisirs et de la nouveauté, peu dévot et fort tolérant. La marquise de Maintenon, intéressée à borner son autorité et à la partager entre les princes légitimés, ses amis et ses élèves, avoit aussi des raisons particulieres; Louis XIV n'étoit environné que des ennemis de ce prince.

La vieillesse du roi pressoit toutes les personnes intéressées; sa santé qui dépérissoit tous les jours, les alarmoit. On s'occupa de son testament; chacun imagina un systême de régence, selon ses intérêts. Il se forma dans la cour quatre partis sur cet objet.

Le Tellier qui désiroit depuis long-temps que Louis XIV déclarât le mariage secret, conclu depuis long-temps avec la marquise de Maintenon, avoit d'abord imaginé folle-

ment que cet aveu public rendoit la favorite propre à la régence et à la tutèle de son successeur.

La marquise de Maintenon qui connoissoit mieux qu'une autre, l'impossibilité de ce projet qui avoit si souvent échoué, désiroit au moins que le duc d'Orléans n'eût point l'autorité absolue ; elle vouloit se conserver un reste de la considération dont elle jouissoit, lorsque le roi auroit fini ses jours. Elle connoissoit dans le duc du Maine, son cher élève, avec lequel elle étoit étroitement liée, un caractère doux et facile, porté à écouter ses avis, tandis qu'elle prévoyoit dans le duc d'Orléans une régence ferme, élevée et peu propre à suivre le systême d'une femme ou celui de l'ancienne cour.

Quelques courtisans, attachés aux lois fondamentales du Royaume, ou à la personne de Philippe V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, premier prince du sang et héritier légitime et présomptif de la couronne, vouloient le retour de ce souverain en France,

et prétendoient que les renonciations ne pouvoient anéantir ses droits.

Le quatrième système appeloit enfin le duc d'Orléans régent du Royaume, avec toute l'autorité du monarque, pendant sa minorité, selon l'usage national.

Louis écoutoit tous les avis; il reconnut qu'en rappelant le roi d'Espagne, il exposoit encore la Nation à soutenir une guerre et à des troubles. Il ne pouvoit, d'un autre côté, déclarer son mariage secret, sans s'avilir et former contre lui plusieurs partis. Il suivit donc le systéme de la marquise de Maintenon qui étoit plus conforme à ses dispositions envers le duc d'Orléans, et à son amour pour le duc du Maine, et pour le comte de Toulouse, ses enfans légitimés qu'il aimoit particulièrement. Il signa son testament, le 14 août 1714, et l'envoya cacheté au Parlement, pour qu'il fût ouvert et exécuté après sa mort. Ce testament fut enfermé et muré dans une tour épaisse, voisine de la Buvette.

L'histoire de son propre règne lui avoit appris cependant, que ce corps pouvoit annuller tel acte solennel de la dernière volonté des rois ; mais l'obéissance universelle de tous les ordres de citoyens l'avoit aveuglé entièrement. Peu de personnes se rapelloient le commencement de son règne, et on étoit si accoutumé à lui obéir qu'il se laissa persuader (malgré le secret pressentiment qu'il avoit dans le coeur et qu'il témoigna) qu'on seroit soumis, après sa mort, à ses dernières volontés.

Le duc d'Orléans, fin, adroit, s'informoit de tous côtés, pour connoître les dispositions du monarque ; mais on gardoit encore un secret parfait sur cet article ; le duc du Maine lui-même, chéri du roi et de la favorite, cachoit avec soin, ce qui avoit été fait en sa faveur, même à la duchesse, son épouse, plus active et plus ambitieuse, qui le pressa souvent de l'en instruire, par le moyen de la marquise de Maintenon ; mais le prince paroissant craindre que ces connoissances ne lui fussent à charge, fut toujours impénétrable.

La duchesse du Maine reconnut l'inutilité de ses démarches. Pour savoir quelle conduite elle avoit à tenir et se préparer à tout événement, elle fit assembler un conseil, composé du duc du Maine, du comte de Toulouse, du premier président de Mesmes, de Malesieu, et de Valincourt, attachés à sa maison. Le duc du Maine évita encore fort adroitement de faire connoître l'état du testament. On reconnut qu'on ne pouvoit plus s'informer de ce qu'il ne vouloit pas faire connoître; et il fut résolu de demander, si le testament appeloit le roi d'Espagne à la succession. La réponse du monarque fut qu'on ne le rappeloit pas, ce qui portoit à croire nécessairement, que le duc d'Orléans étoit déclaré régent de France, selon les droits de sa naissance.

Le duc d'Orléans de son côté cherchoit toute sorte de moyens pous s'instruire. On dit même que la favorite se fit un mérite de les lui découvrir, reconnoissant à la fin que les ressources de son esprit lui donneroient infailliblement la régence, malgré les dispo-

sitions

sitions du roi. Cet artifice lui étoit avantageux dans tous les cas. D'un côté elle paroissoit désirer les bonnes grâces d'un prince qu'elle avoit mal servi auprès du roi; et d'un autre, elle prévenoit son ressentiment; elle révéla donc le secret du testament; mais peut-être en de termes si vagues et si ambigus, que le prince ne se crut point entièrement instruit sur cet important objet.

Cependant le duc du Maine, assuré du fond du testament, certain que le roi d'Espagne n'étoit point déclaré régent, et présumant que le duc d'Orléans, à qui la naissance donnoit ce titre, auroit, sans contestation, la suprême autorité, parut s'attacher à lui. Louis XIV avoit élevé la maison de ce fils légitimé, au rang des princes du sang; et les princes légitimes voyoient avec peine le coup d'autorité qui sembloit les dégrader et les mettre de niveau avec eux. Louis XIV avoit même ordonné, qu'en cas d'extinction des familles légitimes, les princes légitimés succéderoient à la couronne. Ces vues engagèrent le duc du Maine

à feindre de s'abandonner au duc d'Orléans, et à lui découvrir les principales dispositions du testament. Il avoit à soutenir dans sa maison les privilèges si flatteurs qui dépendoient de la pure volonté du souverain; mais Louis XIV ayant toujours en vue ses dispositions testamentaires, et ne pouvant souffrir cette liaison, témoigna son mécontentement et vit avec peine, que les courtisans du duc d'Orléans se multiplioient; tant il avoit à cœur l'entière exécution de ses volontés.

Cependant le roi languissant, tomba dangereusement malade; et le duc d'Orléans, incertain encore du sort qu'il avoit en partage, fut assidu néanmoins à faire sa cour au roi malade et il sut étouffer l'affront qu'il lui fit dans son lit de mort, lorsqu'il ordonna au duc du Maine de faire la revue des troupes de sa maison, au préjudice du duc d'Orléans, premier prince du sang. Louis XIV, malgré l'attention redoublée du prince, fut toujours ferme dans ses résolutions et toujours secret sur ses dispositions

testamentaires, et persista dans ses volontés. Il parut insensible aux soins de ce prince qui ne put en retirer que les expressions suivantes : „ Je n'ai jamais eu intention de „ préjudicier à vos droits, ni de manquer „ d'amitié pour votre personne, mon testa„ ment vous le prouvera. Je vous ai conservé „ TOUS les droits que vous donne votre „ naissance. „ Paroles remarquables, toujours indécises, que le prince eut soin de rapporter au Parlement, avant l'ouverture du testament du roi, et qu'il fit servir au succès de ses desseins.

Cependant le duc d'Orléans ne se trompa point sur ce discours du roi. L'ancienne conduite de monarque à son égard, et la déclaration de la marquise de Maintenon, le persuadèrent d'avance du préjudice que le testament portoit infailliblement à ses droits naturels. Il n'insista point sur cet article auprès du malade toujours ferme dans ses volontés, et toujours secret ; mais il se prépara à obtenir par des négociations ce que le testament lui ravissoit. Il s'en

ouvrit à l'abbé Dubois, confident de ses plaisirs comme de ses affaires secretes. Il vit revenir à lui le duc de Noailles qui répara des anciens torts envers le duc d'Orléans, et qui voulut faire oublier au prince son ancienne inimitié contre lui. Le duc de Guiche, colonel des gardes-françoises, lui assura les officiers de ce corps. Plusieurs colonels lui promirent leur assistance, et les principaux membres du Parlement lui parurent entièrement dévoués.

Sa cour devint tous les jours plus brillante. Celle du roi diminua peu-à-peu et à mesure qu'il se mouroit. Étendu dans son lit de mort, le monarque eut le déplaisir d'observer la désertion de ses courtisans les plus affidés; et encore enyvré de son faste et de la soumission de ses sujets, il put reconnoître, avant sa mort, quels motifs appellent les grands à la cour, et à quoi tiennent leurs hommages.

Un empirique osa promettre alors un miracle sur la santé du roi qui étoit à l'ex-

trémité. Un élixir parut ranimer ses forces. Le roi mangea, et le charlatan promit une prompte guérison.

Sur ce bruit le duc d'Orléans vit lui-même à son tour les courtisans déserter son palais, et ne put s'empêcher de dire que, *si le roi mangeoit encore, il n'auroit plus personne.* Cette anecdote indique bien aux rois la raison qui leur donne ou leur ravit des courtisans.

Le roi, Louis XIV, paya le tribut à l'humanité par une mort bien douloureuse. Deux mois avant sa fin, sa santé si robuste s'étoit affoiblie ; mais le monarque qui dépérissoit, fit paroître une force d'ame, analogue au caractère de son règne. La veille de St. Louis il voulut se confesser au père le Tellier, et reçut le viatique le jour de sa fête des mains du cardinal de Rohan, grand-aumônier de France. Les Jansenistes assurent, qu'avant de recevoir l'hostie, le Tellier lui présenta le formulaire des vœux ultérieurs

de la Société, que le roi les prononça avec beaucoup de piété.

Louis XIV aimoit tendrement sa famille; mais il avoit toujours témoigné ses sentimens sans familiarité et sans affectation. Au lit de la mort il se laissa attendrir, comme le reste des hommes. On vit le duc d'Orléans, le duc du Maine, le comte de Toulouse, les princes de Charolois et de Conti, qu'il entretint successivement, s'éloigner de son lit, fondans en larmes. Bientôt la gangrêne attaqua une de ses jambes. Le roi se vit mourir peu-à-peu, sans perdre connoissance; mais il souffrit, avec une tranquillité extrême, toutes ses douleurs.

Sa piété parut si alarmée au lit de la mort, au sujet des persécutions suscitées aux ennemis de la Bulle *Unigénitus*, qu'il en témoigna ses regrets aux cardinaux de Rohan et de Bissi. Il leur offrit de remédier au mal qu'il auroit pu faire et les pria de lui déclarer, s'il n'y avoit pas eu de passion dans

leur conduite. Il témoigna qu'il n'auroit pas de répugnance de voir le cardinal de Noailles. Mais le Tellier qui observoit les derniers mouvemens du coeur du roi, étouffa ce reste de bonté du monarque. Il lui déclara que, s'il recevoit le cardinal, il détruiroit dans un moment l'ouvrage de toute sa vie, et l'un des cardinaux ajouta, qu'il ne pourroit voir l'archevêque de Paris sans abjurer tout ce qu'il avoit fait. Le cardinal de Noailles ne vit point le roi dans ses derniers momens; mais Louis XIV voulant témoigner ce qu'il sentoit dans son cœur, déclara qu'il l'avoit toujours aimé et estimé. Il refusa au cardinal de Bissi de donner encore une déclaration contre le Jansenisme et lui dit ces paroles : „ J'ai fait tout „ ce que j'ai pu pour mettre la paix entre „ vous, je n'ai pu en venir à bout. Je prie „ Dieu qu'il vous la donne. „ Ainsi le lit du roi agonisant fut encore troublé comme la fin de son règne par cet esprit de parti qui avoit rendu si orageuse la vieillesse de ce monarque.

Cependant la gangrène empiroit toujours, et le roi demanda qu'on lui fît toutes les incisions nécessaires. Il souffrit sans aucune plainte les coups de lancette jusqu'à l'os pour en arrêter les progrès.

Ses douleurs ne l'empêchèrent point de se juger lui-même sans prévention et de parcourir l'histoire de son règne. Il voulut être sincère sur ses fautes passées; il les confessa à la face de l'Europe et ce monarque qui avoit cru ne rien devoir qu'à Dieu seul, voulut soulager sa conscience, en s'avouant coupable en présence de son successeur Louis XV, jeune prince qui restoit seul dans sa famille, jusqu'à dire: qu'il avoit demandé pardon à Dieu des restitutions qu'il avoit à faire au Royaume. En présence de madame de Maintenon, ayant appelé le jeune Dauphin pour la dernière fois, il l'embrassa deux fois et lui donna sa bénédiction. Ce spectacle fit couler des larmes au jeune prince et à la plupart des assistans.

Le roi fit ensuite ses adieux à ses officiers, toujours avec la même tranquillité d'ame; mais ils ne purent l'entendre sans verser des larmes. Il voulut pourvoir lui-même au bon ordre de sa maison au moment de sa mort; et il ordonna au comte de Pontchartrain, son ministre, d'expédier un brevet, pour faire porter son cœur chez les Jésuites, lorsqu'il auroit rendu le dernier soupir.

Vendredi, le 30 Août, le roi perdit connoissance. La marquise de Maintenon, retirée à St. Cyr, pour n'en plus revenir, fut demandée plusieurs fois par le monarque agonisant, qui eut quelques minutes de repos et de connoissance, et témoigna même, pour la première fois une espèce d'impatience sur son agonie si longue et si douloureuse et sur son abandon. La prière des agonisans ranima encore ses esprits, et il prononça, à haute voix, l'*ave marià* et le *crédo*.

Enfin le dimanche premier Septembre, à huit heures trente-deux minutes du ma-

tin, Louis XIV mourut, sans effort, abandonné dans ses derniers momens de la Maintenon, de Tellier et de ses courtisans. Et tel fut le terme du règne le plus long qu'il y eut jamais en France, et qui attirera à jamais les regards de la postérité.

La mort surprit ce monarque avant qu'il put soulager les maux de la France. Elle étoit fatiguée des guerres presque continuelles qu'elle avoit soutenues. Les finances étoient dans le désordre, et la religion étoit agitée de troubles que tout le règne de son successeur n'a pu appaiser entièrement. L'agriculture languissoit depuis 1709.

Sous ce monarque la France fit connoître à toute l'Europe, quelles sont ses forces naturelles. Le roi avoit fait la guerre à toutes les puissances liguées contre elle. Il l'avoit rendue commerçante. Il avoit déployé ses forces sur terre et sur mer. Il avoit renouvellé les merveilles de Périclès et d'Alexandre.

Son ame courageuse, élevée et faite pour les grandes choses, étouffa souvent les principes d'une saine politique. Il tourmenta les protestans dans l'intérieur de son royaume, et il employa la persécution et l'exil, pour soutenir ridiculement la bulle d'un Pape. Persuadé par ses ministres, par ses confesseurs, par les Jésuites qu'il aima toujours, par la marquise de Maintenon, il s'étoit imaginé qu'il étoit d'une bonne politique et digne d'un grand roi, d'exiger l'entière soumission de tous les esprits et l'unité de croyance dans la nation et que cette opération le reconcilieroit avec Dieu. Par-là ils avoient alimenté et l'amour de la gloire du monarque et sa tendre piété. On ne peut résoudre autrement ce problême du règne de ce roi qui, avec une ame sensible et un cœur bien fait, vit, de sang-froid, l'effusion du sang de ses sujets dans les Cevennes, renfermant ou exilant des citoyens vertueux qui ne croyoient pas à la ridicule constitution de Clément XI, et oubliant que les rois de France plient la Nation entière à leurs volontés par la persuasion.

Le même amour pour la gloire et le désir des grandes choses, portèrent le roi à faire, presque perpétuellement la guerre. Il fatigua long-temps l'Europe entière et on fut persuadé qu'il aspiroit à la Monarchie universelle. Il résista à toutes les ligues, jusqu'à la mort; et dans son abattement même, lorsque la Nation accablée le perdit, il mourut, dans sa défaite même, victorieux de tous ses ennemis. Alors il avoit placé son petit-fils sur le trône d'Espagne. Il avoit fait accepter à l'Europe cette révolution, les protestans n'étoient plus rebelles, et depuis long-temps les esprits factieux de son royaume étoient asservis. Il avoit renouvellé l'esprit humain et l'avoit assujetti à l'autorité d'un seul, ce qui avoit étonné l'Europe entiere; on l'appela Louis le Grand.

Ce monarque devoit tout à la nature, car son éducation fut mal soignée, et Mazarin l'éloigna des affaires dans sa jeunesse, ne l'occupant que des plaisirs ou de l'amour. Louis triompha et de lui-même et de la mollesse de la cour. Il déploya un caractère

actif et laborieux. Il soumit des provinces, il prit des villes en personne et donna plus de batailles qu'aucun de ses prédécesseurs. Il eut presque toujours les armes à la main, et présida à tous les travaux pénibles qui guidoient les opérations. Il hérita de l'esprit militaire qui avoit caractérisé les règnes précédens. Il fit la guerre dans l'intérieur de son royaume, pour dompter des peuples rebelles, et il la fit au dehors contre une ligue de toutes les puissances de l'Europe. Le génie militaire s'allia toujours avec l'amour du plaisir et avec le luxe des cours orientales.

A la fin de son règne, il cessa d'être heureux; mais il fut toujours grand, et supporta ses malheurs domestiques et ceux de la France avec l'intrépidité d'un Stoïcien; il vit mourir à ses côtés une famille brillante et nombreuse; dans l'espace de dix mois il vit expirer une Dauphine et trois Dauphins; il ne resta de ses descendans en France que son arrière-petit-fils. Débile et chancelant, à cause des maux infinis qui

suivirent ses expéditions militaires, écrasé par ses succès et par ses pertes, réduit à demander la paix, insulté dans ses ministres, devenu l'objet de la haine et de l'admiration de quelques puissances de l'Europe, il trouva dans sa patience sans bornes le soulagement de ses malheurs, et dans les ressources naturelles de la France, une sorte de remède à ses maux; il reçut toujours les nouvelles les plus tristes d'un visage assuré, et il consola ses ministres et ses courtisans si souvent consternés, en leur annonçant lui-même de nouveaux désastres et en adoucissant leur terreur.

La trop grande sensibilité de ce monarque fut la cause de tous ses maux. Malheureusement ce tempérament fut compatible à un amour excessif de la gloire et du plaisir, et à une extrême dévotion. Cet amour de la gloire l'entraîna à des guerres interminables, d'où dérivèrent le désordre de ses finances et le malheur de ses peuples. Le plaisir l'engagea à l'amour des femmes dont il écouta souvent la voix trompeuse; il épousa sa

sujette secrétement et suivit les impressions de ses confesseurs, qui eurent l'audace de s'immiscer dans des affaires d'Etat, qui l'engagèrent à se servir du feu et du fer, pour soumettre les protestans, et qui surent employer l'autorité souveraine, les lettres de cachet, l'exil et la persécution pour porter la bulle de Clément XI.

Louis XIV soutint l'appareil extérieur de la grandeur dans son lit de mort. Il mourut tel qu'il avoit vécu, patient dans ses dernières souffrances, et paisible comme dans la prospérité ; il considéra sans effroi la destruction lente de tous ses sens ; il adora la loi qui le rendoit égal au dernier des hommes et mourut en héros et en chrétien.

A mesure que les maux du roi empiroient, le duc d'Orléans redoubloit d'activité, pour s'assurer la régence ; il s'étoit formé déjà un parti puissant, il y avoit appelé le Parlement et le cardinal de Noailles. Les militaires témoins de sa bravoure, lui étoient

attachés, tous les esprits paroissoient en sa faveur.

Ce prince trouva, à la vérité, beaucoup de facilité dans le génie des grands du Royaume qui pouvoient le servir. L'autorité absolue d'un règne de soixante-dix-sept ans avoit fléchi toutes les volontés, et même flétri le cœur de la plupart des courtisans et des grands du Royaume. Leur énergie et leur bravoure dans les armées ne se soutenoient point dans la capitale et encore moins à la cour. Le premier président de Mesmes, malgré ses liaisons particulières avec le duc du Maine, fut le premier gagné. C'étoit un grand courtisan et un homme médiocre, au rapport de la Staal faite pour le bien connoître. Il avoit l'esprit agréable, mais foible et timide, et plein de ces défauts du cœur qui empêchent de servir. Il abandonna donc le parti du duc du Maine, son ami, pour servir le duc d'Orléans.

M. de Voltaire assure que le marquis de Canillac dressa le plan de la régence, avec quelques

quelques confidens du prince. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'on tint plusieurs assemblées, de nuit et de jour, pour se préparer à cette révolution que la mort du roi rendoit nécessaire; il y eut même des conventions mutuelles entre le duc d'Orléans et les principaux du Parlement qui préparèrent les esprits à l'événement, et favorisèrent les justes prétentions du prince.

Le duc d'Orléans promit de reconnoître les services du Parlement, de le rétablir dans l'ancien usage de faire des représentations sur les édits du roi avant l'enrégistrement; il déclara qu'il seroit établi un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noailles, et fit, tant au parlement qu'à plusieurs grands du Royaume, une infinité de promesses qu'il fut ensuite fidèle à remplir.

Toutes ces négociations secrètes avoient été faites avant la mort du roi, avec toute la diligence nécessaire; mais, quelque soin qu'on eût eu pour cacher ces mouvemens, le P. le Tellier avoit été instruit en partie

de ces desseins prémédités, tandis que le duc d'Orléans, tranquille au dehors, cachoit ses justes prétentions; mais à peine le roi eut rendu le dernier soupir, qu'il appela à la cour le cardinal de Noailles, relégué de la cour, et qui n'avoit pu voir le monarque dans son lit de mort; il l'invita à Versailles, et à rendre ses hommages au jeune roi. Cette démarche fit connoître d'avance, que le prélat cesseroit d'être haï et persécuté sous le nouveau règne; et cet acte de tolérance et d'amitié assura que l'ancien système étoit déjà changé à la mort du monarque, et que le duc d'Orléans ne seroit pas persécuteur.

Dès le lendemain de la mort du roi, le second Septembre, le Parlement s'assembla. Le duc d'Orléans, suivi des ducs de Bourbon, du comte de Charolois, du prince de Conti, du duc du Maine, du prince de Dombes et du comte de Toulouse, s'y rendit en cérémonie; le trésorier de la Sainte-Chapelle le reçut à la porte de cette église où il entendit la messe; deux présidens à

Mortier et deux conseillers le conduisoient à la grande-chambre, où se trouvèrent plusieurs ducs et pairs de France.

Les Gardes-françoises au nombre de deux mille hommes, le duc de Guiche à leur tête, s'étoient emparés des avenues et de la cour du palais. Les mémoires du temps, et surtout ceux du duc de Berwick auteur véridique contemporain, assurent que la grande ſalle étoit pleine d'officiers armés, qui avoient suivi le duc d'Orléans dans la persuasion qu'il trouveroit des obstacles à soutenir ses droits. Dans ce cas il étoit prêt à se déclarer lui-même régent du Royaume en exposant sa qualité de premier prince du ſang. Cette anecdote contredit celle du célèbre auteur du siècle de Louis XIV. Il assure qu'ayant été en personne dans cette ſalle, il n'apperçut ni tumulte ni officiers armés. M. de Voltaire mérite ſans doute des égards dans cette aſſertion; mais l'impartialité de l'histoire exige aussi qu'on écoute le maréchal de Berwick ſur un fait de cette ſorte; et ſon autorité porte à croire que le duc d'Orléans

avoit eu cette précaution. Il avoit à craindre en effet la jalousie des princes favorisés par le feu roi dans son testament. Le duc du Maine étoit aimé des grands et du peuple, bien des gens craignoient dans Paris quelque émeute occasionnée par ses prétentions particulières et par celles des autres princes. Le duc du Maine, colonel-général des Suisses et des Carabiniers, avoit beaucoup de créatures de même que le comte de Toulouse son frère et si le duc d'Orléans se fit suivre par des gens armés au parlement, il fit un acte de sagesse, justifié par les affaires qui arrivèrent sous sa régence, et surtout par la conspiration de Cellamare.

Quoiqu'il en soit, ce prince n'eut pas besoin de force armée pour faire valoir ses justes prétentions. Il avoit trop bien préparé les esprits en sa faveur, et ses droits naturels l'appeloient d'ailleurs à la régence. Il les dévelopa dans un beau discours qu'il tint au Parlement, où paroit la sagesse de ce prince et les ressources de son esprit adroit et délié.

„ Après les malheurs qui ont accablé la France et la perte que nous venons de faire d'un grand roi, notre unique espérance est celui que Dieu nous a donné. C'est à lui, Messieurs, que nous devons à présent nos hommages et une fidèle obéissance. C'est moi le premier de ses sujets qui dois donner l'exemple de cette fidélité inviolable pour sa personne, et d'un attachement encore plus particulier que les autres aux intérêts de son état.

„ Ces sentimens connus du feu roi m'ont attiré sans doute un discours plein de bonté qu'il m'a tenu dans les derniers instans de sa vie, et dont je dois vous rendre compte.

„ Après avoir reçu le viatique, il m'appela et me dit : Mon neveu, j'ai fait un testament où je vous ai conservé tous les droits que vous donne votre naissance. Je vous recommande le Dauphin. Servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi, et travaillez à lui conserver son Royaume. S'il

vient à vous manquer, vous serez le maître et la couronne vous appartient.

„ A ces paroles il en ajouta d'autres qui me sont trop avantageuses, pour pouvoir les rappeler. Il finit en me disant: J'ai fait ces dispositions que j'ai cru les plus sures; mais, comme on ne sauroit tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien on le changera. „ ---- Ce sont ses propres termes.

„ Je suis donc persuadé que, suivant les loix du Royaume et suivant les exemples de ce qui s'est fait en pareilles conjonctures et la destination même du roi, la régence m'appartient; mais je ne serois pas satisfait, si à tant de titres qui se réunissent en ma faveur, vous ne joigniez vos suffrages et votre approbation, dont je ne serai pas moins flatté que de la régence même.

„ Je vous demande donc lorsque vous aurez lu le testament, que le feu roi a déposé

entre vos mains, et le codicille que je vous apporte, de ne point confondre mes différens titres, et de délibérer également sur l'un et sur l'autre, c'est-à-dire sur le droit que ma naissance me donne et sur celui que le testament pourra y ajouter. Je suis même persuadé que vous jugerez à propos de commencer par délibérer sur le premier.

„ Mais à quelque titre que j'aie droit d'espérer la régence, j'ose vous assurer, Messieurs, que je la mériterai par mon zèle pour le service du roi et par mon amour pour le bien public, surtout étant aidé par vos conseils et par vos sages remontrances.

„ Je vous les demande par avance, en protestant dans cette auguste assemblée, que je n'aurai d'autres desseins que de soulager les peuples, de rétablir le bon ordre dans les finances, de retrancher les dépenses superflues, d'entretenir la paix au dedans et au dehors du Royaume, de rétablir surtout l'union et la tranquillité de l'Église, de tra-

vailler, enfin avec toute l'application qui me sera possible à tout ce qui peut rendre un État heureux.

„ Ce que je demande à présent, Messieurs, c'est que les gens du roi donnent leurs conclusions sur la proposition que je viens de faire, et que vous délibériez, aussitôt que le testament aura été lu sur les titres que j'ai pour parvenir à la régence, en commençant par le premier, c'est-à-dire celui que je tire de ma naissance et des lois du Royaume. "

On écouta avec beaucoup d'attention le discours du prince; et l'auteur de sa vie témoigne qu'il le prononça un peu déconcerté, tant il étoit difficile de prendre le ton de monarque après Louis XIV, qui n'avoit jamais paru plus grand et plus majestueux que dans ces sortes d'appareil.

Les esprits furent portés d'abord en faveur du duc d'Orléans. On avoua ses droits à la

régence, mais avant de procéder à aucune déclaration il fut résolu qu'on feroit l'ouverture du testament. Le premier président et les gens du roi le présentèrent à l'assemblée. Un conseiller au Parlement en fit la lecture. Le premier président de Mesmes ordonna à plusieurs reprises, qu'il fût lu à haute voix et distinctement, en ajoutant : *Voici notre Loi.*

Ce fut là tout ce que fit le président en faveur du duc du Maine son ami, car lorsqu'il vit les esprits disposés à reconnoître le duc d'Orléans et que le duc du Maine lui-même ne soutenoit point ses intérêts, il fut le premier à se déclarer en faveur de Philippe.

Cette lecture solennelle fit connoître au duc d'Orléans, combien il avoit eu raison de se préparer à soutenir ses droits. Il apprit que Louis XIV ne l'avoit déclaré que chef du conseil de régence, composé des princes du sang, âgés de vingt-quatre ans accomplis,

du chancelier, des quatre secrétaires d'État, du chef du conseil des finances, du contrôleur-général, des maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Uxelles, de Tallard et d'Harcourt; tout devoit être ordonné à la pluralité des voix.

Le duc du Maine devoit avoir le commandement des troupes de la maison du roi, sans aucune ſubordination à la régence. Le maréchal de Villeroi étoit gouverneur du roi. Le duc du Maine avoit la sur-intendance de son éducation et la garde de sa personne. L'évêque de Fréjus étoit nommé précepteur. La ducheſſe de Ventadour, sa gouvernante et le père le Tellier, son confeſſeur.

Ces dispositions renversoient tous les droits du duc d'Orléans. Le codicille du feu roi, que le duc lui-même avoit porté au Parlement, en étoit une ratification que le feu roi avoit dreſſée au lit de la mort. On en fit la lecture qui découvrit quels étoient les deſſeins de Louis XIV et de son conseil in-

time dans ses derniers momens. Non-seulement le monarque persistoit dans ses volontés, mais il voulût rendre la publication de son testament aussi solennelle qu'elle étoit possible. Il crut donc que le duc du Maine s'empareroit d'abord de la personne du Roi en plein Parlement, selon le codicille; et qu'à la lecture postérieure du testament, ayant déjà sous ses ordres les troupes de sa maison, il pourroit soutenir le systême de régence qu'il établissoit.

Le duc d'Orléans éluda ces vues adroites du roi défunt. Non-seulement le testament fut lu avant le codicille, mais il demanda lui-même dans sa harangue d'être déclaré régent, avant la lecture de cet acte. Cette dernière demande ne fut point accordée; mais le prince après que la lecture en eut été faite, déclara hautement et avec fermeté, qu'il ne pouvoit consentir en honneur à plusieurs articles: alors tous les esprits parurent se réunir peu-à-peu en sa faveur, et dans peu de temps il fut déclaré régent du

Royaume d'une voix unanime pendant la minorité du roi.

Content de s'être assuré le principal, et troublé de ce succès qui ne fut suivi ni de contrainte, ni de disputes, le régent reconnut d'abord l'autorité du conseil de régence établi dans le teſtament; et Staal dit dans ses mémoires qu'un homme habile, dévoué au duc d'Orléans lui fit paſſer un billet adroitement, par lequel il lui conseilloit pour ſes intérêts de rompre la séance. Il est vrai qu'elle fut diſſoute et qu'on s'aſſembla de nouveau le ſoir. Ainsi le régent eût tout le temps de respirer, de dreſſer ſes plans ſur l'état momentané des affaires et de ſe préparer à montrer les dangers d'une autorité partagée.

Le Parlement ſouscrivit à tous ses désirs et lorſqu'il fut arrêté que le duc du Maine auroit la ſur-intendance de l'éducation du roi, il représenta qu'il ne devoit point avoir le commandement des troupes de sa maison,

pas même celui du guet qui sert chaque jour auprès du roi ; en sorte que le duc du Maine, foible et pusillanime peu attaché à ses intérêts, qu'il n'osa jamais défendre demanda d'être déchargé de répondre de la personne du roi que le teſtament lui confioit ; et cette charge fut encore dévolue au régent qui répondit des événemens.

Le teſtament d'un particulier n'est jamais cassé avec autant de précipitation. Ce fut le lendemain même de la mort du roi et dans la séance du soir que le Parlement déclara Philippe d'Orléans régent de la France, pendant la minorité, et administrateur général des affaires du Royaume. On conclut cependant, qu'il suivroit la pluralité des suffrages, à l'exception des charges et des grâces, qu'il pouvoit former les conseils de régence, les composer des personnes qu'il croiroit les plus capables. Plein de reconnoissance lui-même envers le Parlement il déclara de son côté qu'il établiroit un conseil de conscience, où il seroit traité de la nomination

des bénéfices et des intérêts de l'Église gallicane. Il ne pouvoit rien accorder de plus gracieux à ce corps qui vouloit bien croire la bulle Unigénitus digne de ses intentions, et qui voyoit avec peine que le système du feu roi éloignoit des grands bénéfices les enfans des membres du Parlement ; et comme Louis XIV avoit déclaré dans son testament, le Tellier, confesseur du roi, le Parlement décida que le régent feroit remplir cette place par une autre personne, quand il en seroit temps. Le régent promit enfin de révoquer par un édit les ordonnances de 1667 et 1673 et voulut que le Parlement pût faire des représentations avant d'enrégistrer ses édits. Il développa d'ailleurs en peu de mots le système qu'il vouloit suivre. Il assura qu'il diminueroit les dépenses superflues et le faste de la cour, qu'il rétabliroit le Parlement dans ses droits et qu'il travailleroit à rétablir la paix dans le clergé en éloignant les esprits qui l'avoient bannie sous le règne précédent.

Ces événemens se passèrent le mois de Septembre. Le 7 on enrégistra au Parlement une déclaration du roi qui prorogeoit les séances jusqu'au premier octobre pour traiter des affaires d'État. Le 12 suivant, le jeune roi confirma ces dispositions dans un lit de justice par un arrêt qui déclaroit Philippe, duc d'Orléans, régent du Royaume.

FIN du tome VI et dernier des Mémoires du regne de Louis XIV.

TABLE

TABLE DES MATIÈRES

du Tome VI. des Mémoires d'état et militaires du règne de Louis XIV.

LIVRE TREIZIEME.

I. *Suite de l'état de la cour de Versailles. Mort et caractere de la duchesse de Bourgogne, Dauphine, née princesse de Savoye; son histoire.* 5

II. *Mort du Dauphin, en 1712; son portrait, son histoire; changement dans ses mœurs et dans son caractere.* 28

III. *Le duc de Bourgogne partisan de ce que le gouvernement féodal avoit de bon dans l'administration de l'Etat. Considération du duc de Saint-Simon sur le gouvernement, et critique de l'administration arbitraire établie par le roi Louis XIV.* 57

IV. *Le duc de Bourgogne avoit formé un plan sur les pays d'état, et sur leur extension dans d'autres provinces, où il vouloit établir des administrations provinciales, desquelles il vouloit aussi former les états généraux.* 62

V. *Ce prince pense que les rois sont établis pour les peuples, et non les peuples pour les rois.* 66

VI. *Le Dauphin se reconnoît perdu. Son portrait.* 69

VII. *Histoire de son empoisonnement. Episode sur le maréchal de Villeroy, qui rentre en grâce avec le roi.* 76

page

VIII. *Ouverture du corps du Dauphin; dispute des médecins sur le genre de sa mort.* 84

IX. *Maréchal, premier chirurgien, prévoit que le duc d'Orléans sera accusé de l'empoisonnement, et essaie de détruire cette calomnie.* 86

X. *La fausse nouvelle en court dans toute la France.* 88

XI. *Le duc du Maine et madame de Maintenon l'accréditent. Suspicions du Roi.* 89

XII. *La fausseté de cette accusation est prouvée. Horribles sarcasmes, huées du peuple contre le duc d'Orléans.* 97

XIII. *Le Prince s'offre, et presse le Roi de le constituer prisonnier à la Bastille. Réponse du Roi. Le duc d'Orléans abandonné de tout le monde.* 112

XIV. *Réflexions sur le testament de Louis XIV.* 123

XV. *Intrigues de Cour pour l'obtenir du Roi.* 128

XVI. *La Maintenon et le duc du Maine l'extorquent du Roi en le maltraitant.* 143

XVII. *Le Roi le remet au parlement.* 148

XVIII. *Le Roi avoue que son testament lui a été extorqué, et prévoit qu'il sera cassé.* 150

LIVRE QUATORZIEME.

I. *Indigence du Royaume. Anecdotes sur les finances et sur l'établissement du dixieme.* 165

II. *Bassesse de quelques docteurs de Sorbonne.* 171

III. *Le cas de conscience qu'ils décident, fait établir un impôt.* 171

IV. *Le Roi, dans un moment de besoin, caresse Samuel-Bernard, pour en obtenir de l'argent.* 173

V. *Dans une autre circonstance, le Roi envoie sa vaisselle à la monnoie, et invite les Grands à l'imiter.* 176

VI. *Anecdotes à ce sujet, et railleries des étrangers. Le Roi obligé de vendre en*

page

1688 son argenterie et son trône d'argent. 180
VII. Basville propose d'établir la capitation, et elle est établie. 185
VIII. Recherche des maltotiers et gens de finance. 186
IX. Abattement des affaires à la fin du regne de Louis XIV. 192
X. Nécessité de la lésine dans les affaires. 193
XI. L'année 1709. 197
XII. Constance du Roi dans le sein des revers. 199
XIII. Le Roi s'abandonne à madame de Maintenon, et elle le conduit. 202
XIV. Mort et caractere du duc de Berri. 205
XV. Intrigues pour donner au Roi futur des précepteurs, gouverneurs et autres instituteurs. 210
XVI. Récapitulation des événements du regne de Louis XIV. 215
XVII. Le Roi voit la mort s'approcher sans la craindre. 216
XVIII. Il reconnoît qu'il est sujet aux maux de l'humanité. 217
XIX. Le Roi, au lit de la mort, trompe le duc d'Orléans, futur régent, sur le contenu de son testament. 219
XX. Le bruit court que le Roi se fait jésuite à la mort, en prononçant les vœux de la société. 223
XXI. Le Roi abandonné de madame de Maintenon, des dévots et de ses fils légitimés, dans ses derniers moments. Sa mort. 226
XXII. Situation des esprits à la mort du roi Louis XIV. 228

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTEFEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

I. Maniere dont on s'y prenoit sous Louis XIV pour tirer de l'argent d'un peuple écrasé. 241

page

Colbert à Louis XIV. 241

Lettre de M. le Maréchal de Villars à M. le prince de Conti. 243

Extrait d'une lettre du même à M. de Chamillard. 244

II. *Du détail des travaux du Roi avec Colbert ſur les bâtimens, tiré des Mémoires de M. Colbert.* 245

Obſervations à faire ſur les appartemens néceſſaires dans le nouveau bâtiment du Louvre. 245

Continuation du Mémoire donné à M. le Chevalier Bernin, ſur les obſervations qui ſont à faire ſur le bâtiment du Louvre. 249

Autre Mémoire de Colbert à Bernin. 266

III. *Sur la gloriole militaire du Roi Louis XIV, et comment il étoit ſervi et adulé par ſes Miniſtres. Complaiſance naturelle du Roi dans l'adulation.* 268

Lettre de Louis XIV. à Colbert. 268

Colbert à Louis XIV. 269

Louis XIV à Colbert. 271

IV. *Comment les Miniſtres contribuoient à la gloire de Louis XIV. Manufactures. Le Chevalier Bernin. Beaux arts. Colbert à Louis XIV.* 27

Réponſe du Roi. 27

V. *Sur les minucies et quelque fois ſur la ſottiſe des étiquettes des Cours deſpotiques et ſur celle de France et d'Eſpagne, établie par Louis XIV et convenue entre lui et l'Eſpagne et conſervée ſous la minorité du regne ſuivant. Lettre à M. de Sartine.* 27

VI. *Sur quelques Circonſtances particulieres de la maladie et de la mort de Louis XIV.* 28

FIN du Tome VI des Mémoires d'état et militaires du regne de Louis XIV.

00030256

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016